DEMAIN
BORDEAUX
AU FUTUR

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12849 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 22 MAI 1986

Le matin des otages

En prison, toutes les aubes sont grises. Pourtant, pour Jean-Paul Kauffmann, et, s'il est encore en vie, pour Michel Seurat, ce 22 mai, anniversaire de leur capture au moment où il y a un an ils quittaient ensemble l'aéroport de Beyrouth, est un matin encore plus triste que les autres. Au total, neuf Français — dont quatre membres d'une équipe d'Antenne 2 — traversent la même épreuve.

Après avoir usé d'un carrousel d'émissaires bruyant et un peu dérisoire, dans l'espoir de faire libérer les otages, le gouvernement français est revenu à la discrétion. Il n'y a aucune raison de mettre en doute sa détermination et ses efforts. Mais la négociation d'un Etat occidental avec une poignée de militants enfiévrés par leur conception de la cause de Dieu ou de la guerre sainte a des limites évidentes.

Le cadre psychologique et politique dans lequel s'inscrit l'affaire peut en revanche évoluer, rendant une solution possible. Faute d'avoir barre sur des irresponsables, de pouvoir les convaincre ou les fléchir, la France met ses espoirs dans ce changement du paysage. Or il se trouve que ses rapports avec l'Iran, qui a reconnu un jour exercer une « influence » sur les groupuscules du Liban, s'améliorent lentement.

Certes, dans le contentieux en cours de règlement, Téhéran refuse avec vigueur d'inscrire l'affaire des otages. Aucun Etat ne répond volontiers des crimes de ses amis. Toutefois, une délégation officielle iranienne dirigée par un vice-premier ministre, M. Moayeri, est actuellement à Paris. Elle rend visite à des personnalités du niveau exact de celles que deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, MM. Ross et Bonnefous, avaient rencontrées le mois dernier à Téhéran.

Ce respect des formes annonce une normalisation menée dans toutes les règles de la diplomatie. Or des trois demandes iraniennes : le remboursement du milliard de dollars d'Eurodif, la mise en veilleuse du militantisme antikhomeiniste en France et un soutien moins voyant à l'Irak dans la guerre du Golfe, la première a donné lieu à des progrès. L'agitation indiscrète des Moudjahidins d'Auvers-sur-Oise, les inconvénients d'un engagement par trop exclusif aux côtés de Bagdad, sont de nature à infléchir — sans la bouleverser — la politique française dans le sens souhaité par l'Iran

Ce climat moins passionnel entre Paris et Téhéran s'instaure alors qu'un autre Etat en mesure de peser sur le sort des otages, la Syrie, pourrait enfin trouver son intérêt à leur libération. C'est la seule considération à laquelle soit sensible le président Assad, l'humanisme n'étant pas son fort.

Enfin — à Beyrouth-Ouest même, — ceux qui se font respecter par le kalachnikov pourraient aussi jouer un rôle positif. C'est le cas de M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste druze, qui a été reçu mardi à Paris par le ministre des affaires étrangères, M. Raimond.

En ce triste anniversaire, la logique pourrait donc porter à espérer. Mais comment oublier que la vie de nos compatriotes dépend de tout ce qu'ignore la logique : fureur, vengeance et refus de toute « pression », fût-elle exercée par un Etat « ami » ? Les otages le savent — eux qui paient de leur liberté et de leur angoisse leur expérience du chaos libanais.

(Lire page 4.)

LE STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Mitterrand envisage de saisir le Conseil constitutionnel

Le conseil des ministres a approuvé, ce mercredi 21 mai, le projet du gouvernement sur le statut de la Nouvelle-Calédonie. M. Mitterrand a exprimé sa « profonde inquiétude » face aux mesures prévues qui risquent, selon lui, de provoquer dans la population mélanésienne « un sentiment de manquement aux engagements pris et donc d'injustice ». Malgré les modifications apportées au projet à la suite des observations qu'il avait lui-même formulées, M. Mitterrand a indiqué que plusieurs dispositions peuvent donner matière à un examen du texte par le Conseil constitutionnel.

L'hôtel Matignon s'emploie à minimiser l'importance de l'écart de vues entre MM. Mitterrand et Chirac sur la procédure suivie pour rétablir le scrutin majoritaire. On fait valoir, du côté du premier ministre, que le sujet a occupé une place réduite dans la conversation qu'ils ont eue mardi, et l'on affirme que, en tout état de cause, le débat souhaité par le chef de l'Etat aura lieu à l'occasion de la discussion de la motion de censure. Celle-ci sera défendue par M. Roland Dumas, un proche du chef de l'Etat, considéré comme exprimant le point de vue de M. Mitterrand sur cette question.

Du côté de l'Elysée, on ne conteste pas le consentement prêté au président de la République sur le retour au scrutin majoritaire, mais on fait valoir que M. Mitterrand interviendra à son heure, lorsqu'on en sera à l'examen et à la signature de l'ordonnance portant découpage des circonscriptions. C'est de cette façon que le chef de l'Etat, nanti en la matière, selon l'Elysée, d'un pouvoir d'arbitrage constitutionnel, jouera le rôle de censeur qu'il estime lui revenir. M. Chirac semble admettre ce point de vue puisqu'il a décidé de communiquer à M. Mitterrand, avant qu'il ne soit rendu public, le découpage qui sera établi par le ministère de l'intérieur.

(Lire nos informations pages 8 et 9.)

UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND MAIRE

La CFDT met le gouvernement en garde contre ses « ultras »

Dans sa première grande interview depuis les élections législatives, M. Edmond Maire met en garde M. Jacques Chirac contre ses « ultras ».

Le secrétaire général de la CFDT reproche au gouvernement sa « virevolte » sur l'autorisation de licenciement et une « politique déséquilibrée », privilégiant les détenteurs de capitaux au détriment des salariés. « Si le gouvernement continue à montrer son incapacité à résister aux composantes les plus extrêmes de sa majorité, déclare M. Maire, il va rendre impossible le développement des rapports contractuels ».

« *Quel jugement global la CFDT porte-t-elle sur la politique du gouvernement de M. Chirac ?*

— Le gouvernement Chirac mène une politique déséquilibrée. Il se contente de faire confiance au patronat ou de donner confiance aux détenteurs de capitaux pour redresser l'économie et créer des emplois. Quand M. Chirac, au Forum de *l'Expansion*, dit aux patrons : « *Il n'y a que vous qui pouvez créer des emplois, la volonté du gouvernement est là* », il tient un discours d'un autre âge. Il n'y aura pas de redressement des entreprises sans les salariés et encore moins contre eux. Le dialogue institutionnel au sommet entre les dirigeants politiques et les dirigeants patronaux ne peut que tomber dans l'impasse, faute de prendre en compte le levier essentiel de la modernisation, c'est-à-dire la qualification, la capacité d'intervention des salariés, de l'ouvrier jusqu'au cadre.

» Certes, le gouvernement a affirmé que, tout en voulant satisfaire certaines revendications du patronat et des titulaires de hauts revenus, il entendait en même temps ne pas porter atteinte aux droits des salariés. Mais il y a dérapage.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 33.)

LA FORMATION DE CADRES SUD-AFRICAINS EN TANZANIE

Le « collège de la liberté »

M. Malcolm Fraser, un des « sages du Commonwealth » chargé de trouver les bases d'un compromis entre Pretoria et les nationalistes sud-africains en exil, a admis que le récent raid contre la Zambie, le Botswana et le Zimbabwe avait causé « un *tort considérable* » à sa mission, mais il ne considère pas qu'il faille renoncer à celle-ci.

De notre envoyé spécial

Morogoro. — Un blondinet au milieu de frimousses noires : c'est l'heure de la sieste pour les enfants de la maternelle, enroulés dans des couvertures à même le sol. Symbole d'une société multiraciale dont le Congrès national africain (ANC) a posé les fondements... en Tanzanie. C'est à Morogoro, à 190 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salaam, que le mouvement nationaliste a ouvert le « collège de la liberté » à l'intention des jeunes qui fuient le pays de l'apartheid. « Vitrine » — une quarantaine de visiteurs par mois — d'une Afrique du Sud sortie de ses mauvais rêves.

Pourquoi s'être installé si loin de Pretoria ? Pour des questions de sécurité, évidemment. Les récents raids sud-africains sur Gaborone, Harare et Lusaka confirment le bien-fondé de ce choix. Considéré, pour des raisons politiques plus que géographiques, comme un Etat de la « ligne de front », la Tanzanie, qui n'a pas de frontière commune avec le pays de l'apartheid, se situe à l'écart du champ de bataille et, en principe, hors de portée d'éventuelles expéditions punitives.

Au reste, depuis que, conformément aux clauses du pacte de Nkomati, signé en mars 1984, elle a dû abandonner sa base arrière du Mozambique, l'ANC a replié une partie de son état-major à Dar-es-Salaam. Ses membres — quelques milliers — ne sont pas des réfugiés ordinaires, à l'instar des Burundais et des Zaïrois. La Tanzanie les traite en hôtes privilégiés qui discutent directement de leurs problèmes avec le cabinet du premier ministre.

Les premiers pensionnaires du « collège de la liberté » furent des jeunes qui s'exilèrent, il y a tout juste dix ans, au lendemain des émeutes de Soweto. Beaucoup traînèrent au Botswana, au Lesotho et au Swaziland avant de trouver un point de chute. Un certain nombre rejoignirent les rangs de l'ANC et prirent le chemin de la Tanzanie. L'enseignement secondaire y démarra, à la fin de 1977, dans les bâtiments provisoires d'une ancienne plantation de sisal. L'inauguration officielle du « Solomon Mahlangu Freedom College » (SOMAFCO) (1) eut lieu en août dernier. Il compte tous cycles confondus, y compris la formation des adultes, quelque sept cents élèves, appelés à devenir les cadres de la nouvelle société sud-africaine.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

(1) Solomon Mahlangu, jeune étudiant de Soweto, fut condamné à mort en avril 1979.

L'AFFLUX D'ÉTRANGERS EN EUROPE DU SUD

Immigrés chez l'émigrant

par ROBERT SOLÉ

« *L'émigration passe pour un droit, l'immigration pour un privilège.* » Jolie formule. Elle illustre assez bien le débat sur les mouvements de populations qui s'amorce en Europe et dans le Bassin méditerranéen. Ce n'est plus seulement un phénomène économique, un simple déplacement de main-d'œuvre, mais un problème social et politique, surveillé de près par l'opinion.

Peu de pays occidentaux échappent aujourd'hui à ce casse-tête. Et, pour l'affronter, ils recourent à peu près tous aux mêmes moyens. Mais aucun n'est en mesure de le résoudre seul. C'est dire l'intérêt de la conférence d'experts nationaux sur l'« avenir des migrations », réunie par l'OCDE à Paris du 13 au 15 mai.

Dans les années 50 et 60, l'Europe occidentale comptait deux sortes de pays : ceux qui importaient de la main-d'œuvre étrangère, comme la France, la Belgique ou la Suisse, et ceux qui en exportaient, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce ou le Portugal. Ce tableau a sensiblement changé. Si les pays du premier groupe ont officiellement fermé leurs frontières, les seconds sont devenus eux aussi des pays d'immigration, connaissant, à quelques décennies d'intervalle, la même inversion de tendance que l'Allemagne et la Suède entre les deux guerres mondiales.

C'est vrai de la Grèce et du Portugal, mais surtout de l'Espagne et de l'Italie. Cette dernière compterait aujourd'hui un million d'étrangers, dont les deux tiers en situation irrégulière. Des Tunisiens sont devenus pêcheurs en Sicile ou vignerons en Toscane, et des femmes philippines font le ménage à Rome ou à Milan... Changement considérable dans un pays qui ne connaissait qu'une xénophobie interne, dirigée contre ses propres « bronzés » du Mezzogiorno...

Jusqu'au début des années 70, l'Italie et l'Espagne étaient des relais pour des immigrés africains qui montaient vers le nord. Aujourd'hui, on s'y établit. Parce que l'accès y est plus facile qu'en France ou en Allemagne, mais surtout parce que l'économie souterraine qui y fleurit est un formidable pôle d'attraction. C'est le royaume des « immergés » et des marginaux.

Les gouvernements d'Europe du Sud sont pris à contre-pied. Comment concilier l'émigration (qui persiste parmi leurs concitoyens, même si elle a fortement baissé) et l'immigration ? Il est difficile de plaider pour l'ouverture des frontières d'un côté et pour leur fermeture de l'autre. Mais difficile aussi d'assister à un tel phénomène en croisant les bras. Des premières mesures sont donc prises. L'Espagne, par exemple, qui compterait un demi-million de clandestins sur son territoire, a adopté l'an dernier une loi visant à expulser les étrangers en situation irrégulière.

Les mouvements migratoires en Europe du Sud ne touchent pas que les ressortissants du tiers-monde. Outre les Turcs et les Yougoslaves, les flux internes se sont multipliés : si des Egyptiens ou des Soudanais travaillent clandestinement au Portugal, des Portugais travaillent clandestinement en Espagne, et beaucoup d'Espagnols font de même en Italie...

Mises bout à bout, les statistiques indiquent que les pays d'Europe occidentale comptent au total une quinzaine de millions d'étrangers. Le Luxembourg est largement en tête avec plus de 26 %. Mais c'est un cas particulier. Les autres pays oscillent entre 3,9 % (Pays-Bas) et 14,5 % (Suisse). La France (6,8 %) et l'Allemagne fédérale (7,1 %) occupent une position moyenne derrière la Belgique (9 %).

(Lire la suite page 15.)

هكذا من الاصل

débats

LEÇONS DE TCHERNOBYL

L'inquiétude des Français se mesure à l'abondance du courrier et des articles reçus par le Monde *après l'accident de Tchernobyl. Des lettres exprimant souvent l'indignation devant les contradictions et les silences de l'information officielle. Mais, aussi, des propositions pour accroître la sécurité et mieux combattre le péril nucléaire.*

Les Verts et leurs revers

Le nuage radioactif sur les ruines du mouvement écologique...

par ARTHUR (*)

QUINZE ans avant l'accident de Tchernobyl, les écologistes avait essayé d'attirer l'attention des Français sur les aléas du nucléaire. Nucléaire civil : les réacteurs sont également utilisés pour produire du plutonium à des fins militaires, comme à Tchernobyl. Nucléaire inoffensif : l'accident maximal croyable (fusion du cœur) est possible, comme à Tchernobyl. Pénurie d'électricité : il y aura trop de réacteurs dans dix ans (ce qui est le cas). Atome compétitif : le coût de la sécurité nucléaire – sans parler d'une éventuelle décontamination – rend le kilowatt nucléaire plus cher que les autres. Energie chasse gardée nationale : l'atome n'a pas de frontières, comme à Tchernobyl.

Personne n'a cru aux prédictions des écologistes. Eux-mêmes redoutaient d'avoir raison un jour. Mieux : ces « mages illuminés », accusés de vouloir mettre la France à la bougie, ont été calomniés, ridiculisés et finalement, à Malville en 1977, matraqués et tués. *« Tout est prévu, même l'imprévisible »*, affirmait en public tel spécialiste d'EDF, alors qu'un expert du CEA ajoutait en écho : *« Il est plus dangereux de dormir aux côtés de sa femme que d'habiter près d'une centrale nucléaire car le corps humain contient du potassium. »*

La justesse de ces arguments qui n'échappait à personne, même avant Tchernobyl, a emporté le morceau : le programme nucléaire français a finalement été développé sans débat sérieux au Parlement, aussi bien par *la droite que par la gauche. La seule* information crédible sur le sujet est venue des syndicats des salariés du nucléaire qui ne pouvaient aller trop loin et jeter le bébé nourricier avec l'eau du bain radioactif.

Ayant épuisé les charmes du débat démocratique et essuyé les larmes de la répression policière, les écologistes se sont tus. Leur défaite médiatique n'est pas une victoire pour la démocratie. En France, comme en URSS, on cache la vérité aux citoyens, qui ne doivent pas connaître les risques de l'atome. En France, c'est bien connu, les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières de l'Hexagone. Il faut être crédule comme un Allemand pour imaginer que la pollution puisse échapper à la sagacité des douaniers. L'Europe n'a rien à craindre : en cas d'accident nucléaire en France, elle sera prévenue dans les premières minutes, comme les Soviétiques.

Mais les Verts français n'ont pas su – il faut le reconnaître – contourner l'obstacle de l'alternative martelée aux Français par les pronucléaires : l'atome ou la bougie ! Considérés comme rétrogrades et catastrophistes, *ils* n'ont pas su populariser leurs utopies conviviales : des énergies nouvelles (soleil et matière grise) pour produire autre chose en travaillant trente heures par semaine. La dictature de l'objet obsolète et jetable s'est imposée au détriment de la durée et de la solidité. La magie de la consommation a relégué les lubies de mai 68 au rang des affiches publicitaires. Les vertiges de la politique ont achevé les écologistes, faisant éclater le mouvement en autant de chapelles concurrentes.

Le nuage de Tchernobyl est venu trop tard survoler le cimetière où reposent les écologistes en paix avec leur conscience. Mais l'écologie, la science des équilibres vivants, est toujours bien en vie. Pour parodier M. Gorbatchev : *« Il est encore trop tôt pour considérer le cercueil comme clos. »*

(*) Arthur, cofondateur du journal écologiste *la Gueule ouverte*.

L'atome, la peur et la raison

Interrogeons posément mais avec insistance

par ALFRED GROSSER

IL ne faut pas laisser le débat s'endormir. Ou, plus exactement, il faudrait tout faire pour que le débat s'engage enfin.

Certes, il n'y a pas lieu de suivre l'exemple de nos voisins allemands. En République fédérale, la crainte a tourné à la hantise, et la hantise à l'affolement. On y accentue encore la confusion entre centrales atomiques et fusées nucléaires. On fait vider les tas de sable des jardins publics par crainte d'une contamination si improbable que, à risque égal, il faudrait de toute urgence interdire toute cigarette et toute boisson alcoolisée. Et il n'y a vraiment pas de raison d'admirer la performance politique qui consiste à utiliser les négligences soviétiques pour accentuer les griefs contre les États-Unis.

Mais les excès de la peur allemande ne justifient nullement l'insouciance française. Nos autorités ont manqué à leur devoir d'information. Il faut le dire à ceux qui dénoncent les silences soviétiques comme uniques en leur genre. Il ne faut pas croire pour autant que la démocratie britannique ait mieux fonctionné lors d'incidents dans des centrales, ni que les dirigeants français soient seuls responsables de *leurs mensonges par omission* : l'habitude est si solidement ancrée de ne rien dire puisque les citoyens ne demandent rien !

Le phénomène est étonnant. Qu'on se résigne vite et allègrement à ignorer la vérité sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, passe encore. Mais que la préoccupation sécuritaire se soit fixée uniquement sur la délinquance quotidienne et sur la part qu'y prendraient les immigrés, alors qu'un accident atomique aurait des conséquences dramatiques pour des foules de gens, peut-être pendant des décennies, voilà qui ne va pas de soi.

Le risque est nul ? C'est ce que les Soviétiques croyaient aussi. Et pourquoi ferions-nous d'emblée confiance à ceux qui nous le disent ? Au nom de leur compétence/savoir, ils veulent nous dénier notre compétence/droit de regard. Or cette compétence de citoyens, déjà en principe universelle en démocratie face à tout pouvoir institutionnel, devrait être particulièrement incontestable quand il s'agit de la vie et de la mort de tous.

Il est vrai que, plus encore que dans la plupart des autres démocraties, nos dirigeants – au gouvernement, *dans l'administration*, dans les grandes entreprises comme EDF – nous ont toujours demandé de ne pas utiliser notre droit de contrôle, au nom de la confiance que leur mériteraient leur savoir et leur savoir-faire. Raison de plus pour rompre avec les mauvaises habitudes dans une affaire aussi grave. D'autant plus que l'exemple de la NASA est venu montrer que même l'organisation apparemment la plus fiable peut être en fait malade de scléroses diverses et affaiblie par des négligences et des *conflits humains trop* humains !

Interrogeons donc posément, mais avec insistance. La tragique problématique des armes nucléaires est assez claire, encore qu'elle soit trop souvent traitée avec désinvolture : la dissuasion a permis à l'Europe d'être épargnée par la guerre depuis qu'elle existe, mais l'échec de cette dissuasion entraînerait un anéantissement sans commune mesure avec les destructions provoquées par les guerres qui ont éclaté sur d'autres continents.

Le problème de l'atome « civil » n'a jamais été clairement débattu chez nous. Face aux Allemands, nous pouvons certes dire, à partir de notre lecture d'adolescents de *Sans famille* et de *Germinal*, et à partir de réalités récentes, que le charbon a beaucoup tué et tue encore beaucoup. Et aussi qu'il pollue. Mais cela ne justifie pas d'emblée le choix massif du nucléaire face à d'autres sources d'énergie.

D'autres pays ont fait des choix différents. Peut-être ont-ils tort. Peut-être aussi ont-ils raison. Cela mérite un examen sérieux des enjeux, des avantages et des coûts – et, parmi ces coûts, doivent figurer les risques, fussent-ils minimes. D'autant plus que nous ne sommes pas seuls. Chacun assume aussi les *risques du voisin*. On vient de le voir pour l'accident survenu près de Kiev, donc à grande distance géographique et politique. Pouvons-nous vraiment nous dire européens sans accepter l'idée que des voisins géographiquement et politiquement proches ont au moins un droit de regard sur des décisions dont les retombées les concerneraient directement ?

La France n'a guère été atteinte par la vague d'angoisse. Ses dirigeants ne devraient en déduire aucun droit à continuer dans la voie du silence. C'est au contraire le moment ou jamais de traiter les citoyens en adultes. Et, si ce n'est pas fait spontanément, à nous de l'exiger fermement et constamment. L'enjeu est d'une tout autre envergure que l'avenir de la cohabitation !

Mensonges et fissions

Le jeu des pouvoirs

(...) Curieuse attitude, non crédible au demeurant, que celle de ces soi-disant responsables de l'information qui d'habitude sont si aptes à lever les lièvres les plus enfouis, à dénoncer les silences énigmatiques, à susciter l'information, qui voudraient maintenant, à les lire, nous faire croire, avec des accents de vierges effarouchées, qu'ils ont fait tout leur travail en attendant seulement que l'on veuille bien leur transmettre des informations sur ce sujet !

On croirait rêver si l'on n'était pas, en fin de compte, les dindons de cette farce sinistre... Car, en fait, tout le monde a menti et participé à l'organisation du silence. Le gouvernement, au premier chef, mais aussi la présidence de la République, qui ne manque pourtant pas de moyens pour faire connaître son sentiment quand elle le désire ! La presse de droite, logique avec l'attitude gouvernementale mais aussi l'ensemble de la presse de gauche, qui a choisi de jouer une carte politique en laissant au gouvernement la totale *responsabilité de son silence pour* mieux la dénoncer après coup (voir la campagne de presse organisée du 12 mai 1986 !)

D. TERROLLE
(Veyre-Monton).

Big Brother aux commandes

(...) Cela ne fait rien que vous n'ayez été informés que le 10 mai de l'accroissement spectaculaire de la radioactivité qui avait eu lieu le 1er mai : vous n'aviez pas besoin de le savoir. Big Brother, pardon, les autorités françaises responsables de votre protection contre les radiations veillaient sur vous ! Pourtant elles ont essayé de vous prévenir, mais, à cause des fêtes et des arrêts de la poste, ce n'est que le 10 mai que l'information a pu atteindre les agences de presse ! C'est d'ailleurs là ce qui distingue un pays totalitaire, où l'information ne circule pas, d'un pays démocratique comme le nôtre où les citoyens sont bien informés !

Reprenons, après ce mouvement d'humeur, un ton plus sérieux pour formuler une proposition concrète : la création d'un comité d'experts *indépendant* des pouvoirs publics. La République a été fondée sur la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il se pourrait que notre survie même repose sur l'indépendance des experts en radiations.

GEORGES CHAPOUTHIER,
docteur ès sciences naturelles, directeur de recherche au CNRS.

Les radio-passifs

Ainsi, seule, en Europe, la France aura été épargnée par les retombées de Tchernobyl.

Heureux effet de l'impartialité diplomatique de nos gouvernants ! Après avoir interdit notre espace aérien aux avions américains, il n'ont pas hésité à en faire autant pour le nuage soviétique...

Après une incursion, hier, à Kehl (4 kilomètres du centre de Strasbourg), en Bade-Wurtemberg, dont le gouvernement a jugé bon de prendre quelques mesures de précaution pour le lait et les... épinards, nous avons fait une retraite anticipée de ce côté-ci du Rhin protecteur, dans notre Alsace intacte !

Heureux Français radio-passifs !

MÉDARD HALTER
(Strasbourg.)

Penser à l'Ukraine

(...) On s'est étonné et inquiété que les journaux, l'opinion, les gouvernements en Occident s'occupent presque exclusivement des conséquences possibles de la catastrophe de Tchernobyl pour les pays occidentaux. Pour l'Ukraine, on dirait qu'on fait ici confiance aux autorités soviétiques, comme si ces autorités s'étaient montrées dignes de confiance et non pas plutôt maîtres et manipulateurs de la désinformation...

On constate aussi que personne en Occident n'a pensé à exprimer sa sympathie à la population sinistrée, ni même au gouvernement en place de la République soviétique d'Ukraine...

Certains avancent l'idée que les autorités soviétiques savaient tout dès le début, mais avaient besoin du « calme » et des manifestants pour le 1er Mai... D'autres, plus radicaux, rappellent qu'on n'est pas encore au bout des surprises et des conséquences de la catastrophe : quel est le degré de la contamination de la population ; qu'en est-il de la faune et de la flore ainsi que du sol, et surtout, à la longue, ne s'agit-il pas d'une deuxième tragédie démographique pour l'Ukraine après la famine « officielle » de 1932-1933 ?

D'autres encore s'interrogent sur l'utilité d'une manifestation publique. Par contre, quelques-uns pensent qu'il est plus urgent de susciter une aide appropriée aux populations de la région d'une manière durable, puisque l'ampleur de la catastrophe n'est toujours pas connue et les informations plus précises commençant seulement de nous parvenir d'un jour à l'autre...

Les plus pessimistes pensent que l'Occident ne réagira que quand cette catastrophe menacera l'Europe tout entière – et pourvu que cela ne soit pas trop tard pour tous...

J'ai cru utile de vous rapporter ces inquiétudes de la communauté ukrainienne.

C. MYTROWYTCH
(Antony).

Précisions et propositions

Autoriser pour interdire

Très significative de la politique de l'autruche est la récente position prise par les experts de l'OMS (*le Monde*, daté 11-12 mai 1986) (...), à propos de la définition *d'un « seuil de non-action »*... Comme un des effets immédiats de la présence d'un nuage radioactif est l'incorporation par les animaux domestiques de l'iode -131, sur une période huit jours, et d'une radiotoxicité élevée (fixation dans la thyroïde), ces experts ont considéré que, jusqu'à une concentration de ce radioélément correspondant à 2000 Bq par litre de lait ou d'eau de pluie, il convenait de ne prendre aucune mesure particulière, d'où le nom de *« seuil de non-action »*...

Il faut savoir cependant que l'absorption d'un litre de lait contaminé à ce niveau conduirait tout de même à une dose de 10 millirems, une valeur jugée difficilement acceptable aussi bien au niveau individuel qu'au niveau d'une population. En effet, reprenant les chiffres retenus par la Commission internationale de protection contre les radiations ionisantes, l'absorption d'environ 1 million de litres de lait contaminés à ce niveau induirait statistiquement un cancer supplémentaire dans la population concernée. On peut s'interroger sur l'établissement d'un tel seuil appliqué à une population de 55 millions d'habitants consommant en moyenne entre 1/8 et 1/4 de litre de lait par jour. Il est évidemment très peu probable qu'un tel seuil soit atteint dans l'ensemble de la France.

Mais alors pourquoi, malgré cela, avoir pris un seuil si haut, alors que des mesures pratiques portant sur la nourriture des vaches, sur le stockage du lait pour laisser décroître l'iode - 131, autoriseraient d'abaisser ce seuil, comme le font d'ailleurs nos voisins en RFA ?.. Tout se passe au contraire comme si, en mettant un seuil si haut, on s'assurait de n'avoir rien à faire, de n'inquiéter ni de ne gêner personne. En revanche, la France interdit l'importation de laitages de pays de l'Est dont les mêmes experts reconnaissent qu'ils sont en dessous du *« seuil de non-action »* qu'ils ont défini eux-mêmes !

J.-P. SCHAPIRA,
directeur de recherches au CNRS.

Bulletin d'enrayonnement

(...) Vous publiez tous les jours un bulletin d'enneigement, chose qui n'intéresse à chaque fois qu'une fraction de vos lecteurs. Il me semble logique de publier aussi régulièrement un bulletin d'« enrayonnement », qui relève jour par jour les degrés d'irradiation mesurée, par exemple, aux vingt-sept endroits dont vous publiez les températures. Cela me semble d'autant plus nécessaire que l'irradiation, contrairement à la pluie et au beau temps, perceptibles à tout le monde, passe inaperçue, tout en constituant le risque le plus inouï que le monde ait jamais connu.

L'annonce dans votre journal d'un tel bulletin ainsi que la demande faite par *le Monde* aux institutions susceptibles de fournir les informations nécessaires pourraient bien inciter les responsables à réagir. Un éventuel refus, également publié dans vos pages, ce qui me paraît légitime, les mettrait pour le moins dans une situation désagréable. (...)

M. KRAUSE
(Paris).

Les risques de la manipulation

(...) Le risque nul n'existe pas, malgré toutes les sophistications des systèmes de sécurité, comme l'a montré récemment l'explosion de la navette spatiale américaine. La vertu du nucléaire devrait être de nous faire comprendre que, dorénavant, l'humanité ne peut plus se payer le luxe d'*« expériences riches d'enseignements »*, compte tenu de la puissance de destruction potentielle de certaines installations industrielles. La sécurité devrait donc être totale, ce qui, par définition, est impossible ; sans compter les formes de « risque au ralenti » représenté par la diffusion massive et insidieuse de radioéléments et de molécules chimiques diverses dans l'environnement. Ce qui est vrai aujourd'hui du nucléaire, né de la manipulation de la matière par l'homme, le sera demain encore plus avec les progrès du génie génétique, né de la manipulation de la vie.

Ce sont toutes les questions qui auraient dû être soulevées à l'occasion de la catastrophe de Tchernobyl. La censure de ses propres problèmes n'a jamais porté chance à aucune société. Elle ne peut en tous les cas en aucune manière constituer un facteur de sécurité supplémentaire pour l'avenir.

SIMON CHARBONNEAU (*).

(*) Maître de conférence à l'université de Bordeaux. Spécialiste du droit de gestion des risques techniques au département « Hygiène et Sécurité » de l'institut universitaire de technologie.

Pas piqué des ver (t)s

« La France s'ennuie » titrait *le Monde* à la veille de mai 1968. La génération marquée par *« les événements »*, qui ont suivi ce prémonitoire article, sait depuis lors comment lire votre sérieux et austère journal. Aussi a-t-elle le devoir de s'alerter après la lecture de votre éditorial du 9 mai 1986 : *« La France est épargnée tout à la fois par le nuage et par l'émotion »* provoqués par la catastrophe de Tchernobyl...

DOROTHÉE PIERMONT,
député vert au Parlement de Bonn.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

DÉNONÇANT LE « DOUBLE LANGAGE OCCIDENTAL »

M. Botha compare les raids contre l'ANC à ceux des Etats-Unis contre Tripoli et d'Israël contre l'OLP en Tunisie

Réunis à Harare, après le raid de l'armée sud-africaine sur cette ville, Lusaka et Gaborone, les ministres des affaires étrangères de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe ont réclamé mardi 20 mai des sanctions internationales contre Pretoria. Il n'est pas sûr qu'ils soient entendus par les pays occidentaux auxquels ils s'adressaient. Le Canada a décidé de rappeler pour consultation son ambassadeur en Afrique du Sud et a entrepris des *« consultations avec les autres pays du Commonwealth et ses alliés »*. Mais, à Londres, Mme Thatcher a *redit* au Parlement qu'elle restait opposée à toutes sanctions, dont elle ne voit pas pourquoi elles seraient plus efficaces aujourd'hui qu'avant le raid. *« Cela vaut la peine de faire tous les efforts possibles pour empêcher que l'Afrique du Sud ne se transforme en poudrière »*, a-t-elle dit. A Washington, M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a indiqué ques les Etats-Unis *« étudiaient différentes options »* pour marquer leur condamnation de l'initiative sud-africaine mais que celles-ci *« ne comprenaient pas de sanctions économiques »*.

De notre correspondant

Johannesburg. – Le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, a indiqué mardi 20 mai devant le Parlement à propos du triple raid de la nuit de dimanche à lundi, que *« son pays recommencerait si c'était nécessaire »*. *« L'Afrique du Sud,* a-t-il déclaré, *rejette le double langage et l'hypocrisie du monde occidental qui a pour but de l'empêcher de prendre ses responsabilités pour la protection du pays. »* Le président de la République a estimé que les trois opérations contre des bases présumées de l'ANC (Congrès national africain) en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe étaient des *« actes de légitime défense »*, car ces Etats avaient *« transgressé le droit international en procurant des sanctuaires à des terroristes »*, malgré des avertissements répétés. *« L'Afrique du Sud a épuisé tous les moyens pacifiques à sa disposition,* a souligné M. Botha, *et son approche en cette matière a été plus que raisonnable. »*

Le chef de l'Etat a dressé un parallèle entre les coups de main de son armée et les attaques des Etats-Unis contre la Libye et d'Israël contre le quartier général de l'OLP en Tunisie. A ce propos, il a indiqué que *« pendant des années l'ANC et l'OLP ont envoyé des recrues dans les camps d'entraînement du colonel Kadhafi aussi bien qu'en Angola »*.

L'ANC, a-t-il dit, *« n'est pas engagé dans une prétendue guerre de libération mais dans la destruction de la société sud-africaine et veut s'emparer du pouvoir par la force des armes »*. Il a ajouté que cette organisation était responsable depuis le mois d'avril 1985 d'*« actes sérieux de terrorisme »*.

« Comme les Etats-Unis et tous les gouvernements civilisés, nous rejetons le terrorisme international organisé », a dit M. Botha, accusant au passage les Nations unies d'être le *« gardien de ces mouvements »*.

A Lusaka, le président de l'ANC, M. Olivier Tambo, a répliqué aux attaques contre son organisation en affirmant : *« Nous n'avons pas d'autre choix que de poursuivre la lutte avec toute la vigueur dont nous sommes capables. »* Le leader en exil du mouvement nationaliste noir a réclamé des sanctions contre l'Afrique du Sud. Mais il n'a fourni aucune indication sur la teneur des entretiens qu'il a eus le week-end dernier avec les « sept sages » du Commonwealth, précisant cependant qu'il ne voyait pas le rôle que cette mission pouvait jouer à l'avenir.

De retour à Londres, M. Malcom Fraser, leader du groupe des sept, a admis que le triple raid sud-africain avait causé *« un tort considérable »* à cette mission de bons offices. Néanmoins, a-t-il ajouté, *« il est de notre devoir de continuer jusqu'à ce que nous sachions qu'il n'y a plus d'espoir, ni de chance de négociation »*. L'ancien premier ministre australien a dit qu'*« une petite chance »* subsistait et que *« la balle était maintenant dans le camp sud-africain »*.

Les « sept sages », avant de quitter lundi Le Cap, ont rencontré huit responsables du gouvernement de Pretoria ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha. On ignore si un entretien a eu lieu avec le président de la République au terme de cette troisième visite en Afrique du Sud dont la durée (une semaine) a été écourtée en raison des attaques sur les trois capitales étrangères.

La mission du Commonwealth doit rendre son rapport à la fin du mois de juin. Celui-ci sera présenté en juillet ou en août à Londres à un « sommet » regroupant sept chefs de gouvernement de l'organisation : la Grande-Bretagne, l'Inde, la Zambie, les Bahamas, l'Australie, le ada et le Zimbabwe.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La formation des cadres sud-africains en Tanzanie

(Suite de la première page.)

« Des jeunes, il en arrive quelques dizaines par mois – soixante-dix en avril dernier – depuis le début des années 80 », assure M. Tim Waseko, l'administrateur-chef. Actuellement, le SOMAFCO « produit » une quarantaine de diplômés de l'enseignement secondaire par an qui, obtiennent, ensuite, des bourses d'études en Amérique centrale, en Europe ou en Afrique : *« Cela dépend des offres que l'on nous fait. »* Comment occuper ces cadres jusqu'à leur retour au pays ? *« Certains reviennent à Morogoro comme éducateurs ou médecins, par exemple, d'autres mettent en pratique leur savoir-faire ici et là en Afrique australe. »*

Les conditions de vie de ces élèves dépassent de loin en qualité celles habituellement en vigueur dans la plupart des pays africains : une bibliothèque sur les rayon de laquelle figurent, en bonne place, les œuvres d'Engels, de Marx et de Lénine, quatre laboratoires de chimie et de physique, des terrains de jeux, une clinique qui soigne aussi bien les gens des environs mais pas de lieu de culte, car *« ce n'est pas une priorité pour le moment »*. A côté du collège, une ferme-pilote qui emploie quelque deux cent cinquante ouvriers tanzaniens et dont les moyens techniques – deux moissonneuses et quinze tracteurs, notamment – contrastent singulièrement avec ceux des paysans alentours qui travaillent encore la terre à la houe...

Ce complexe agro-scolaire comprend aussi une menuiserie, un garage, un atelier de couture qui confectionne les uniformes des écoliers et un atelier de travail du cuir qui fabrique des sacs et des chaussures. L'objectif des responsables de l'ANC est de pouvoir vivre, ici, en complète autarcie. *« Nous sommes déjà autosuffisants en maïs, en haricots, en sorgho, en viande de porc et à 40 % en légumes,* précise M. Waseko. *Nous sommes même en mesure de dégager des surplus et de les vendre sur le marché. »*

A ce jour, le coût de construction et d'aménagement du SOFMACO et de ses annexes, étalés sur un terrain de 1400 hectares, offert par la Tanzanie, serait de l'ordre de 5 millions de dollars. En tête des donateurs, les pays communistes, notamment l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est, les Etats scandinaves, des mouvements de solidarité et des organisations non gouvernementales. Le collège semble ne manquer de rien tant l'argent paraît y affluer des quatres coins du monde. *« Nous avons des problèmes pour nourrir nos élèves, pour payer nos factures d'eau et d'électricité »*, insiste, pourtant, l'administrateur-chef.

L'ANC pourvoit à tout. Pas de jardin privé pour les familles qui reçoivent une allocation alimentaire appropriée. Quant aux élèves, ils prennent leurs repas au réfectoire. A-t-on besoin d'une chemise, d'une paire de chaussures ? Il convient d'en faire la demande au « département de logistique ». Chaque mois, les employés africains touchent, tout de même, 190 shillings, soit, au taux officiel, l'équivalent d'environ 8 dollars, en guise d'argent de poche.

Inculquer aux jeunes un *« comportement altruiste »*, leur apprendre à *« être responsables d'eux-mêmes et solidaires des autres »* demande un travail de tous les instants. Les éducateurs du SOMAFCO s'y consacrent avec militantisme. Le corps enseignant compte une vingtaine de personnes, pour moitié des Européens, payés par leurs gouvernements respectifs, des associations privées ou des partis politiques, communistes notamment. C'est, en dernier ressort, l'ANC qui sélectionne minutieusement les candidats qui paraissent lui offrir les meilleures garanties.

« L'homme nouveau »

Dans cette *« petite Afrique du Sud »* nouvelle manière, on s'appelle *« camarade »* et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées : *« Cela développe l'esprit collectif »*, souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir...

Le SOMAFCO n'est, en effet, pas un collège tout à fait comme les autres puisqu'il a l'ambition de créer *« l'homme nouveau »* qui prendra en mains – dans un an, dans dix ans, nul ne sait – les destinées d'un pays enfin débarrassé de l'apartheid. Pour expliquer leur projet, les responsables de l'ANC se réfèrent constamment – et prudemment – à la *« charte de la liberté »* (freedom charter) sans se laisser convaincre de quitter, de temps en temps, le terrain sans embûches des idées générales. *« Notre but est d'abolir le système d'éducation bantoue qui maintenait la majorité noire dans un perpétuel état de servitude et de donner aux jeunes libre accès à la culture, la leur d'abord, celle des autres ensuite »*, rappelle M. Waseko.

Dans ce contexte-là, l'éducation politique des futurs cadres du pays est une nécessité. De temps à autre, des membres du comité national exécutif de l'ANC viennent, de Lusaka, faire des causeries. Il arrive aussi que certains pensionnaires se rendent dans la capitale zambienne pour y reprendre contact avec l'état-major du mouvement ou y rencontrer des parents venus d'Afrique du Sud. Les informations ainsi recueillies sur la situation dans le pays et toutes celles qui parviennent au collège, à travers l'écoute des radios étrangères et la lecture des journaux sud-africains comme des bulletins internes, permettent de nourrir les discussions quasi quotidiennes et de dégager, en fin d'analyse, *« l'interprétation correcte »* des événements du jour.

« Matraquage » idéologique, embrigadement politique ? *« Pas le moins du monde »*, rétorque M. Waseko. *« Les enfants réagissent très bien car ils ont vécu une expérience qui les a marqués. »* Certes, la plupart des jeunes en âge de comprendre savent de quoi ils parlent et ne souhaitent pas retrouver leur pays dans l'état où ils l'ont quitté. Mais le futur leur appartient-il encore ? Ceux qui les ont pris sous leur protection se chargent-ils de penser à leur place ?

JACQUES DE BARRIN.

Togo

● *Remaniement gouvernemental.* – Le président Eyadema a remanié légèrement son gouvernement mardi 20 mai en changeant deux de ses titulaires. M. Ayivi Mawuko Ajavon, ancien ministre de la justice est remplacé par M. Yagninim Bitokotipou, un ancien préfet, et M. Seibou Nyandi Napo, ancien ministre du travail et de la fonction publique, cède sa place à M. Mawugbe Anani, un magistrat en vue. Le général Eyadema a, d'autre part, nommé le commandant Seyi Memene au poste de directeur de la sûreté nationale. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Soudan

Nous pouvons faire face «indéfiniment» à la rébellion sudiste,

nous déclare M. El Mahdi, le nouveau premier ministre

De notre envoyé spécial

Khartoum. – Moins d'une semaine après la formation du nouveau gouvernement soudanais, l'état de grâce dont se prévalaient, tout récemment encore, les vainqueurs de la récente consultation, semble singulièrement compromis. L'euphorie qui avait suivi la proclamation des résultats du scrutin et l'effacement des militaires de la scène politique a cédé la place à un certain désenchantement, dû aux maladresses et atermoiements des nouveaux dirigeants du pays.

Il a fallu d'abord près de deux semaines pour savoir si le nouveau gouvernement serait un cabinet d'union nationale, groupant la plupart des forces du pays, ou une coalition comprenant essentiellement les deux principales formations politiques traditionnelles, émanations des confréries religieuses rivales, les ansars et les khatmias. En outre, la petite fronde des députés du sud, qui boycottèrent spectaculairement la cérémonie de la passation des pouvoirs et de la nomination de M. Sadek el Mahdi comme le nouveau chef du gouvernement, a laissé une impression de malaise dans le pays, d'autant plus que la réconciliation entre le premier ministre et les représentants de ce qu'on appelle ici les *« partis africains »* ne s'est pas faite dans la clarté.

« Une législation authentiquement islamique »

Ces derniers exigeaient notamment, pour participer au pouvoir, l'abrogation inconditionnelle de la charia, la législation islamique, et le ferme engagement que la future Constitution serait laïque. Or, après dix jours d'intenses et épuisantes négociations, les sudistes, à l'exception du Père Ghabbouch, du Parti national soudanais du Sud-Kordofan, ont accepté de participer au gouvernement, mais on ne sait toujours pas s'ils ont maintenu leurs exigences ou s'ils ont reçu de la part de M. Sadek el Mahdi des apaisements dans ce sens.

La désignation de M. Ahmed Mighrani, un personnage falot, le frère du chef de la confrérie des khatmias et du Parti unioniste démocratique (DUP), à la tête du Conseil de souveraineté, qui fait ici fonction de chef de l'Etat, a déçu de nombreux Soudanais qui souhaitaient que ce poste soit attribué à une personnalité politique ayant plus de charisme. Certaines autres nominations ministérielles, décidées apparemment dans le but de satisfaire les dirigeants du DUP, rappellent de fâcheuses habitudes d'un passé que l'on croyait définitivement révolu. De plus en plus, les Soudanais commencent à douter de la stabilité de la coalition des deux grands partis traditionnels de droite et parlent d'une absence de cohésion qui pourrait être à la longue fatale aux nouveaux gouvernants.

Nous recevant dans son bureau du conseil des ministres, le nouveau chef du gouvernement, M. Sadek el Mahdi, s'est inscrit en faux contre ces assertions : *« On ne peut comparer la situation actuelle à celle du passé. La victoire de l'Oumma qui a obtenu le plus grand nombre de voix a créé au Soudan un nouveau développement qui, je pense, contribuera à assurer la stabilité gouvernementale. De plus, il est clair que l'Oumma et le DUP sont profondément conscients du défi auquel est confronté le système démocratique soudanais. C'est d'ailleurs l'énormité des tâches que le gouvernement doit affronter qui contribue à renforcer la solidarité entre les deux partis... »*

M. Sadek el Mahdi admet que la participation éventuelle du Front national islamique au gouvernement aurait pu accroître l'assiette parlementaire de la coalition au pouvoir, mais, ajoute-t-il, elle aurait affaibli *« son image nationale »* à la suite de la manière dont les membres du FNI insistent sur certaines solutions qui ne font pas l'objet d'un consensus général. *« Il est donc préférable de les tenir à l'écart d'un gouvernement d'union nationale, en attendant qu'ils fournissent la preuve qu'ils sont prêts à s'associer à des décisions politiques acceptables par la nation. »*

En ce qui concerne la charia, qui continue à susciter ici de vives polémiques, M. Sadek el Mahdi affirme que les lois décrétées en septembre 1983 par le président Nemeiry – connues improprement à l'étranger, souligne-t-il, sous le terme de charia – *« constituent une mutilation de l'Islam et n'ont rien à voir avec la loi islamique »*. En fait, ajoute-t-il, *« bon nombre des lois de septembre 1983 ont été effectivement abrogées. D'autres ont été gelées. Pour éviter une plus grande confusion, nous nous proposons de les supprimer en leur substituant des lois nouvelles, et ce dans le but d'éviter un vide législatif. Nous ne désirons nullement tergiverser et gagner du temps. Les nouvelles lois seront formulées très rapidement. »*

« Ce qui est encore nouveau, ajoute M. Sadek el Mahdi, *c'est que ces nouvelles lois seront élaborées conformément à un processus démocratique, ce qui n'était pas le cas avec les lois de septembre 1983. »* Il ajoute que ce nouveau développement *« permettra de tenir compte des intérêts particuliers des différents groupes qui constituent la société soudanaise »*. *« Nous aurons ainsi,* dit-il, *une législation authentiquement islamique et moderne, qui prendra en considération les droits des non-musulmans ainsi que les droits de l'homme et du citoyen. »*

Une « folle agression »

– Pourtant, le colonel Garang, le chef du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS), qui mène la rébellion du sud du pays, réclame l'abolition totale et immédiate des lois islamiques.

« Toutes les réserves formulées par M. Garang ont été prises en considération dans la formule de remplacement des lois de septembre que nous préparons. M. Garang ne peut exiger des musulmans qu'ils cessent d'être musulmans. Il peut leur demander de ne pas imposer l'islam aux non-musulmans. Ce sur quoi nous sommes entièrement d'accord ».

M. Sadek el Mahdi affirme qu'il est prêt à faire face au défi des rebelles du MLPS si ces derniers choisissent de poursuivre la guerre. *« D'abord,* dit-il, *il faut que l'on sache que le mouvement de M. Garang ne représente pas l'ensemble du sud et, en second lieu, le Soudan peut faire face à l'agression indéfiniment. Nous admettons cependant que, si les rebelles décident de poursuivre la guerre, il y aura toujours des désordres dus à la guérilla. Mais dès que nous aurons achevé nos préparatifs militaires, nous pourrons contenir la rébellion, et ce sera alors à ses dirigeants de décider s'il est temps de mettre un terme à leur folle agression. »*

– S'agit-il d'une agression ou d'une guerre civile ?

– *J'estime que nul n'a le droit de prendre les armes dans une société qui garantit les libertés publiques, les droits politiques et qui autorise un processus démocratique. Si, malgré cela, vous avez recours aux armes, vous devenez un véritable agresseur contre un système légitimement constitué qui garantit les droits du citoyen, éliminant ainsi toute raison d'être à la violence et au recours aux armes. »*

JEAN GUEYRAS.

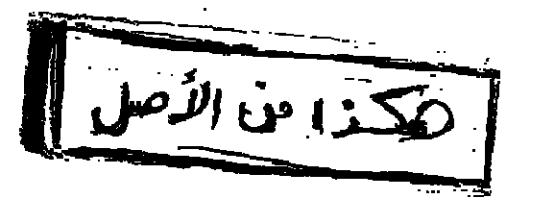
LE VICE-PREMIER MINISTRE IRANIEN EN VISITE A PARIS

Une délégation iranienne conduite par M. Ali Reza Moayeri, vice-premier ministre et ancien chargé d'affaires en France, est arrivée mardi 20 mai à Paris pour une visite officielle, a annoncé le porte-parole du ministre français des affaires étrangères.

M. Moayeri est porteur de messages *« des plus hautes autorités iraniennes »*, destinés au président de la République, au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale.

Ce voyage fait suite à la mission que de hauts fonctionnaires du ministère français des affaires étrangères avaient effectuée à Téhéran au début d'avril, pour étudier la possibilité de normaliser les relations bilatérales, précise-t-on au Quai d'Orsay.

● *Mme Thatcher en Israël fin mai.* – Le premier ministre britannique se rendra en visite officielle en Israël du 24 au 27 mai, à l'invitation du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. Mme Thatcher s'entretiendra avec son homologue et avec les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense. Au cours de cette visite – la première effectuée en Israël par un premier ministre britannique en exercice, – Mme Thatcher a l'intention de rencontrer des Palestiniens de Cisjordanie. – *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Liban

Il y a un an, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann étaient enlevés à Beyrouth

Il y a exactement un an, le 22 mai 1985, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann disparaissaient sur la route qui relie l'aéroport de Beyrouth à la ville. Leur rapt, bientôt revendiqué, ne laissait guère de doute : ils avaient rejoint dans leur geôle les deux diplomates français enlevés deux mois plus tôt, MM. Carton et Fontaine. Puis, le 8 mars dernier, c'était le tour de notre confrère d'Antenne 2 Philippe Rochot, avec les trois membres de son équipe : Georges Hansen, Aurel Cornéa et Jean-Louis Normandin. Enfin le 7 mai, Camille Sontag, un retraité de quatre-vingt-quatre ans.

A l'occasion du *premier anniversaire* de l'enlèvement de Michel Seurat, dont le Djihad islamique a revendiqué l'assassinat le 5 mars dernier, sans que son corps ait été retrouvé, *les familles* des otages *se* réuniront pour une manifestation silencieuse jeudi 22 mai entre 18 heures et 19 heures sur la place des Droits-de-l'Homme (ancienne place du Trocadéro).

Nous publions ci-dessous des extraits d'un texte d'Olivier Mongin qui rend hommage aux travaux de Michel Seurat (1), et un texte de Michel Cantal-Dupart, membre du comité de soutien à Jean-Paul Kauffmann.

(1) Le texte intégral paraîtra dans le numéro d'*Esprit* du mois de juin, qui publiera en outre des textes de Michel Seurat : *Ce que le Liban m'a appris* et *Remarques sur l'Etat syrien.*

Une perte irréparable

A Beyrouth-Ouest, les photos des « martyrs de l'islam » – ceux qui se sont sacrifiés *au volant d'un camion suicide*, par exemple – ont recouvert les traditionnelles publicités à l'occidentale du Beyrouth mercantile, la « ville *putain* » dont parlent encore les habitants de Tripoli (Nord-Liban). A Paris, la photo d'un martyr envahit les couloirs et les quais du métro grâce à l'obscénité publicitaire d'un magazine ; l'otage et le martyr sont des occasions éphémères de la publicité.

Où est la barbarie ? De Michel Seurat, on n'aura guère eu le droit que de connaître le visage tuméfié, sinon le roman familial, en vue de rendre cette mort « photographique » encore plus *insupportable. Quel* irrespect ! quelle médiocrité ! Une telle mise en scène condamne un peu plus au silence, et annule lamentablement *celui qui n'avait plus droit à la parole* depuis un an. La société française n'aura eu rien d'autre à lui offrir que la nudité de son image. Ce qui est *d'autant plus étrange et grave que* Michel Seurat a beaucoup écrit sur une région qu'il avait « pénétrée » avec une sensibilité prodigieuse, au *point de s'imposer comme un* « médiateur culturel » qui ne s'était pas contenté de protéger son territoire de « spécialiste », pour parler *comme les chercheurs. A ne* pas mettre l'accent sur les travaux de Michel Seurat, on va tout simplement se couper un peu plus, tant sur le *plan symbolique* et culturel que diplomatique, de cette fraction du monde qui donne l'impression de partir en quenouilles mortelles et de devenir *une* sorte d'épave de l'histoire.

Mais encore faut-il convenir et rappeler que l'œuvre de Michel Seurat n'est pas dissociable d'une exigence qui est celle de la rencontre, de l'échange, sinon de la polémique.

– Juin 1984. Michel Seurat nous emmène au quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli, afin de poursuivre son *enquête* sur le groupe qui s'était constituée autour de Khalîl Akkaoui et de ses *chebab* (jeunes miliciens). Protégé par ses gardes du corps, celui-ci nous rejoint tard dans la soirée afin de se plier aux multiples interrogations de Michel Seurat : quel est le rôle de l'islam dans sa stratégie ? Comment la revendication intégriste (sunnite) a-t-elle pu succéder, quasi naturellement dans son cas, à une adhésion à l'idéologie progressiste palestinienne ? Pourquoi la politique est-elle radicalement déconsidérée (...) ?

Quelques jours plus tard, on se retrouve en pleine montagne chrétienne (à la limite de la zone géographique des Frangié), dans le monastère où Samir Geagea a regroupé son état-major. Il n'est pas encore le chef des Forces libanaises, mais Michel Seurat a déjà saisi qu'il allait devenir la figure centrale du camp chrétien. Là encore, aucune question n'est épargnée à Geagea, qui reconnaît lui aussi être pris au dépourvu de temps à autre. Beau joueur, Geagea devait accepter que Michel Seurat puisse mener un travail d'enquête auprès de ses miliciens, ce qui invalide la critique selon laquelle le chercheur ne s'intéressait qu'à l'intégrisme musulman. *Comme Khalil Akkaoui ou le* cheikh Cha'bâne à Tripoli, Geagea a comme ennemi principal la politique, c'est-à-dire l'Etat moderne. Encore *faut-il comprendre pourquoi ?*

– Dernière scène : après avoir quitté Samir Geagea, nous retrouvons à Jounieh, dans un restaurant du *bord de mer*, des *intellectuels* libanais connus pour leur volonté de défendre la démocratie libanaise et l'esprit laïc dont elle n'est pas dissociable. *Ils* vont *immédiatement nous* reprocher de nous intéresser à ces « chefs de bandes » qui se sont institués arbitrairement en hommes politiques, *car dans leur perspective* la « régression libanaise » est le fait de ces individus. Et Seurat de rétorquer vivement : pourquoi ne pas s'intéresser *à ceux qui s'imposent, même* provisoirement, car il faut comprendre ce qui est à l'origine de leur prise de pouvoir, sinon de leur hégémonie locale (...).

∴

La perte de Michel Seurat est irréparable ; elle l'est d'autant plus qu'il était l'un des derniers médiateurs culturels avec le Machreq, que ses passions intellectuelles, dans ce Beyrouth où il voyait, pour la sociologie urbaine, un laboratoire social digne du Chicago de l'entre-deux-guerres, l'avaient amené à affûter des outils conceptuels et à roder un système d'interprétation qui auraient pu éviter nombre d'erreurs, de chausse-trapes et de confusion mentale, si la diplomatie avait *été sensible à ses* implications en termes de relations internationales. Aujourd'hui, on a l'impression que la recherche est *gelée, inerte*, que les spécialistes se planquent dans leur petit cantonnement (histoire d'obtenir le visa, comme on l'entend souvent), tandis que la diplomatie tourne à vide, qu'elle a « perdu connaissance » au sens strict, qu'elle s'est évanouie par incapacité de sentir le terrain.

Michel Seurat nous manquera, mais son travail, son système conceptuel est là, à la disposition de tous ceux qui veulent comprendre, de *tous ceux qui veulent bien admettre,* en cette fin de siècle un peu tordue, que l'universel se partage et qu'il n'est de toute façon pas « *l'apanage d'un groupe particulier* », *comme* le rappelait Eric Weil.

Seurat n'a jamais renoncé à nos valeurs démocratiques ; il rappelait que l'institution de la démocratie est protéiforme, qu'on ne provoque pas cette sacrée démocratie, comme par miracle... Il l'a payé cher, sa femme et ses deux filles également.

OLIVIER MONGIN.
Rédacteur en chef d'Esprit

Rien ne va plus

« Je ne connaissais rien sur eux, sinon qu'ils fusillaient sans grands débats de conscience. Les avant-gardes révolutionnaires, de quelque parti qu'elles soient, font la chasse, non aux hommes (elles ne pèsent pas l'homme dans sa substance), mais aux symptômes. La vérité adverse leur apparaît comme épidémique. »

A. de SAINT-EXUPÉRY, « Lettre à un otage », février 1943.

UN an, plus de cinquante semaines ponctuées d'angoisses, d'espoirs et de terreurs ; moins que l'Américain Lawrence Jenco, qui a dépassé les soixante-dix semaines, et plus que le Français Camille Sontag qui entame sa troisième semaine de détention. Douze mois au cours desquels chaque démarche entreprise avec Joëlle Kauffmann, de Bruxelles à Beyrouth, ou de Vienne à Tunis, semble dérisoire.

Que n'avons-nous pas fait pour chercher à faire libérer nos compatriotes. Au cours de ces rencontres, nous avons fatalement croisé le fil de la libération, mais nous n'avons pas pu le mettre en évidence ! Par trois fois les portes se sont entrouvertes, mais chaque fois elles se sont refermées plus lourdement.

La diplomatie reste perplexe face à des prises *d'otages,* dont les conclusions ne s'apprennent pas dans les polycopiés de Sciences Po ; alors, étrange perversité du syndrome de Stockholm, l'échec est systématiquement imputé aux familles.

Dans une affaire de ce type, nos démocraties présentent en première ligne trois piliers : la raison d'Etat, l'information et l'opinion publique. Nul ne peut parler d'infléchir l'une ou l'autre.

Alors que faire ?

Nous sommes condamnés à faire confiance à notre gouvernement, mais nous sommes convaincus qu'il est plus important de résoudre les causes des prises d'otages plutôt que leurs effets. Pour notre part, depuis un an, nous nous sommes battus *sur un terrain humanitaire,* pour la liberté, pour les droits de l'homme ; nous ne céderons pas à la facilité qui consiste à accuser tel *ministre de notre gouvernement* ou telle ambassade étrangère.

Les faits nous échappent, d'autant plus que personne ne se nomme. Fasse que la lumière chasse l'ombre.

MICHEL CANTAL-DUPART.

UN HÉLICOPTÈRE TRANSPORTANT DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS TOUCHÉ PAR UNE RAFALE D'ARME AUTOMATIQUE

Un hélicoptère de la Force intérimaire des Nations unies au Liban, transportant des parlementaires français et l'ambassadeur de France, a été touché, mardi 20 mai, par une rafale d'arme automatique et a dû se poser d'urgence dans le sud du pays, sans, cependant, que ses occupants soient blessés. Les parlementaires, M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence, venaient de s'envoler vers Beyrouth en compagnie de l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff, et de l'attaché des forces armées, le colonel Christian Gouttière, lorsqu'un tir d'arme automatique a atteint les réservoirs de l'hélicoptère. En raison d'un fuite de carburant, le pilote a décidé de se poser pour changer d'appareil et ramener ses passagers à Beyrouth.

L'ambassade s'est contentée d'indiquer que l'incident avait eu lieu « *au PC d'une compagnie du contingent français* » de la FINUL. Auprès des « casques bleus », on précise que ce PC était à deux ou trois minutes de vol du quartier général du bataillon opérationnel français, à Maarakeh (92 kilomètres au sud de Beyrouth).

Lundi, MM. Deniau et Bellon avaient rencontré le président de la République, M. Amine Gemayel, le président du Parlement, M. Hussein Husseini, le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, le mufti (sunnite) de la République, Cheikh Hassan Khaled, et le ministre de la justice et du Liban-Sud, M. Nabih Berri, responsable du mouvement Amal (chiite). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU CHEF DE LA DIPLOMATIE DE LA RFA

M. Genscher doit être reçu par MM. Mitterrand, Chirac et Raimond

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est arrivé à Paris ce mercredi matin 21 mai, accompagné d'une délégation de directeurs et autres responsables de son ministère, pour y avoir différents entretiens (*le Monde* du 21 mai). Cette visite de travail s'inscrit dans la perspective du développement de la coopération politique et administrative entre la République fédérale et la France, tel qu'il avait été décidé à l'occasion du dernier sommet régulier, le 28 février dernier à Paris.

M. Genscher devait, en fin de matinée, s'entretenir avec le professeur Reimar Lüst, directeur de l'Agence spatiale européenne (dont le siège est à Paris), puis déjeuner avec des journalistes allemands accrédités, avant d'être reçu à 16 heures à l'Elysée par M. Mitterrand. Une réception à l'hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur de RFA, *était prévue en fin* d'après-midi.

Jeudi matin, M. Genscher s'entretiendra au quai d'Orsay avec son collègue français, M. Jean-Bernard Raimond, au cours d'un petit déjeuner suivi d'une réunion plénière, puis tiendra avec lui une conférence de presse, avant de rencontrer M. Chirac en fin de matinée, et de regagner Bonn en tout début d'après-midi. Les hauts fonctionnaires qui accompagnent le ministre *ouest-allemand* des *affaires* étrangères devaient, de leur côté, avoir une série d'entretiens avec leurs homologues français.

• *M. Reuillard ambassadeur aux Bahamas.* – Déjà nommé ambassadeur à Kingston (Jamaïque) en mars dernier, M. Michel Reuillard a également été accrédité auprès du gouvernement de Nassau (Bahamas), a annoncé mardi 20 mai le Quai d'Orsay. Son prédécesseur à Kingston, M. Jacques Massenet, était lui aussi accrédité à Nassau.

[*Le Monde* a publié la notice biographique de M. Reuillard dans son numéro daté du 11 mars.]

Gunter Wallraff et James Baldwin lauréats des Droits socialistes de l'homme

Le mouvement *Droits socialistes* de l'homme a décerné son prix littéraire annuel, ce mercredi 21 mai en fin de matinée. Les deux lauréats retenus pour 1986 *sont l'écrivain et* journaliste ouest-allemand Günter Wallraff, dont le dernier ouvrage, qui raconte les mésaventures d'un *immigré* turc *en RFA, sur la base de* sa propre expérience, vient de paraître en français aux éditions La Découverte sous le titre : *Tête de Turc (le Monde* du 12 avril) et l'écrivain noir américain James Baldwin, auteur de nombreux essais et romans, dont *Meurtres à Atlanta,* Stock, *(le Monde* du 27 septembre 1985).

Ce double prix devait leur être remis par l'ancien président sénégalais, M. Senghor, au siège du mouvement (1) et en présence de son président, M. Pierre Bercis, *ainsi que* de différentes personnalités membres ou proches du PS.

(1) 3, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

EUROPE

URSS

Quand la « Pravda » découvre que la télévision soviétique est ennuyeuse...

De notre correspondant

Moscou. – La télévision soviétique est ennuyeuse. La *Pravda* fait cette découverte tout en affirmant bien sûr que la qualité des programmes est en constante amélioration, conformément aux décisions prises lors du vingt-septième congrès du Parti communiste, en mars dernier... Les critiques contenues dans un article publié lundi *19 mai sont acerbes et* inhabituelles. Elles témoignent d'une plus grande exigence du public et recoupent sur plusieurs points ce que n'importe quel Occidental pense spontanément au bout de quelques heures passées devant un petit écran soviétique.

La cible principale de l'auteur de l'article, Dimitri Lioubosvetov, est le journal télévisé « Vremia » (« le Temps »), identique sur les trois chaînes. Il ne met pas en cause *le* programme unique, mais il estime qu'il doit être à la hauteur de sa situation de monopole : trop de textes lus, pas *assez d'images,* relève-t-il. Il remarque en outre – ce qui n'est pas très difficile – qu'on voit énormément d'« *interviews et reportages arrangés et nivelés* ». Le spectacle de kolkhoziens ânonnant devant un micro un texte rédigé par d'autres et appris par cœur est en effet affligeant, quotidien et soporifique.

L'auteur souligne – ce qui ne va pas apparemment de soi en URSS – que l'efficacité de l'information dépend pour une bonne part de la rapidité avec laquelle elle est transmise. « *Les téléspectateurs exigent une grande diligence et pas seulement pour la présentation de nouvelles à caractère protocolaire* », écrit-il. On ne le suivra *pas cependant dans le satisfecit* qu'il délivre à ce sujet à la couverture de la catastrophe de Tchernobyl. L'information a été longue à venir et les documents filmés davantage encore.

La partie la plus intéressante de cette critique de la télévision soviétique est celle qui touche à la vie internationale. « *L'information sur le monde capitaliste est monotone. On montre de préférence des meetings, des manifestations, des défilés de protestation, on parle rarement des réalisations scientifiques et techniques* », écrit Lioubosvetov. On ne peut que l'approuver. *C'est peu cependant* de dire que ces sujets sont choisis de préférence. Ils constituent l'unique répertoire du journal télévisé en ce qui concerne l'étranger.

L'auteur mesure-t-il l'ampleur des questions qu'il soulève ? Est-il possible de montrer autre chose que des clochards new-yorkais, des Noirs américains manifestant dans les rues ou des grévistes britanniques matraqués par des policiers très peu fair-play ? *Présenter les « réalisations scientifiques et techniques »* du monde capitaliste aboutirait à admettre que celui-ci n'est pas au bord de la faillite, ce qui est contraire au dogme.

L'idéologue en chef du régime, M. Yegor Ligatchev, avait *proposé* une tout autre ligne au personnel de la radio et de la télévision, rassemblé pour l'écouter le 20 novembre dernier. « *Tous les programmes de radio et de télévision doivent être subordonnés aux seuls objectifs de la propagande, de l'explication et de la mise en pratique de la politique du parti. Ils doivent avoir une nature de classe* », avait dit M. Ligatchev. Le directeur d'alors de la radio-*télévision, M. Lapine,* assistait à cette réunion. Un mois plus tard, il était remplacé par M. Alexandre Axionov qui a fait ses preuves comme ambassadeur d'URSS en Pologne, de 1983 à 1985...

DOMINIQUE DHOMBRES.

APRÈS TRENTE ANS D'EFFORTS

Un Français d'origine arménienne pourrait être autorisé à quitter l'URSS

De notre correspondant

Moscou. – L'approche de la visite du président Mitterrand suscite un peu de mouvement dans les dossiers, verrouillés parfois depuis des décennies, des Français retenus contre leur gré en URSS.

M. Mitterrand est attendu à Moscou en juillet. Et ce n'est sans doute pas une coïncidence si M. Jean Der-Sarkissian, un citoyen français d'origine arménienne qui cherche depuis trente ans à rentrer chez lui, a été convoqué, lundi 19 mai, à l'OVIR (l'organisme qui délivre les visas de sortie du territoire) d'Erevan, la capitale de l'Arménie soviétique.

Le 22 avril dernier, ce même bureau lui avait fait savoir qu'il n'était pas question qu'il quitte jamais l'URSS (*le Monde* du *24 avril*). *M. Der-Sarkissian* s'est vu cette fois proposer de remplir un formulaire par lequel il renonce à la citoyenneté soviétique. L'URSS ne reconnaît pas, en effet, la double citoyenneté. Selon cette logique très particulière, M. Der-Sarkissian doit donc manifester publiquement son désir de perdre une citoyenneté qu'il estime n'avoir jamais eue afin d'obtenir celle qui a toujours été la sienne.

Né à Valence (Drôme) en *1930,* M. Der-Sarkissian était arrivé en Arménie soviétique en 1947 avec ses parents. Il n'a eu depuis de cesse de *revenir* en France, dès que la fin de la terreur stalinienne lui a permis d'accomplir, sans trop de risques, des démarches jusqu'ici infructueuses.

A l'OVIR d'Erevan, M. Der-Sarkissian a donc pris, lundi, les formulaires pour lui-même, sa femme (*également* née en France) et leurs trois enfants. On lui demande également une dizaine de documents : sa biographie, un certificat de non-*dette de l'usine* où il travaille, une attestation de résidence, un relevé de son carnet de travail avec l'inscription des divers emplois qu'il a occupés, un *certificat de décès de* ses parents, à défaut de leur autorisation (M. Der-Sarkissian a cinquante-six ans) et un extrait d'acte de mariage, en trois *exemplaires.* L'OVIR lui demande, en outre, 500 roubles pour chaque membre de sa famille, soit 2 500 roubles en tout (plus d'un an de salaire moyen).

D. D.

• *Un enfant de trois ans enlevé à l'épouse d'un dissident.* – L'épouse d'un dissident condamné à dix ans de *privation de liberté,* s'est vu retirer le mois dernier la garde de son petit garçon de trois ans, qui a été envoyé dans un orphelinat, a *annoncé mardi 20 mai,* dans un communiqué la section française de la Société internationale des droits de l'homme. L'enfant, Alexandre Choukayev, a *été* enlevé *le 11 avril* dernier à la garde de sa mère, Larissa, vingt-sept ans, elle-même membre du groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis. Son père, Alexandre Choukayev, précise le communiqué, avait été arrêté en février 1985 et *condamné à cinq ans de camp et* cinq ans d'exil intérieur pour avoir tenté de fonder un parti social-démocrate en URSS. Il se trouve actuellement au *camp de Perm.* – *(AFP.)*

Autriche

M. WALDHEIM EN TÊTE DANS LES SONDAGES POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Vienne *(AFP).* – M. Kurt Waldheim disposerait d'un avantage de six points sur son concurrent socialiste, M. Kurt Steyrer, selon un sondage effectué trois semaines avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 8 juin. L'enquête, effectuée sur un échantillon de cinq cents personnes par l'hebdomadaire viennois *Wochenpresse,* crédite en effet M. Waldheim de 53 % des intentions de vote, contre 47 % à M. Steyrer.

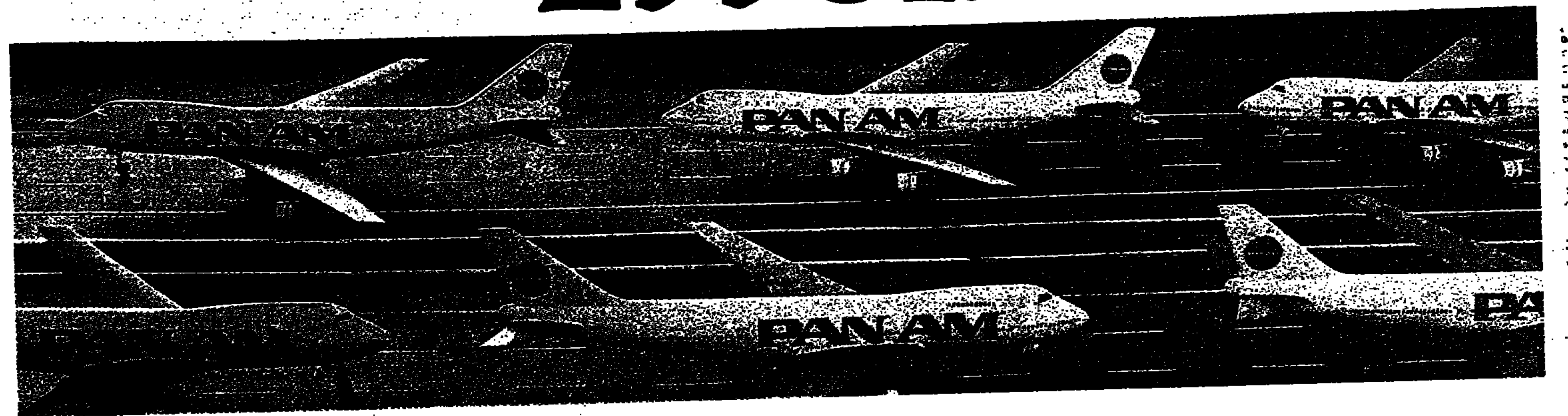
Le Parti socialiste ne désespère pas, néanmoins, de renverser la tendance au cours des dernières semaines de campagne. Dans cette perspective, il a abandonné toute attaque sur le passé de M. Waldheim, estimant que la polémique à ce sujet profite plutôt au candidat conservateur.

[A Washington, la Chambre des représentants a approuvé mardi 20 mai une résolution demandant une enquête fédérale rapide sur les activités de M. Waldheim pendant la seconde guerre mondiale. Aux termes de la législation en vigueur aux Etats-Unis, cette enquête pourrait aboutir à interdire l'entrée du pays à l'ancien secrétaire général des Nations unies.]





Autoroute céleste Pan Am: Paris-New York 2990 F.*

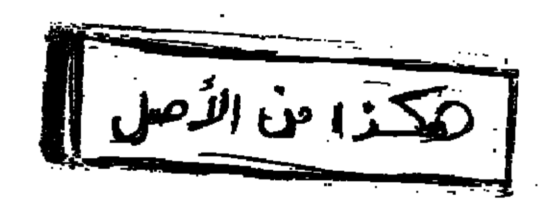


Paris - Washington	3190 F.*
Paris - Los Angeles	4690 F.*
Paris - Houston	4190 F.*
Paris - San Francisco	4690 F.*
Paris - Miami	3890 F.*
Paris - Orlando	3890 F.*
Paris - Chicago	3390 F.*
Paris - New York	2990 F.*

*Tarif jeune aller-retour basse saison soumis à des conditions particulières de vente et à l'approbation gouvernementale. Pour les autres tarifs appeler votre agence de voyages ou l'autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.



Jean & Montmarin



ASIE

Corée du Sud

La violence des étudiants divise l'opposition

Un étudiant sud-coréen s'est immolé par le feu, mardi 20 mai, sur le campus de l'université nationale de Séoul, au cours d'une manifestation antigouvernementale. Lee Dong-Su (23 ans), étudiant au collège d'agriculture, s'est arrosé d'essence devant quelque 3 000 jeunes gens qui s'étaient rassemblés pour écouter le discours d'un dirigeant de l'opposition marquant le sixième anniversaire des sanglantes émeutes de Kwangju. Il s'est, ensuite, jeté du quatrième étage d'un bâtiment du campus après avoir crié des slogans anti-américains. De violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont alors eu lieu. Cette immolation par le feu est la deuxième survenue en moins d'un mois au cours des manifestations antigouvernementales (*le Monde* du 29 avril).

De notre correspondant

Tokyo. – La radicalisation d'une partie du mouvement étudiant coréen, qui se lance dans des affrontements de plus en plus violents contre la police, divise l'opposition au pouvoir de M. Chon Doo-hwan. Elle affaiblit le mouvement de protestation populaire que s'efforçait de mobiliser le Nouveau Parti démocrate sur le thème de la réforme constitutionnelle, inquiète l'opinion publique par son anti-américanisme virulent et donne des arguments au gouvernement pour durcir la répression.

La manifestation de mardi sur le campus de l'université nationale de Séoul, qui a tourné à la bataille rangée entre cinq mille étudiants et un millier de policiers, est symptomatique de cette intensification de la violence. Celle-ci est notable depuis les manifestations du 3 mai à Inchon, à l'ouest de Séoul, au cours desquelles une centaine de policiers furent blessés et cent cinquante personnes arrêtées.

La radicalisation du mouvement étudiant se mesure également aux actions désespérées auxquelles certains sont conduits : comme, par exemple, mardi, celle de Lee Dong- Su. Au cours de l'année écoulée, plusieurs ouvriers se sont également immolés par le feu pour protester contre les conditions de travail, répétant le suicide tragique de l'un d'entre eux en 1970, à Séoul.

Le mouvement étudiant coréen a traditionnellement joué un rôle dans l'histoire moderne de ce pays : contre l'occupant japonais, dans la chute du régime Syngman Rhee, contre celui de Park Chung-hee et au cours des mois qui précédèrent la prise de pouvoir du général Chon. En mai 1980, les étudiants furent au centre des émeutes de Kwangju que les parachutistes réprimèrent dans le sang (plus de cinq cents morts selon des sources chrétiennes, 191 selon le gouvernement).

Pourtant, cette année, lors des cérémonies marquant l'anniversaire des événements de Kwangju, les étudiants se sont coupés d'une population pleurant ses morts. Jusqu'à présent, la ville martyre les avait toujours soutenus : il y a six ans, à la suite de la répression féroce dont avaient été victimes les étudiants, la population s'insurgea contre l'armée et occupa la ville. Mais cette année, les étudiants radicaux ont à ce point troublé les cérémonies au cimetière de Kwangju, où reposent une centaine des morts des émeutes de 1980, que les parents de ceux-ci ont préféré quitter les lieux.

La cassure

Ces manifestations à Kwangju et à Inchon sont symptomatiques de la cassure entre l'opposition radicale et celle, plus modérée, qui cherche à mobiliser l'opinion tout en évitant la violence. A Kwangju, les étudiants cherchèrent à empêcher les membres du Nouveau Parti démocrate de prendre la parole, affirmant qu'« *ils n'avaient rien à faire en ce lieu symbole de libération* ». Même le message de M. Kim Dae-jung, la figure la plus connue de l'opposition, et sans doute la plus proche des étudiants, ne put être lu qu'après le départ de ceux-ci.

Le grand perdant de cette radicalisation de l'opposition étudiante est le Nouveau Parti démocrate. Les deux principales personnalités de l'opposition politique, M. Kim Dae-jung et Kim Yong-sam, se sont dissociées des étudiants à la suite des manifestations d'Inchon, critiquant notamment leur anti-américanisme (les étudiants demandent entre autres le retrait des troupes américaines de Corée). Mais en même temps, ils se coupaient d'une des forces vives de l'opposition et de son soutien.

Le gouvernement manœuvre habilement pour tirer parti de la confusion dans les rangs des opposants. Fort du soutien de Washington, réaffirmé lors de la venue à Séoul de M. Shultz, M. Chon a proposé aux partis d'opposition un compromis sur la question de la réforme constitutionnelle (*le Monde* du 8 mai). Revenant sur sa position antérieure, il a déclaré que celle-ci pouvait avoir lieu avant la *fin de son mandat à condition* qu'elle soit opérée dans le cadre du Parlement. Cette proposition a plongé le Nouveau Parti démocrate dans l'embarras : elle n'est pas assez précise pour le satisfaire pleinement mais elle renforce néanmoins la position des modérés favorables à un compromis. L'opposition radicale affirme qu'il s'agit d'une manœuvre pour perpétuer le contrôle des militaires sur le gouvernement et demande des « *conventions de masse* » pour discuter la nouvelle Constitution.

Les manifestations qui ont eu lieu la semaine dernière dans la ville de Masan, au sud de la péninsule, sont significatives de l'impasse dans laquelle se trouve le Nouveau Parti démocrate : son meeting n'a pu avoir lieu que protégé par la police qui empêchait les éléments radicaux de la troubler...

PHILIPPE PONS.

Chine

L'accord sur la restitution du Boeing taiwanais détourné constitue un succès pour Pékin

de notre correspondant

L'accord sur la restitution, par Pékin, du Boeing taiwanais détourné au début du mois vers Canton aura permis les premiers contacts officiels entre communistes et nationalistes depuis la rupture des pourparlers entre eux, au printemps de 1949, en pleine guerre civile (*le Monde* du 21 mai).

Cet incident et sa conclusion constituent de toute évidence un succès pour la Chine et, en premier lieu, pour M. Deng Xiaoping, qui, une fois conclu avec Londres l'accord sur la restitution de Hongkong, s'est attelé à la lourde tâche de « *réunifier la Patrie* », en vertu de ce principe pragmatique : « *un pays, deux systèmes* ». En effet, Taiwan se refuse absolument à tout dialogue avec les « *bandits communistes* » et préconise toujours – officiellement, mais sans grande conviction – la reconquête du continent. Pékin fait par contre tous les appels du pied possibles envers Taiwan et les Thaiwanais, qu'ils résident sur l'île ou à l'extérieur, invitant, offrant des visas avec toute la discrétion nécessaire pour déjouer la surveillance de la sécurité nationaliste.

Face à ces offres de dialogue d'une Chine qui se sent le vent en poupe, la position du président taiwanais, M. Chiang ching-Kuo, âgé et malade, est difficile. La vieille garde du Kouomintang reste intransigeante, refusant les contacts individuels et tolérant du bout des lèvres un commerce bilatéral, qui, pourtant, ne cesse de s'amplifier. Il faut dire qu'il passe généralement par Hongkong.

A Taiwan même (où les manifestations contre le maintien de la loi martiale ont eu lieu le 19 mai dans la ville de Taipeh), des voix s'élèvent pour que le dialogue ouvert à Hongkong se poursuive. « *L'impact des négociations va durer* », écrit un universitaire, appelant le gouvernement à réviser sa stratégie dans ce sens. Un parlementaire de l'opposition ajoute : « *L'anticommunisme ne signifie pas avoir peur des communistes* », estimant qu'il vaudrait mieux contrer la stratégie de Pékin d'une manière plus efficace. Nul doute que Pékin va continuer à enfoncer le clou. D'autant que plane toujours l'éventualité de défections dans l'autre sens ; la dernière étant celle d'un pilote de l'armée de l'air chinoise vers Taiwan, via la Corée du Sud, en février.

Enfin, dans le cadre de la politique de réunification de M. Deng, Chinois et Portugais commenceront fin juin des discussions sur « *la solution de la question de Macao, un problème légué par l'histoire* ». La restitution du territoire portugais à la Chine, après l'accord sur Hongkong, et qui devrait être réalisée dans des conditions similaires, avait déjà été discutée lors de la visite à Pékin du président Eanès il y a un an. Là aussi, un accord selon les termes préconisés par la Chine devrait être conclu. La position de Pékin face à Taiwan se trouvant, du même coup renforcée ; *a fortiori* si tout se passe sans anicroche.

PATRICE DE BEER.

Sri-Lanka

Colombo cherche à présenter comme un succès son revers militaire à Jaffna

De notre envoyé spécial

Colombo. – M. Lalith Athulathmudali, le fougueux ministre sri-lankais de la sécurité nationale, est, parait-il, furieux. Furieux contre le bavard du ministère de la défense qui a admis, mardi 20 mai, face aux journalistes, l'échec « *temporaire* » des opérations militaires contre les maquisards tamouls de Jaffna (*le Monde* du 21 mai). Ce revers, politiquement impossible à justifier devant une opinion publique cinghalaise quotidiennement « remontée » contre les « terroristes » et fatiguée d'une *guerre qui lui coûte de plus en plus cher*, est donc devenu dans la bouche du ministre, comme à la télévision nationale et dans les gazettes locales, « *un succès* ».

« *Les principaux objectifs de l'opération ont été atteints*, a indiqué au Parlement M. Athulathmudali. *J'espère que les TLET* (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, principal mouvement séparatiste, *ont compris la leçon : ils ne peuvent pas maîtriser Jaffna comme ils l'entendent.* » Selon lui, les opérations de nettoyage se poursuivront, les soldats étant déjà parvenus à dégager la piste du seul aéroport de la région et la base navale de Karaïnagar, non loin de Jaffna.

Pour le reste, les soldats de l'ancien fort hollandais de Jaffna, *en état virtuel de siège depuis un* an, sont à nouveau retranchés dans leur caserne, et le quartier général de la police, où campe également un détachement militaire, a fait l'objet d'attaques appuyées. Mardi soir, des hélicoptères ont lancé sur *Jaffna des tracts invitant* les maquisards à démanteler les mortiers et les mitrailleuses qu'ils ont installés autour du fort, faute de quoi un nouveau bombardement serait ordonné pour mercredi. « *Les terroristes ont essayé de prendre le fort*, a précisé le ministre, *c'est pourquoi nos avions sont intervenus lundi.* »

Bref, il ne s'agissait pas officiellement d'une offensive, et « *il est faux de prétendre, comme l'a fait un certain gouvernement étranger* (l'Inde) *que nous ayons opté pour une solution militaire* ». Au contraire, M. Athulathmudali « *espère sincèrement* » que les opérations des derniers jours vont inciter les séparatistes tamouls « *à revenir à la table des négociations* ». En résumé, le « *lion cinghalais* » se serait contenté de rugir pour impressionner le « *tigre tamoul* ».

En principe, tout espoir de règlement négocié n'est d'ailleurs pas perdu. Mercredi matin, aucun des cinq grands mouvements séparatistes – pas plus que le Front uni de libération tamoul (*FULT*, organisation modérée essentiellement politique et non armée) – n'avait annoncé son retrait des pourparlers. Nul doute que toutes les parties en présence, à commencer par Colombo, subissent une forte pression indienne. L'ambassadeur de New-Delhi dans la capitale sri-lankaise avait été reçu, mardi après-midi, pendant une heure, par le président J. R. Jayewardene. Ce dernier l'a assuré qu'il avait toujours la volonté de trouver une solution politique au conflit.

PATRICE CLAUDE.

Vietnam

● *Spéculations sur l'état de santé de M. Lê Duân.* – Le numéro un vietnamien, M. Lê Duân, secrétaire général du Parti communiste, n'a pas assisté, dimanche 19 mai, aux cérémonies officielles à l'occasion du neuvième anniversaire de la naissance d'Ho Chi Minh, auxquelles ont participé notamment le président du Conseil d'Etat et numéro deux du bureau politique du Parti, M. Truong Chinh, et le premier ministre Pham Van Dong. Cette absence tout à fait inhabituelle, apparue à la lecture d'un compte rendu publié mardi par la presse locale, a relancé les spéculations sur l'état de santé de M. Lê Duân, âgé de soixante-dix-neuf ans, gravement malade des reins et qui a dû passer deux mois en URSS au début de l'année pour y recevoir des soins. – *(AFP).*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les forces de Kaboul se seraient retirées de la province de Paktia

Islamabad. – Les forces soviéto-afghanes ont mis brusquement fin a une offensive contre des bases de maquisards dans l'est de l'Afghanistan, où les deux camps ont subi de lourdes pertes, a-t-on appris ce samedi 21 mai dans les rangs de la résistance. Quelque trois mille soldats soviétiques et afghans participant à une offensive lancée il y a deux semaines se seraient retirés mardi de la région de Jaji (province de Paktia, proche du Pakistan) pour se diriger vers l'Ouest, en direction de la garnison d'Alikhel. Un peu plus tôt, on avait déclaré de même source que les troupes soviéto-afghanes avaient établi six camps provisoires autour de Jaji, qui se trouve sur l'un des principaux axes d'infiltration des insurgés, et que des bombardements avaient lieu chaque jour dans le secteur. D'autre part, de source occidentale à Islamabad, on rapporte que des modèles perfectionnés de chasseurs-bombardiers soviétiques ont fait leur apparition sur les théâtres d'opération en Afghanistan et d'importantes formations de ces appareils ont été utilisées dans des campagnes de bombardement contre les résistants musulmans. Cinquante-six de ces appareils ont survolé Kaboul vendredi dernier. – *(AP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Arrestation de fournisseurs d'armes aux nationalistes irlandais

Boston. – Des agents du FBI ont arrêté, mardi 20 mai, huit hommes qui avaient tenté d'acheter des missiles sol-air et d'autres armes au profit de nationalistes irlandais membres de l'IRA provisoire. Les huit hommes ont été appréhendés dans la banlieue de Bedford, près de Boston, alors qu'ils discutaient l'achat d'armes à des agents du FBI se faisant passer pour des fournisseurs. Ce coup de filet couronne une enquête menée depuis un an. Selon le porte-parole du FBI, le groupe cherchait à acquérir des armes automatiques, des munitions et des missiles sol-air. Il a indiqué que trois des huit hommes étaient des ressortissants de la République d'Irlande, un quatrième étant originaire d'Irlande du Nord, les autres résidant dans la région de Boston. – *(Reuter.)*

PAYS-BAS

Les pacifistes déboutés par un tribunal

La Haye. – Un tribunal de La Haye s'est déclaré mardi 20 mai incompétent dans un litige opposant quelque vingt mille pacifistes à l'Etat néerlandais à propos du déploiement d'euromissiles aux Pays-Bas. Les plaignants, auxquels s'étaient jointes plusieurs organisations pacifistes, avaient intenté un procès à l'Etat pour obtenir par voie de justice l'interdiction de l'implantation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN aux Pays-Bas. Le tribunal a fait valoir que l'installation des fusées est une affaire qui concerne le peuple néerlandais et qui a été discutée démocratiquement au Parlement. Il a ajouté que le magistrat ne peut se placer au-dessus du Parlement pour contrôler le travail de ce dernier. Le 1er novembre 1985, le gouvernement de La Haye avait décidé de permettre l'implantation de quarante-huit euromissiles de l'OTAN sur la base de Woensdrecht (sud des Pays-Bas). Le traité avec les Etats-Unis en vue de cette implantation a été ratifié par le Parlement néerlandais le 28 février dernier. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Les pays du groupe de Contadora tentent de rallier Washington et Managua à un accord de paix

De notre correspondant

Washington. – Extrêmement faible mais pas totalement inexistante, la possibilité que le gouvernement américain se rallie à une solution négociée de la crise nicaraguayenne inquiète et mobilise, jusque dans les bureaux officiels, les courants les plus idéologiques du reaganisme.

Une fois de plus, les quatre pays réunis depuis trois ans au sein du groupe de Contadora pour tenter de jeter les bases d'un règlement régional pacifique en Amérique centrale tentent en ce moment même – et avec une date limite fixée au 6 juin prochain – de définir une plate-forme d'accord acceptable par les cinq Etats directement concernés (Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras et Guatemala).

Sujets à de constantes modifications et théoriquement secrets, les termes exacts de ce texte ne sont pas officiellement connus, mais ses lignes directrices le sont parfaitement. Il s'agirait de rallier les cinq éventuels signataires au respect des libertés démocratiques, au retrait des conseillers militaires étrangers présents sur leur territoire, à l'arrêt des importations d'armement et au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

L'idée de base, qui fonde depuis le départ la démarche des quatre pays du groupe (Colombie, Mexique, Venezuela et Panama) est simple. Ils considèrent premièrement, comme la quasi-totalité des pays d'Amérique latine et centrale, qu'il serait dangereux pour la stabilité régionale de laisser aller les choses jusqu'à une confrontation armée entre les Etats-Unis et le Nicaragua, car elle risquerait de susciter dans la région une radicalisation à gauche au moment où des évolutions démocratiques se dessinent au centre.

Ils estiment, en second lieu, que, si le régime sandiniste acceptait de se séparer de ses conseillers du bloc soviétique et de ne plus aider les guérillas de la région, il ne constituerait plus une vraie préoccupation et deviendrait acceptable pour ses voisins et pour les Etats-Unis.

Aux yeux de beaucoup à Washington, cette démarche a cependant le tort d'offrir l'occasion au régime sandiniste de se consolider à l'abri de tout véritable défi, dans la mesure où le succès du groupe de Cantadora sonnerait le glas de la guérilla antisandiniste. Outre que le Congrès serait moins que jamais disposé à allouer des fonds aux « contras » après la signature d'un accord de paix régional, le Honduras, qui leur sert de base arrière, ne pourrait plus continuer à les soutenir sans renier sa signature.

La crainte des milieux les plus conservateurs est donc que les sandinistes, ayant eu le temps de souffler, ne puissent, le jour où l'occasion s'en présenterait, offrir le soutien logistique de leur pays à une vague subversive en Amérique centrale. Bien que cela ne soit jamais dit, l'obsession est, à cet égard, que le Mexique ne soit dans un avenir relativement proche en butte à de violentes tensions intérieures auxquelles les Etats-Unis auraient plus encore de mal à faire face si l'isthme aussi était agité de mouvements révolutionnaires.

Jusqu'à présent, Washington a officiellement toujours soutenu le processus de Contadora, mais en prenant attentivement soin, par l'entremise des pays du groupe qui lui sont le plus liés, que le projet d'accord pose des conditions telles que les sandinistes, s'ils les acceptaient, seraient amenés à quitter le pouvoir dans des délais assez brefs.

Cette tactique, à peu près ouverte, puisque les Etats-Unis peuvent sans difficulté insister publiquement sur le besoin de garanties démocratiques, commence pourtant à devenir aléatoire car les sandinistes – soit qu'ils se sentent plus forts, soit qu'ils aient réalisé que le *temps était le plus précieux des alliés* – se montrent de moins en moins fermés à la perspective d'un accord.

Bien que Managua vienne juste de refuser une nouvelle clause, proposée par le Honduras et le Guatemala et portant sur des plafonds d'armement dans chacun des pays signataires, le sentiment de plus en plus répandu à Washington est que le gouvernement sandiniste pourrait, juste avant le délai du 6 juin, brusquement placer les Etats-Unis au pied du mur en acceptant de signer un accord.

Le gouvernement américain pourrait alors d'autant moins refuser cette ouverture que ses alliés latino-américains le pressent de l'accepter et que ce serait, à quelques mois des élections parlementaires de novembre prochain, dire que la guerre est une meilleure solution qu'une paix imparfaite.

Rappelant toutes les promesses internationales non tenues par des régimes communistes, l'ancien ambassadeur américain à l'ONU, Mme Kirkpatrick et les responsables civils du Pentagone sont déjà montés en ligne. Ce n'est sans doute que le début de la bataille. Le département d'Etat serait divisé. Le Conseil de sécurité plutôt enclin à *la méfiance. Ni M. Shultz ni* M. Reagan n'auraient encore pris position, et l'on ne saurait sous-estimer la capacité des sandinistes à ne pas discerner où se trouve leur intérêt.

BERNARD GUETTA.

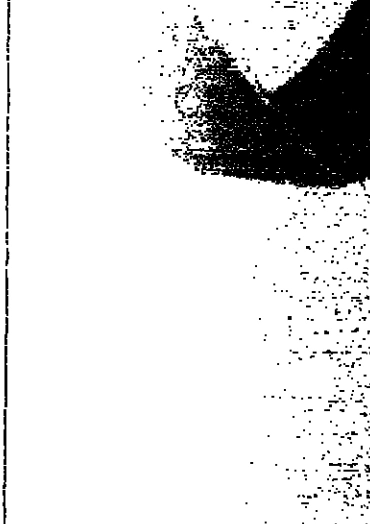
● *La FDN prête à relâcher les otages ouest-allemands.* – Les guérilleros antisandinistes qui ont enlevé, samedi 17 mai, huit coopérants ouest-allemands sont prêts à procéder à la libération « *ordonnée et pacifique* » des prisonniers qui se trouvent en « *parfait état de santé* », a annoncé mardi dans la capitale du Honduras le porte-parole de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), M. Frank Arena. Cette déclaration a été faite au moment où une cinquantaine de coopérants ouest-allemands, qui occupaient depuis dimanche l'ambassade de RFA à Managua pour obtenir la libération de leurs compagnons, ont décidé de mettre un terme à leur mouvement. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères ouest-allemand a indiqué que des négociations avaient été entamées entre l'ambassade de RFA à Tegucigalpa et les ravisseurs. – *(AFP, Reuter).*

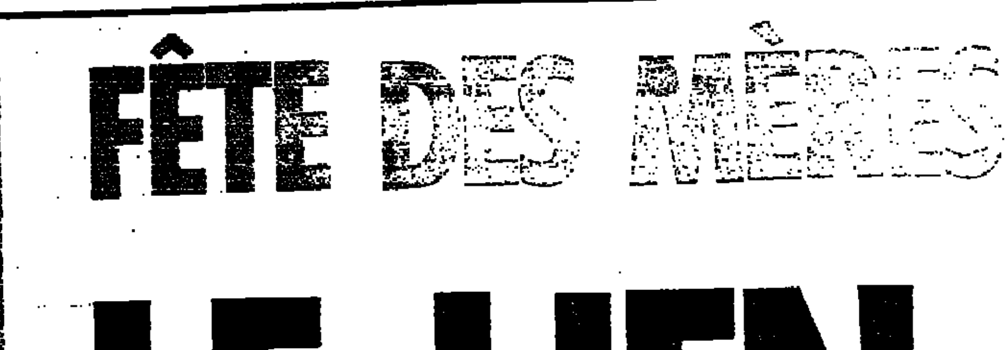
Chili

LA « MARCHE POUR LA PAIX » SÉVÈREMENT RÉPRIMÉE

Santiago-du-Chili. – Une centaine de manifestants ont été arrêtés et un homme a été grièvement blessé par balle, mardi 20 mai à Santiago, lors d'une « marche pour la paix » organisée par le Commandement national des travailleurs (CNT), alors que d'imposantes forces de l'ordre quadrillaient la ville. Des parlementaires étrangers, présents à Santiago à l'occasion d'une conférence interparlementaire « *pour la démocratie au Chili* », ont essuyé des tirs de grenades lacrymogènes alors qu'ils tentaient de rejoindre le point de départ de la marche. La tension s'est encore accrue dans la soirée en raison d'une panne d'électricité qui a plongé dans l'obscurité la capitale et les principales villes du centre du pays. « *Notre action vise à dénoncer l'escalade répressive qui a eu lieu dans les rues de Santiago* », a déclaré un porte-parole du mouvement d'extrême gauche Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) en revendiquant la responsabilité de la panne. – *(AFP).*

[A Paris, la Coordination de l'opposition chilienne organise, ce mercredi 21 mai à 18 heures, une manifestation contre le régime du général Pinochet, de la Chambre des députés à l'ambassade du Chili. Elle doit être conduite par l'ancien ministre de l'agriculture du gouvernement de Salvador Allende, actuel directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, M. Jacques Chonchol, en présence de plusieurs députés français.]





LE LIEN DE LA TENDRESSE.



Moulinex GENERAL ELECTRIC RADIOLA TEFAL PHILIPS HITACHI KENWOOD PHILIPS Rowenta SABA JVC Rowenta SHARP Electrolux NEC SEB SCHNEIDER PHILIPS Moulinex Terraillon BaByliss SEB Scholtes KRUPS CALOR BOSCH OCEANIC ARISTON TORNADO Melitta ZANUSSI dkk PHILIPS Miele Moulinex Miele ROSIÈRES airlux SEB TEFAL LACO PIONEER BaByliss VEDETTE BRAUN SEB CALOR TOSHIBA vivalp Terraillon Sauter Kelvinator TORNADO SEB magimix TELEFUNKEN BLAUPUNKT KRUPS De Dietrich RADIOLA SONY FRIGIDAIRE FISHER GRUNDIG Melitta Candy PATHÉ cinéma vivalp SEB Panasonic Moulinex ARTHUR MARTIN KENWOOD Technics Bauknecht Canon LADEN marantz TEFAL AKAI CALOR THOMSON AEG magimix HALVATIA BRAUN

HCM

Choix Darty : des centaines d'idées-cadeaux au prix Darty.

DARTY

PARIS

8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : C. Cial "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, av. du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE

78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" Sortie Poissy Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" Le Chesnay
78 : Vélizy : Centre Commercial Vélizy II
91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monthléry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : Asnières : "Carrefour des 4-Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
92 : Châtillon : 151, avenue de Paris - R.N. 306
92 : Boulogne : Pont de Sèvres 122 bis, avenue du Général-Leclerc
92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 "Grand-Place"
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123 155, avenue Gallieni R N 3
93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" Porte de la Villette 6 bis, rue Émile-Raynaud
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" - Marne-la-Vallee
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro La Fourchette - R.N. 4
94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : Fresnes : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" 16, rue Westermeyer
94 : Thiais-Rungis : Centre Commercial Régional "Belle-Épine" R.N. 7
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 50 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

Ouverts exceptionnellement le Vendredi 23 Mai jusqu'à 21 h.

هكذا من الأصل

politique

LE DÉBAT SUR LE MODE DE SCRUTIN

Le gouvernement engage sa responsabilité au terme d'une séance houleuse

Le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire et autorisant le gouvernement a découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions sera considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai, *si la motion de censure déposée par les* socialistes, dès que M. Jacques Chirac eut engagé la responsabilité de son gouvernement sur le vote de ce texte mardi à 18 h 30, n'obtient pas la majorité requise.

Les élus du Front national et du Parti communiste devraient mêler leurs voix à celles des socialistes pour voter la censure, mais cela ne sera pas suffisant pour renverser le gouvernement. Un scrutin public, exigé par les communistes, pour demander une suspension de séance, a montré qu'aucune voix ne manque à la majorité dans cette affaire, malgré les craintes du gouvernement de voir des députés, qui se sentiraient menacés, faire défection. L'UDF, quoi *qu'il puisse lui en coûter par la suite*, a décidé de se montrer solidaire.

Le premier ministre lui a d'ailleurs rappelé que le retour au scrutin majoritaire figurait au premier rang des promesses électorales du RPR et de l'UDF, et que, pour lui, il s'agissait de rétablir un des piliers *des institutions de la Ve République*, ce qui n'a, pourtant pas, toujours été l'analyse des responsables de l'UDF.

Le gouvernement ayant engagé sa responsabilité avant toute amorce de débat, et même avant la discussion des motions de procédure déposées par les socialistes, les opposants ont dû user de biais réglementaires pour faire connaître, succinctement, leur rejet de ce changement de scrutin. *Le Front national* a estimé qu'il est, au niveau parlementaire, condamné à mort. Le PS s'est élevé contre le fait que seuls les députés de la majorité ont eu connaissance du projet de découpage mis au point par les responsables du RPR et de l'UDF et par le ministre de l'intérieur. Le PC a émis la même critique et a solennellement demandé au président de la République d'intervenir pour faire respecter l'équité des suffrages.

M. Charles Pasqua, en accusant les députés de gauche d'être les héritiers de ceux qui s'étaient *« couchés devant l'occupant »*, pendant la dernière guerre, a créé un très grave incident, dont seuls la maîtrise des débats par *M. Jacques Chaban-Delmas* et le souci de M. Pierre Joxe de calmer ses collègues les plus révulsés par l'injure ont évité qu'il ne dégénère vraiment. Mais le ministre de l'intérieur a ainsi réussi à faire oublier l'importance de la décision politique prise par le chef du gouvernement : en engageant sa responsabilité, il a privé l'Assemblée nationale d'un véritable débat sur la modification de son système électoral.

Chirac, Pasqua, Le Pen, Dumas dans le désordre

L'ambiance est surréaliste. A 16 heures, ce mardi 20 mai, M. Jacques Chaban-Delmas donne la parole à M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois. Comme si de rien n'était, l'Assemblée nationale commence à débattre du projet de loi rétablissant le *scrutin majoritaire* à *deux tours* pour l'élection des députés et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions. Pourtant, M. Jacques Chirac est déjà là, au banc du gouvernement, mais chacun sait bien que l'importance du sujet n'est pas la seule raison de cette présence : le gouvernement est décidé à engager sa responsabilité pour clore le débat. C'est une certitude. La seule interrogation porte sur le moment : prendra-t-il le risque de laisser venir en discussion les motions de procédure socialistes et donc des votes dans lesquels la majorité pourrait être en difficulté ?

L'UDF est sûre d'elle... mais pas trop. Le président de son groupe, M. Jean-Claude Gaudin, se porte garant du vote de ses 131 députés et se dit prêt à donner sa démission s'il y a des défections. Mais, au cours du déjeuner à l'hôtel Matignon des dirigeants de la majorité, il n'a osé conseiller au premier ministre de se soumettre à un vote. En début d'après-midi, la réunion du groupe UDF n'a pas apporté de grands éclaircissements. M. Alain Juppé est venu opportunément présenter le programme fiscal du gouvernement pour mettre fin à une discussion qu'ont déjà eue bien souvent les députés giscardo-barristes. Quelques voix se sont quand même élevées pour rappeler que tout n'était pas réglé : dans le Val-d'Oise entre *le RPR et l'UDF, dans* le Pas-de-Calais entre les divers candidats de l'UDF par exemple.

Quand **M. Clément** monte à la tribune du Palais-Bourbon, il sait qu'il sera probablement un des rares *députés à pouvoir s'exprimer sur* un sujet qui les concerne tous. Dès ses premiers mots, il est interrompu par un tonitruant *« Charcutier ! »* en provenance des bancs socialistes. Le rapporteur de la commission des lois n'en présente pas moins un fervent plaidoyer pour le scrutin majoritaire uninominal, qui *« préserve la liberté de l'électeur et garantit l'indépendance du député »*. Affirmant que le député élu à la proportionnelle est dépendant des partis, il affirme que c'est *« l'électeur qui doit donner sa légitimité au député »* et qu'il ne peut le faire que s'il le choisit personnellement. Il ajoute : *« La vocation du mode de scrutin n'est pas de réunir une photographie fidèle de l'opinion, c'est d'assurer l'existence d'une majorité. »* Il affirme que le scrutin majoritaire *« pousse les électeurs à mettre de la cohérence dans leur vote en hiérarchisant les priorités et en évitant de tout vouloir en même temps »*.

Fréquemment interrompu par les applaudissements du RPR et de l'UDF ou les exclamations ironiques et hostiles du PS, du PC et du FN, M. Clément souligne que *« pour la première fois »* des contraintes seront imposées au gouvernement dans le découpage des circonscriptions. Il explique aussi que la différence maximum de 40 % entre les populations de deux circonscriptions d'un même département est *« loin en deçà des limites fixées par le Conseil constitutionnel »* lors de sa décision sur le découpage électoral de la Nouvelle-Calédonie pour l'application du statut Pisani. Il fait aussi remarquer, pour justifier la différence du nombre d'habitants, que *« le député ne représente pas seulement une population mais aussi un territoire »*.

« Ave Caesar »

Autorisé par M. Clément à l'interrompre, **M. Jean-Marie Le Pen** constate que ce projet est la *« mise à mort »* du Front national et salue le premier ministre d'un *« Ave Caesar, morituri te salutant* (1) pendant que les députés socialistes le pouce baissé font le signe par lequel l'empereur romain ordonnait la mise à mort du gladiateur vaincu. Les communistes usent des rappels au règlement pour se faire entendre. M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) constate que *« le travail parlementaire* (...) *a été effectué par une commission extraparlementaire (...), la commission Gaudon-Toubin ou Gaudin-Toubon »*. Remarquant que *« les députés de droite connaissent déjà le découpage de leurs circonscriptions alors que ceux de l'opposition l'ignorent »*, il demande un vote pour obtenir une suspension de séance afin que *« le gouvernement puisse distribuer à la représentation nationale le projet de découpage que vous avez dans votre chapeau »*. Seuls les élus du PS et du PC le soutenant à main levée, alors que ceux du RPR et de l'UDF s'y opposent, la suspension n'a pas lieu.

M. Guy Ducoloné, (PC, Hauts-de-Seine) revient à la charge en déclarant à la majorité : *« Le découpage auquel vous vous êtes livrés (...) avec ce haut magistrat qu'est M. Gaudin et cet apolitique éminent qu'est M. Toubon n'a qu'un objectif qu'on pourrait résumer ainsi en s'adressant aux Français : « Vous êtes libres de voter pour qui vous voulez, mais le résultat du vote nous regarde et doit reconduire la majorité actuelle. »* Le porte-parole communiste s'adresse aussi à M. François Mitterrand : *« Veiller à l'équilibre entre les pouvoirs relève de la compétence du président de la République. J'en appelle donc au respect de la Constitution et, face à une atteinte aussi grave au suffrage universel je souhaite que le président de la République ne reste pas muet. Au nom du groupe communiste, je lui demande solennellement d'intervenir. »*

Pour manifester leur détermination, les communistes demandent encore une fois une suspension de séance, mais, cette fois, par un vote au scrutin public. Ce vote que la majorité semblait redouter a lieu. Elle le franchit sans aucune difficulté. Votent pour la demande du PC ses 35 élus, les 214 du PS et les 4 non-inscrits qui en ont été exclus, ainsi que les 34 membres du groupe du Front national. Votent contre les 291 élus de la majorité : sans aucune défection. Si ce n'est celle involontaire de **M. Charlesd Fèvre** (UDF, Haute-Marne), qui s'est absenté, et dont personne ne songe à tourner « la clef » de vote ; il est donc – sans l'avoir voulu – inscrit comme « non-votant » ; mais *M. Chaban-Delmas* et M. Bruno Chauvierre (ex-FN, Nord) ont voté avec la majorité. C'est pour elle une victoire, même si ce n'est que sur une question de très petite procédure.

M. Charles Pasqua *peut* alors présenter l'économie de son projet. Applaudi par ses amis et interpellé par l'opposition, il constate qu'il s'agit de la concrétisation de *« l'un des engagements prioritaires pris devant les Français par l'actuelle majorité »*. Il répète que le système majoritaire est *« indissociable des institutions de la Ve République »*, car il a *« la capacité de dégager une majorité parlementaire franche et unie sur l'essentiel »* et qu'il est plus apte que la proportionnelle à *« traduire dans les faits la volonté politique du peuple souverain »*. A la proportionnelle, il reproche de favoriser *« la dispersion des suffrages »*, de *« donner le pouvoir réel aux groupes-charnières »* et de réduire *« la portée du droit de dissolution »* du président de la République. Pour le ministre de l'intérieur, la proportionnelle est *« une première étape vers une modification de nos institutions »*. D'après lui, si son application le 16 mars dernier a quand-même permis de dégager une majorité, c'est grâce *« au maintien de réflexes majoritaires »*, Faisant des comparaisons avec les autres pays et avec la situation passée en France, il annonce : *« Je me suis livré à un petit calcul historique. »*

« Voyou, salopard »

M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) lui lance alors : *« Vous ne savez pas compter et vous ne connaissez pas l'histoire. »* M. Pasqua ne laisse pas passer cette énième interjection. Tourné vers son interrupteur, il assène : *« Je ne sais peut-être pas compter, je ne connais peut-être pas l'histoire, mais je suis de ceux qui ont participé à l'histoire pendant que vos amis se couchaient devant l'occupant. »*

Sous l'injure, les députés socialistes et communistes se dressent comme un seul homme. **M. Jacques Roux** (PC, Hérault) s'écrie : *« J'ai la croix de la Résistance et vous êtes un voyou, M. Pasqua. Des résistants comme vous, on n'en compte pas chez nous. »* **M. Roland Dumas** (PS, Dordogne), hurle : *« C'est honteux. Salopard. Vous êtes un sale individu. »*

A gauche, en quittant lentement, très lentement, l'hémicycle, on crie : *« Démission ! »*. **M. Pierre Joxe** doit calmer ses collègues. M. Lionel Jospin vient l'aider et prend par le bras M. Pierre Mauroy qui se dresse, massif, au pied de l'escalier menant à la tribune où le ministre de l'intérieur s'efforce, d'une voix blanche, de continuer son discours.

M. Jacques Chaban-Delmas s'efforce, sans succès, de ramener le calme. C'est le premier secrétaire du PS, et le président du groupe qui réussissent, non sans mal, à faire sortir tous leurs collègues sous la surveillance des huissiers prêts au pire. M. Pasqua peut reprendre son discours devant les seuls élus de droite et d'extrême droite, et M. Joxe, assis, en solitaire, à gauche : *« C'est à la satisfaction générale (...) que le général de Gaulle a rétabli le scrutin uninominal à deux tours. »* Le président de l'Assemblée fait signe au président du groupe socialiste de venir le voir au perchoir. Il lui explique qu'il ne pourra pas lui donner la parole, car le premier ministre a demandé à intervenir. M. Chirac, en effet, sort de son dossier un discours tout prêt. **M. Jacques Toubon**, qui en tant que président de la commission des lois, est assis au banc voisin de celui du premier ministre, s'entretient avec lui, et fait porter un petit mot au ministre de l'intérieur qui continue à justifier son projet sous les seules interpellations du Front national.

M. Joxe s'entretient avec les collaborateurs de M. Chaban-Delmas, sort, revient, ressort. M. Pasqua continue : *« Jamais la représentation proportionnelle n'a réussi à s'implanter durablement dans notre pays, alors que le système majoritaire, au contraire, apparaît comme profondément enraciné dans notre histoire (...). Il appartient au mode de scrutin de jouer un rôle simplificateur afin de faire surgir de la mêlée confuse des opinions une majorité et un gouvernement. »* Evoquant les positions de M. Rocard, il assure qu'il existe *« une majorité d'idées »* pour rétablir le scrutin majoritaire. Il justifie le recours aux ordonnances pour le découpage *« par la technicité de la matière bien sûr, mais aussi par la volonté du gouvernement de tenir sans délai ses engagements »*. Il souligne les règles que le projet impose au gouvernement pour ce découpage : *« Les limites ainsi fixées à l'action gouvernementale garantissent que la délimitation des circonscriptions se fera dans des conditions de rigueur, d'équité, de clarté incontestables. »*

Pour la fin du discours du ministre, M. Joxe est revenu en séance avec *MM. Jospin*, Louis Mermaz, Roland Dumas et Pierre Mauroy. M. Pasqua prend le papier que lui a fait porter son ami Toubon et déclare : *« Je compte suffisamment d'amis dans tous les mouvements et partis politiques pour ne m'attaquer à aucun d'entre eux. »* Il le pose, et ajoute : *« Mais chaque fois que l'on s'en prendra à moi ou aux idées que je représente, je ne ferai de cadeau à personne. Je ne prétends pas donner des leçons de démocratie ou de patriotisme à qui que ce soit, mais je n'en ai à recevoir de personne. »*

Le ministre de l'intérieur a à peine commencé à replier ses papiers que MM. Chirac et Joxe lèvent la main d'un même mouvement. La Constitution est stricte : priorité au gouvernement dont les membres *« sont entendus quand ils le demandent »* (article 31). M. Chaban-Delmas explique : *« La parole est à monsieur le premier ministre. M. Joxe m'a demandé une suspension de séance. Mais comme la prérogative constitutionnelle fixée par l'article 31 exige que le gouvernement soit entendu quand il le souhaite, je ne peux donner suite à la demande de M. Joxe. »* Le président de l'Assemblée a l'air navré.

M. Chirac : défense des institutions

M. Chirac se veut bon prince : *« J'indique tout de suite à M. Joxe, dont je comprends qu'il ait quelque chose à dire, que je serai bref et qu'il aura la parole ensuite. »* M. Chaban Delmas prévient : *« Non, il ne l'aura pas ! »* M. Joxe a compris. Avec ses amis, il quitte à nouveau l'hémicycle. Mais M. Dumas se précipite vers le banc du gouvernement et, le doigt accusateur, apostrophe violemment M. Pasqua qui lui répond sur le même ton. Les huissiers sont prêts à intervenir. Rappelé par son président de groupe, M. Dumas s'en va à regret non sans se retourner pour apostropher encore M. Pasqua. Le premier ministre demande *« un peu de calme »*, affirmant : *« L'Assemblée se grandirait en ne se laissant pas aller à des injures indignes d'elle. »* Mais il s'en prend à la gauche :

« L'attitude des groupes socialiste et communiste n'est pas convenable. »

Le chef du gouvernement peut alors développer son argumentation dans le calme : *« Le projet du gouvernement répond à un engagement pris pendant la campagne électorale. Sont en jeu nos institutions, leur solidité, leur pérennité, leur esprit que le scrutin de circonstances décidé voilà quelques mois a mis en péril. »* Il souligne que le gouvernement accepte *« tous les amendements adoptés par la Constitution »* (lire d'autre part) et conclut : *« Conscient de l'importance de la réforme et de ses conséquences sur la vie politique du pays, conscient de répondre à un engagement essentiel que chacun de nous a pris pendant la période électorale, conscient de l'urgence d'une réforme qui ne doit pas intervenir à la veille du scrutin national, j'ai l'honneur d'engager la responsabilité du gouvernement. »*

Là encore, la Constitution est stricte. Il ne peut plus y avoir d'interventions dans l'hémicycle, quel qu'en soit le motif. Tant pis pour M. Le Pen, qui tempête pour obtenir la parole *« pour un fait personnel »*. Le président constate qu'il vient de recevoir une motion de censure déposée par quatre-vingt-sept députés socialistes. Il en donne lecture : *« Considérant qu'une nouvelle fois l'Assemblée nationale est privée de la possibilité de débattre d'un projet qui lui est soumis (...) qu'ainsi le gouvernement manifeste tout à la fois sa crainte et son refus du débat en même temps qu'il méconnaît les droits légitimes du Parlement (...) que le retour au scrutin majoritaire n'est ni une nécessité ni une urgence (...) que le projet (...) dote* (le gouvernement) *de pouvoirs exorbitants auxquels ne sont fixées que les limites illusoires, qu'ainsi il ne peut s'agir que d'un découpage fait par quelques-uns au profit de quelques-uns, au détriment de tous les autres et de la démocratie en premier lieu... »*. Malgré la demande de prise de parole de M. Le Pen, le président, sa lecture achevée, ne peut que lever la séance.

M. François Holleindre (FN, Seine-Saint-Denis) peut alors laisser libre cours à sa fureur. Retenu non sans mal par Mme Yanne Piat (FN, Var), il lance à ses voisins RPR et UDF : *« Vous nous avez rejetés. On va s'occuper de vos circonscriptions ! On reviendra cent cinquante. Chirac ne sera pas président sans les voix du Front national ! Il ne le sera jamais ! »*

En sortant de l'hémicycle, MM. Chirac, Pasqua, Toubon, rejoints par M. Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat et conseiller parlementaire du premier ministre, se rendent à l'hôtel de Lassay chez M. Chaban-Delmas. Comment arranger les choses ? Difficile. Lors de la conférence des présidents qui se tient immédiatement, M. Joxe revient à la charge pour que l'incident ne soit pas sans suite, bien que M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), lui rappelle que le 15 septembre 1981, M. Mauroy avait accusé *« une grande bourgeoisie »* d'avoir suivi le gouvernement de Vichy *« pour prendre sa revanche sur le gouvernement populaire de 1936 »*.

A la sortie de cette instance informelle, M. Chaban-Delmas, avec M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, retient M. Joxe et M. Ducoloné pour voir ce qu'il est possible de faire. Les représentants des socialistes et des communistes jugent que ce n'est pas avec leurs interlocuteurs du moment qu'ils ont à débattre. C'est à M. Pasqua qu'ils veulent demander des comptes. La séance de mercredi après-midi consacrée aux questions au gouvernement devait leur en fournir l'occasion.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Avant le combat, les gladiateurs romains défilaient devant la loge impériale : *« Salut César, ceux qui vont mourir te saluent. »*

La guerre du feu

Revoici donc Pasqua l'affreux. *Il nous manquait presque depuis* le 16 mars, ministre préposé à la colle et aux ciseaux, déguisé en papy-tricot des circonscriptions, un canton à l'endroit, un canton à l'envers. Où était-il passé ? Une virée dans le métro pour terroriser le terroriste, une promenade sur la Canebière pour savourer le soleil et enterrer Gaston Defferre : on avait fini par croire que l'habit fait le ministre.

Pas du tout. Le revoilà tel *qu'en lui-même*. Et du même coup, revoilà l'Assemblée en convulsion. Deux mots de M. Pasqua, et il n'y a plus ni opposition, ni gouvernement de la République, mais deux tribus vociférantes qui semblent, depuis le commencement des temps, se livrer une inextinguible guerre du feu.

Il aura donc suffi pour déchaîner l'hystérie que M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, dise à la tribune que des députés de gauche, en 1940, s'étaient *« couchés devant l'occupant »*. Première sortie des socialistes. *« Fasciste, voyou »*, fulmine dans les couloirs M. Roland Dumas, ancien ministre des relations intérieures. *« Guignol ! »*, renchérit M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie). *« Déshonorant, irresponsable »*, complète M. Olivier Stirn (PS, Manche). Quant à Mme Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme, elle s'avoue *« sciée »*.

M. Dumas, surtout, dont le père est mort fusillé par les nazis pendant la guerre, n'a pas digéré. Quand il retourne dans l'hémicycle, *il est livide. Il se précipite* alors vers le ministre qui s'est rassis au banc du gouvernement : *« Je lui ai dit que je l'avais traité de voyou pendant la campagne et que je maintenais mes propos. S'il n'avait pas été assis à ce banc, il aurait reçu les deux gifles qu'il méritait. Je le lui ai dit aussi »*. Sermonné comme un gamin M. Pasqua ? Bombant le torse et roulant des yeux terribles, comme pris la main dans le pot à confiture, *il s'insurge et conteste la* version de M. Dumas : *« Ministre ou pas ministre, croyez-vous que je sois un homme à me laisser gifler ? Qu'il vienne me le dire en face. »*

D'ailleurs, c'est un affreux malentendu. M. Pasqua répète à qui veut l'entendre qu'il ne visait... que les communistes. Pour calmer M. Dumas, M. Jacques Chaban-Delmas a même *tenté de l'en convaincre. « J'ai dit à Chaban : pas vous, pas ça »*, raconte M. Dumas. *« C'est vrai,* renchérit M. Guy Ducoloné (PCF, Hauts-de-Seine), soudain redevenu unitaire pour la circonstance, *c'était dégueulasse de la part de Chaban. »* D'autant plus que M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, est affirmatif : *« Pasqua ne visait pas les communistes, à cet instant, il regardait Bassinet* (PS, Hauts-de-Seine) *droit dans les yeux. » « Heureusement*, conclut M. Jacques Toubon, *les ministres ont cet avantage sur les députés qu'ils ne peuvent pas être censurés »*. Sous la précédente législature, M. Toubon avait été frappé de censure pour avoir mis en cause le passé de résistance du chef de l'Etat.

Inusable polémique

Toujours la polémique, inusable. Deux générations après, reste cette vérité historique, aussi insaisissable que le regard d'un ministre de l'intérieur à la tribune. *« C'est tout de même un fait historique que la bourgeoisie a pactisé avec les nazis »*, rappelle M. Pierre Mauroy, tandis que M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) se souvient lui que *« quatre-vingts députés socialistes ont tout de même voté les pleins pouvoirs à Pétain »*. Quant à M. Louis Darinot (PS, Manche), muet d'indignation, il exhume de son porte-feuille sa carte de combattant volontaire de la Résistance. *Seuls quelques sages*, comme M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), rappellent *« qu'on a fait de la résistance sur tous les bancs de cette Assemblée. »*

« Il me semble tout de même que nous étions moins durs en 1981 », se souvient M. Alain Madelin, aujourd'hui ministre de l'industrie et jadis un des co-censurés de M. Toubon. *« Cela doit être parce que je siège aujourd'hui en bas de l'hémicycle, au banc du gouvernement. Ça résonne beaucoup plus »*.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Amarrer l'UDF au navire chiraquien

Les incidents qui ont marqué la séance du mardi 20 mai à l'Assemblée nationale permettent à M. Chirac de faire passer son deuxième engagement de responsabilité sur un texte, en huit jours, pour ce qu'il n'est pas : une mesure destinée à accélérer la mise en œuvre du programme de la majorité face aux manœuvres dilatoires des oppositions. M. Alain Peyrefitte, qui, il y a un peu plus d'une semaine, avait exprimé dans un éditorial du *Figaro* des craintes quant à la lenteur de l'action gouvernementale, soutient mercredi, dans le même journal, cette version de l'attitude adoptée par le premier ministre. Face au PS, au PCF et au Front national, menacés d'une « *dramatique contraction* » par le retour au scrutin majoritaire et, donc, tentés d'y faire obstruction, « *c'est avec soulagement,* écrit l'académicien, député (RPR) de la Seine-et-Marne, *que les élus de la majorité, dans leur ensemble, auront enregistré la décision de M. Chirac* ».

Au « *soulagement* » près, l'analyse de M. Peyrefitte pèche par optimisme. Le nouveau recours du premier ministre à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution permet certes à M. Chirac de confirmer l'impression d'accélération produite par les décisions et annonces de la semaine passée, mais elle vise, surtout, à garantir la démarche adoptée par les dirigeants de la majorité pour assurer le passage de la représentation proportionnelle au scrutin majoritaire.

Il s'agissait d'entériner les conclusions de ce qu'un orateur communiste a appelé la « *septième commission* » de l'Assemblée nationale, la commission Gaudin-Toubon, du nom du président du groupe UDF et de celui de la commission des lois, secrétaire général du RPR. M. Jean-Claude Gaudin, l'un des hommes-clés de l'accord Chirac-UDF, avait pris la direction des négociations entre sa formation et le RPR – MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Jacques Toubon – sur le découpage des circonscriptions électorales. Un tel découpage, outre qu'il aboutit inévitablement à laisser « sur le carreau » plusieurs députés de la majorité (entre quinze et vingt selon les estimations), pose le problème du rapport des forces dans les circonscriptions gagnables à l'occasion d'élections législatives consécutives à un scrutin présidentiel.

M. Toubon avait beau considérer les deux problèmes comme distincts et se refuser à entrer dans un débat sur les investitures futures, certaines personnalités de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing en tête, dénonçaient un piège et invitaient les députés de ce groupe à *ne donner leur voix au projet d'habilitation qu'une fois connu officieusement le découpage global.* Ce souci de l'avenir collectif de l'UDF, ajouté à celui du sort individuel de chacun de ses membres, risquait de favoriser, dans le cours de la discussion *du projet, toutes sortes de surenchères.*

Couper le gaz

Il importait donc de s'assurer que l'accord auquel étaient parvenus MM. Gaudin et Toubon ne serait pas remis en cause et de consolider l'amarrage du groupe UDF au navire-amiral chiraquien. Le danger était, en effet, principalement de ce côté, même si, à l'UDF, on affirmait que des défections étaient aussi à craindre parmi les « sacrifiés » du RPR. *Aussi l'accord s'est-il fait, mardi,* au cours du déjeuner hebdomadaire des chefs de la majorité à *l'hôtel Matignon, sur l'utilisation* par M. Chirac de l'article 49.3, recours dont le conseil des ministres avait *confirmé* l'autorisation le 14 mai.

Le premier ministre demeurait juge du moment où il ferait jouer *cet article de la Constitution.* Son souhait était de laisser venir en discussion au moins l'exception *d'irrecevabilité, défendue, au nom* du groupe socialiste, par M. Roland Dumas, ancien ministre *des relations extérieures, proche* de M. Mitterrand. Aussi M. Gaudin avait-il exigé, le matin, devant le bureau du groupe UDF, la discipline des députés de cette formation, allant jusqu'à évoquer sa démission au cas où cette discipline ne serait pas respectée.

Le déroulement de la séance a troublé ce programme. M. Chirac a jugé que les socialistes étaient prêts à tirer parti du moindre incident. Or celui-ci – *et il n'était pas* des moindres – s'est produit lorsque M. Pasqua, de façon imprévue, a mis en cause le comportement des formations de gauche pendant l'Occupation. Embarrassé par la situation ainsi créée, constatant que l'Assemblée était transformée en « bouilloire », le premier ministre a jugé prudent de « couper le gaz » en engageant aussitôt la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi, sans même laisser à M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, le temps de répondre à M. Pasqua.

M. Dumas, souligne-t-on à l'hôtel Matignon, pourra développer ses arguments dans le débat de censure. Les prévenances ainsi manifestées envers l'ancien *ministre s'adressent en réalité,* au-delà de celui-ci, au président de la République. L'accord du *chef de l'Etat sur le principe du* retour au scrutin majoritaire étant considéré comme évident dans *l'entourage du premier ministre* – M. Mitterrand ne l'avait-il pas dit, notamment, aux dirigeants du *Conseil représentatif des institutions* juives de France (CRIF), qu'il avait reçus le 14 mai et qui lui *avaient confirmé leur inquiétude* devant la place donnée à l'extrême droite par la représentation *proportionnelle ?* – *le débat* avec le chef de l'Etat portait essentiellement sur la forme, ou *plutôt sur les formes.*

Formes parlementaires d'abord : M. Mitterrand a confirmé, mardi, lors de son entretien avec le premier ministre, qu'il estimait souhaitable que l'Assemblée nationale aille « *au bout de ses débats* ». Formes politiques ensuite : le chef de l'Etat, maître de sa signature au bas de l'ordonnance qui établira le découpage des circonscriptions, et juge suprême puisque le Conseil constitutionnel n'a pas voix au chapitre en la matière, entend user pleinement de son droit de regard. M. Chirac ne le conteste pas. Aussi le découpage sera-t-il communiqué à l'Elysée avant d'être rendu public par les avis de la « commission des sages » instituée par le projet de loi.

PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

M. BAUDOUIN : « Le chat Chirac a l'œil aux aguets »

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a estimé, mardi 20 mai, au micro d'Europe 1, que l'expression utilisée par M. Mitterrand à Solutré pour décrire ses relations avec M. Chirac, « *les chats qui dorment* », était « *une bonne image* », précisant : « *Le chat Chirac a l'œil aux aguets.* »

Analysant les propos du chef de l'Etat, le conseiller du premier ministre a estimé : « *C'est un concentré de Mitterrand. Il y a tout, on ouvre des portes, on en ferme, on en garde une, notamment celle de l'élection présidentielle anticipée. François Mitterrand essaye en permanence de se mettre en position d'arbitre, il y a des arrière-pensées dans tout cela, il a été le président socialiste, il le redeviendra peut-être, mais il pense que pour le moment, la meilleure position, c'est d'être le président-arbitre.* »

En ce qui concerne M. Chirac, son collaborateur considère « *qu'il a pris un peu d'âge, qu'il est devenu plus calme, d'une sagesse plus marquée. Il sera jugé d'abord pour avoir été l'homme qui a réussi, accepté et fait fonctionner la cohabitation. Il sera ensuite jugé sur les résultats de son gouvernement et plus particulièrement sur trois points : la sécurité, l'inflation et l'emploi.* »

M. Baudouin a également indiqué que M. Chirac était « *très discret* » sur ses rencontres avec M. Mitterrand, précisant que celles-ci avaient surtout « *des objets politiques et techniques et qu'elles n'étaient pas des occasions de confidences* ».

Le SOS du PCF

Une fois n'est pas coutume, le Parti communiste lance un SOS à M. François Mitterrand. Sans *trop de conviction,* il est vrai. Et pour tout dire, sans illusion aucune mais bien au contraire pour – espère-t-il – faire une démonstration par l'absurde à *destination de son électorat.* Le PCF veut démontrer une bonne fois pour toute au « peuple communiste », *sur une affaire de politique intérieure,* que MM. Mitterrand et Chirac marchent bien la main dans la main.

Au cours de la séance très houleuse de l'*Assemblée nationale consacrée,* mardi 20 mai, à la loi électorale consacrant, par *ordonnance,* le retour du scrutin majoritaire uninominal à deux tours – *un « scrutin de voleurs »,* écrit *l'Humanité* du 21 mai – M. Guy Ducoloné a appelé le président de la République à la rescousse. Le député *communiste des Hauts-de-Seine* a souhaité que le chef de l'Etat ne reste pas « *muet* » et lui a demandé « *solennellement d'intervenir* ». Un SOS d'autant *plus curieux que, depuis* le 16 mars, les dirigeants du PCF et *l'Humanité* ne manquent pas une occasion de dénoncer la « *cohabitation-coopération* » *entre l'Elysée et Matignon.*

Dès la formation du gouvernement, c'était « *la sainte alliance Mitterrand-Chirac* », puis « *Mitterrand-Chirac, ça baigne* ». *Lors de la visite du président* sud-coréen en France, il y avait manifestement collusion entre les deux hommes, pour l'organe central du PCF. Le comble était atteint au cours du sommet de Tokyo car, à ce moment là, « *Mitterrand et Chirac cohabitent en silence* » *sous* la houlette du président Reagan et qu'il n'y a « *pas l'ombre d'un nuage* » entre les deux compères.

La catastrophe de Tchernobyl et la réunion du comité central du PCF ayant un peu éclipsé le débat parlementaire sur les *dénationalisations, le parti* tient aujourd'hui un problème de politique française pour prouver à *son électorat* – 55 % de ce dernier à une « bonne opinion » de M. Mitterrand selon le dernier sondage IFOP (*le Monde* du 20 mai) – que « Mitterrand et Chirac, c'est blanc bonnet et bonnet blanc ». L'appel de M. Ducoloné ne peut tromper.

L'éditorialiste de l'Humanité n'écrit-il pas, le 21 mai, que « *la droite et le PS s'entendent pour hâcher menu la démocratie* » ? Il précise que « *ce coup de poignard dans le dos vise avant tout à minimiser davantage la représentation du PCF, cet empêcheur de cohabiter en rond.* » « *Ainsi s'explique,* poursuit-il, *la complaisance manifestée sur le sujet par les ténors du PS, à commencer par François Mitterrand.* » CQFD. M. Ducoloné a beau appeler au secours M. Mitterrand, « *dans l'art de la combinazzione, le leader du PS n'a pas encore trouvé son maître* », rectifie l'éditorial de *l'Humanité.* Son but unique, pour le PCF, est d'écraser la représentation parlementaire communiste... en signant l'ordonnance.

Coup de poker, à risque limité pour le PCF. Si M. Mitterrand signe, il réussit sa démonstration, *mais si le président ne signe* pas, il est dans un bel embarras.

O. B.

Le projet modifié

Le projet de loi sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité n'est que peu différent de son texte initial. Le premier ministre a certes accepté tous les amendements proposés par la commission des lois, mais ceux-ci ne modifient pas l'économie générale de la réforme.

Les quatre premiers articles du projet rétablissent le mode de scrutin dans une législation exactement semblable à celle qui existait avant 1985 : élection des députés, dans des circonscriptions uninominales, à deux tours, avec obligation d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits au premier tout pour pouvoir se présenter au second.

L'article 5 habilite le gouvernement à procéder par ordonnances pour découper les circonscriptions. Il disposera pour ce faire de six mois après la publication de la loi. Mais des règles sont fixées au gouvernement : dans chaque département le nombre de députés restera identique à ce qu'il est depuis le 16 mars 1986 ; « *sauf en ce qui concerne les départements dont le territoire comporte des parties insulaires ou enclavées, les circonscriptions sont constituées par un territoire continu* » ; les frontières des circonscriptions devront respecter les limites cantonales, sauf à Paris, Lyon et Marseille et (disposition introduite par amendement du gouvernement) « *dans les départements comprenant un ou des cantons non constitués par un territoire continu ou dont la population au recensement général de la population de 1982 est supérieur, à quarante mille habitants* » ; à la demande de la commission des lois, le texte précise : « *Les écarts de population entre les circonscriptions ont pour objet de permettre la prise en compte d'impératifs d'intérêt général ; en aucun cas, la population d'une circonscription ne peut s'écarter de plus de 20 % de la population moyenne des circonscriptions du département.* »

Toujours à la demande de la commission, les anciens membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ne pourront être élus par les membres de ces juridictions qui désigneront chacune deux membres d'une « commission » chargée de donner son avis sur les projets d'ordonnance de découpage avant que le gouvernement ne les transmettent au Conseil d'Etat. Finalement l'avis de cette commission sera rendu public.

Le projet de loi de ratification de ces ordonnances devra être déposé devant le Parlement au plus tard le *31 décembre 1986. La* Constitution l'impose, mais rien n'oblige le gouvernement à inscrire ce projet à l'ordre *du jour des Assemblées. Tant* que le Parlement n'a pas ratifié ces ordonnances seul le Conseil d'Etat est juge de leur légalité, mais c'est le Conseil constitutionnel qui peut se prononcer sur leur constitutionnalité en cas de ratification – tacite ou explicite – par la loi.

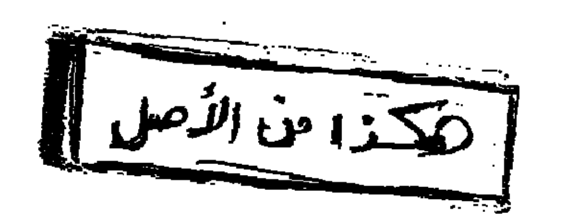
Enfin, à l'initiative des communistes, reprise par la commission des lois, un ajout au code électoral permet aux Français et aux Française « *qui ont été naturalisés après la clôture des délais d'inscription* » de s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes de révision de celles-ci.

ERRATUM

Dans *le Monde* du 20 daté 21 mai à propos de l'encart publicitaire «Espace 89, Nous avons tant à faire ensemble», il fallait lire le numéro de téléphone suivant :

42-89-52-97

au lieu de : 42-08-13-24.



POLITIQUE

Le Sénat modifie son règlement

Commencé le jeudi 15 mai, l'examen de la proposition de loi cosignée par les chefs de file de la majorité, qui tend à modifier le règlement du Sénat, s'est achevé mardi par l'adoption des réformes envisagées, malgré l'opposition des communistes ; les socialistes, estimant qu'il y a des questions plus urgentes à traiter, n'ont participé ni aux débats ni aux votes.

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai d'un mois pour donner son aval aux nouvelles dispositions réglementaires. Elles ne seront pas applicables pour la discussion du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale qui commence ce mercredi 21 mai. Socialistes et communistes (avec quelque quatre cents amendements annoncés) sont décidés à se battre contre l'adoption du texte que la majorité entend approuver sans le modifier afin que l'adoption soit définitive.

Le débat, l'hiver dernier, sur l'aménagement du temps de travail avait montré que le règlement du Sénat recélait quelques « trésors » que les sénateurs communistes, dans leur volonté d'empêcher l'adoption de cet ultime texte de la précédente législature, avaient exhumés. Forte de cette expérience, la majorité s'était alors promis de modifier son règlement. Constatant la tendance structurelle à la progression du nombre des amendements déposés, la commission des lois et son rapporteur, M. François Collet (RPR, Paris) ont souhaité *« rationaliser la procédure »*.

« S'armer » techniquement pour interdire *« le désordre »* des débats parlementaires comme le déclarait M. Alain Poher, président du Sénat, nécessitait pour M. Collet la conciliation de cinq impératifs : la garantie de la liberté de parole, la nécessité de parvenir à une conclusion – c'est-à-dire un vote le souci que l'accessoire ou l'incident ne l'emporte pas sur l'essentiel, le désir d'éviter une sophistication abusive, et la volonté de préserver les caractères d'adaptabilité du règlement.

Parmi les modifications décidées, figure une hiérarchisation des temps de parole : cinq minutes pour les demandes de priorité ou de réserve d'un article ou d'un amendement, quinze pour les exceptions d'irrecevabilité, questions préalables et motions de renvoi en commission ne portant que sur une partie du texte en discussion, quarante-cinq minutes quand ces procédures sont opposées à l'ensemble du texte. Est également prévue pour les sous-amendements, l'application des règles de recevabilité et de discussion en vigueur pour les amendements. Quant au *quorum*, il est supprimé, la commission des lois observant qu'actuellement, au bout d'une heure, tout vote peut être validé, qu'il y ait ou non une majorité absolue de sénateurs présents dans l'enceinte du palais. Il en est de même pour l'obligation de durée d'un quart d'heure pour les scrutins publics, avant que la clôture ne soit prononcée.

La majorité a en outre avalisé la suggestion de sa commission des lois qui permettrait de transmettre au médiateur toute pétition dont serait saisie le Sénat.

Pour les sénateurs communistes, et en particulier pour M. Charles Lederman (Val-de-Marne), la majorité n'a d'autre objectif que de porter atteinte aux droits du Parlement en les restreignant, et ce, avec l'abstention *« complice des socialistes »*, dans ce qu'il a appelé une *« initiative cohabitationniste »*.

A ces critiques, M. Poher avait répondu à la fin de la semaine dernière que *« l'existence d'une opposition est le test de l'existence d'un régime démocratique, mais elle ne peut être conçue sans cette dose de sagesse dont l'oubli conduirait aux pires errements »*. Il a conclu par cet avertissement : *« Avec la liberté, on peut tout faire, même tuer la liberté. Le régime représentatif n'aurait rien à gagner à vouloir trop prouver en matière d'opposition très vite, on déboucherait sur l'obstruction, c'est-à-dire la négation de l'opposition ; la Quatrième République est morte de ne pas avoir su freiner certaines tentations par trop caricaturales »*, a-t-il observé.

A. Ch.

UN COLLOQUE UNIVERSITAIRE A LYON

Mai 68 : rupture ou parenthèse ?

En raison de la complexité des enjeux théoriques, politiques et surtout affectifs de mai 68, il tenait de la gageure d'organiser un colloque universitaire sur les interprétations de ces événements. C'est pourtant ce défi qu'ont décidé de relever trois universitaires, Mme Evelyne Pisier, professeur au Centre d'études des conceptions politiques (Paris-I), – M. Luc Ferry, enseignant au Centre d'études et de recherches de l'Institut d'études politiques de Lyon-II, et M. Olivier Duhamel, l'un des responsables de la revue *Pouvoirs* (1), en réunissant, les 13 et 14 mai à l'IEP de Lyon, acteurs et analystes de ces journées, pour débattre de ce thème.

Première constatation d'évidence : il n'existe d'interprétations de mai qu'après coup. Le philosophe Edgar Morin a souligné que personne n'a pu prévoir ces événements qui ont lieu dans une France prospère, où l'élévation du niveau de vie est constante, mais où, également, une nouvelle génération d'étudiants issue du *baby-boom* de l'après-guerre va, comme aux Etats-Unis, au Japon ou en Espagne, se sentir en marge. La spécificité française dans ce mouvement largement international de révolte de la jeunesse tient au fait qu'en 1968 la France vient de connaître *« vingt ans de modernisation conservatrice »*, dont dix sous l'égide « autoritaire » du général de Gaulle. L'explosion de mai 68 a pu ainsi être analysée par M. Henri Weber, ancien chef de file trotskiste, comme une réaction au *« déficit »* démocratique du pouvoir politique sous la Ve République et à un *certain « désenchantement du monde »* tant bourgeois que communiste. A la lumière de cette analyse, plusieurs tendances se font jour dans la galaxie gauchiste, d'où sont issus tous les acteurs de la contestation.

Mme Pisier a mis en évidence cette hétérogénéité du mouvement étudiant en distinguant la composante marxiste militante, formée par les maoïstes et les trotskistes, des *« gauchistes ambigus »*, qui, à l'image de leurs amis italiens, souhaitent changer la société grâce à un compromis avec elle sans avoir recours à la révolution prolétarienne et, enfin, de la branche libertaire et communautaire incarnée par le Mouvement du 22 mars de Daniel Cohn-Bendit.

Par-delà leurs divergences internes, les marxistes se sont caractérisés, selon Mme Pisier, par une *« mise en accusation de l'Union soviétique stalinienne »*, symbole de la bureaucratie, et d'une *« formidable critique »* du Parti communiste, qui se présente comme seul détenteur du pouvoir ouvrier. Paradoxalement, poursuit-elle, on assiste à un *« vacillement de la foi dans ce type d'organisation léniniste que représente le PCF »* – c'est la première fois qu'un tel phénomène se produit – et, en même temps, à une véritable *« galvanisation de Marx »*, *« l'espoir révolutionnaire se déplaçant dans le tiers-monde »*.

D'un autre côté, la tendance libertaire du Mouvement du 22 mars, héritière, selon M. Morin, de la *« logique libertariste du dix-neuvième siècle »*, présente des revendications plus *« existentielles »*, liées à l'épanouissement individuel : affirmation des minorités, des femmes, des homosexuels, etc., prise de conscience de l'environnement, droit à l'exercice de la critique, appel à l'autogestion.

Mais le sociologue remarque que ces deux composantes retrouvent dans la contestation un langage commun dans le tiers-mondisme issu de la guerre d'Algérie et matérialisé dans leur lutte unitaire contre la guerre du Vietnam.

Reste l'interprétation des événements de mai à travers l'héritage laissé par ces deux tendances. M. Luc Ferry souligne que deux thèses sont alors en présence, selon que l'on considère que mai 68 constitue ou non une rupture entre les années 60 et 80. MM. Cornélius Castoriadis, Claude Lefort et Edgar Morin, dans leur ouvrage collectif intitulé *Mai 68 : la brèche* (2), penchent pour la rupture, dans la mesure où 68 constitue *« une brèche ouverte dans la société bureaucratique »*. En revanche, M. Gilles Lipovetski, professeur de sociologie à Grenoble, pour qui ces événements ne représentent qu' *« un épiphénomène dans un processus à long terme d'individualisme »* lié à la modernisation de la société, plaide pour la continuité.

Selon M. Morin – et tous les intervenants en sont d'accord, – l'idéologie de mai ne s'est pas dissoute le 30 juin 1968, avec le deuxième tour des élections législatives, mais s'est pérennisée jusqu'au milieu des années 70. L'affaiblissement des deux courants de pensée issus des événements est dû, poursuit le philosophe, à la *« coïncidence de deux crises : mythologique et économique »*. Crise mythologique dans la mesure où l'*« autodestruction du mythe du communisme soviétique par Nikita Khrouchtchev »* en 1956, lors du rapport du vingtième congrès du PCUS, a été suivie de celle des mythes chinois, vietnamien, cubain... Mais avec la *« vertu religieuse »* du marxisme disparaît également, selon M. Morin, sa *« vertu scientifique »*. Parallèlement, la crise économique porte, selon lui, un coup fatal à la mouvance libertaire : *« La barque du désir se brise sur le rocher de la crise économique. »*

Au jour le jour

Pourtant, la crise de l'idéologie de mai a engendré, selon M. Morin, une *« époque de réinterrogations profondes »*. Les événements de mai ont instauré *« une brèche sous une ligne de flottaison culturelle »*. *« Si, en surface, rien ne paraît avoir changé »*, il n'y a, en revanche, *« plus de sous-sol : le mythe de la société industrielle rationnelle qui trouve une solution à tous les problèmes est détruit »*.

M. Lipovetski met l'accent, sur le paradoxe de l'*« esprit de mai »* où cohabitent deux logiques : la révolutionnaire et l'individualiste, marquées par un *« esprit utopique »* d'où, à aucun moment de la contestation n'émerge une volonté de prise du pouvoir.

De même, pour M. Ferry, mai a engendré un *« certain désinvestissement du pouvoir politique et des institutions qui l'incarnent (partis, syndicats) »* au profit d'un *« repli sur la sphère privée »*. M. Lipovetski conclut en estimant que les événements de mai ont accéléré le processus de *« privatisation des existences »*. Il reste que mai 68 a abouti, comme l'a rappelé M. Frédéric Bon, spécialiste de sociologie électorale, à une *« redistribution des pratiques sociales »* et surtout à un *« renouvellement des élites politiques et culturelles investies par la génération issue de 1968 »*.

V. D.

(1) Les actes de ce colloque seront publiés en novembre 1986 dans la revue *Pouvoirs*.

(2) Fayard 1968.

M. Hoeffel (UDF) demande au gouvernement une action de communication « intense et méthodique »

M. Daniel Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, ancien membre du gouvernement de M. Raymond Barre, souhaite, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que le gouvernement explique mieux sa politique.

« Les élections sénatoriales ont lieu dans quatre mois. Devant le conseil national de l'UDF, vous avez prôné l'union « avec et derrière les sortants ». Pourquoi ?

– Le scrutin sénatorial de septembre sera le premier test pour vérifier la solidité de la nouvelle majorité et l'approbation par les Français de la politique menée depuis le 16 mars. L'union avec et derrière les sortants doit être l'expression sans équivoque du RPR et de l'UDF de transposer sur le terrain leur coopération au sein du gouvernement. Une compétition forcément stérile, mal comprise de nos électeurs, ne pourrait qu'inquiéter.

– Quand le rétablissement du scrutin majoritaire sera examiné par le Sénat, souhaitez-vous que le découpage des circonscriptions soit alors connu ?

– Il est évidemment préférable que l'introduction d'un nouveau mode de scrutin s'accompagne d'une connaissance exacte des circonscriptions. Mais pour les Français, ce n'est pas pour l'instant la grande priorité. Quel que soit le découpage, c'est lors de l'élection présidentielle que se crée la dynamique majoritaire.

– Etes-vous totalement satisfait du rythme de l'action gouvernementale ?

– Le gouvernement s'était fixé deux priorités que le Sénat a approuvées lors de la déclaration du premier ministre : l'emploi et la sécurité. En ce qui concerne la sécurité, des mesures concrètes et significatives sont déjà fixées. En ce qui concerne l'emploi, un train de décisions économiques et sociales a été publié, et l'adoption du projet de loi d'habilitation verra sortir toute une série d'ordonnances qui iront dans le bon sens. Mais il faut savoir qu'en matière économique et sociale les résultats concrets ne peuvent être obtenus du jour au lendemain. L'effort d'information y est donc fondamental, et l'on pourrait certainement faire mieux à cet égard.

– Quels sont les domaines dans lesquels vous souhaiteriez que la nouvelle majorité imprime plus rapidement son empreinte ?

– Soyons clairs : c'est en grande partie sur leurs résultats dans la lutte contre le chômage et contre l'insécurité que le gouvernement et la majorité seront jugés. Il faut donc qu'ils accompagnent la politique qu'ils mettent en œuvre d'une action d'information et de communication intense et méthodique. C'est sur ce plan qu'il convient d'imprimer plus radicalement l'empreinte du nouveau gouvernement. Il faut expliquer clairement quel était l'état des lieux en mars 1986 ; il faut expliquer le pourquoi des décisions prises, et éventuellement des sacrifices à consentir ; il faut solliciter l'adhésion des Français à la nouvelle politique ; il faut rappeler à nos compatriotes que la réussite de la nouvelle politique ne dépend pas que de l'action du gouvernement et du soutien du Parlement, mais aussi du travail et de l'effort de chacun.

– Vous souhaitez qu'un véritable bilan, qui ne soit pas seulement chiffré mais également qualitatif, de la précédente législation soit fait. Quels arguments espérez-vous en tirer ?

– Le gouvernement Mauroy a fait faire un véritable bilan à l'été 1981. Il n'y a rien d'anormal à ce que ce même bilan soit fait, secteur par secteur, en 1986. Il est nécessaire qu'un gouvernement connaisse clairement les moyens dont il dispose ou ne peut plus disposer, et quels sont les engagements éventuellement déjà pris par les prédécesseurs. Toute nouvelle politique suppose que l'on sache nettement au départ où on en est. C'est une précaution élémentaire qui permet d'éviter par la suite bien des surprises.

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Olivier Stirn est nommé délégué national du PS

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a annoncé le mardi 20 mai, lors du point de presse hebdomadaire de son mouvement, l'adhésion de M. Olivier Stirn à la section socialiste de Saint-Lô (Manche).

Nommé délégué national auprès de M. Lionel Jospin, M. Stirn, qui a été élu député de la Manche le 16 mars dernier, devait déclarer au micro d'Europe 1 : *« Aujourd'hui, c'est le choix entre l'UDF-RPR et l'évolution du Parti socialiste qui devient un très grand parti de rassemblement. »* Par ailleurs, M. Stirn a précisé que l'Union centriste radicale (UCR), dont il est président, allait subsister sous forme de club aux côtés du PS.

« Cette intégration, a affirmé de son côté M. Queyranne, *de même que celle, le 10 mai, de M. Henri Nallet* (ancien ministre de l'agriculture), *montre l'ouverture d'un parti qui aspire à devenir la force principale de l'alternance »*.

Durant ce point de presse, le porte-parole du Parti socialiste a également dénoncé la procédure utilisée par le gouvernement pour la réforme du mode de scrutin.

A propos du projet de loi sur l'audiovisuel, que le gouvernement souhaiterait voir voté avant le 15 juillet, le porte-parole s'est élevé avec vigueur contre le *« hold-up avec prise d'otage qu'est la privatisation de TF 1 »*, cependant qu'*« aucune raison véritable n'a été donnée pour justifier cette décision, sauf peut-être les fantasmes idéologiques de M. Léotard, ou les appétit de M. Hersant »*.

Interrogé sur les initiatives que compte prendre le PS à ce sujet, il a rappelé que *« deux tiers des Français sont hostiles à cette décision »* et que *« le PS mettra tout en œuvre pour faire échec à ce projet contraire à l'intérêt national, qui risque de déstabiliser les médias et qui sera une régression pour les téléspectateurs. »*

LA MORT DE JEAN VAN HEIJENOORT

L'un des anciens compagnons de Trotski

Jean van Heijenoort est mort à Mexico le 28 mars 1986. Après avoir cru à un suicide, la police mexicaine a conclu à un assassinat par son épouse, Ana Maria Zamora, qui s'est elle-même donné la mort. Né le 25 juillet 1912 à Creil (France), il avait été l'un des principaux collaborateurs de Trotski puis un universitaire et chercheur de notoriété mondiale. En 1978, il avait écrit un livre de souvenirs (1) de ses années passées auprès de Trotski. L'historien Pierre Broué raconte la vie hors du commun de Jean van Heijenoort.

Fils d'ouvrier hollandais émigré, élevé par une mère et une grand-mère placées comme gens de maison, le jeune Van Heijenoort, boursier, fit de brillantes études secondaires au collège de Clermont-de-l'Oise, et entra au lycée Saint-Louis en mathématiques supérieures. Il commençait sa deuxième année de préparation à l'Ecole normale supérieure quand ses camarades trotskistes lui proposèrent de rejoindre Trotski à Prinkipo, en Turquie, où il se trouvait en exil depuis février 1929. Il arriva dans l'île le 20 octobre 1932 : c'était le début d'une étroite collaboration avec l'exilé, comme garde du corps, mais aussi comme secrétaire (Jean van Heijenoort connaissait alors le russe comme l'anglais et l'allemand de même que la dactylographie) et finalement homme de confiance, réglant une bonne partie des problèmes matériels et toujours consulté sur les questions politiques.

La collaboration quotidienne entre les deux hommes fut entrecoupée de périodes de séparation, notamment pendant le séjour français de Trotski entre 1933 et 1935, bien que « Van » – comme on l'appelait désormais – ait été un visiteur assidu à Saint-Palais comme à Barbizon et Domène : au cours de l'errance qui suivit, pour Trotski, la décision de l'expulser de France, il fut à plusieurs reprises son unique compagnon à l'hôtel ou sur les routes.

« Van » fut également du début et de la fin du séjour norvégien, ce qui lui valut la prison dans deux pays et des menaces de mort de la presse des PC, particulièrement *l'Humanité*. Il arriva au Mexique le même jour que Trotski, le 11 janvier 1937, et partagea à nouveau la vie de l'exilé – jusqu'au 5 novembre 1939, où il partit, avec son accord, pour les Etats-Unis. Pendant la période des procès de Moscou et de la contre-enquête, il fut pour Trotski non seulement un collaborateur irremplaçable, mais un ami et un fils. L'écrivain français André Breton lui rendit à cette époque un hommage éclatant.

Fixé aux Etats-Unis, Jean van Heijenoort continua à militer pendant plusieurs années dans les rangs trotskistes, après l'assassinat de Trotski en 1940 ; il assuma des responsabilités à la tête du secrétariat international de la IVe Internationale de 1940 à 1946. Il la quitta et abandonna toute activité politique en 1948, ce qui ne l'empêcha pas d'intervenir pour tenter de faire la lumière sur la mort du fils de Trotski, Léon Sedov, lors de l'arrestation de l'agent soviétique Zborowski, qui avait été le proche collaborateur de ce dernier.

Dans les années 50, Jean van Heijenoort, au prix de mille difficultés matérielles, avait réussi à revenir aux mathématiques, qu'il enseignait à l'université de New-York ; il fut professeur de philosophie et d'histoire de la logique à l'université de Brandeis de 1965 à 1977. Il avait contribué à l'identification et au classement des « papiers de Trotski », les archives vendues par l'exilé à l'université de Harvard, et, plus récemment, de ceux de Sedov, découverts dans les archives de la Hoover Institution de Stanford.

Il était engagé dans d'importants travaux de publications, auxquels il travaillait dans son petit bureau du département de mathématiques à Stanford : travaux de logique du mathématicien français Heerbrand, œuvres complètes du logicien Kurt Gödel, correspondance enfin entre Léon Trotski et Léon Sedov. Esprit universel d'une exceptionnelle culture et ouverture d'esprit, d'une courtoisie vraie qui exprimait sa profonde humanité, « Van » laisse deux enfants à Paris, Jean et Laure, et beaucoup d'amis de tous pays, de tout âge et de toutes conditions.

PIERRE BROUÉ.

(1) *De Prinkipo à Coyacan, sept ans auprès de Léon Trotski*, publié par Maurice Nadeau aux Lettres nouvelles.

A Laval

M. PINÇON (EX-PS) A RÉGLÉ SES COMPTES AVEC LES SOCIALISTES

M. André Pinçon, député de la Mayenne, exclu du PS pour avoir conduit une liste de son parti lors des élections législatives de mars dernier, a été réélu, mardi 20 mai, maire de Laval.

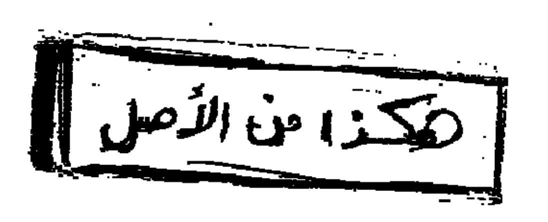
Cette réélection fait suite à une démission « tactique » survenue la semaine dernière. Assuré de garder son poste de premier magistrat de la ville, M. Pinçon souhaitait, en se démettant, remanier son équipe et en écarter M. Georges Minzière. Ce dernier fut le seul adjoint ayant apporté, lors du scrutin du 16 mars, son soutien au candidat investi par les instances nationales du PS, M. Jean-Paul Planchou (CERES), député sortant de Paris. Outre qu'il avait ainsi désapprouvé l'entrée en dissidence de son maire, M. Minzière avait accepté de conduire la liste officielle de son parti pour les élections régionales dans le département de la Mayenne.



MEXICO SUR LA 5 ÇA COMMENCE CE SOIR.

France-Guatemala, ce soir à 20 heures. Premier match de préparation des "Bleus". Une exclusivité de la 5, retransmise en direct par satellite. A ne pas manquer non plus, aujourd'hui, à 13 heures et 17 h 55 ; "Platini raconte Platini."
France-Atalante, le samedi 24 à 20 heures, en direct. Deuxième match de préparation des "Bleus."
France-Université de Mexico, mercredi 28, à 20 heures, en direct. Le dernier match de préparation de l'Équipe de France.





هكذا من الاصل

société

L'INCIDENT DE LA CENTRALE DE BUGEY ET LES SUITES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

Une grave alerte en avril 1984

« Il s'en est fallu d'un cheveu, ou plus exactement d'un vulgaire moteur Diésel pour que, le 14 avril 1984, la tranche nº 5 de la centrale de Bugey, dans l'Ain ne devienne complètement incontrôlée », écrit le *Canard enchaîné* du 21 mai. *« Cet accident, le plus grave de l'histoire du nucléaire français au dire des spécialistes »*, n'aurait pas eu, *« toute la publicité méritée »*, ajoute l'hebdomadaire. Cette « révélation » laisse le patron de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), M. François Cogné, *« impavide, très tranquille »*, l'incident ayant été selon lui, largement commenté dans les bulletins de la sûreté nucléaire nº 38 (avril 1984) et nº 40 (juillet-août 1980), ainsi que dans une annexe d'un rapport remis au conseil supérieur de la sûreté urbaine en octobre 1985.

Cela étant, M. Cogné reconnaît que *« cet incident a été le plus sérieux qu'ait connu un réacteur d'une centrale française »*. *« C'est la première fois*, dit-il, *que les techniciens ont dû faire face à un scénario aussi complexe »*. Dans la nuit du 13 au 14 avril 1985, alors que la tranche nº 5 de la centrale de Bugey tournait à 98 % de sa puissance (900 mégawatts), les techniciens en poste dans la salle de commande ont vu s'allumer un signal d'alarme indiquant une chute de tension dans un circuit électrique, dû, on le saura plus tard, à la défaillance d'un batterie de 48 volts. En apparence, *rien* de bien grave, si ce n'est que trois heures et quinze minutes plus tard, nouvelle alarme, selon le *Canard*, le courant électrique faiblit dangereusement dans *« les circuits qui alimentent les tableaux de commande et de contrôle »*. *« Le temps qu'un opérateur se précipite et le système d'arrêt d'urgence du réacteur se déclenche »*. Une telle opération entraîne en quelques secondes une baisse de 90 % de la puissance du réacteur. Restent donc 300 mégawatts – *thermiques* ceux-là – qu'il faut évacuer en continuant de refroidir le cœur sous peine de voir bouillir, au bout de trois heures, l'eau de son circuit de refroidissement. Tout cela est prévu, et, normalement, les pompes du circuit de refroidissement entrent en service. Mais leur alimentation électrique s'est révélée défaillante. Dans ce cas, des diesels de secours doivent prendre le relais. Coup du sort, le premier d'entre eux n'a rien voulu savoir. Heureusement le deuxième a démarré et tout a pu rentrer dans l'odre.

« Hors du champ d'intervention possible »

Une défaillance supplémentaire sur cette voie (refus de démarrage du diésel, refus de couplage sur le tabeau, etc.), écrit l'expert du CEA, M. J-M. Gandit, dans son rapport d'analyse sur cet incident, *aurait conduit à une perte complète des alimentations électriques de puissance, situation hors dimensionnement »*. Une situation que *le Canard* qualifie de *« hors du champ d'intervention possible »* ajoutant que techniciens et ordinateurs sont alors *« impuissants face à une situation non prévue »*. M. Cogné conteste cette analyse en faisant remarquer que dans les centrales nucléaires françaises *« on dispose d'une défense en profondeur qui est considérable. Sur chaque site nucléaire, il existe*, dit-il, *de 8 à 10 diesels disponibles, et comme nous avons trois heures devant nous pour intervenir avant que l'eau du circuit de refroidissement n'entre en ébullition, il est toujours possible de tirer une ligne pour alimenter la centrale défaillante ou amener sur place un Diesel de chantier. »*

A ses possibilités s'en ajoutent d'autres – cinq procédures H (comme hors dimensionnement) et cinq U (comme urgences) permettent de se donner une marge supplémentaire allant jusqu'à vingt heures, par intervention notamment sur des joints de pompes du circuit primaire que l'eau en ébullition pourrit faire fuir. De même s'installent sur chaque site des turbines à gaz qui devront pouvoir suppléer à toute panne grave d'alimentation électrique.

Mais *« même si le personnel de la tranche nº 5 de Bugey a parfaitement réagi »* et si *« les procédures mises en place en France – dont certaines n'existent pas ailleurs – ont bien fonctionné »* il reste qu'un *« pépin »* est toujours possible. Cela M. Cogné ne le dément pas, même si ses services s'efforcent d'y pallier, car à y bien regarder, quatre incidents analogues (pertes partielles d'alimentation électrique), mais moins graves ont déjà affectés des réacteurs nucléaires français : le 2 juillet 1979 à Tricastin, le 20 novembre 1980 et le 10 octobre 1984 à Dampierre-1 et Dampierre-3 et le 15 avril 1985 à Blayais-4.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Treize fois en vingt ans

Accidents survenus depuis vingt ans dans des centrales nucléaires et ayant entraîné une indisponibilité longue

CENTRALE	PAYS	DATE	*DURÉE D'INDISPONIBILITÉ*
FUSION DE COMBUSTIBLE			
– Earico-fermi	Etats-Unis	1966	4 ans
– Chapel Cross	Grande-Bretagne	1967	2 ans
– *Lucens*	*Suisse*	*1969*	*Arrêt définitif*
– Saint-Laurent-des-Eaux A 1	France	1969	1 an
– Three Mile Island 2	Etats-Unis	1979	Indéfinie
– Saint-Laurent-des-Eaux A 2	France	1980	2 ans
INCENDIE			
– *Trino Vercellese 1*	Italie	*1967*	3 ans
– Chooz	France	1968	2 ans
– Novovoronej 1	Union soviétique	1969	1 an et demi
– Oconee	Etats-Unis	1972	8 mois
– Palisades	Etats-Unis	1973	1 an
– Tchernobyl	Union soviétique	1986	Indéfinie
DÉFAUT DES STRUCTURES			
– Brown Ferrt	Etats-Unis	1975	1 an et demi

Un Tchernobyl est-il possible en France ?

Un Tchernobyl pourrait-il se produire en France ? Chacun se pose la question. Personne n'y répond – pour la simple raison qu'il n'y a pas de réponse. Tout dépend de ce qu'on appelle « un Tchernobyl ». Au sens stict – accident similaire – la réponse est incontestablement négative. Les centrales françaises relèvent de filières différentes de celles utilisées par les Soviétiques. Même les cinq réacteurs français modérés au graphite (Chinon 3, Saint-Laurent-des-Eaux 2 et Bugey 1) sont profondément différents du réacteur soviétique : ils ne contiennent pas d'eau qui puisse se décomposer et alimenter la combustion du graphite.

Mais la question est évidemment à prendre dans un sens plus général. *« Je ne vois pas un accident de la gravité de Tchernobyl, ayant les mêmes conséquences sur l'environnement, se produire dans nos installations »*, précise M. François Cogné, directeur de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire. *« Mais je n'affirme pas qu'il soit impossible. »*.

Il est clair que les questions de sécurité ont été beaucoup plus sérieusement traitées en France, et en Occident de manière générale, qu'en Union soviétique. La notion clé est celle de barrière de confinement, d'obstacle entre les produits radioactifs du cœur et l'extérieur de la centrale. Dans les réacteurs actuellement construits en France, il y a trois barrières, et l'on n'imagine guère de scénario où toutes les trois peuvent céder. Lors de l'accident de Three Mile Island, aux Etats-Unis, un réacteur de la même filiale que les centrales françaises, deux barrières ont cédé, mais la troisième a tenu bon, et les rejets dans l'environnement ont été très réduits. Un individu qui serait resté en permanence au voisinage de la centrale aurait reçu une dose totale inférieure à 100 millirems, ce qui est sans conséquence radiologique, puisque la dose maximale annuelle tolérée pour la population générale est de 500 millirems.

Les trois barrières

La première des barrières est la gaine du combustible. En fonctionnement normal, elle suffit à retenir l'essentiel des produits de fission. *Mais elle cède dans les principaux* scénarios d'accident (rupture mécanique au niveau d'un défaut de la gaine, ou bien fort échauffement du cœur).

La deuxième barrière est le circuit primaire composé de la cuve du réacteur et des tuyauteries du circuit. Ce dernier n'a cédé, au sens strict, dans aucun des accidents ou incidents survenus jusqu'à présent. A Three Mile Island, à la suite d'une fausse manœuvre d'un opérateur et d'une panne mécanique, il a été ouvert pendant deux heures, laissant de l'eau fortement contaminée *envahir le bâtiment* du réacteur. Ce bâtiment, en béron épais, constitue lui-même la troisième barrière. Il est pratiquement étanche – des évaluations montrent que, au plus, 0,3 % de la radioactivité qu'il contient pourrait éventuellement en sortir, et cette sortie serait lente, et donc ses conséquences seraient faciles à maîtriser. C'est au fond la différence essentielle avec le réacteur de Tchernobyl, où le bâtiment du réacteur n'était pas très résistant et a cédé lors de l'explosion.

Peut-on imaginer que ce bâtiment cède ? Il y faut plusieurs conditions. D'abord, une fusion du cœur augmentant sensiblement la température et la pression dans le circuit primaire – mais des moyens existent pour faire baisser cette pression. Il faut ensuite une rupture franche du circuit. Les calculs montrent alors que la pression dans le bâtiment monte à 5 bars (cinq fois la pression atmosphérique). Or, le bâtiment est conçu pour résister à des pressions encore supérieures.

On peut cependant imaginer des scénarios où ce bâtiment cède. L'un est le fameux « syndrome chinois ». Une grande partie du cœur ayant fondu, le combustible pourrait attaquer chimiquement la cuve qui le contient, puis la dalle de béton qui constitue le fond du bâtiment, et pénétrer dans le sol où il s'enfoncerait au maximum d'une dizaine de mètres. Il n'y aurait pas d'explosion, donc pas de rejets violents de radioactivité dans l'atmosphère extérieure ; mais une grave pollution de la nappe phréatique serait alors à craindre.

Des scénarios avec explosion sont encore moins probables. Il y faut une suite complexe de défaillances qui pourraient produire une assez lente montée en pression à *l'intérieur du bâtiment*, après rupture du circuit primaire, la pression finissant par atteindre des valeurs telles que le bâtiment n'y résisterait pas. Les experts ont analysé cette éventualité, et une mesure préventive va être prise dans les prochaines années. Il s'agit d'un système permettant de faire sortir de la vapeur d'eau du bâtiment pour diminuer la pression, au travers d'un ensemble de filtres qui retiendraient les produits radioactifs les plus dangereux, en particulier l'iode-131.

MAURICE ARVONNY.

« RÉFUGIÉS » ALLEMANDS EN FRANCE

Un groupe de vingt jeunes femmes de Munich (RFA) sont venues, depuis le 9 mai, se « réfugier » avec trente-cinq enfants à Pissos, un petit village des Landes, pour échapper aux conséquences de l'accident de Tchernobyl, indique l'Agence France-Presse. *« A Munich, on n'arrivait plus à vivre normalement : les enfants sont restés enfermés pendant une semaine à la maison. Ils devenaient fous »*, a expliqué Mme Marie-Claude Balluneit, aide familiale dans la capitale bavaroise.

Le groupe, qui rassemble les membres d'une école maternelle autogérée, a loué les gîtes ruraux de la commune, et a l'intention d'y rester jusqu'à la fin des vacances de Pentecôte, dans deux semaines.

● *Nouveaux incidents à Wackersdorf.* – De nouveaux affrontements ont opposé, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai, des manifestants antinucléaires à la police, qui tentait de faire évacuer le « camps de Pentecôte » établis par des écologistes aux alentours du chantier de l'usine de retraitement nucléaire de Wackersdorf. Un groupe de manifestants a attaqué le commissariat de police de Schwandorf, une petite ville située non loin du site. Selon la police, cent quatre-vingts manifestants ont été appréhendés. De violents incidents avaient déjà fait plusieurs centaines de blessés de part et d'autre pendant le week-end de la Pentecôte (*le Monde* du 21 mai). – *(AFP.)*

DEUX OUVRIERS IRRADIÉS A LA HAGUE

Deux ouvriers ont été irradiés mardi 20 mai à l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague. Ils travaillaient sur une canalisation dans laquelle s'est produite accidentellement une remontée de fuide radioactif. L'un d'eux a reçu une dose de 18 rems, l'autre de 11 rems – alors que la limite annuelle admise est de 5 rems. Trois autres personnes qui étaient au voisinage, ont reçu des doses beaucoup plus faibles, inférieures à 2 rem. L'accident nre paraît pas devoir entraîner de conséquences pour la santé des deux irradiés.

● *Les épinards d'Alsace à nouveau mis en vente.* – Le préfet du Haut-Rhin a décidé mardi d'annuler l'arrêté pris le 15 mai dernier interdisant la mise sur le marché des épinards dont le taux de radioactivité était trop élevé. Les prélèvements effectués lundi ont montré que les « niveaux d'activité » des épinards du Haut-Rhin étaient désormais *« inférieurs à la norme fixée par la Commission des Communautés européennes »*.

Depuis l'interdiction, la chambre d'agriculture du Haut-Rhin a demandé, au titre des calamités agricoles exceptionnelles, l'indemnisation des producteurs du département, victimes, selon elle, du *« syndrome de Tchernobyl »*.

M. JEAN-MARIE RAUSH, PRÉSIDENT DE L'OFFICE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

M. Jean-Marie Raush, sénateur et maire centriste de Metz, vient d'être élu président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. M. Rausch succède à M. Philippe Bassinet, député PS des Hauts-de-Seine qui reste vice-président de l'Office, tandis que Mme Danièle Bidard-Reydet (sénateur communiste) et M. Didier Julia (député RPR) occuperont des fonctions de secrétaires.

Créé en 1983, composé de huit députés et huit sénateurs et assisté d'un conseil d'une quinzaine d'experts, l'office peut être saisi par le gouvernement, une commission ou un groupe parlementaire pour rendre des avis ou soumettre des études. L'office s'était notamment consacré ces derniers temps au problème des pluies acides. Mais M. Rausch a souhaité qu'une des premières tâches de l'office soit de mener *« une étude claire, transparente, irréfutable sur les véritables conséquences d'un accident atomique, tel que celui survenu à Tchernobyl »*.



LA SITUATION AUTOUR DE LA CENTRALE

L'évacuation de 90 000 habitants pose de nombreux problèmes

De notre correspondant

Moscou. – L'évacuation de 90 000 habitants de la région de Tchernobyl pourrait se prolonger encore longtemps, écrit, ce mercredi 21 mai, *la Pravda*. *Le quotidien du* parti indique que les responsables de la ville de Pripiat envisagent cette hypothèse et les différents moyens de répondre aux besoins de la population *repliée en matière* de logements, d'écoles, etc.

La Pravda admet implicitement que l'évacuation n'a pas été aussi parfaitement organisée qu'on l'a dit les premiers jours. *« Il y a des gens qui n'ont pas encore retrouvé leurs proches »*, écrit l'auteur d'un reportage. Un père de famille vient ainsi seulement de revoir sa femme et son jeune enfant.

Des subsides de 200 roubles par personnes vont être distribués aux évacués. Plusieurs *« dizaines de milliers d'entre eux »* les auraient déjà reçus. Les ouvriers de la centrale elle-même ont été dispersés dans d'autres centrales nucléaires en Ukraine et à travers le pays où ils ont recommencé à travailler. Ce n'est pas le cas, remarque la *Pravda*, de 400 enseignants de Pripiat et de Tchernobyl, les deux principales localités évacuées. Ils n'ont pas retrouvé d'activité, et leur ministère menace d'inscrire cette période d'oisiveté sur leur carnet de travail (un document qui accompagne les Soviétiques pendant toute leur existence).

La situation de la centrale de Tchernobyl est stable, la température du réacteur est descendue à 200 degrés et le rejet d'aérosol dans l'atmosphère est minimal, explique de son côté M. Lev Voronine, vice-président du conseil des ministres, dans une interview publiée mardi soir par les *Izvestia*. M. Voronine indique que les travaux pour la construction du « sarcophage » en béton dans lequel seront murés les restes du quatrième bloc de la centrale vont bon train. M. Voronine précise en outre que la décontamination du sol autour de Tchernobyl se poursuit : *« Nous enlevons la couche supérieure et la traitons »*, explique-t-il.

Les autorités soviétiques ont proposé à des chefs de missions diplomatiques de visiter Kiev et une zone où ont été regroupés un certain nombre de personnes évacuées de la région de Tchernobyl afin de se rendre compte sur le terrain de l'amélioration de la situation. La plupart des ambassades occidentales ont décliné cette offre... On explique ainsi à l'ambassade de France qu'il paraît peu opportun d'envoyer sur place un diplomate qui n'a aucune expérience scientifique.

La radio-activité à Moscou est normale et stable, explique enfin M. Chtchepine, premier vice ministre de la santé, répondant aux questions de la *« Literatournaya Gazetta*. M. Chtchepine réfute l'idée, apparemment communément répandue chez certains habitants de la région de Kiev, que l'alcool est un bon antidote aux radiations. Le premier vice-ministre de la santé ajoute encore que le fait de fumer vingt cigarettes par jour nuit bien davantage que la dose de radiations que l'on peut recevoir dans la zone immédiatement limitrophe à celle des 30 kilomètres autour de la centrale, qui restent interdits au pubic.

D. Dh.

Israël : un nouveau coup porté au projet de centrale nucléaire

De notre correspondant

Jérusalem. – L'« effet Tchernobyl » se fait sentir en Israël. En attirant l'attention sur les risques encourus en cas d'accident, la catastrophe survenue en URSS réduit encore plus les chances de voir l'Etat hébreu choisir à court terme l'option nucléaire. *Par ricochet, elle* pourrait avoir porté le coup de grâce au projet – déjà largement hypothéqué – de fourniture par la France à Israël de deux réacteurs électronucléaires.

Jour après jour, les Israéliens ont guetté avec une inquiétude légitime les séquelles du désastre. Les météorologues n'avaient-ils pas annoncé la possible arrivée de nuages radioactifs poussés par les vents venus d'Ukraine ? Ceux-ci ont en fin de compte changé de cap, épargnant le Proche-Orient. Mais l'événement a relancé, sous un jour nouveau, le débat déjà ancien entre adversaires et partisans du recours à l'énergie atomique. Les premiers semblent avoir pris, en l'occurrence, un net avantage.

Il y a près d'un quart de siècle qu'Israël envisage de construire une usine électronucléaire. La flambée *du prix du brut dans les années 70 et* la perte de champs pétrolifères du Sinaï avaient donné tout son sens à un tel programme énergétique. N'ayant ni les moyens techniques ni l'argent pour fabriquer *sur place* les équipements nécessaires, Israël s'était tourné vers la France, moins pointilleuse que les Etats-Unis, liés par le traité de non-prolifération. Depuis 1982, la *négociation* entre la compagnie d'électricité israélienne et la société Framatome, détentrice de la technologie, a connu des hauts et des bas.

Un dossier gelé

Elle bute sur deux gros obstacles. Le premier est d'ordre financier. La centrale, qui coûterait plus de 2 milliards de dollars, ne pourrait voir le jour que si Paris acceptait de la financer en quasi-totalité. Or le Trésor français n'a toujours pas approuvé le montage financier de l'opération. Le second obstacle est politique. Paris *souhaite assortir un* éventuel contrat d'une clause selon laquelle Jérusalem s'engagerait à ne pas rééditer l'attaque qui détruisit le réacteur irakien de Tamouz en juin 1981. *Israël refuse de faire une* telle promesse. Ces difficultés incitèrent le gouvernement Fabius à « geler » le dossier. Après le dernier voyage de M. Shimon Pérès à Paris, on a timidement reparlé d'une possible relance de la négociation.

L'échec de ces discussions n'a pas empêché les techniciens israéliens de poursuivre l'étude du projet. Fin décembre, ils annoncèrent avoir définitivement choisi, pour abriter l'usine, le site de Shivta, au cœur du désert du Néguev. Ils affirmèrent aussi avoir résolu le problème du refroidissement de la centrale. La catastrophe de Tchernobyl risque de ruiner leurs efforts. Elle a fait prendre conscience à Israël que le moindre accident y aurait des conséquences beaucoup plus graves qu'en URSS. La petitesse de son territoire exclut *pratiquement* toute *idée* d'évacuation des populations vers des « régions sanctuaires ». Le risque permanent de guerre et l'exposition aux tremblements de terre rendent l'Etat juif encore plus vulnérable aux accidents nucléaires.

Il y a quelques jours, les « antinucléaires » ont trouvé un allié de taille en la personne du contrôleur de l'Etat, figure respectée, dont le rapport annuel équivaut à celui, en France, de la Cour des comptes. Consacrant à ce problème un chapitre *entier* de son étude – *évidemment* rédigée avant Tchernobyl, – le contrôleur aligne une série d'arguments qui rendent, selon lui, moins utile – et en tout cas moins urgente – la fabrication d'électricité à partir de l'atome : la chute du prix du pétrole, qui renchérit, *a contrario*, la filière nucléaire, la difficulté de garantir totalement la sécurité du réacteur, les risques de surproduction par rapport aux besoins nationaux en énergie, le danger de dépendance envers le pays fournisseur de l'uranium enrichi. Les avocats du nucléaire, conclut le contrôleur, n'ont pas fait la preuve que leur solution était la meilleure.

Aujourd'hui, la *question-clé* n'est plus : *« Comment Israël peut-il acquérir une centrale à meilleur compte ? »*, mais *« Faut-il la construire ? »*. La priorité est d'ailleurs accordée à l'extension de deux usines thermiques existantes, alimentées en charbon et en fuel importé. Tout porte à croire que le gouvernement jugera urgent d'attendre l'avènement d'une génération de réacteurs nucléaires moins coûteux et plus sûrs. Israël, en tout cas, retiendra soigneusement les leçons de Tchernobyl.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, Théâtre-18 (42-26-47-47), 21 h (21 au 25).

LE TERRAIN BOUCHABALLE, Gémier (47-27-81-15), 20 h 30, dim. 15 h (22).

DES TROUS DANS LA GLACE, Petit-Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (27).

LES MYSTÈRES DU CONFESSIONNAL, Fontaine (48-74-74-40), 20 h 30 (27).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer. à 19 h 30 : sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : Soirée de Ballet (Fantasia semplice, les Mirages, Adame miroir, Agon) ; jeu. à 20 h ; dim. à 19 h 30 : la Bohème ; ven et mar. à *19 h 30 : Salomé.*

SALLE FAVART (42-96-06-11), mar. à 10 h : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., ven., sam., dim. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; sam., dim. à 14 h : le Menteur ; mer à 14 h 30 ; jeu. et lun. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme : mar à 20 h 30 : soirée littéraire Jean de La Fontaine.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : (dim.) sauf lun. 14 h 30 ; sam. 15 h : le Réveil-requin (théâtre d'ombres) ; lun. à 20 h 30 : Récitation-conversations : Lionel Ray ; Grand théâtre (lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Electre ; Théâtre Gémier (mer., lun.) : 20 h 30 ; dim. 15 h : le Terrain Bouchaballe.

ODÉON (43-25-70-32), Relâche.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), mar. à 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam., mar. *à 20 h 30 ; jeu. à 19 h : Portrait de* famille ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à *20 h : Qu'elle était verte ma vallée,* de J. Ford (v.o.) ; le Vie de famille de *J. Doillon.*

BEAUBOURG (42-77-12-33). (Mar.) Débats/ rencontres : jeu. à *18 h 30 :* 1936 ; ven. à 21 h : Voix et chants berbères ; sam. à *16 h : Musique et fiction* ; à 17 h 30 : l'Amérique de la modernité ; lun. à 19 h : Claude Minière, « la Mort des héros » ; Cinéma/Vidéo : Vidéo-information : T.l.j. à 13 h : le Courage de vivre, d'I. Romare ; à 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de *F. Develay* ; Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher ; à *19 h* : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, De Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : T.l.j. à 13 h : Karim Kacel, du Blues, de B. Godart ; à 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; mer. à 18 h : l'Art d'exposer : le Musée Condé de Chantilly. Au fil du labyrinthe : quel musée pour le vingtième siècle ?, d'A. Fleischer ; Concerts/Spectacles : Concerts : mer. à 20 h 30 : le Groupe vocal de France (Debussy, Xenakis, etc.) ; à 20 h 30 : Séminaire d'analyse musicale ; lun. à 20 h 30 : Musique française du vingtième siècle ; mer. à 21 h, jeu. à 12 h 30 et 24 h : la Corée après la pluie (poésie, musique, images et sons) ; jeu., ven., sam. à *18 h 30 : Festival franco-anglais* de poésie ; ven. à 18 h 30 : Œuvres de P. Boulez, C. Debussy ; à *20 h 30 : Œuvres de* Lindberg, Depraz, etc.).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Jazz : mer. à 18 h 30 : Quintet Joachim Kuhn ; Concerts : jeu. à 20 h 30 : scènes de Faust, de Gœthe (chœurs de Radio-France ; M. Janowski) ; *ven. à 20 h 30 : le Nouvel* Orchestre philharmonique de Radio-France/M. Janowski/M. Joao Pires (piano) (Schumann). 3ᵉ Festival *d'orchestre-prélude au festival* : dim. à 20 h 30 : Orchestre de Paris/D. Barenboïm/Y. Menuhin (violon). (Beethoven, Liszt) ; lun à 20 h 30 : E. Mathis/P. Schreier/G. Wyss.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : mer., ven., sam., mar. à 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Carolyn Carlson ; Musique : *lun. à 20 h 30* : Ensemble intercontemporain ; Théâtre de la Ville à la MJC de *Bobigny* : ven., sam., mar. à 20 h 35 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group primary accumulation ; Set and reset).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : de mer. à dim à 20 h 30 : *Jeu pour deux* ; Cinéma : mer., jeu., ven., sam., dim. de 18 h à 19 h : J'ai une île dans la tête ; *Carifesta 81* ; Relâche du 26 au 30.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 19 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), *21 h, dim. 15 h : Hot House.*

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, Fragments lunaires (dern. le *24*).

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Sonate en solitudes majeures ; (D. L.), 20 h : la Chute de la maison Carton.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), le 21 à 14 h, le 24 à 13 h : le Mahabharata (cycle entier).

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam., 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h., dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; (Mer.), 22 h, V., S. + 24 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), J., V., S. 18 h 30, dim. 13 h : l'Histoire terrible mais de *N. Sihanouk, roi du Cambodge* : (mer., ven. : 1ʳᵉ partie ; jeu. : 2ᵉ partie) ; dim. : cycle entier).

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28) (*D. soir, L., Mar.*), *20 h 30* ; dim. 16 h : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84) (*D., L.*), *20 h 30* : Pénélope.

CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h 30 : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) (D., L.), 20 h 30, Galerie Antoine et Cléopâtre ; Resserre (D., L.), Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre (D., L., Mar), Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h ; sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D., L., Mar.), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (rel. les 22, 23), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51) (D.), 20 h 30, mar. 15 h : Fleur de Swino.

DIX HEURES (46-06-07-48), (D.) 20 h 30, sam. 17 h 30 : la Femme assise ; (S., D.), 18 h : Sentiments cruels ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37) (D., L., mar.), *21 h : Du sang sur le cou du* chat ; mar. 20 h 45 : Star.

EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉÂTRE (42-72-23-41) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 16 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. L.), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42) (le 8, D. soir, L.), 19 h, sam. et dim. 15 h : Histoires québécoises ; 21 h, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 21 h, mat. sam. 16 h 30 : Femme (dern. le 24) ; à partir du 27 (D.), 20 h 30, sam. + 18 h : les Mystères du confessionnal.

FORTUNE (43-56-76-34), 21 h, le 23 : *Bandit ; le 24 : la Dame de Monsieur.*

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h : Gaston H (dern. le 24).

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (*D. soir,* L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.). I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L., rel. except. le 27), 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : *Savage Love.*

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et *18 h 30* : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Veilleur de nuit. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-*60-32-14*) (*D., L.*), *21 h : Enfant et roi.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), *20 h 30*, dim. *15 h 30* : la Berlue.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30, mat. sam. 18 h 30 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-58), les 21 et 22 à 20 h 30 : le N8.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. (*D. soir, L.*), 21 h, *dim. 17 h* : Et Juliette ; II. (D. soir, L.), 22 h 30, mat. *dim. 17 h 30* : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30, mat. dim. 15 h : Speedy *Bananas.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, *L.*), *20 h 45, dim. 15 h 30* : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 15 h : Ma'Dea. II. (D. soir L.), 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53) (D., L.), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (*48-78-63-47*) (*D.* soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. Mer. et sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer. et sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Mer., J., V., S. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : *Rêverire.*

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) *(D.), 18 h 30 : Passé composé* ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. *22 h et 23 h 30* : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L., rel. except. les 23, 24, 26), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Salomé.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75) (D., L.), 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52) (D., L.), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. *18 h et 21 h 15, dim. 15 h* : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ven. 18 h 30 : Buffo, 22 h 30 : Phèdre.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle (D., L.), 20 h 30 : le Cid ; (D.), 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Reviens, James Dean, reviens ; (D., L.), 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30, mar., jeu., sam. : Electre ; mer., ven. : Lysistrata ; le 24 à 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Une petite douleur (dern. le 25).

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) *(D.), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.*

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11ᵉ.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR *(43-20-85-11) (D.)*, I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. *21 h 30 : le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – *III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.*

CITHEA (43-57-99-26) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Solo Mio. (Rel. except. le 24) ; 22 h 15 : Une fournée particulière.

DOMINO (43-37-43-51) (D., L.), 22 h : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Mime illusionniste Carmello ; 22 h : Comme dit Monsieur ; Lun. 20 h 30 : Ramon Reimand.

ESCALE (43-54-63-47) (J., V., S.), 20 h 30 : Ainsi naquit l'ornithorinque.

GRENIER (43-80-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Lili Boulogne.

PETIT CASINO *(42-78-36-50) (D.)*, 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L., Mar.), 18 h 30 : D. and J. Memories ; (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; sam. 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Phèdre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. *15 h 30* : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

(voir théâtres subventionnés)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (*merc., dim. soir*), 20 h 30, mat. dim. 17 h : jusqu'au 23 : Dis la vague ; à partir du 26 : *Avec R. M. Rilke* ; à 22 h 30 : jusqu'au 23 : Notes from the Moroccan Journal ; à partir du 26 : *Théâtre du son.*

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 21 h : Quartz (dern. le 25) ; à partir du 27 : Salomé.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Ko Murobushi (dern. le 24).

MÉNILMUCHE (46-36-14-24), le 24 à 15 h : Après-midi de danses.

THÉÂTRE DE PARIS (42-80-09-30), les 23, 24 à 21 h, le 25 à 15 h : Cumbre Flamenca ; les 23, 24, 25, 27 à 18 h 30 : Lateral Pass ; le 21, à 20 h 30 : Jeune ballet de France.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (dim. soir, lun.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises. *Mer.,* jeu., ven., sam., 19 h : le Rat dans la *contrebasse.*

CITHEA (43-57-99-26), le 21 à 19 h 30 : Carmelynk et *P. Casadesus* ; le 24, à 22 h 15 : F. Elkouki.

DEJAZET (48-87-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Henri Tachan.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), le 21 à 20 h 30 : M. Tauber, chants israéliens.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30, le 25 à 17 h : du 22 au 25 : R. Zaraï ; à partir du *27 : Popeck.*

PALAIS DES SPORTS (45-72-11-22), 20 h 30 : A. *Souchon* (dern. le 24).

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), *22 h : J. Dulac et le mime Daniel.*

RELAIS MÉNILMONTANT (46-36-14-24), 18 h, le 23 : soirée E. Piaf.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : le 21, C. Couture, Anaïs, Carré Blanc, M. Sergent, L. Trio, B. Billiez.

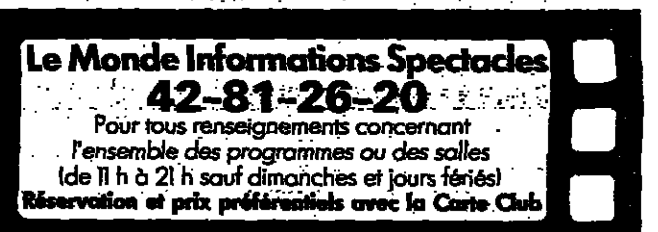
THÉÂTRE DU JARDIN (47-47-77-86) (sam., dim., lun.), 20 h 30 : J. Dossi, W. Fukuda (dern. le 25) ; à partir du 27 : J. Davis.

TOURTOUR (48-87-82-48), les 25, 26 : F. Léa.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 22 à 20 h 30 : Soirée viennoise.

THÉÂTRE DU JARDIN (47-47-77-86) (S.), 14 h 30 ; mer., dim. 15 h : Hourra, maman j'ai peur.















Au Centre Georges-Pompidou

La photographie à l'épreuve de l'imaginaire

Sous le titre « Explosante fixe », un livre et une exposition interrogent la place de la photographie au sein du surréalisme.

DE Breton, qui l'aimait pour sa *« valeur émotive »* et ira jusqu'à qualifier la peinture de *« lamentable expédient »*, à Salvador Dali, qui considérait ses tableaux comme *« des photographies peintes à la main »*, s'il y a un domaine où le projet de révolution prôné par les surréalistes s'est traduit dans les faits, c'est bien la photographie. Loin d'en user comme une technique d'enregistrement, ils sont parmi les premiers à ne pas l'envisager comme un art subalterne, à s'en servir comme d'un instrument d'efficacité poétique pour explorer des mondes visuellement inconnus.

Dadaïste, arrivé en Europe en 1921 où il est accueilli par Duchamp, c'est Man Ray qui incarne le mieux le dynamisme joyeux et inventif des années 20 et 30, où la photographie devient en Europe un objet d'investigation privilégié. Admis dès 1924 comme le photographe de la « révolution surréaliste », ce grand accoucheur de talents, exempt du dogmatisme de Breton et qui vit défiler devant son objectif toute l'intelligentsia de son temps, pratique le surréalisme sans se prendre au sérieux.

Qu'il s'agisse des *Sculptures mouvantes* (1920) – du linge qui sèche – ou des images inutiles et antifonctionnelles qu'il tire d'objets trouvés et recyclés, Man Ray prouve que l'esprit surréaliste réside dans les choses et n'a nul besoin d'être truqué pour exister. Puisant sa force dans le mépris, voire le déni, qu'il a de la photographie, ses photos les plus belles et les plus modernes sont celles où l'imagination ne se sépare pas du fait quotidien, comme ce portrait transparent d'une jeune femme au buste dénudé, regardant par la fenêtre, d'où se réfléchissent des ombres striées (1929).

Que ce soit par les *« brûlages »* d'Ubac, les *« rayographes »* de Man Ray, les *« photomontages »* de Hugnet ou les *« solarisations »* de Tabard, le surréalisme, hostile à la « photographie-vérité », jongle avec les inversions, les doubles expositions, les impressions simultanées ou autres jeux graphiques. Et s'affirme comme un effervescent chaudron où s'extasient sur tous les tons un foisonnement d'innovations qui font exploser les limites du domaine photographique. Par des cadrages renversants, des rotations à 180 degrés, la photographie, devenue le véhicule le plus riche de la pensée surréaliste, rejoint l'idée de Bataille, qui niait que chaque chose ait sa forme propre. Ce souci d'ébranler la solidité des formes se retrouve dans les *Sculptures involontaires* de Brassaï (1933), où les incidents de la nature – un morceau de savon trouvé, du dentifrice répandu – accèdent au statut d'œuvre d'art. Car, si elle est un bon moyen d'échapper à la logique du monde, la photographie, utilisée non pour interpréter mais pour représenter le réel, est aussi un moyen sûr de rester perméable à l'étrange. On connaît l'admiration que ces imagiers de rêve avaient pour Atget, dont la vision de Paris recelait à leurs yeux une *« forêt d'indices »*. Mais s'ils sont les premiers à valoriser les images trouvées, populaires et anonymes, voire documentaires, ces ouvreurs de portes voulaient aussi passer de l'autre côté des sens et authentifier l'imaginaire, comme le fit Magritte en formulant des scènes inconscientes, esquisses de ses tableaux, souvent jouées par lui-même et ses amis, Mariën, Nougé et E.L.T. Mesens, vertigineux d'invention précise, de mystère vrai.



E.L.T. Mesens : *comme nous l'entendons* (1926).

Sans aller jusqu'à dire qu'elle constitue la définition même du surréalisme, comme le souhaitent Rosalind Krauss et Jane Livingstone qui ont conçu cette exposition, organisée par la Corcoran Gallery de Washington (1) – dont l'accrochage un peu strict offre un contrepoint judicieux à la furie des images, – on peut se demander, comme elles, si ce n'est pas dans la photographie que l'esthétique surréaliste a trouvé son expression plastique la plus adéquate.

Culbuter la hiérarchie des arts est en tout cas l'un des enjeux d'« Explosante fixe », qui est aussi un livre (2), à l'iconographie magnifique, pensé comme une exposition portable, dont le parti pris d'interprétation psychanalytique peut agacer, mais qui, par la subtilité de ses analyses et le nombre de ses précisions historiques, est un outil de référence incontournable pour comprendre l'histoire de la photographie surréaliste, qui commence à s'écrire.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Explosante fixe », photographie et surréalisme, salle d'art graphique, collections permanentes, quatrième étage du Centre Pompidou, jusqu'au 15 juin.

(2) *Explosante fixe*, textes de Rosalind Krauss, Jane Livingstone et Dawn Ades, illustré de deux cents bichromies et vingt-quatre reproductions en couleurs, 276 p., coéd. Centre Pompidou et Hazan, 390 F.



André Breton, c. (1930) par Man Ray.

JEAN DEMELIER. Dessins. Galerie Diane-Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 28 juin.

CESAR DOMELA. Galerie Jacques-Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet.

JEAN DUBUFFET. Œuvres 1953-1984. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai.

FRANÇOISE DUMAYET. A la fin, un corps. Peintures. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 4 juin.

JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 12 juillet.

FRANTA. Peinture, dessin. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 20 juin.

FROMENT. Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 7 juin.

KARL GERSTNER. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 mai.

CHARLES GIAI-GISCHIA. Caravane botanique. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 22 mai au 28 juin.

PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 4 juin.

GILIOLI. Portraits. Galerie Erval, 16 rue de Seine (43-54-73-49). Du 22 mai au 21 juin.

GLEIZES. Huiles, gouaches, dessins. Galerie Nickel Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-PAUL HUFTIER. Papiers Rajasthan. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 31 mai.

HORST JANSSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.

AKI KURODA. Peintures. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15).

MARIE LAURENCIN. Galerie Daniel-Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 21 juin.

ALAIN LEMOSSE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 mai.

CHRISTIAN LHOPITAL. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 29 juin.

MARTINEZ-ALVARADO. Peintures. Espace Delpha, 40, rue de Berri. Jusqu'au 24 mai.

ARMANDO MORALES. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 juin.

VERA PAGAVA. Guerre et paix. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 31 mai.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai.

CLAUDE PICART. Peintures et dessins 1981-1986. Galerie Pierre-Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 30 mai.

POMMEREULLE. Passant faisant. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai.

ALAIN PONCELET. Peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 28 juin.

REIMPRE. Peintures récentes. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 5 juillet.

ANTOINE REVAY. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

GERARD TRAQUANDI. Peintures récentes. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 7 juin.

UBAC. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15).

WOLF, dessins, peintures. Galerie Jean Peyrole, 14 rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 14 juin.

ZAO WOU KI. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Du 22 au 30 mai.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Liberté est née à Boulogne-Billancourt. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-04-82-92). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Frêles structures : Bailly, Coignet, Cornilleau, Larrière, Van Lamsweerde. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

COURBEVOIE. Baudelaire et les arts plastiques. Centre culturel, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. Germinations III. Maison des arts, place Salvador-Allende (48-99-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h ; dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 juin.

MARLY-LE-ROI. Un regard sur l'art d'aujourd'hui. Musée-promenade, parc de Marly à Louveciennes (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MEUDON. Granet, Bracquemond, Anthonioz : sculptures. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (45-34-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

MONTROUGE. Salon d'art contemporain/Chaïm Soutine. CCA, 32, rue Gabriel-Péri (47-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

SCEAUX. Cent cinquante ans de céramique, des collections privées aux collections publiques. Orangerie du château (46-61-06-71). Jusqu'au 22 juin.

VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry » 1985 : Pavant, Wolfe. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-82-83-22). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mer. et sam., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

En province

AMIENS. Alberto Burri. Maison de la culture, place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ANGERS. Cent dessins des musées d'Angers. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 15 juin. Miniatures indiennes de la collection David d'Angers. Musée Pincé, 32, rue Lenepveu (41-88-94-27). Jusqu'au 31 août.

ANTIBES. Anna Eva Bergman. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). *Jusqu'au 9 juin.*

ARLES. Erro, peintures 1984-1986. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 29 juin.

ARRAS. Acquisitions du F.R.A.C. de 1983 à 1985. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucines. Du 24 mai au 25 juin.

AVIGNON. Peintures murales de Viviers de l'Antiquité à nos jours. Musée du Petit Palais. Place du Palais des Papes (90-86-44-58). Jusqu'au 30 juin.

BORDEAUX. Hommage à Bonnard. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 25 août – Gilbert and George. CAPC, entrepôt Lainé, rue *Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 7 septembre.*

BOURG-EN-BRESSE. Richard Serra. Gravures. Le FRAM en Rhône-Alpes. Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 8 juin.

CANNES. Soyez la caméra. Figuration pour un certain cinéma. La Malmaison, la Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 22 juin.

CERET. Stéphane Bordarier, peintures. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Mai-juin.

CHAUNY. L'Amérique au temps de la statue de la liberté. Musée national de la coopération franco-américaine. Château de Blérancourt. Du 25 mai au 31 octobre.

CHOLET. François Morellet. Œuvres acquises par la ville. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 29 juin.

FONTEVRAUD. Gérard Gasiorowski : GXXS/Stances. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin.

GRANVILLE. Collection du F.R.A.C. (Ailland, Debré, Marq, Chevallier...) Musée Richard Anacréon. Du 23 mai au 17 août.

GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 9 juin.

LE HAVRE. Farid Belkahia. Maison de la culture. Espace Oscar Niemeyer (35-21-21-10). Du 23 mai au 29 juin.

MACON. Jacques Vieille. Ecole régionale des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 5 juillet.

LE MANS. Maurice Loutreuil, rétrospective. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 22 juin.

MARCQ-EN-BARŒUL. Art déco. 1920-1930. Fondation septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 juillet.

MARSEILLE. La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences, 1938-1947. Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au *30 juin. Piotr Klemensiewicz.* ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 juin.

MENTON. 250 dessins de Federico Fellini. Palais de l'Europe. Jusqu'au 30 juin.

MONTLUÇON. Evacuare Napoli 2 - La Ultima Generazione. Centre Athanor, quai Ledru-Rollin (70-03-49-98). Jusqu'au 15 juin.

NANTES. Inauguration des grandes galeries : Primitifs italiens et œuvres monumentales du XIXe siècle. – Atlan : première période, 1940-1954. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 31 mai. – Mathurin Crucy, architecte nantais (1749-1826). Musée Dobrée, place Jean-V (40-89-34-32). Jusqu'au 17 août.

NEVERS. Claude Lévêque. Marie Bourget, APAC, 38, rue de l'Oratoire (86-36-35-36). Jusqu'au 21 juin.

NICE. A.E. Boetti. Rétrospective. M. Schifano. Rétrospective. O. Mosset. Travaux récents. J. Moggara. Travaux récents. Villa Arson, 20, avenue Stéphen-Liegard (93-51-30-00). Jusqu'au 30 juin.

ORLÉANS. Calder. Gouaches et mobiles. Ernst. Gravures. Biet. Bois et strates. Centre d'art contemporain, carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 21 juin.

ROMANS. Catherine Viollet. Musée (75-02-13-55). Jusqu'au 31 mai.

LES SABLES D'OLONNE. Denis Laget/Thierry Le Moign. La délicatesse du projet. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 29 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jasper Johns. Œuvre graphique de 1960 à 1985. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

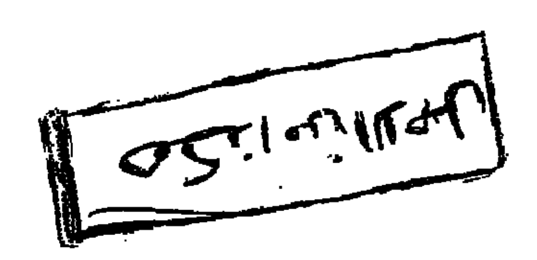
SAINT-PRIEST. Erro-contrepoints. CC Theo Ragence, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 29 juin.

STRASBOURG. Histoire et histoires. Faïence de Sarreguemines 1800-1939 (collection Bolender). Musée historique, rue de la Grande-Boucherie (88-32-25-63). Jusqu'au 1er juin.

TOULON. La représentation de la femme dans la peinture symboliste. Musée, 113, boulevard du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TROYES. Maurice Rocher. Le choix du peintre. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 11 juin.

VILLEURBANNE. Collection souvenir. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 septembre.



MUSIQUE

Au Festival d'Evian

Pour les jeunes compositeurs

Dans les salles rénovées du casino, Henze et ses élèves ont fait entendre leurs compositions. Le public préfère toujours le répertoire.

POUR le Festival de musique, dont la notoriété va grandissant, le casino d'Evian a bien fait les choses en rénovant un charmant petit théâtre de trois cents places, à la mode Garnier, où ont lieu les séances de quatuor, et surtout en aménageant la grande salle, dont la contenance a plus que doublé ; avec sept cents places et une acoustique très améliorée, celle-ci offre un cadre plus digne pour les artistes qu'elle accueille cette année, tels que Murray Perahia, Anne-Sophie Mutter, le Quatuor Lasalle et Rostropovitch.

Evian, qui réserve toujours une place importante à la musique contemporaine, a choisi cette fois Hans Werner Henze. A côté de son émouvant *El Cimarron* (médiocrement reçu par un public mal préparé), le grand compositeur allemand a eu l'idée de présenter, dans sa propre mise en scène, huit séquences d'opéra fraîchement écrites par les élèves de son atelier de composition à Cologne : jolie manière d'exalter la jeunesse, devise du Festival.

Des textes de Shakespeare, Werfel, Lenz, Aristophane, Euripide, Schiller ont mis au défi ces compositeurs âgés de vingt-deux à trente et un ans. Ils les ont obligés à donner le meilleur d'eux-mêmes en quelque dix minutes, avec une dizaine d'instruments et trois excellents chanteurs-acteurs.

Le résultat est riche en enseignements. Henze a su inculquer à ses disciples le sens d'une écriture claire et signifiante, quel que soit leur style, une vie dramatique et un réalisme orchestral qui évitent les maelströms cacophoniques à la mode.

A partir de là, on distingue aussi bien le conformisme moderne, l'académisme caché ou l'absence d'imagination des uns que les dons réels des autres : le tempérament tragique d'un Detlef Glanert, qui s'exprime à travers une histoire compréhensible, ou la couleur propre d'un Thomas Reiner, qui crée une atmosphère fantasque très prenante autour de la rencontre d'une femme avec le fantôme de son amoureux. Un directeur de théâtre présent aurait sans doute immédiatement passé commande à Cord Meijering, après avoir vu sa *Vengeance de Dionysos* d'après Euripide. Page saisissante, sauvage et ironique à la fois, superbement écrite pour la voix, où l'orchestre attise et explicite le drame sous la direction d'un tout jeune et excellent chef, Detlef Müller-Siemens.

Le public du Festival, qui a souscrit un « forfait spécial musique » au somptueux hôtel du Royal Club, avait déserté cette séance et n'a pu digérer la *Barcarolle* de Henze, fort bien jouée par la puissante Philharmonie slovène de Ljubljana, sous la direction de Dadeuz Wojciechowsky, jeune chef polonais, d'une finesse étonnante, face aux farouches visages des Yougoslaves.

Cette œuvre, qui évoque la traversée du Styx dans la barque de Charon, commence de manière impressionnante par la levée de thèmes très âpres, le surgissement de soli instrumentaux tragiques, se perd quelque peu ensuite dans des tumultes assez composites et s'achève sur une vision indécise très belle, où les ombres semblent accoster à quelque pays chimérique. L'histoire d'une autre vie, peut-être.

Au même programme, Mikhail Rudy donnait une interprétation superbe et bouleversante du *2e Concerto pour piano* de Prokofiev : des doigts de fée au toucher aérien, au phrasé très dessiné, mais des doigts d'acier pour recréer cette œuvre fulgurante, burinée à l'acide par un poète impitoyable.

Jamais Rudy ne nous a paru aussi grand avant de nous offrir en *bis* un *Intermezzo* de Brahms, et un *Nocturne* de Chopin d'une incroyable beauté, en dépit de ces distorsions de la ligne mélodique que son talent finirait par sacraliser.

Mentionnons enfin le concert de l'orchestre Per Musica, composé d'Anglais et de Hollandais venus de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne. Excellents instrumentistes, pétulants et rieurs, ils ont fait de *Pulcinella* de Stravinski un hallucinant spectacle de music-hall. Mais leur chef, Julian Reynolds, a traité la *Symphonie classique* de Prokofiev comme une caricature chichiteuse et contorsionnée, qui malheureusement semble les ravir.

Jean-Louis Steverman jouait au même programme avec autorité le *Premier Concerto pour piano* de Mendelssohn, partition bruyante d'un charme un peu facile, qui ne laisse guère de souvenirs.

JACQUES LONCHAMPT.



PHOTO

André Kertesz au Palais de Tokyo

Un humaniste émerveillé

De New-York à Paris, 195 épreuves tirées par le photographe peu de temps avant sa mort.

LE 30 mars 1984, André Kertesz signe l'acte de donation à l'Etat français de quelque 97 700 négatifs, ainsi que de sa correspondance. L'ensemble du fonds est confié à la Mission du patrimoine photographique, dirigée par Pierre Barbin. Le 28 septembre 1985, âgé de quatre-vingt-douze ans, Kertesz, reconnu, sur le tard il est vrai, comme un des plus grands photographes vivants, s'éteint dans son appartement new-yorkais, après avoir travaillé durant cinq ans à une grande exposition de « *vintages* » (épreuves d'époque tirées par l'auteur) datant parfois de plus d'un demi-siècle, et prêtés par une cinquantaine de collections publiques ou privées.

Traitant des deux grands épisodes de sa vie, son séjour à Paris, son exil à New-York – André Kertesz est né à Budapest en 1894, – cette rétrospective n'était en principe pas destinée à venir en France. Elle est quand même là et offre une occasion unique de voir cent quatre-vingt-quinze documents originaux qui retourneront ensuite aux quatre coins du monde. Mais précisons que cet hommage magnifique n'est pas la grande exposition rétrospective attendue après la donation et prévue pour dans deux ans.

De New-York, où il vécut soixante ans, Kertesz montre avec une espièglerie contagieuse un nuage cognant l'arête d'un building, une ballerine en rue – que fait-elle là ? – rajustant son chausson, ou une femme solitaire à sa fenêtre, cernée comme en prison par un carcan de cheminées. Envisageant le reportage tel un chant, la musique des images clame le plaisir de flâner au vent, l'œil en l'air, assimilant les avions aux pigeons, captant la folie, le pittoresque, mais aussi la douceur d'une mégapolis trop souvent déclarée inhumaine.

Ebloui par l'architecture, Kertesz la traduit par d'horizontaux croisements de lignes qui rythment la composition sans altérer la spontanéité du regard. Pudique et invisible, toujours profondément humain, son œil ne distille jamais l'implacable cruauté de Lisette Model ou celle de Bruce Davidson, et, même s'il décompose en séquences le malaise d'un quidam, la misère vue par lui n'est jamais pathétique. Kertesz détestait, paraît-il, sa ville d'adoption, qui le lui rendait bien ; lui qui considéra son exode américain comme « *une absolue tragédie* » en a donné une vision sentimentale, allègre et transparente, dégoulinante d'affection.



Au cœur de Manhattan (1938).

Sa première venue à Paris a lieu en 1925 et dure jusqu'en 1936. Entièrement séduit, il séjourne à Montparnasse, fréquente les milieux littéraires et artistiques, initie vers 1930 son compatriote Brassaï à la photographie, invente en 1933, par réflexion dans un miroir déformant, les grotesques, tendres et inquiétantes distorsions qui attendront quarante ans pour être présentées au MOMA, et, s'émerveillant de tout, capte aussi bien un ballet de chaises au jardin des Tuileries que le spectacle des clochards assoupis en bordure de la Seine.

J'aime Paris est le titre d'un de ses albums, et il le montre comme une ville ensoleillée, y compris lorsqu'il photographie un square la nuit. Affinant ses vues cinématographiques en plongée, il vise toujours au-delà de l'ordinaire et relève une multitude d'incidents : un cheval à terre, une jambe de bois posée sur un lit. Sans être critique, sa lecture de Paris est néanmoins plus austère et nostalgique que celle de New-York. Proche des photographes humanistes français, son approche est parfois plus anecdotique, comme s'il éprouvait le besoin de rajouter quelque chose au sujet.

En fait, s'il prend une vue admirable d'un parc couvert de feuilles mortes – stupéfiant de modernité, – il excelle surtout dans les scènes d'intérieur, reflet de son apaisement, de son bonheur d'être en connivence avec cette cité qu'il adore. Grand photographe d'objets, ses natures mortes sont de purs chefs-d'œuvre : *Chez Mondrian* (26), *la Lunette et la Pipe de Mondrian* (27), l'exceptionnelle série *les Mains de Paul Arman* (28). Et, bien sûr, les portraits : Tzara et son monocle, Mac Orlan à l'accordéon, Mondrian et sa moustache qu'on dirait peinte au charbon.

C'est un enchantement absolu de découvrir ces épreuves au gélatino bromure d'argent, reproduites sur papier carte postale, parfois même au format timbre-poste.

P. R.

★ André Kertesz, de Paris et de New-York. Exposition organisée par l'Art Institute de Chicago, en collaboration avec le Metropolitan Museum of Art, et présentée à Paris par le ministère de la culture et de la communication, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 2 juin.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

EXPLOSANTE FIXE. Photographie et surréalisme. Jusqu'au 15 juin. Salle d'art graphique.

JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957. Jusqu'au 26 mai. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. BPI.

WRITTEN IN THE WEST. Photos de Wim Wenders. Jusqu'au 26 mai. Grand Foyer.

COMME ARCHÉOLOGIE. Un atelier autour d'une œuvre. Jusqu'au 28 juin. Atelier des enfants.

Musées

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 28 juillet.

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars 1987.

SALON DE MAI. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 mai.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA TAPISSERIE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE (collections de la Ville de Paris). Jusqu'au 17 août – **LA RENAISSANCE AU PETIT PALAIS.** Nouvelle présentation des collections permanentes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F.

PASTELS DU XIXe SIÈCLE. Jusqu'au 9 juin – **PRUD'HON.** La Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime. Jusqu'au 1er septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche).

DE CARRACHE A GUARDI. La peinture italienne aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les musées du nord de la France. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 8 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Du 23 mai au 30 juin.

UNE AVENTURE D'ÉDITEURS AU XIXe SIÈCLE : Michel et Calmann Lévy. Bibliothèque nationale, Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 mai.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Collection Girardin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre.

1960. LES NOUVEAUX RÉALISTES – JEAN-LOUP SIEFF. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 septembre.

HANNE DARBOVEN. Histoire de la culture 1880-1983. **FELICE VARINI,** Réversible. **JAN VERCRUYSSE.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 juin.

ANDRÉ KERTESZ. De Paris et de New-York. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 juin.

NORDANAD. Peintures et sculptures contemporaines. Jusqu'au 25 mai – **OUVERTURES SUR L'ART AFRICAIN.** Jusqu'au 29 juin. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F.

LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

ALEXANDRE THÉODORE BRONGNIART, 1739-1813. Architecture et décor. Jusqu'au 13 juillet. **JUDITH CLANCY.** Paris vivant, le point de vue d'une Américaine. Jusqu'au 6 juillet. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

LAQUES CHINOIS, du Linden-Museum de Stuttgart. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; dim. 8 F. Jusqu'au 26 mai.

L'ART DE LA PLUME-BRÉSIL. Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (45-87-00-28). Sauf mardi, de 10 h à 17 h.

FORAIN. Chroniqueur-illustrateur de guerre, 1914-1918. Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (45-55-92-30).

BIJOUX, TABLEAUX ET MÉDAILLONS EN CHEVEUX. Donation A. Chaslot. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'en octobre.

L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (45-62-39-94). Tlj, de 11 h à 18. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 juillet.

LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Jusqu'au 2 juin – **PIERRE LOTI, PHOTOGRAPHE.** Jusqu'au 15 juin. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 15 juin.

LES KETOUBOT ILLUSTRÉES (contrats de mariage) – **LES ENLUMINURES DE TRADITION** de P. Reifcin. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). Sauf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

ROLAND BARTHES. Le texte et l'image. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 août.

BLATAS ET L'ÉCOLE DE PARIS. Musée Bourdelle, 16, rue A. Bourdelle (45-48-67-27). Du 22 mai au 28 septembre.

PAUL BAUDRY. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Du 23 mai au 25 août.

L'ATELIER DE RAYMOND CORBIN. Sculptures, dessins, médailles. Monnaie de Paris, 11, Quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Du 22 mai au 13 septembre.

Centres culturels

ATELIERS INTERNATIONAUX DES PAYS DE LA LOIRE. Deux ans d'acquisitions. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 8 juin.

JEUNE SCULPTURE. Port d'Austerlitz, quai d'Austerlitz (45-82-99-15). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

ALEXANDRE TRAUNER. Cinquante ans de cinéma. ENSBA, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

ROMA ANTIQUA. Envois des architectes français, 1788-1924, ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

WEIMAR. Visages d'une cité millénaire. Centre culturel de la R.D.A., 117, boulevard Saint-Germain (46-34-25-97). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h ; sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 11 juin.

PIERRE BRUNEAU. Toiles et études dessinées – **MALTAIS.** Tableaux récents. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tlj, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

GRAVEURS D'AUJOURD'HUI. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

VIVEKA NYGREN. Textiles. **KENNET WILLIAMSSON.** Céramiques. **VOILES A STOCKHOLM.** Photographies des quais de Stockholm, 1840-1900. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

FRANÇOIS VILLON. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 juin.

TROIS SIÈCLES D'ORFÈVRERIE HISPANO-AMÉRICAINE, XVIIe-XIXe siècles. Louvre des antiquaires. 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 6 septembre.

ŒUVRES D'ART ET OBJETS AFRICAINS DANS L'EUROPE DU XVIIe SIÈCLE – PANORAMA DES FIGURES DE RELIQUAIRES DITES KOTA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (42-71-71-30). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

ART ET ARTISANAT D'ANATOLIE. Espace AGF, 87, rue de Richelieu (42-44-13-12). Du 22 mai au 13 juin.

TOLMER. Soixante ans de création graphique dans l'île Saint-Louis. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Du 22 mai au 5 juillet.

Galeries

SURRÉALISME EN BELGIQUE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

ALECHINSKY. Bouches et grilles. Jusqu'au 28 juin. **JIRI KOLAR.** Collages. Jusqu'au 7 juin. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19).

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 19 juillet.

L'ESPRIT CONSTRUCTIF II. Bézie, Knoblauch, Pala, Peire. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 28 juin.

PIERRE ALECHINSKY. Estampes. Jusqu'au 7 juin – **L'AVENTURE SURRÉALISTE AUTOUR D'ANDRÉ BRETON.** Jusqu'au 31 juillet – **JEAN-LOUP SIEFF.** Affiches. Jusqu'à la mi-juin. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16).

TRANS-AVANT-GARDE. OPÉRA SU CHARTA 1970-1986 : CHIA, PALADINO, TATAFIORE. Antiope/France, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-54-82-43). Jusqu'au 18 juin.

PIERRE KLOSSOWSKI. Tableaux 1984-1986 – **MARTIAL RAYSSE.** Dessins 1974-1979. Librairie-galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Mai-juin.

MOEBIUS-DARROW. Galerie du Jour, 6, rue du Jour (43-36-79-50). Jusqu'au 5 juin.

ARTISTES EN VOYAGE AU XVIIIe siècle. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (43-59-25-24). Jusqu'au 5 juillet.

JEAN-PAUL AGOSTI. Galerie M. Guiol, 22, rue du Poitou (42-71-60-06). Jusqu'à fin juin.

ANGELOPOULOS. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-23-30). Jusqu'au 14 juin.

BEN TOUCHE A TOUT. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 4 juin.

PAT BRUDER. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 juin.

WERNER BUTTNER. Peintures récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 12 juin.

FRANCECA CHANDON. Peintures et reliefs. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 7 juin.

OLIVIER DEBRE. Encres de Chine. Galerie Leif Stahle, Cour Delépine, 37 rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 12 juillet.

LUC DELEU. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 2 juin.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITIONS

Au musée Jacquemart-André

L'Institut de France sort ses richesses

L'Institut de France représente un ensemble d'activités et de biens. Une exposition au musée Jacquemart-André met en vedette le rôle joué par ses cinq académies, présente ses structures, fait l'inventaire de son immense patrimoine.

L'ACADÉMIE française a sans doute estimé que son prestige universel lui suffisait pour se borner à présenter une galerie de portraits dominée par la pourpre du cardinal de Richelieu, dû à Philippe de Champaigne. On retrouve entre autres le portrait de Jean Cocteau par Picasso et son épée, dessinée par lui-même, ainsi que les épées d'André Chamson par Germaine Richier et de René Huyghe par Zadkine. Et puis trois événements plus récents : le premier fascicule (de *A* à *Battre*) de la neuvième édition de son dictionnaire, en regard des huit précédentes ; la donation par le gouvernement canadien de 400 000 dollars pour créer un Grand Prix de la francophonie ; et la maquette du château de Castries donné à la compagnie par ses propriétaires.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres sort pour une fois de son excessive discrétion pour rappeler qu'elle exerce sa tutelle sur les écoles françaises d'Athènes et de Rome – et l'Ecole des chartes, – patronne les autres instituts ou écoles d'archéologie dont notre pays a parsemé le monde, et que les plus grands ont siégé dans ses rangs. Les trophées de tant de campagnes de fouilles sont l'une des attractions de l'exposition, la plus passionnante peut-être. Ils ressuscitent ces vestiges auxquels sont associés les noms de leurs *« inventeurs »* : André Parrot, découvreur des sites mésopotamiens de Mari et de Tello et des trésors laissés au Louvre, dont il fut également le directeur. Les égyptologues Marette, Gaston Maspero, un des continuateurs de l'œuvre de Champollion, Pierre Montet et Jacques Vandier, parmi d'autres, sont groupés autour de *l'extraordinaire statue en granit d'Isis allaitant Harpocrate.*

Le nom d'André Dupont-Sommer reste attaché au décryptage des manuscrits de la mer Morte. Celui de Paul Pelliot à l'exploration des grottes de Dunhuang, en Asie centrale, dont il a ramené les merveilles prêtées par le musée Guimet : manuscrits enluminés, peintures sur soie, sculptures. Plus près de nous, Alfred Foucher, à qui l'on doit par exemple cet étonnant manuscrit du Mahabharata, épopée sanscrite de deux mille vers. Sous la direction d'Emile Mâle, le grand médiéviste, sont présentés en rangs serrés toute une légion de miniatures et de manuscrits à peintures. *Les Heures de Savoie* (atelier de Jean Pucelle), les *Heures du maréchal de Boucicaut*, un *Livre d'heures à l'usage de Paris* enluminé par le même artiste, ainsi que le *Roman de la rose* dans un manuscrit du quatorzième siècle.



DOMINIQUE DELAUNAY

Détail du cénotaphe de Mazarin par Coysevox (1692).

Parmi les incunables illustrés de gravures coloriées à la main, la *Cosmographie* de Ptolémée, la *Nature et diversité des poissons* de Pierre Belon... On a extrait de la bibliothèque de l'Institut, riche de 1 500 000 volumes, une vie de la Vierge Marie, une Passion du Christ et une Apocalypse illustrées par des bois de Dürer, *le Songe de Poliphile*, la première édition française du traité d'architecture de Vitruve. *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, des frères Limbour, les plus célèbres du monde, ne peuvent quitter le château de Chantilly ; on peut en voir des fac-similés d'une fidélité absolue, prouesse de la technique suisse.

L'Académie des sciences a choisi, elle aussi, le spectaculaire. Photographies d'hier et d'aujourd'hui : mesures de la Terre, anciennes et futuristes ; aérostation du passé – nacelle du ballon de Charles et Robert (1783) – et du présent – les ballons stratosphériques et Véga, l'aérostat en tissu fluoré qui a pu frôler l'atmosphère de Vénus.

L'Académie des beaux-arts présente les œuvres de ses peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, toutes tendances confondues. De la tradition à l'abstraction, de Jean Carton à Nicolas Schöffer et à Etienne Martin, de Georges Rohner à Hans Hartung. Les compositions de ses musiciens seront exécutées au cours de trois concerts. Et elle a réservé une place de choix aux jeunes lauréats de ses prix Paul-Louis Weiler, Pierre David-Weil, Florence Gould – Richard Boutin, François Cacheux, Luc Gauthier, Jeanne Corbelier, Jean-Marcel Bertrand et Donatella Thézé, – ainsi qu'à la rétrospective des dix derniers grands prix d'architecture.

Ici plus qu'ailleurs en effet, le mécénat dont on parle tant fait partie intégrante des activités de l'Institut. Ces quelque neuf cents legs et donations souscrits en sa faveur en font l'une des plus anciennes fondations d'utilité publique. L'Académie des sciences morales et politiques s'apprête d'ailleurs à décerner sous la Coupole son grand prix, récemment créé. Pour contredire sa réputation de sénilité et d'austérité, l'Académie a décidé d'étaler son jeu. La multitude des documents exposés justifie amplement le dynamisme et la vivacité de ses membres – philosophes, juristes, économistes, scientifiques, historiens ou géographes – et son rayonnement international.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, tous les jours, jusqu'au 20 juillet.

De la Madeleine au Marais

Les habits neufs de M. Cognacq

Ernest-Cognacq encourageait non seulement les familles nombreuses mais aussi les arts. Le musée qui porte son nom et celui de sa femme – Cognacq-Jay – va déménager.

BOULEVARD des Capucines, à l'angle de la rue Daunou, on restructure un pâté de maisons à grands coups de marteau pneumatique. Des bureaux vont remplacer la vieille Samaritaine de luxe, l'enfant chéri d'Ernest Cognacq. Et le musée attenant qui porte le nom du célèbre calicot va devoir déménager. Ce n'est sans doute pas une mauvaise affaire pour la Ville de Paris, qui va pouvoir vendre un immeuble convoité par les promoteurs. Une chance pour les collections, qui vont trouver un cadre plus digne d'elles. Et l'occasion de restaurer enfin le bâtiment qui va les accueillir : l'hôtel de Donon, rue Elzévir, dans le Marais, à côté du Centre culturel suédois.

C'est aujourd'hui une quasi-ruine. La partie qui donne sur la cour a été élevée à la fin du seizième siècle par Pierre de Donon, un magistrat, beau-frère de Marion de Lorme. Celle qui s'ouvre sur la rue, plus tardive, date du dix-huitième siècle. Toutes les deux sont dans un état lamentable. Des poutres en bois et un échafaudage métallique les aident à se tenir debout. Les fenêtres et les portes sont brisées ou inexistantes. Les gouttières crevées laissent couler la pluie le long des murs. L'humidité ronge la pierre, verdie par plaques. Quant à l'intérieur, il est à reprendre de la cave au grenier. Mais les miracles existent dans le domaine de l'architecture : un peu plus loin, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel d'Albert, tout aussi lépreux, est en train de retrouver sa physionomie première.

D'ici deux ans, le nouveau musée Cognacq-Jay ouvrira ses portes. Il bénéficiera d'une situation géographique enviable : à égale distance du musée Picasso et de Carnavalet. Les visiteurs y seront sans doute plus nombreux que boulevard des Capucines. Actuellement, un peu plus de deux mille personnes franchissent le seuil de l'immeuble banal où Ernest Cognacq avait rassemblé ses collections qui, toutes, évoquent le dix-huitième siècle. A sa mort, à quatre-vingt-dix ans passés, en 1928, il les légua à la Ville de Paris.



François Boucher, *Sirène appuyée sur un dauphin.* Dessin aux trois crayons.

Ce Charentais, treizième et dernier enfant d'une famille ruinée, monte très jeune à Paris pour se lancer dans le commerce. La légende veut qu'il ait commencé sa carrière en vendant de la pacotille dans un parapluie rouge, sur le Pont-Neuf, avant de devenir l'un des rois de la « nouveauté » parisienne. Immensément riche, de mœurs très austères, philanthrope comme Boucicaut, son homologue de la rive gauche. Il fonde, avec sa femme, Louise Jay, un prix, décerné par l'Institut, pour doter les familles nombreuses. Fasciné par l'enfance, il n'aura pas d'héritier direct. Il reportera son affection frustrée sur son neveu, Gabriel Cognacq, lui-même collectionneur avisé, qui le conseillera dans ses achats.

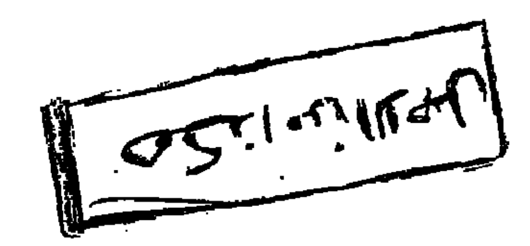
Avisé, on a beaucoup reproché à Ernest Cognacq de ne pas l'être du tout dans le domaine des arts et d'acheter à tort et à travers. Son ami Edouard Jonas, un antiquaire, lui aurait même refilé un certain nombre de pièces douteuses. Pourtant, le créateur de la Samaritaine n'était ni l'analphabète qu'on a bien voulu présenter ni le parvenu sensible à la seule esthétique des voitures automobiles. Certes la mode du dix-huitième siècle, lancée par les frères Goncourt, battait son plein à l'époque où il a commencé à réunir ses collections. Et sa vision de commerçant un peu étriqué (il refusait obstinément de dépasser la somme qu'il s'était fixée) lui a fait rater un certain nombre d'affaires. Lors de la dipersion de la succession de la princesse Mathilde, en 1905, il s'est fait souffler plusieurs pièces par le couturier Jacques Doucet. Cependant il n'a pas passé trente ans de sa vie à rassembler tant d'objets sous prétexte qu'ils étaient nécessaires à son standing, mais plutôt parce qu'ils évoquaient un mode de vie qui lui semblait proche : celui d'un bourgeois éclairé du dix-huitième siècle.

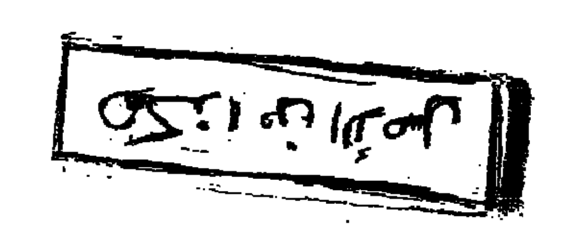
Aux compositions historiques ou mythologiques il préfère les scènes de genre et les portraits. Lépicier, Mallet, Debucourt, Lavreince, les petits maîtres de l'Ancien Régime finissant, sont nombreux chez lui, ainsi que des toiles de peintres plus importants mais dont l'attribution est incertaine. A côté de cela, on trouve, boulevard des Capucines, des chefs-d'œuvre incontestables. Des pastels de Quentin de La Tour – un autoportrait et une splendide effigie de la présidente des Rieux, – aujourd'hui décrochés à cause des trépidations dues aux travaux. Quatre toiles de Boucher, dont un émouvant portrait de sa fille. Une « Perrette » de Fragonard pleure sur son pot brisé, dans un impressionant dégradé de rouge éclairé de blanc. Des tableaux d'enfants, de Greuze, qui valent mieux que ce qu'en a dit Paul-Jean Toulet : *« Ce jour-là, Fragonard n'eut pas la main heureuse. Il fit un Greuze. »* Une belle nature morte de Chardin ; un important portefeuille de dessins, parmi lesquels une dizaine d'œuvres de Watteau. Et, comme le baroque est international, il a également acquis des italiens (Tiepolo, Canaletto) et quelques anglais, hommage à l'Entente cordiale. Seul un Rembrandt de jeunesse échappe à cette atmosphère.

Toutes les toiles suggèrent l'esprit de salon et l'urbanité. D'autant qu'elles sont environnées de meubles, de statues et de bibelots de la même époque et que les cimaises sont d'authentiques boiseries du dix-huitième, de la Régence au néo-classicisme. Ce sont elles qui posent l'unique problème causé par le transfert du musée vers le Marais. La hauteur des salons du boulevard des Capucines n'excède pas 2,80 mètres. Celle de l'hôtel de Donon dépasse les 4 mètres. Il faudra trouver un moyen de les ajuster à leur nouvelle demeure sans les défigurer. *« Certaines ont déja été remaniées par Ernest Cognacq,* précise le conservateur du musée, M. de la Vaissière, inquiet qu'on les oublie dans le déménagement. *On pourra donc s'arranger. Mais leur présence est indispensable au décor. Ce sont elles qui rythment l'ambiance des pièces. Elles donnent ce cachet intimiste voulu par le créateur du musée. A l'hôtel de Donon, nous pourrons aller vers plus d'authenticité, supprimer les mélanges de styles qui étaient courants au début du siècle, rapprocher les différents types de collections, mais nous devons respecter l'idée qui a généré cet ensemble : recréer le raffinement d'un intérieur bourgeois du dix-huitième siècle. »*

EMMANUEL DE ROUX.

★ Musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines, 75002 Paris.





Le Monde

EDUCATION

Les universités au microscope

Dans tous les pays développés se pose la question de l'évaluation des universités. Un colloque de l'OCDE a tenté de faire le point des méthodes utilisées et des difficultés rencontrées.

L'IDÉE d'évaluer les universités vient de faire une entrée remarquée en France avec la création du comité national présidé par M. Laurent Schwartz. Idée audacieuse dans notre pays, car elle supposait d'une part que les universités pouvaient être jugées, d'autre part que ce jugement pouvait être assuré par une instance extérieure à l'administration (1).

Dans les pays anglo-saxons, où les universités jouissent d'une large autonomie, l'évaluation est pratiquée depuis longtemps, soit par l'intermédiaire de commissions nationales, comme en Grande-Bretagne, soit à la suite d'initiatives privées, comme aux Etats-Unis. Mais le développement de l'enseignement supérieur, son coût et la crise financière qui le frappe, la pression des usagers et des bailleurs de fonds conduisent les pays développés à s'interroger sur l'amélioration des procédures pouvant aider le système à se rénover et ses « clients » à en faire le meilleur usage. C'est pourquoi l'OCDE a réuni un colloque à Paris, du 12 au 14 mai, sur « le rôle de l'évaluation dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur ».

Cette réunion a fait apparaître la difficulté qu'il y a à trouver des outils à la fois efficaces, admis par tous et généralisables. Que faut-il évaluer ? Comment ? Par qui et pour qui ? Avec quels objectifs ? Les Américains, qui ont une longue expérience de la question, n'ont pas été les derniers à en montrer les limites et les difficultés.

Mesurer la « valeur ajoutée »

Dans un pays où les universités ont poussé comme champignons après la pluie, il fallait bien des guides pour permettre aux étudiants de s'y retrouver. Ils se sont donc multipliés, fournissant en vrac aux candidats les renseignements les plus variés – et les plus futiles. Le succès de ces modes d'emploi vendus dans le commerce, et à la validité souvent douteuse, montrait leur utilité mais aussi la nécessité d'établir des critères plus « scientifiques ». C'est ce que se sont efforcées de faire diverses institutions comme l'Académie des sciences ou le National Center for Higher Education Management Systems (NCHEMS) (2).

Selon M. Miller, professeur à l'université de l'Ohio, l'accent mis sur ces travaux s'explique à la fois par les restrictions budgétaires, qui obligent les établissements à se préoccuper davantage de leur productivité, et par l'intérêt suscité aux Etats-Unis par le débat sur la « qualité de l'enseignement ». L'évaluation est en effet perçue par les universités comme un instrument à usage interne, devant leur permettre d'améliorer leurs enseignements et la formation générale reçue par les étudiants.

Des professeurs de l'université du Tennessee, à Knoxville, ont expliqué comment des sondages étaient régulièrement effectués auprès des étudiants pour connaître leurs opinions sur la qualité des cours et des services mis à leur disposition (documentation, orientation, placement...). L'idée qui sous-tend cette démarche est que la formation ne se limite pas à l'acquisition de savoirs et de diplômes, mais doit porter sur l'ensemble de la construction de la personnalité (« *aptitude à vivre en société, à exercer un art, à utiliser ses connaissances, à s'exprimer, à résoudre les problèmes et à reconnaître les valeurs morales* »).

Ces enquêtes systématiques doivent aider les enseignants à mieux formuler et harmoniser leurs objectifs, réorganiser leurs cours, modifier les épreuves des examens, mieux suivre les étudiants.

L'université du Missouri du Nord-Est a mis au point un système très sophistiqué d'« *évaluation de la valeur ajoutée* », grâce auquel elle « *cherche à déterminer ce que la personne tout entière a gagné durant son passage à l'université, aussi bien dans ses connaissances, sa faculté d'analyse et ses aptitudes que dans son sens moral, sa culture générale et ses autres qualités* ».

Ce « plus » personnel est mesuré par une série de questionnaires administrés aux étudiants aux principales étapes de leur scolarité. Joint à des examens sur les disciplines elles-mêmes et à des enquêtes auprès des milieux professionnels, cet ensemble de données permet de fournir à chaque département de l'université une image de son efficacité. Ces évaluations sont fort utiles dans les négociations budgétaires avec l'Etat du Missouri, qui n'hésite pas à récompenser les départements les plus performants ou faisant des efforts pour améliorer leurs résultats.

Le professeur Hibbert a donné un autre exemple de la politique d'évaluation avec le Council for National Academy Awards (CNAA), fondé en 1964 en Grande-Bretagne pour autoriser les écoles polytechniques (établissements créés pour faire face à l'accroissement des effectifs) à délivrer des diplômes universitaires.

Fonctionnant au départ comme une instance d'inspection, ce conseil tenta de faire évaluer ses liens avec les établissements, pour donner à ces derniers davantage d'autonomie. Des propositions en ce sens ont été faites dans le « rapport Lindop », remis au gouvernement en 1985 mais qui demeure sans suite.

Mais des représentants de l'école polytechnique de Sheffield ont dit combien le Conseil, après avoir joué un rôle positif, a été pris au piège de la bureaucratie et n'est pas parvenu à transformer son rôle de tutelle en une relation d'aide et de conseil. « *On a eu l'impression que le CNAA cessait peu à peu d'être un organisme destiné a améliorer la qualité de l'enseignement pour devenir une administration de tutelle qui freine plus qu'elle n'encourage les innovations et les réformes.* » L'école de Sheffield attend du Conseil des comparaisons nationales et internationales, des informations sur les méthodes pédagogiques et sur les indicateurs économiques, plutôt qu'un contrôle tatillon de ses cours et de ses programmes.

Ce problème des relations entre l'évaluation et l'évalué, le dedans et le dehors, a été bien mis en évidence par les représentants de l'Université libre d'Amsterdam, pour qui l'amélioration de l'enseignement ne peut venir que de l'institution elle-même – notamment de ses professeurs – et non d'une intervention administrative extérieure.

Opposant la « *méthode psychologique* » – qui s'appuie sur les motivations des enseignants – et la « *méthode administrative* », qui fixe des normes générales sur le financement ou le statut des personnels, l'Université libre d'Amsterdam a tenté une formule de compromis consistant à demander à l'institution de se fixer à elle-même un certain nombre d'objectifs (taux de réussite aux examens, définition des épreuves, qualité des enseignements). Au sein de chaque faculté, une commission est chargée de vérifier si les objectifs sont atteints, d'enquêter et de lancer des « avertissements » s'ils ne le sont pas.

Pour les Néerlandais, seule une procédure au niveau de l'établissement peut avoir une certaine efficacité, car elle aura fait l'objet d'une concertation parmi les professeurs et pourra être acceptée par tous.

Traditions nationales

Concurrence américaine, conseil britannique, autogestion hollandaise... on retrouve évidemment dans chacune de ces expériences les traditions et les valeurs nationales.

Façonnée par des siècles de centralisation, la France explore une voie nouvelle qui tente de concilier l'autonomie et le contrôle national. Cette démarche a visiblement laissé les visiteurs étrangers sceptiques ou rêveurs. Comment une commission nationale peut-elle émettre des recommandations ? Comment des universitaires peuvent-ils devenir les juges de leurs collègues ? N'est-ce pas contradictoire avec l'idée même d'autonomie ? a demandé le représentant néerlandais. Et, à l'inverse, observe un Américain, comment les gouvernements accepteront-ils d'assumer le coût considérable de l'enseignement supérieur sans exercer un contrôle de plus en plus grand sur les universités ? L'autonomie universitaire n'est-elle pas une illusion à l'usage des seuls professeurs ?

La difficulté est bien dans le fait que l'évaluation répond à des fonctions multiples. Elle doit aider les étudiants à choisir un établissement, les gouvernements à éclairer leurs décisions, les universitaires à s'adapter et à se réformer. « *Le problème est de trouver un nouveau mode de relation entre les universités et les gouvernements. Y a-t-il un bon modèle quelque part ? Si non, il reste à inventer* », a conclu un participant. Mais un bon modèle ne suffit pas. C'est plusieurs qu'il faudra, pour tenir compte de l'extrême diversité des situations, des usages et des demandes. Pour mettre un peu de clarté dans l'opacité du système universitaire.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir l'article « Premier bilan des évaluateurs dans « le Monde campus », n° 1 (*le Monde* du jeudi 6 mars).

(2) Sur les divers systèmes d'évaluation des universités américaines, voir *les Universités américaines*, de J. Bodelle et G. Nicolaon (Technique et Documentation Lavoisier, 11, rue Lavoisier, F 75384 Paris Cedex 08) chapitre 10.

Le jugement de Pau

PRÉSENTANT, en avant-première au colloque, le rapport du Comité national d'évaluation sur l'université de Pau et des pays de l'Adour, M. Jean-Louis Quermonne a indiqué que le rôle du comité avait été d'aider ses responsables « *à expliciter leur volonté implicite de politique universitaire* ». Celle-ci a consisté à faire le choix de la qualité et d'une certaine spécialisation plutôt que de chercher à couvrir tout le champ des disciplines.

Renoncer à la fuite en avant de l'expansion à tout prix. Mettre l'accent sur les formations et les centres de recherche déjà bien installés et ayant atteint un niveau scientifique reconnu (droit, géographie, physique, chimie, géologie...). Répondre prioritairement aux besoins de la région qui a largement contribué au financement de l'université. Renforcer les formations pluridisciplinaires... Telles sont quelques-unes des recommandations que « *les collègues* » de l'université ont faites à « *leurs collègues* » de l'université.

« *Notre seul but*, a conclu J.-L. Quermonne, *est de tendre aux universités le miroir qui leur permettra de mieux s'auto-évaluer. A Pau, qui est une jeune université, il nous a semblé que notre étude devait porter d'abord sur les problèmes de structure et de politique générale. Dans telle autre université (Louis-Pasteur de Strasbourg, par exemple), elle pourra avoir d'autres cibles. L'évaluation doit savoir s'adapter à la situation et aux problèmes de chaque établissement.* »

PARIS

Une maison pour les cherheurs

La Maison des sciences de l'home veut construire un centre pour loger les chercheurs étran;rs. Il lui manque encore quelques miions.

PARIS reçoit de nombreux chercheurs *étrangers*, mais a souvent du mal à les loger. Les universités qui souhaitent inviter d'éminents collègues savent que le plus difficile est de leur trouver des chambres et des bureaux pour les accueillir commodément.

C'est pourquoi la Maison des sciences de l'homme – dont l'activité consiste, pour l'essentiel, à permettre à des savants du monde entier de se rencontrer et de travailler ensemble – a accepté avec joie la proposition du recteur de l'académie, *Mme Hélène Ahrweiller, de lui* faire cadeau d'un groupe d'immeubles, en plein centre du *quartier* Latin, 16 à 20, *rue* Suger, pour en faire une « Maison des chercheurs ».

Geste généreux, *mais qui* comportait toutefois un revers : les immeubles en question, à moitié en ruine et « squattés » par des clochards, demandaient, en effet, à être démolis et entièrement reconstruits. Coût total de l'opération : 24 millions de francs. Le ministère de la recherche ayant accordé une subvention permettant de procéder à la démolition (1,5 million), il restait à trouver celle correspondant à la reconstruction.

L'entreprise étant destinée aux visiteurs étrangers, l'administrateur de la MSH, M. Clemens Heller, trouva normal de chercher l'argent hors des frontières. Avec succès, puisque la Fondation Volkswagen lui fit don de 11 millions de francs et le gouvernement norvégien de 1 million. S'ajoutèrent à cela des dons de la Ville de Paris (500 000 F) et de Mme Schlumberger (500 000 F).

Reste à trouver 7 à 8 millions *pour boucler l'opération. Les* emprunter alourdirait le budget d'exploitation et obligerait à fixer le prix des chambres à un tarif jugé excessif (il est prévu actuellement à 160 F). C'est pourquoi la MSH ne désespère pas de trouver d'autres généreux donateurs qui lui permettraient de mener ɔien l'opération, dans deconditions intéressantes, letravaux devant de toute faç commencer le 1er juillet.

Ce projet est autant plus intéressant que Maison des sciences de l'hone joue un rôle important ds la circulation des hommes des idées et dans le rayonnent intellectuel de Paris. Cré par Fernand Braudel au dét des années 60, cette iitution originale a essentiement pour fonction de met des instruments de travail a disposition des chercheurs qont envie de se rencontrer et ıtravailler ensemble (bibliothue, moyens informatiques, cumentation, organisation de ılloques, de séminaires ou de ınférences).

Disposant d'uréseau considérable de relatis, ses intérêts s'étendent àous les domaines des scienc sociales – y compris les plusouveaux ou les plus « pointus– et à tous les continents. ɑs relations sont parculièresnt importantes avec les ƒs avec lesquels les échang sont rares ou insuffisants, mme l'Allemagne, les pays d'Est, l'Inde, la Chine ou le Bré:

Dans ses loca de verre et d'acier du boulevd Raspail, la Maison des iences de l'homme met àı disposition des chercheurs ɯnsemble de services spécialis (bibliothèque, services dreprographie, de publication) abrite un certain nombre de nıres de recherche du CNI, de l'Ecole des hautes étudı en sciences sociales ou d'unrsités. Pour ses responsablesa construction de la Maisore la rue Suger permettra deɔnner à ces échanges intellectls la dimension conviviale eɔersonnelle, sans laquelle il ɪst pas de communication véıible.

F.G.

• Maison des iences de l'homme, 54, boulerd Raspail, 75006 Paris.



Tout en douceurs

FÊTE [illegible] MÈRES – et des gra[illegible]-mères, ces maman[illegible] double titre ! – occasion de [illegible]eaux, certes, mais aussi et s[illegible]ut occasion de petites et m[illegible]estes gâteries, de « douceries » comme on disait autrefois. [illegible]ce au prix d'une légère dérog[illegible]n au régime : « *Elle aime tant [illegible]maman !* »

Le pâtis[illegible], le confiseur, sont là, tentat[illegible]. Mais attention ! Sachez dé[illegible]vrir le pâtissier qui « affiche » [illegible] toute sa pâtisserie est pur be[illegible], et, après essais ici et là, cho[illegible] celui qui n'abuse point du [illegible]re : ce sucre qui, comme la l[illegible]ue d'Esope, peut se révéler la [illegible]lleure et la pire des choses... g[illegible]mandes !

Aussi bi[illegible]e sucre est là, dans les fruits c[illegible]its de Provence, et dans les co[illegible]ures. Pour les fruits confits, un[illegible]dresse : **Henri Auer** (de père e[illegible]s depuis 1828) qui, de Nice ([illegible]rue Saint-François-de-Paule. T[illegible] : 85-77-98), expédie dans le [illegible]nde entier.

Et sach[illegible]ue, depuis Grimod de *la Rey[illegible]e et Balzac*, confitures s'écri[illegible]anrade ! De père en fils égalem[illegible] artisanalement, les Tanrade pr[illegible]rent (car le mot fabrique ne [illegible]vient pas ici !) des confitures [illegible]ières, passées, en gelée), de[illegible]uits de saison (et pour les so[illegible]ts et soufflés de remarquables[illegible]rées de fruits avec *la recette p[illegible] les utiliser* (18, rue Vignon (9e)[illegible]él. : 47-42-26-99).

Sucre a[illegible] dans le miel (mais préalablem[illegible]t digéré par les abeilles et[illegible]nc particulièrement digeste et [illegible]faisant).

Il existe[illegible] *nombreux miels*, français et [illegible]angers, de plaine et de monta[illegible]e, des sapins des Vosges et [illegible] *fleurs provençales*, de châtaig[illegible] comme d'acacia. Ce dernier [illegible]ujours liquide (et, à ce propos,[illegible]nez, voilà un joli cadeau à fai[illegible] une maman gourmande de [illegible]el : le verseur ! Ce pot, coiffé [illegible]une sorte de bec à targette d[illegible]étal, coupant net le fil de miel l[illegible]de, est propre, économique et décoratif. En vente un peu partout et chez son créateur : *M. Daniel Villaneuve, Relais du Miel*, à Montargis. Tél. : 85-31-52).

Bons miels à Paris : **Maison du miel** (24, *rue Vignon (9e). Tél.* : 47-42-26-70) et **Aux Miels de France** (71, rue du Rocher (8e). Tél. : 45-22-23-13) entre autres.

Ces confitures, ce miel, accompagnent si bien une belle brioche bien dodue, odorante (pas trop sucrée, elle !). Où encore un kouglof succulent comme ceux, inégalables, *de* **La Cigogne** *(61, rue* de l'Arcade (8e). Tél. : 43-87-39-16).

Du chocolat mais du meilleur

Il y a aussi les chocolats. Ah ! les chocolats, quel plaisir de voir les yeux *illuminés* d'une maman gâteau, à son tour gâtée par une jolie boîte enrubannée ! Mais là encore il doit s'agir du *meilleur*, de fèves de bonne *provenance*, d'un mélange soigneusement *grillé*, de bonbons enfin qui ne soient *point que sucre* (le sucre, ce bon moyen de camoufler un *cacao médiocre !*). Bien sûr, *les* amateurs savent que les meilleurs chocolats du monde on les doit commander à **Bernachon** (42, cours Roosevelt à Lyon. Tél. : 52-20-92). Ils savent aussi les mérites de quelques bonnes maisons d'un peu partout (je songe, par exemple, au vieux monsieur **Arosteguy** (cinq mille articles des cinq continents (avenue Victor-Hugo, à Biarritz. Tél. : 24-00-52), et, à Paris, vont demander à **Christian Constant** son chocolat *amer* (*bitter, bitter* plus, extra bitter) (26, rue du Bac, 7e. Tél. : 42-96-53-53).

A petits verres

Ma bonne grand-mère, aux jours de fête, proposait autour d'elle : « *Un petit verre d'arquebuse, ça fait du bien !* ». Les liqueurs, un peu délaissées de nos jours (*les temps difficiles exigent* des eaux-de-vie fortes ! », les liqueurs de « grand maman » sont même *oubliées*, et ce n'est qu'à travers Balzac que *l'on retrouve* celle de Madame Amphoux, qui fut la Marie Brizard de son temps.

On distingue trois sortes de liqueurs, nées de l'art *distillatoire* des moines et depuis le florentin Savonarole, au XVe siècle.

1) Les liqueurs de fruits qui sont macération (de fruits où *écorces) suivie* d'une *distillation*. La première liqueur de fruits industrielle est née en Hollande. Ce fut le curaçao (à l'orange) qu'Alexandre Dumas baptisa « *un amer charmant* », et qui a aujourd'hui de nombreux descendants. Suivit le marasquin de Venise (aux cerises, plus exactement *aux griottes*). *Une vieille liqueur* parisienne fut le Noyau de Poissy. Il faut leur ajouter les crèmes : de cassis, de framboises, et, selon les étiquettes d'autrefois, la *crème de noyaux, la* crème de roses, la crème de pucelle (?).

2) Les liqueurs de plantes. Descendant en droite ligne de la mystérieuse alchimie, leurs formules initiales sont restées enfermées dans les couvents : ainsi naquirent la Chartreuse, la Bénédictine. Plus récentes, la verveine *d'Auvergne et l'Izarra du* Pays basque.

3) Les liqueurs de graines, dont le modèle est l'anisette (la première anisette, à partir de la badiane orientale ramenée en Hollande par la marine à voile), mais surtout les crèmes, de café, de cacao, etc.

Mais où sont – les collectionneurs seuls les connaissent – les étiquettes d'antan : l'Eau de Consolation, la Liqueur de Sébastopol, le Nectar de la Marine, la Crème du Poète, l'Elixir Garibaldi, le Petit Lait d'Henry IV ?

Ces liqueurs ne vieillissent ni ne s'altèrent (du moins si l'on tient la bouteille droite et bien bouchée, dans une pièce pas trop chauffée). *Le « millésime » n'importe point*, donc. Mais il me vient à l'esprit que *l'on* peut offrir aussi, aux dames, des eaux-de-vie (comme *on dit en Bourgogne, cela pourra* leur faire du bien *si* leur mari en boit !). Et alors comment ne pas penser à la collection étonnante du **Verger de la Madeleine** (4, bd Malesherbes, 8e. Tél. : 42-65-51), où vous trouverez toujours une bouteille millésimée de l'année de naissance que vous *avez à fêter*.

En direct du pays

Chez ledit Verger vous trouverez aussi les fameuses et rares confitures de Bar-le-Duc, aux groseilles épépinées à la main. Et cela me fait songer à un autre beau cadeau gourmand pour la Fête des mères : si vous habitez la province, si vous êtes en voyage ici où là, envoyez-lui une carte-postale gourmande, je veux dire un petit paquet des spécialités du pays. Des macarons de Remiremont aux biscuits de Reims, des bûchettes de Langres aux sottises *de Valenciennes, des sucres* d'orge de Moret aux chiques de Caen, des pralines de Montargis aux négus de nevers et aux palets d'or de Moulins, des croquets d'Issoudun aux duchesses d'Angoulême, des croquignolles de Navarrenx aux gimblettes d'Albi, des anguries de Belley aux berlingots de Carpentras et aux marrons de Collobrières, sans oublier les pistoles de Digne, les forestines de Bourges, j'en oublie. Mais les mamans, elles, n'oublieront pas ces souvenirs qui se dégustent.

Vous trouverez beaucoup de ces douceurs provinciales aux *Spécialités de France (44, av.* Montaigne, 8e. Tél. : 47-20-99-63).

COURTINE.

Sur tous les thèmes

POUR te[illegible] de marier des goûts t[illegible]divers à des budgets no[illegible]moins différents, voici un kalé[illegible]scope d'idées de cadeaux à tou[illegible]s prix.

● **L'heure du [illegible]**

Fondée en [illegible]23, la Compagnie anglaise des t[illegible] (11, rue de Ponthieu) a gard[illegible]s murs tendus de tartan rouge [illegible]es casiers de boiserie où sont[illegible]ngées les grosses boîtes des t[illegible] vendus en vrac. Plus de cent [illegible]alités sont proposées (Ceylan[illegible]hine, thés verts ou *parfumés*) e[illegible]n *mélange* « maison », à 18 [illegible]les cent grammes. On peut off[illegible] ces thés dans des boîtes de t[illegible]e taille, jolimemt décorées, à [illegible]tir de 75 F les trois petites boîte[illegible]

Depuis [illegible]854, la maison Mariage Fr[illegible]s importe et vend du thé. So[illegible]magasin du Marais (30, rue du [illegible]urg-Tibourg), meublé des com[illegible]pirs de jadis, a tout un mur tap[illegible]é de boîtes contenant deux c[illegible] cinquante variétés de thés. Le[illegible]mélanges Mariage vont des plu[illegible]assiques aux subtilement parf[illegible]és, de 16 F à 30 F les cent gram[illegible]es.

● **Le décor d[illegible] table**

Pour emb[illegible]ir un couvert de réception ou [illegible]ayer les repas quotidiens, les [illegible]essoires de table sont des cad[illegible]x utiles toujours appréciés.

Une sali[illegible] ou poivrière en verre, cubiq[illegible] ou sphérique, à bouchon noi[illegible] jaune (15 F), un porte-serviet[illegible] *en plastique* transparent orné [illegible]une grosse fleur en tissu (15 F)[illegible]des porte-couteaux émaillés bla[illegible] décor de fruits ou de fleurs [illegible]5 F les six) ou d'autres en[illegible]rre, terminés d'un côté par u[illegible]mini-soliflore et de l'autre par [illegible] bougeoir, 195 F les six avec b[illegible]gies-boules de couleur. Un p[illegible]*en Plexiglas givré* à craquelur[illegible], allant au lave-vaisselle, [illegible] la forme d'une coquille, [illegible] F (Bonnefête, 16, rue Sédill[illegible]).

A la B[illegible]ique scandinave, tout ce qu'il f[illegible] pour assaisonner et servir la [illegible]lade : un moulin en plastique[illegible]ransparent contenant des herb[illegible] aromatiques (*58 F*), des cou[illegible]s de *ligne* contemporaine en[illegible]cier inoxydable (92 F) ou allia[illegible]'acier mat au brillant, *215 F.* [illegible]*n huilier-vinaigrier* en verre [illegible]ne monture en métal avec [illegible] large poignée au sommet, 2[illegible]F.

Choisis dans la boutique du décorateur David Hicks (12, rue de Tournon), des objets pour dresser une table raffinée. Un cendrier individuel en porcelaine chinoise de ton rose (50 F), une grande assiette en porcelaine à décor « arbre de vie » (100 F), un set de table et une serviette en tissu à motifs géométriques, de tons accidulés, 130 F. Pour un centre de table fleuri, quatre récipients cylindriques en verre sont posés sur un support hexagonal en bois, à deux étages 450 F.

● **Les bijoux**

Bulgari replie en épingle de nourrice géante un fil d'or, 3 300 F. De nouvelles montres à quartz étanches en acier s'offrent sur un bracelet de peau de requin, 5 500 F, en deux tailles (27, avenue Montaigne).

Jean Dinh Van monte en bracelet de petites nattes tressées brésiliennes, gris-gris multicolores à fermoir de menottes argent, une cible de bronze doré ou en argent massif s'enfile sur un lacet de cuir, de 350 F à 700 F. Une médaille d'argent permet de faire graver son rhésus sanguin, 990 F (9, rue de la Paix).

Ilias Lalaounis pose un signe du zodiaque en relief sur une demi-œuf en or, 1 400 F, les motifs *seuls en or* et argent, à partir de 600 F, sont à monter sur une chaîne ras-du-cou, comme les médaillons en sodalite. Les bagues bambou appellent le bronzage, 1 300 F, comme le nœud d'Hercule ou le symbole de l'amour éternel (364, rue Saint-Honoré).

Chez Fred, *parmi les montres* à quartz, « Phase de lune » comporte un deuxième module rythmant son passage dans un ciel étoilé sur cadran blanc à chiffres romains en relief, 1 800 F, en acier à lunette plaqué or, sur bracelet de cuir bleu nuit (6, rue royale).

Técla monte en *pendentifs pour* chaînes ras du cou des perles baroques en forme de cœur, 2 950 F, ou de poire, 4 900 F. Une broche baguette Arts Déco comporte deux brillants et l'épingle de nourrice en or une petite poire, 2 500 F (2, rue de la Paix).

Hublot habille d'un bracelet en caoutchouc naturel ses montres étanches à 50 mètres dont la lunette de boîtier comporte un système de vis d'une haute technicité. Elles existent en acier, acier et or ou tout or, à partir de 6 500 F.

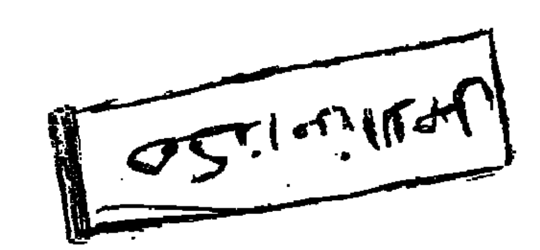
Christian Dior offre des boutons d'oreille en perles bombées à *partir de 205 F, des pavages* de strass et de gros triangles godronnés, 900 F environ. Les gants de chevreau découvrent le poignet à 530 F et s'ornent d'un volant, 735 F, tandis que les petites pochettes sur bandoulière de passementerie se parent d'une grosse rouge ou noire, 980 F et *1 050 F (30, avenue Montaigne*, 12, rue Boissy-d'Anglas).

Nina Ricci propose de petits sacs en crin et cuir, 520 F. De délicieux pots à confitures en plexiglass se coiffent de couvercles incrustés de fruits, 280 F l'un avec sa cuiller (39, avenue Montaigne).

Manuel Canovas taille en tabliers d'hôtesse ses toiles de coton imprimé, 390 F. Son grand cabas matelassé, fermé d'une glissière, à deux anses et fond solide *amovible en fait le fourre-tout et* le sac de voyage idéal, lavable de surcroît, 520 F. Les trousses à fleurs oscillent entre 105 F et 310 F (5, place de Furstenberg, 40, avenue Montaigne).

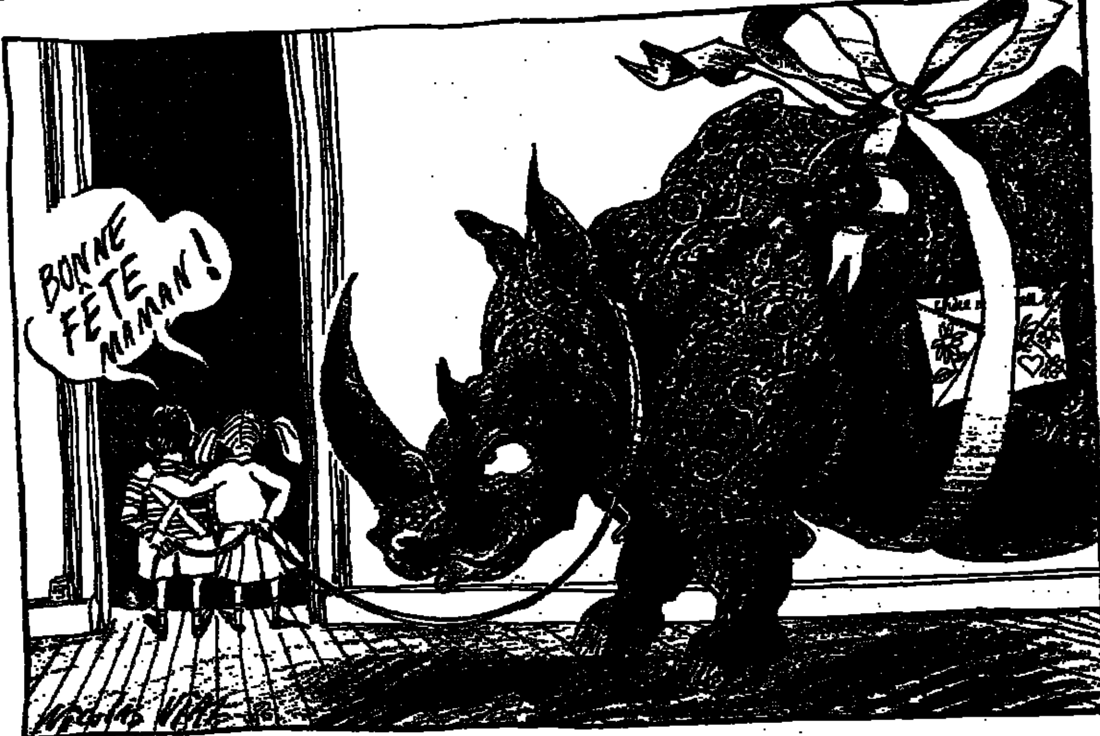
JANY AUJAME.
et NATHALIE MONT-SERVAN.





Un rendez-vous cadeaux

FÊTE DES MÈRES



Bouclez vos sacs, bouclez-les bien !

GARE à vos sacs ! Faut-il répéter le conseil ? La multiplication des vols inquiète tout le monde, à commencer par les maroquiniers qui peuvent craindre le découragement de leurs clientes. D'où, par exemple, l'initiative que vient de prendre le président de la Fédération française de la maroquinerie et des articles de voyage, M. Marcellin André Rougeayres.

Celui-ci a conclu un accord avec l'UAP aux termes duquel l'assurance sécurité sac (AS'SAC) rembourse le vol par agression sur la voie publique du sac à main, portefeuille ou attaché-case, à raison de 1 000 francs pour une prime de 11 francs à souscrire au *moment* de l'achat. Les frais de reconstitution des pièces d'identité volées sont aussi couvertes par cette assurance.

Cela dit, voici une revue des propositions des fabricants pour la Fête des mères.

La Bagagerie propose une série de porte-monnaie en chèvre de tons fleurs d'été, de 89 F à 350 F. Les cabas à chaînes de faux crocodile sont offerts en marine, noir, marron, blanc, beige ou gris perle, 650 F, tandis que le petit sac estival se marie aux imprimés des robes, 450 F. (74, rue de Passy, 41, rue du Four, 12, rue Tronchet.)

Didier Lamarthe distribue sa griffe dans trois boutiques. Il a pris Paris, répété à l'infini comme motif de matelassage de sacs de nylon en tons vifs bicolores, de la pochette de maquillage au sac de voyage à glissière et anses de 150 F à 800 F. (104, faubourg Saint-Honoré, 19, rue Daunou, 19, rue de l'Echaudé.)

Emilia est un spécialiste de beaux cuirs unis et imprimés qu'il travaille en souplesse. Un dessin de prince de Galles en tons vifs agrémente une pochette, 1 000 F, un faux crocodile blanc comporte trois compartiments intérieurs, de charmants gants sont ornés d'un nœud au poignet, 650 F. (60, faubourg Saint-Honoré.)

Les porte-monnaie et porte-billets de **Lancel** se distinguent par le brillant de leur cuir bleu dur; rouge, vert, marron et noir, en quatre formes plates, de 380 F à 650 F.

Des sacs de toile enduite façon crocodile sont traités en besaces par le **Monde du Bagage** qui les offre en cinq coloris classiques, 425 F. La nouvelle collection comprend aussi un modèle inspiré du sac à bottes, en veau naturel et tissu grainé. (9, avenue Rapp, 116, rue de Courcelles.)

Sac et Sac se veut éditeur de maroquinerie que Maurice Donek présente signée en carrés à dragonnes croisées, 395 F. Ses cuirs sont grainés : rouge vif, marine, blanc, beige, vert wagon ou mandarine. Les enveloppes commencent à 190 F. (5, rue du Sabot, au Bon Marché et au Printemps.)

Chez **S T Dupont**, la petite maroquinerie comprend des porte-monnaie carrés, des étuis à lunettes et des porte-clés vissant celles-ci dans un anneau puis insérés dans un rail sous bouton à poussoir, 420 F et 520 F. (82, faubourg Saint-Honoré, dans les civettes et les boutiques d'aéroports.)

Immigrés chez l'émigrant

(Suite de la première page.)

Mais que valent ces comparaisons ? Les statistiques ne sont pas toujours établies de la même manière (au Royaume-Uni, en particulier, ce n'est pas la nationalité qui est étudiée mais le lieu de naissance). D'autre part, les clandestins ne sont *évidemment* pas recensés. Enfin, il faudrait tenir compte des naturalisations. Notamment en Suède (4,7 % d'étrangers), où plus de vingt et un mille personnes ont acquis la citoyenneté en 1984, « immigré » ne veut pas dire grand-chose. Parle-t-on des étrangers ou des minorités ethniques ? Il y a des immigrants naturalisés qui ne sont plus des étrangers, et des étrangers nés dans le pays d'accueil qui n'ont jamais été des immigrants...

Sédentarisation et « faux réfugiés »

L'Europe accueille désormais des gens qui viennent de plus en plus loin. Géographiquement et culturellement. Et ce sont de moins de moins des travailleurs de passage, impatients de retourner chez eux avec quelques économies. La durée moyenne de séjour ne cesse de croître : deux étrangers sur trois résident en France *depuis plus* de dix *ans* (*sans* compter ceux qui y sont nés). L'installation est d'ailleurs souvent définitive, le travailleur faisant venir femme et enfants. Cette sédentarisation s'accompagne ainsi d'une féminisation et d'un rajeunissement très sensibles de la population étrangère. La démographie européenne s'en trouve peu à peu remodelée. En 1982, les naissances étrangères représentaient 10,7 % des naissances en France, 11,8 % en RFA, 15,4 % en Belgique et 16,6 % en Suisse.

Le regroupement familial a malheureusement coïncidé avec la montée du chômage. Or les immigrés sont très vulnérables aux licenciements, du fait de leur faible formation et de leur emploi dans des secteurs en crise comme l'automobile ou le bâtiment. On les accuse donc d'être une charge sociale pour les pays d'accueil, les avantages de leur présence apparaissant moindres que ses inconvénients. Et, déjà, se profile un autre débat, sur les allocations de vieillesse celui-là, puisqu'un certain nombre d'entre eux approchent de l'âge de la retraite.

Autre nouveauté : les demandes d'asile en Europe se multiplient. Elles sont passées en Suisse de 850 en 1976 à 7400 en *1984, et en Allemagne fédérale de* 19700 en 1983 à 73800 en 1985. Mais beaucoup de ces demandes sont rejetées – y compris en Suède, – l'Europe n'étant pas aussi ouverte qu'on le croit : elle n'accueillerait que 5 % des réfugiés recensés dans le monde. Il faut dire que la frontière entre demandeurs d'asile et immigrés « économiques » est devenue assez floue. Plusieurs Etats ont rendu leur législation plus sévère, ou s'apprêtent à le faire, pour interdire l'accès aux « faux réfugiés ».

Regroupement familial et accueil des réfugiés sont désormais les seuls modes légaux d'installation dans les pays européens : à part quelques exceptions, les frontières sont fermées aux nouveaux travailleurs depuis les années 1973-1974, en France, comme en Belgique, en Allemagne comme aux Pays-Bas. L'immigration vit sur sa lancée, c'est un héritage de l'avant-choc pétrolier.

Une politique en trois volets

Avec une étonnante convergence, les pays d'immigration ont fini par adopter la même politique... pour la bonne raison que c'est la seule possible. Une politi*que en trois volets* : limitation des entrées, insertion des étrangers désireux de rester définitivement et, pour les autres, incitation à retourner dans leur pays.

Sur le premier point, les objectifs ont été en partie atteints. La stabilisation de la population étrangère est sensible, malgré la présence d'un certain nombre de clandestins. Seuls... 96 travailleurs turcs se sont installés légalement en 1984 dans les pays européens d'immigration. Si une collaboration entre les Etats concernés apparaît indispensable pour contrôler les frontières, leurs intérêts ne sont pas forcément convergents : ils est toujours tentant de « pousser » des indésirables chez ses voisins...

Le deuxième volet de cette politique – l'intégration – est, à la fois, le plus important et le plus difficile à réaliser. Certains pays, comme la France, ont voulu jusqu'ici la favoriser par les naturalisations ou les acquisitions « automatiques » de nationalité. D'autres, comme les Pays-Bas et la Suède, font participer les étrangers aux élections locales. Mais l'intégration ne peut se réaliser vraiment qu'à travers le logement, l'école, l'entreprise, et demande beaucoup de temps. Elle suppose, dans l'intervalle, une charte des droits et devoirs des étrangers, une sorte de statut de l'immigrant.

Quant aux incitations au retour, elles n'ont pas toujours donné les résultats souhaités. Peu de travailleurs sont rentrés chez eux, et il s'agissait souvent de personnes qui seraient parties de toute façon, même sans incitations financières. A noter toutefois l'efficacité des mesures prises en RFA – et aujourd'hui suspendues, – qui ont permis d'augmenter sensiblement le nombre des *retours jusqu'à l'été 1984.*

Dans ce domaine, il apparaît de plus en plus clairement qu'une véritable politique ne peut se faire qu'avec la collaboration des pays d'origine. En Turquie, pour les familles qui rentrent de RFA, on a étudié la création de cycles de réinsertion et même de collèges en langue allemande. Suffit-il cependant de réinsérer les émigrés ? On cherche, de plus en plus, à profiter de leur retour pour lancer des projets de développement. Mais là aussi, il ne faut pas se voiler la face : les intérêts immédiats du pays de départ et de celui d'arrivée, tous deux victimes du chômage, ne sont pas forcément convergents. C'est à une échelle plus large – la Communauté économique européenne, par exemple – que peuvent être mises en place des politiques de développement pour limiter les pressions migratoires.

Celles-ci, selon les experts, n'ont aucune raison de se réduire à court ou à moyen terme. Car aux inégalités économiques persistantes et à l'instabilité politique du tiers-monde s'ajoutent évidemment les déséquilibres démographiques. Est-il nécessaire de rappeler que, chaque année, la population de l'Inde s'accroît de l'équivalent de la population des *Pays-Bas*, qu'en *2010 la Turquie* comptera 40 % d'habitants de plus que la RFA et que les trois pays du Maghreb seront alors presque deux fois plus peuplés que l'Italie ?

ROBERT SOLÉ.

LE COUREUR OMAR KHALIFA REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Pour aider l'Afrique »

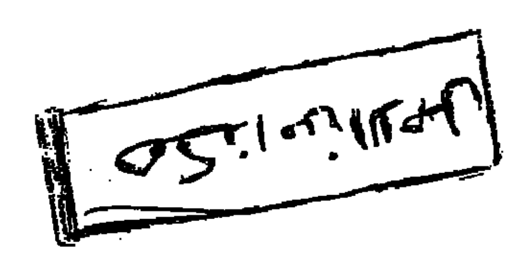
Le coureur soudanais Omar Khalifa, suivi de René Metge, Thierry Vigneron, Stéphane Caristan et d'autres sportifs, a été reçu, mardi 20 mai, par le président de la République, M. François Mitterrand. Depuis le 17 mai, le champion olympique de 1 500 mètres parcourt une torche-symbole d'espoir à la main, les rues principales des capitales européennes afin de mobiliser l'opinion mondiale et de rassembler des fonds pour aider l'Afrique. Cette initiative, Sport Aid, a été prise en commun par l'UNICEF et Band Aid, l'association de Bob Geldof. Elle devrait se terminer dimanche 25 mai par une gigantesque « Course contre le temps » dans plus de quarante-trois pays à travers le monde.

C'est Omar Khalifa qui, en arrivant sur le parvis des Nations unies à New-York, donnera le départ de cette course. Il sera 17 heures à Paris, où le rendez-vous est donné avenue Foch. M. Mitterrand n'a pas exclu de s'y rendre. Quoi qu'il en soit, Sport Aid est déjà assuré de réunir les plus grands noms du monde sportif pour cette manifestation qui sera télévisée. Tous ceux qui souhaitent y participer ou bien soutenir l'initiative peuvent s'adresser aux agences BNP qui ont accepté de mettre leurs guichets à la disposition de Sport Aid. Outre cette contribution, la BNP a déjà accordé un don de 1,65 million de francs à l'association.

Omar Khalifa a gagné, dès mardi soir, Varsovie.

● *La fête des mères et la faim dans le monde.* – « *Transformez le jour de la fête des mères en une journée d'action contre la faim* », tel est l'appel lancé par Mme Simone Veil, Huguette Bouchardeau, Georgina Dufoix, la chanteuse Sapho, la réalisatrice Cécile Aubry, l'écrivain Benoîte Groult... au nom du mouvement Survie-86. Cette association non gouvernementale est soutenue par 8 500 maires de toutes tendances politiques, qui ont accepté de signer l'appel.

Survie-86, 25, rue Jonquoy, 75014, Paris. – Tél. : 45-39-08-62.



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE LYON

M. Jean Dutourd condamné pour diffamation envers l'ancien préfet de police du Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Jean Dutourd, académicien et polémiste, a été condamné, mardi 20 mai, pour s'être rendu « *complice* » du délit de « *diffamation publique envers un fonctionnaire public* ». L'affaire remonte au 7 janvier dernier, date d'un éditorial particulièrement virulent, intitulé « Philosophie préfectorale », publié dans *France-Soir*, et dans lequel M. Dutourd s'en prenait au préfet du Rhône délégué pour la police, M. Alain Jezequel.

Le sixième chambre du tribunal de grande instance de Lyon a condamné l'académicien à une peine de 2 000 francs d'amende, une peine infligée, à titre d'auteur principal comme le veulent les dispositions relatives au droit de la presse, à M. Jacques Hersant, directeur de la publication incriminée. M. Dutourd devra verser à son adversaire des prétoires le franc symbolique de dommages et intérêts. Le préfet de police recevra en outre 10 000 francs au titre des frais judiciaires et pourra faire publier, dans la limite de 3 000 francs pour chaque insertion, des extraits du jugement dans *France-Soir*, *le Figaro* et *le Monde* : des journaux, indique le tribunal dans un de ses attendus, « *suffisamment lus pour éviter la publication dans des journaux locaux* ».

Cette décision met un terme à une polémique qui opposait M. Dutourd à un préfet de police qui n'est resté que quatre mois en poste à Lyon et qui a fait l'objet depuis – après quelques jours seulement de placement « hors cadre » – d'une promotion comme commissaire de la République dans les Deux-Sèvres. Le litige provenait d'appréciations portées par l'académicien sur l'« *ordre jézéquélien* » qu'aurait supposé l'application d'une politique de maintien de l'ordre vivement contestée (*le Monde* du 24 avril).

Les attendus de la présidente du tribunal de Lyon, Mme Yvette Vilvert, sont sévères. M. Dutourd, estime-t-elle en substance, ne peut pas affirmer que la cible n'était pas personnalisée : « *Il n'est pas sérieux de soutenir que la critique de la politique gouvernementale en matière de répression (...) ne puisse « rejaillir »* sur M. Jézéquel, quatre fois cité. De plus, les « *allégations* », rapprochant sa conduite de celle d'un préfet « *collaborateur* » n'ont pas été étayées par des preuves au cours des débats.

En outre, ajoute Mme Vilvert, dire qu'un préfet « *a choisi délibérément de collaborer avec des délinquants, plutôt que de chercher à leur éviter de nuire* » consiste à lui attribuer une « *conduite particulièrement déshonorante* ». « *En désignant à ses lecteurs M. le préfet de police Jézéquel comme le collaborateur du banditisme* », M. Dutourd, indique enfin le tribunal, « *a dépassé la limite reconnue et admise dans le domaine de la polémique politique* ».

C. R.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

« Le Matin » et Yves Mourousi condamnés pour diffamation envers le capitaine Borras

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 20 mai, trois jugements par lesquels elle déclare coupables de diffamation envers le capitaine de la DGSE, Alain Borras, M. Max Théret, à l'époque directeur de la publication du journal *le Matin*, M. Max Gallo, éditorialiste, les journalistes Florence Muracciole et Patrick Kessel, ainsi que M. Yves Mourousi, responsable du journal de 13 heures de TF 1.

Sous le titre « Des balances de la DGSE », *le Matin* avait publié, le 25 septembre 1985, un éditorial de M. Max Gallo et une série d'articles mettant en cause des officiers de la DGSE et, notamment, le capitaine Alain Borras, accusés d'avoir fourni à la presse certains détails sur l'affaire Greenpeace. La veille, M. Yves Mourousi, lors du journal de 13 heures, avait lu une dépêche de l'Agence France-Presse évoquant les mêmes affirmations et précisant que le capitaine Borras avait « reconnu les faits ».

Le 26 septembre 1985, l'officier était inculpé avec cinq autres militaires pour avoir, selon l'accusation, rendu publiques des informations de nature à nuire à la défense nationale. Cette circonstance avait conduit les défenseurs des journalistes poursuivis en diffamation à demander que le tribunal prononce un sursis à statuer, dans l'attente des conclusions de l'information judiciaires en cours. Mais Mme Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre correctionnelle, a rejeté cette demande en observant : « *Le journaliste doit être en mesure d'établir, dès le moment où il les porte à la connaissance du public, la preuve de la réalité des informations diffusées. Il ne peut fonder la démonstration de son éventuelle bonne foi sur des arguments susceptibles d'être découverts à posteriori.* »

Le tribunal a considéré que les propos tenus à l'égard du capitaine Borras, considéré comme « *coupable* », étaient une atteinte à l'honneur du plaignant et, rejetant l'argument de bonne foi, il a condamné M. Max Théret à 8 000 francs d'amende pour la publication des articles et 6 000 francs d'amende pour la publication de l'éditorial. Pour complicité de diffamation envers un fonctionnaire public, M. Max Gallo a été condamné à une amende de 4 000 francs, Florence Muracciole à 8 000 francs et Patrik Kessel à 6 000 francs d'amende.

M. Yves Mourousi a été condamné à une amende de 6 000 francs et les jugesremarquent à son propos : « Il est obligé d'agir avec une précipitation certaine qui ne lui est pas imputable, disposant seulement d'un court moment avant l'antenne pour prendre connaissance des dépêches de l'AFP. Dans ces conditions, il lui était, en effet, extrêmement difficile, si ce n'est impossible de verifier personnellement la réalité de la nouvelle diffusée émanant d'une source d'information considérée comme sérieuse. Mais en journaliste avisé, averti des devoirs et obligations de la presse, il lui était loisible, même dans ces circonstances, en l'absence d'investigations personnelles, d'occulter le nom de cet officier, présenté de façon catégorique d'ores et déjà comme coupable (...). *La prudence lui imposait de taire le nom (...) L'information du public ne saurait être faite au détrimement de la responsabilité du citoyen, à plus forte raison lorsqu'il d'agit de l'honneur d'un officier.* »

Les condamnés devront faire publier des extraits du jugemment dans trois journaux au choix du capitaine Borras, qui a obtenu le franc symbolique de dommages-et-intérêts.

M. P.

● *Un avocat de Vesoul inculpé et écroué à Dijon.* – Me Philippe Perrin, avocat à Vesoul, en fuite depuis trois semaines, s'est constitué prisonnier lundi 19 mai et a été inculpé d'« *abus de confiance aggravé* ». Il est soupçonné d'avoir détourné 1,6 million de francs de fonds destinés à ses clients. Me Perrin a été écroué à la maison d'arrêt de Dijon.

● *Marc Francelet reste en prison.* – La cour d'appel de Bordeaux a rejeté, mardi 20 mai, la demande de mise en liberté de Marc Francelet, qui purge à la maison d'arrêt de Gradignan (banlieue bordelaise) une peine de prison de dix-huit mois pour complicité d'abus de confiance (*le Monde* du 30 avril). La cour d'appel a, d'autre part, confirmé la décision du tribunal correctionnel de Bordeaux qui avait condamné le collaborateur de VSD à dix-huit mois de détention dont six avec sursis.

TERRORISME

A Grenoble

Mme MARTINE TOULOTTE REMISE EN LIBERTÉ

Grenoble. – Après trois mois de détention préventive, Mme Martine Toulotte a été remise en liberté, mardi 20 mai. Il est reproché à cette urbaniste grenobloise âgée de quarante-six ans d'avoir reçu chez elle en février 1982 M. Georges Ibrahim Abdallah et de l'avoir hébergé ainsi que Mme Jacqueline Esber.

Le premier, responsable en France des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) fut arrêté à Lyon le 25 octobre 1984 et il est depuis lors détenu à la prison de Fleury-Mérogis. La seconde, également militante des FARL, est soupçonnée d'avoir participé à l'exécution, le 3 avril 1984 à Boulogne, du conseiller de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimentov. Elle résiderait aujourd'hui au Liban.

Mme Toulotte, militante de la Ligue communiste révolutionnaire – elle était candidate sur la liste de la LCR lors des élections législatives de mars 1986 dans l'Isère – avait demandé à plusieurs reprises sa mise en liberté au juge Gilles Boulouque, qui l'avait inculpée de recel de malfaiteur.

Mme Toulotte estime que les liens qu'elle a entretenus il y a plusieurs années avec des personnes aujourd'hui en prison ou recherchées par la police relèvent de relations purement personnelles et privées. Depuis sa cellule, elle écrivait, il y a quelques jours à ses amis qui venaient de recueillir un millier de signatures sur une pétition réclamant sa libération : « *J'ai toujours voulu que ma vie et que ma maison soient ouvertes au dialogue, à l'écoute, à l'amitié des personnes rencontrées. Aujourd'hui, sans doute parce que ceux qui dirigent et surveillent la société n'imaginent et ne tolèrent pas que l'on vive ainsi, on me tient en suspicion, on m'inculpe, on m'enferme. C'est inacceptable (...). Rien de ce qui m'est reproché ne sort du cadre d'une vie militante et personnelle toujours menée au grand jour. Je refuse de tenir a priori en suspicion des gens, des militants de telle ou telle partie du monde, sous prétexte des formes que prennent par ailleurs les luttes de leur pays. Il n'y a là aucun délit. Peut-être ne faut-il pas vivre ainsi, je ne suis pas d'accord. Je défends un droit élémentaire.*

CLAUDE FRANCILLON.

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT EN CORSE

Trois membres du commando de Cargèse ont agi à visage découvert

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – M. Gaston Carrasco, procureur de la République, a fait, mardi 20 mai, devant la presse, le point sur l'enquête relative à l'attentat meurtrier commis à Cargèse (Corse-du-Sud) le 15 mai par un commando se réclamant de l'ex-FLNC. Entouré de M. Kerboeuf, directeur du SRPJ, et du colonel Paturel, commandant du groupement de gendarmerie de la Corse-du-Sud, M. Carrasco a évoqué les conditions dans lesquelles la quinzaine de membres du commando – dont trois membres ont agi à visage découvert – ont opéré sur le terrain, selon divers témoignages.

Plusieurs petits groupes seraient arrivés à partir de 16 h 15 dans le lotissement de Jacques Rousselet. Le commando se serait livré à « *des violences totalement gratuites, à du village, et aurait beaucoup parlé* », a précisé M. Carrasco. Ensuite, les retours successifs des divers occupants du lotissement l'aurait surpris, l'amenant à modifier ses plans et à quitter les lieux à 19 heures, soit environ une heure avant le moment où, compte tenu du réveil retrouvé sur place, devait exploser la charge qui coûta la vie à Jacques Rousselet et à un gendarme, Patrick Giboulot. Jacques Rousselet a-t-il tenté de désamorcer cette dernière charge, qui a explosé à 19 h 52 exactement, comme il l'avait déjà fait avec d'autres ? En l'état actuel de l'enquête, la question reste posée.

En plus des portraits-robots qui vont être diffusés, sept avis de recherche ont été lancés. Mais, si quatre informations « incidentes » ont été ouvertes à partir des saisies réalisées, aucune inculpation n'a été prononcée : « *les soupçons, c'est une chose. Il faut des charges* », a conclu M. Carrasco.

DANIELLE ROUARD.

La rémunération des informateurs

UNE PRÉCISION DE M. JÉGUAT

M. Bernard Jéguat, informateur de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, dont nous citions le cas à propos des rémunérations, discrètement offertes par la police contre des renseignements (*nos éditions du 21 mai*), demande que nous apportions quelques précisions.

M. Jéguat ne conteste pas le montant de 100 000 francs proposés par M. Broussard, en septembre 1985, « *en réparation*, assure M. Jéguat, *du préjudice subi, dans ma vie personnelle et pour ma sécurité, à la suite des erreurs professionnelles du capitaine Barril* ». En revanche, ce n'est pas 2 000 francs mensuels que lui offrit la DST, mais 1 500 francs, pour prix de sa collaboration à la lutte antiterroriste. Il ne toucha cette somme qu'une fois, en août 1985 et assure l'avoir refusée par la suite. M. Jéguat ajoute qu'il reçut également, une fois, en septembre 1983, 1 500 francs dans le cadre de la cellule antiterroriste de l'Elysée.

RECTIFICATIF. – C'est après l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, en 1980, que le ministère de l'intérieur débloqua, sur fonds secrets, 500 000 francs en liquide pour l'achat éventuel d'informations permettant de retrouver les terroristes, et non pas, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 21 mai, après l'attentat de 1982 contre le restaurant Goldenberg de la rue des Rosiers à Paris.

● *Explosion criminelle devant les bureaux d'une société de gardiennage à Paris.* – Une explosion d'origine criminelle s'est produite dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai, peu avant 2 heures, devant les bureaux d'une société de gardiennage, 22, rue de Leningrad à Paris (8e). La déflagration a provoqué quelques dégâts matériels.

● *Un membre présumé de l'ETA militaire, expulsé vers le Cap-vert.* – José Rementeria Barruetabena « Patxi », a été expulsé, vendredi 16 mai, vers le Cap-Vert. Interpellé le 11 mars dernier à Biarritz pour une infraction au code de la route, Barruetabena avait été condamné, le 27 mars, à deux mois de prison avec sursis pour « *séjour irrégulier* » par le tribunal correctionnel de Bayonne, mais il avait été placé sous écrou extraditionnel à la maison d'arrêt de Pau, car il était l'objet – lors de son arrestation – d'une demande d'extradition de la part du gouvernement espagnol. Mais ce dernier n'avait pas fourni toutes les pièces nécessaires à la procédure d'extradition. Rementeria Barruetabena est le huitième Basque espagnol expulsé vers le Cap-Vert depuis janvier 1984.

AVENTURE

LE DOCTEUR ETIENNE DE RETOUR DU POLE NORD

L'homme qui a vu l'ours

La passion jusqu'à l'obsession. Dans les salons surchauffés de l'UAP, place Vendôme à Paris, le docteur Jean-Louis Etienne, trente-neuf ans, premier homme à avoir atteint seul à pied le pôle Nord, reste modeste, le mardi 20 mai. *« Je n'étais ni un sportif de haut niveau ni un scientifique connu. Alors, il m'a fallu convaincre. »* Et le voilà, louant ses sponsors, l'UAP *« qui m'a tout de suite aidé »*, Elf-Aquitaine, les vêtements Damart. 1 million de francs à eux trois. D'autres aussi, dont il épelle consciencieusement le nom, pour qu'on ne renonce pas à les citer faute d'en connaître l'orthographe. La nourriture : *« excellente, préparée par* L.Y.O.P.H.A.L., la balise : A.R.G.O.S.-S.A.R.S.A.T. ».

La volonté, l'obstination, pour Jean-Louis Etienne, ce sont visiblement des compagnes familières. Depuis trois ans, le pôle Nord en solitaire était son objectif. L'année dernière, première tentative qui se brise dans une crevasse de la banquise. Il allège son traîneau de 85 kilogrammes à moins de 50 kilogrammes cette année (3 kilogrammes à vide). Il analyse, réfléchit, s'aperçoit que l'ustensile primordial est... une brosse pour éliminer chaque soir la sueur gelée qui sinon l'inonde en se réchauffant pendant le sommeil.

Il affronte la solitude *« qui commence bien avant que le bruit des moteurs de l'avion de ravitaillement ne s'éloigne »* et les deux périls majeurs : les ours et l'eau de la banquise où il est tombé deux fois. Avec les ours, il renonce au revolver Magnum 44 emporté lors de la première tentative : *« On m'a dit qu'il faudrait tirer de très près, ce qui m'a semblé impossible. J'ai lu aussi que les victimes d'ours polaires étaient mortes après une agression, volontaire ou non, contre l'animal. Alors, j'ai décidé d'être pacifique. »*

Nez gelé

La passion se devine, sourde et retenue, avant d'exploser au détour d'une phrase en forme de cri. Il s'est exposé à des températures de moins 52 degrés sous la tente. Il se soumettra aux observations du service de santé des armées de Lyon pour mesurer si sa résistance au froid a changé après deux mois de vie en températures négatives. Il livrera ses notations au professeur Jouvet, spécialiste du sommeil. Mais avant l'exploitation des données qu'il a accumulées, il savoure ce je-ne-sais-quoi qui le distingue à jamais. Après des moments terribles, dix heures pour contourner une cassure de 50 mètres de long dans la glace et le côté droit du nez gelé par le vent, les nuages se sont levés. La température s'est adoucie à moins 10 degrés. Le silence s'est épaissi. Il neigeait sur la banquise devenue presque plate. *« D'un seul coup, j'ai eu l'impression que le pôle Nord me disait : « Tu » peux venir. » J'ai pensé : il reconnaît que je dois l'atteindre. »*

Jean-Louis Etienne a eu soudain la certitude absolue que, sur ce sol en dérive, il se trouvait exactement au pôle Nord. Ce que les calculs du Centre national d'études spatiales à Toulouse ont brentôt confirmé par l'intermédiaire de Michel Franco. *« Aujourd'hui,* avoue Jean-Louis Etienne, *je commence à être heureux. Le pôle Nord, c'est comme un mal qui est sorti de moi. »*

CHARLES VIAL.

TOURISME

« L'EUROPE EST SURE »

« *Les touristes venant en Europe peuvent s'attendre à être reçus et accueillis comme d'habitude et à passer des vacances paisibles* » a affirmé, le 20 mai, dans un communiqué, l'Organisation mondiale du tourisme, au terme d'un examen de la situation actuelle en Europe.

Selon le secrétaire général, M. Willibald P. Pahr, « *les gouvernements et les administrations ont tout mis en œuvre pour s'assurer que la circulation des touristes (...) par voie de surface et par air, se fasse dans les conditions les plus sûres possibles et ne souffre aucune perturbation* ».

De son côté, M. Alain Madelin, ministre français du tourisme, a espéré que les touristes américains retrouveront le chemin de la France et affirmé que « *personne ne pouvait douter de la volonté de la France de lutter contre le terrorisme et d'être aux côtés de ses alliés* ».

FAITS DIVERS

Au large de Golfe-Juan

Mme ANJA LOPEZ ET TROIS AUTRES PERSONNES SONT TUÉES DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE

Quatre personnes, dont Mme Anja Lopez, l'ancienne épouse du compositeur Francis Lopez, ont trouvé la mort lors d'un accident d'hélicoptère qui s'est produit dans l'après-midi du mardi 20 mai, au large de Golfe-Juan.

Mme Anja Lopez, qui habitait Monaco, avait loué l'hélicoptère pour gagner l'aérodrome de Cannes-Mandelieu en compagnie d'un ami espagnol, M. José-Maria Aristrain, soixante-huit ans, banquier et résidant monégasque et d'une amie dont on ignore l'identité. Mme Lopez devait ensuite emprunter un vol privé. Le pilote, M. Michel Lelong-Fraisse, quarante-deux ans, a été également tué dans l'accident.

L'appareil, de type Ecureuil, appartenant à la société Nice-Hélicoptères, filiale de la compagnie monégasque Heli-Air-Monaco, qui avait quitté la principauté vers 15 heures, s'est abîmé en mer une demi-heure plus tard.

Les époux Lopez avaient défrayé la chronique en 1976, lors de l'enlèvement rocambolesque dans leur villa de Cannes du banquier François Fériel, le commanditaire du compositeur, enlèvement qui n'a toujours pas été élucidé.

A Montbrison (Loire)

QUATRE PERSONNES EN GARDE A VUE APRÈS LE MEURTRE D'UNE FILLETTE

Quatre membres d'une même famille, deux adultes et deux mineurs âgés de treize et quinze ans, ont été placés en garde à vue, mardi 20 mai, dans le cours de l'enquête sur la mort de Céline, une adolescente âgée de treize ans dont le cadavre a été découvert en début d'après-midi dans le grenier d'une villa de Montbrison (nos dernières éditions). Mardi soir, les parents de Céline sont arrivés au commissariat pour apporter leur témoignage.

Le corps de Céline a été découvert, en état de décomposition, dans un réduit de quelques mètres carrés, situé au grenier de la villa voisine de celle qu'habitait Céline. Selon le témoignage d'un pompier, le cadavre de l'adolescente aurait été dissimulé, enveloppé dans une salopette, derrière une plaque de polystyrène.

La famille de Céline et leurs voisins immédiats, chez qui le cadavre de l'adolescente a été retrouvé, entretenaient des relations amicales suivies, ont indiqué plusieurs témoins.

● *Un camion chargé de dynamite explose près de Limoges.* – Chargé de 19 tonnes de dynamite, un camion a explosé, mardi soir 20 mai, sur une route départementale à une vingtaine de kilomètres au nord de Limoges, creusant dans la chaussée un cratère d'une vingtaine de mètres de diamètre et de 10 à 15 mètres de profondeur. L'explosion a eu lieu en pleine campagne après que le chauffeur eut averti les pompiers. Il n'y a pas eu de victime, mais des habitations situées à plusieurs centaines de mètres ont eu leurs toitures soufflées et leurs vitres brisées, tandis que les arbres étaient calcinés dans un rayon de quelques dizaines de mètres autour du lieu de l'explosion. Le poids lourd devait livrer sa cargaison à une entreprise qui alimente en explosifs les mines d'uranium de la région. Selon les premiers élements de l'enquête, l'accident a été provoqué par un important échauffement des pneus du véhicule.

POLICE

Dès le mois d'octobre

DEUX CENTS APPELÉS DANS LA POLICE

Les jeunes gens incorporables en octobre 1986 peuvent, jusqu'au 31 mai, faire acte de volontariat pour effectuer leur service national dans la police.

Le ministère de l'intérieur rappelle, dans un communiqué, que cet acte peut se faire par simple lettre adressée au bureau du service national dont dépend leur domicile et que tout autre renseignement peut être obtenu auprès des commissariats de police ou des gendarmeries.

Ce premier contingent d'appelés affectés dans la police nationale sera de deux cents jeunes gens. Un second contingent sera affecté avec l'appel du 1er décembre et sera également de deux cents – la date limite de dépôt des candidatures est, dans ce cas, fixée au 31 juillet. Enfin, d'ici la fin 1987, l'effectif d'appelés dans la police devrait atteindre le chiffre de 1 200.

Cette innovation est une conséquence de la loi de modernisation de la police votée en 1985. Après une période d'instruction de deux mois, les appelés seront affectés dans les services de la préfecture de police de Paris, des commissariats des grandes villes, de la police de l'air et des frontières, et dans les unités autoroutières des Compagnies républicaines de sécurité. Ils y effectueront, en uniforme, « *des tâches de police générale, à l'exception de toute mission de police judiciaire ou de maintien de l'ordre* », précise le ministère de l'intérieur.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 21 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Perahia (piano) (Beethoven, Chopin, Schubert).

Gaveau, 20 h 30 : M. du Plessis (Liszt, Fauré, Chopin).

Cortot, 20 h 30 : D. Bakopoulos (Schumann, Chopin, Hadjidakis).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : C. Chanel (guitare, luth), J. Boutin (clavecin), A. Challan (harpe), Y. Bellocq (flûte) (Castérède, Boccherini, Da Milano).

Hôtel St-Aignan, 21 h : Y. Suzuki (flûte), S. du Clary (piano) (Poulenc, Schubert, Saint-Saëns).

Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe siècle, dir. : F. Bruggen (Bach, Mozart, Rameau).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur et orchestre Saint-Jacobi de Hambourg (Haendel).

Galerie Vivienne, 12 h 30 : N. Lee (Hummel, Moscheles, Gottschalk).

Table verte, 22 h : Octuor Vocal E. Consort (Dowland, Purcell, Byrd).

Lucernaire, 20 h : N. Rivière (piano) (Liszt).

Eglise Saint-Etienne du Mont, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart...).

JEUDI 22 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : les Noces de Figaro.

Gaveau, 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris, D. Merlet (piano) (Mozart).

Sainte-Clotilde, 20 h 30 : voir le 21.

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Duo Feret (Rachmaninov, Debussy, Brahms).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Chorale E. Brasseur, dir. J.C. Bernède (Brahms).

Eglise réformée du Saint-Esprit, 20 h 45 : Orchestre de chambre Loewenguth (Marcello, Mozart, Janacek).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, A. Mory (soprano), A. Taffary (alto), Ensemble de saxophones de Paris, Chorales de Dugny (Vivaldi, Bach, Absil, Glazounov).

Elysées-Montmartre, 20 h 30 : Soirée viennoise, B. Stanborough (piano), D. Daywiss (soprano) (Schubert, Stolz, Léhar).

Centre Rachi, 20 h 30 : N. Zabaly (piano) (Liszt, Chopin, Scarlatti).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Trio Stocchetti (Valmer, Large, Barbier, Stocchetti).

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 18 h 30 : Géographies musicales européennes (Manoury, Grisey).

Lucernaire, 20 h : voir le 21.

Table verte, 22 h : voir le 21.

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 21, Saint-Roch.

VENDREDI 23 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, V. Ashkenazy (Mozart).

Gaveau, 20 h 30 : Duo Hakka (violon, piano) (Brahms, Bartok, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Capriccio Stravagante (Biber, Muffat, Farina).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : J. Rodgers (soprano), K. Ciesinski (mezzo) (Schubert). Amnesty International.

Orangerie de Bagatelle, 18 h 30 : J. Rouvier (Chopin, Debussy).

Musée Grévin, 20 h 30 : D. Erlih (Ysaye, Paganini, Maderna, Bach).

Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Mozart).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : E. Musa (guitare) (Paganini, Sor, Albeniz).

Table Verte, 22 h : voir le 21.

Eglise des Billettes, 17 h 30 : Chœur des enfants de France, dir. J.P. Poupart (Bouzignac, Monteverdi, etc.).

SAMEDI 24 MAI

Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h 30 : S. Lion (piano), E. Shumsky (alto) (Bach, Britten, Brahms).

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. N. Marriner, Chœurs de Radio-France (Mozart).

Orangerie de Bagatelle, 15 h : A. Ratuzinsky (Chopin, Gershwin).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : A. Ader (Haydn, Scarlatti, Liszt).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre J. Barthe (Bach).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Fattarini (mezzo), T. Feschner (baryton), M. Beckouche (piano) (Mozart, Vivaldi, Caccini, Schubert).

Eglise américaine, 20 h 30 : J. Skippen (piano) (Scarlatti, Chopin, Debussy, Beethoven).

Cortot, 20 h 45 : Trio Albeniz (guitares) (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Moss).

Table verte, 22 h : voir le 21.

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 21 h : Rosa das Rosas, Labyrinthus Noctis (Manuscrit Las Huelgas, de Montpellier, polyphonies).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble J.S. Bach (Mozart, Bach, Prokofiev).

DIMANCHE 25 MAI

Eglise Saint-Germain de Charonne, 16 h : Groupe instrumental de Paris (Beethoven, Mozart, Haydn).

Notre-Dame, 17 h 45 : E. Amtmann (Dupré, Messiaen, Schmidt, Guillou).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : P. Fontanarosa, B. Engerer (Liszt, Schubert, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Camera (Mozart, Schumann).

Hôtel Saint-Aignan, 18 h : Quatuor de Lutèce (Brahms, Mozart, Honegger) ; 21 h : A. Balmayer (violoncelle), C. Daipres (piano) (Bach, Fauré, Beethoven).

Orangerie de Bagatelle, 15 h : Duo Picavet (Beethoven, Schubert, Milhaud).

Eglise des Billettes, 17 h : Trio Ravel (Beethoven).

Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : C. Schuster, C. Barrier (Buxtehude, Frescobaldi, Dandrieu).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Duo Bellocq (Castérède, Mozart).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chœur grégorien de Paris, F. Polgar, dir. (polyphonies sacrées).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : R. Millardet, W. Supplisson-Miglianico (Bach, Krebs, Telemann).

Eglise américaine, 18 h : S. Scott, A. Winterson (Debussy, Williams, Martino).

LUNDI 26 MAI

Théâtre 13, 20 h 45 : V. Krpan (Liszt).

Gaveau, 20 h 30 : M.P. Siruguet (Brahms, Schumann).

Athénée, 20 h 30 : L. Nucci, P. Marcarini.

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : Ensemble musique oblique, D. Abramovitz (piano) (Poulenc).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : A. d'Arco (Chopin, Liszt, Mendelssohn).

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : voir le 24.

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : S.H. Taralagatti (sitar), B.A. Nandanikar (tabla).

MARDI 27 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Fischer (piano) (Mozart) ; 18 h 30 : G. Gautier (ténor), A. Vermhes (baryton) (Boieldieu, Grétry, Monsigny).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, H. Szeryng (dir. et soliste) (Mozart).

Radio-France, 18 h 30 : Ensemble instrumental électro-acoustique TM Plus (Duchenne, Cuniot, Dufourt, Mireanu) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Krommer, Anzaghi, Haydn) ; 22 h 30 : C. Ousset (Chopin, Fauré, Debussy, Dutilleux).

Gaveau, 20 h 30 : E. Naoumoff (Debussy, Chopin, Moussorgsky).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Quatuor vocal Brahms (Brahms).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.P. Lore (Rossini).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Chorale P. Kuentz de Paris et Brest, Orchestre du conservatoire de Brest (Verdi).

Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : J.P. Ferey (Liszt).

Cité internationale des Arts, 21 h : S.L. Chou (chant), G. Jastrzebski (piano) (Debussy, Donizetti, Weber).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Schola grégorienne « Cantate Domino ».

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Orchestre des élèves du C.N.S.M. (Mahler, Stravinsky).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble vocal Ars Musici, Ensemble de flûtes Tutti Flauti (de Monteverdi à Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ADAC, arènes de Lutèce (42-77-92-26), le 27 à 18 h 30 : Quartet M. Van der Esch, Trio S. Grapelli.

BAINS (48-87-01-80), 22 h, les 26 et 27 : L.B.C.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : D. Managa groupe (dern. le 25) ; le 26, Blue Monday, à partir du 27 : Groupe Casino ; à 20 h : du 22 au 24 : Sharon Evans.

BILBOQUET (45-48-81-84), 22 h 45 : M. Battlefield.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), le 24 à 19 h 30 : A. Hervé Big Band et Bob Moses Quintet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : jusqu'au 23, P. Sellin et B. Vasseur Sextet ; le 24 : T. Cat, le 25 : J. Lacroix Jazz Orchestra. À partir du 26 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 21, 22, 23 à 20 h 30 : Los Van Van.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), le 23 à 21 h : V. Lagrange, Olive, Les Bandits, GPS.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), le 26 à 20 h 30 : Sh Taralagatti et Ba nandanikar.

CITHEA (43-57-99-26), à 19 h 30 : le 22, Red Ted et Reporter ; le 23 : les Satellites et Citizen's Requiem ; le 24 : les Satellites et Pull Bo ; le 26 : Parfum de femme ; à 20 h : le 27, A. Jean-Marie Trio.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, du 22 au 25 : Locos Solos ; le 23 : R. Raspail et A. Silva Septet ; les 24, 25 : Worshop de Lyon et R. Raspail.

ÉCUME (45-42-71-16), le 23 : V. Quintin ; le 24 : P. Nagera Jazz Group.

ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 le 21 : Fine Young Canibals ; le 23 : les Derniers Héros, Mome Rath, Baroque Bordello.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 26 : The Blow Monkeys.

FLAMINGO (43-54-30-48) 20 h 30, du 22 au 24 : F. Sylvestre, J. Vidal.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h, les 20, 21, 22 : ELeonora, le 23 : London Cowboys ; les 23, 24 : Jet Boys ; le 27 : Empty Eyes.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), le 26 à 23 : Cosmos Caluia.

KISS (48-87-89-64), 21 h le 27 : Aznar Robin Trio ; à 23 h 30 : Amar Sundy Band (à partir du 21).

LATINA (42-77-93-62), le 22 : J.C. Tout Rouget.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 21 h : A. Parveen (à partir du 26).

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73) 22 h : le 21 : P. Warner.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h, à partir du 21 h : O. Peterson.

MONTANA (45-48-93-08), (D.) 20 h 30 : Duo R. Urtreger Et R. Galeazzi (dern. le 24) ; à partir du 26 : Trio M. Anconina.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, S. Guerault. A partir du 26 : B. Weston.

MUSÉE D'ART MODERNE (47-23-61-27), 20 h 30 : , le 22 : M. Valera Quartet.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30, le 22 : Zazou Bikawye ; les 23-24 : F. Purim et A. Moreira ; le 25 : Ganeline ; le 26 : soirée Amnesty International.

OPERA NIGHT (42-77-06-27), 23 h : le 26, les Jumeaux et les Gémeaux.

PALACE (42-46-10-87), le 26, à 20 h : Hipsway.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), le 23, à 20 h 30 : M. Portal Unit.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven One ; jeu : Memphis Slim ; ven : Quintette de Paris ; lun : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : C. Bolling Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : F. Guin et les Four Bones ; jeu. : Big Band de R. Guérin et B. Bailey ; ven. : Dixie Stompers ; sam. : M. Pindar Sextet ; Lun. : Y. Julien Big Band ; Ma. : La Velle Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h, du 21 au 27 : M. Vander, P. Michelot, B. Lubat.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, les 22-25 : Fresh de Dan ; le 23 : Rido de Bayonne ; le 24 : Idrissa Diop.

REX CLUB (47-93-59-34), le 21 : Complot Bronswick ; le 22 : Cyclope ; le 24 : Katrina et The Wavex ; le 26 : The Remplacements.

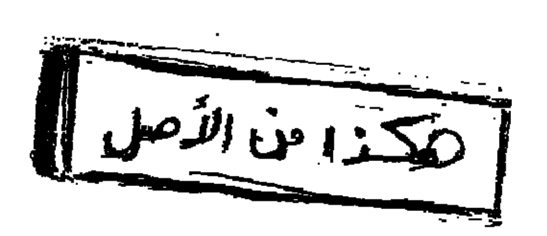
SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30, le 21 : T. Cat ; du 22 au 24 : Caldonia ; le 27 : les New Old Sharks.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : du 22 au 26 : Joe Lovano.

VILLETTE (42-49-30-80), le 24 à 21 h : Kat, J. Cliff, Malavoi, Aswad, A. Blondy, Gazoline, Tabou Combo, Ti Fock.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 21 MAI

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : Entrée des artistes, de M. Allegret ; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique : Sleepwalk, de S. Driver (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Cannon films : La nouvelle Major Company : Othello, de F. Zeffirelli (v.o., s.t., fr.).

JEUDI 22 MAI

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : le Soleil a toujours raison, de P. Billon ; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique : 40 m² Deutschland, de T. Baser (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Un certain regard-Cannes 86 : Salomé, de C. d'Anna.

VENDREDI 23 MAI

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : En effeuillant la marguerite, de M. Allegret ; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique : Esther, de A. Gitai (v.o., s.t., fr.) ; 21 h 15, Un certain regard-Cannes 86 ; Girl's Own Story ; Passionless Moments ; Two Friends, de J. Campion.

SAMEDI 24 MAI

Festival de Cannes-Semaine de la critique ; 15 h, la Donna del traghetto, de A. Fago (v.o., s.t., fr.) ; 17 h, San Antonio, de P. Sanchez (v.o., s.t., fr.) ; 19 h, le Diable au corps, de S. Murray (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Un certain regard-Cannes 86 : Promesse, de Y. Yoshide (v.o., s.t., fr.).

DIMANCHE 25 MAI

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Berceau de Dieu, de F. Leroy-Granville ; 17 h 15, Remous, de E.-T. Greville ; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique : Faubourg Saint-Martin, de J.-C. Guiguet ; 21 h, Un certain regard-Cannes 86 : Coming up Roses, de S. Bayly (v.o., s.t., fr.).

LUNDI 26 MAI

14 h 30, Hommage à Alexandre Trauner : Paris mange son pain, de P. Prévert ; Paris la belle, de P. Prévert ; la Kermesse héroïque, de J. Feyder. Séance suivie d'un débat avec Alexandre Trauner.

MARDI 27 MAI

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : Lumière d'été, de J. Gremillon ; 19 h, Un certain regard-Cannes 86 : Partir pour aller où, de R. Valtchanov (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Quinzaine des réalisateurs-Cannes 86 : le Déclin de l'empire américain, de D. Arcan.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 21 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : 15 h, Margo, de M. Golan ; 17 h, Highway Queen, de M. Golan ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : la Casa de agua, de J. Penzo.

JEUDI 22 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : à 15 h, Escape to the Sun ; à 17 h, Kazablan, de Menahem Golan ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Electofrenia, de J. Neri.

VENDREDI 23 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : 15 h, Eagles attack at dawn ; à 17 h, Operation Thunderbolt, de Menahem Golan ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Tiznao, de D. Cassuto et S. Bonet.

SAMEDI 24 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : The Uranium Conspiracy ; à 17 h 15, le Magicien de Lublin, de Menahem Golan ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h 30, Carmen tropicale, de R. Chalbaud ; 21 h 15, Los muertos si salen, de A. Lugo.

DIMANCHE 25 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company : 15 h, Over the Brooklyn Bridge ; 17 h, la Maison de la rue Chelouche, de Menahem Golan ; Rétrospective du cinéma vénézuélien : 19 h 15, Cancion mansa para un pueblo bravo, de G. Carrer ; à 21 h, Boliver, symphonie tropicale, de D. Risquez.

LUNDI 26 MAI

Cannon films : La nouvelle Major Company ; 15 h, Rosa je t'aime, de M. Mizrahi ; 17 h, Lemon Popsicle, de B. Davidson ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Cain adolescente, de R. Chalbaud.

MARDI 20 MAI

Relâche.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) . 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Balzac, 8e (45-61-10-60).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 14e (42-41-77-99).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) Forum 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos (h. sp.), 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Marivaux, 8e (42-96-80-40) ; Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia 5e (H.sp.). (43-26-84-65) ; Républic Cinéma 11e (H. sp.). (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES 10 COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Maxéville, 8e (47-70-72-86) ; Agora, 8e (42-54-76-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PACTOLE (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES SUPER FLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WOLFEN (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : le Milieu du monde; 15 h 50 : la Tentation d'Isabelle ; 17 h 30 : le Sam dans le vide; 19 h 30 : Colonel Redl ; 22 h 30 : Local Hero.

BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (films de courts métrages), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : le Mauvais Œil, Je reviens de suite, l'Abygène, le Ciel saisi, le Réacteur Vernet, Game over, la Consultation, la Fonte de Barlaeus.

DANSE A L'ÉCRAN, Studio 43, 9e (47-70-63-40) : films vidéo sur grand écran.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), dim., 20 h 20 : Je vous salue Marie ; mar., 14 h : Détective ; lun. 12 h 10 : Sauve qui peut la vie; dim., 22 h 30 : le Mépris.

J. HAS (v.o), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h : Le manuscrit trouvé à Saragosse, la Clepsydre.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), sam., mar., 18 h 30 : Dodes Caden ; ven., lun. 16 h 30 : Ran.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer : Tutti Frutti ; jeu : Rosa la rose, fille publique ; ven. : les Folies années du twist ; dim., mar. : Berlin Affair.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 15 h 40 : la Marquise d'O ; jeu., 19 h : les Nuits de la pleine lune ; sam., 13 h 40 : Perceval le Gallois ; dim., 12 h 30 : Pauline à la plage ; ven., 12 h : le Beau Mariage ; jeu., 17 h 20 : la Collectionneuse.

LES FILMS NOUVEAUX

HANNAH ET SES SŒURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

RUNAWAY TRAIN, film américain d'Andrei Konchalovsky (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SALVADOR, film américain de Oliver Stone (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-42-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ÉTATS D'AME, film français en avant-première de Jacques Fansten : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), samedi à 20 heures et 22 heures.

SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer. : les Tricheurs ; jeu. : le Désordre à vingt ans - le Coup du berger ; ven., lun. : la Collectionneuse ; sam., mar. : la Nuit de Saint-Germain-des-Prés ; sam., 20 h : la Maman et la Putain ; dim. Sartre par lui-même.

SINFONIA FANTASTIQUE (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; mer., ven : le Cirque des horreurs ; jeu., dim. : Crime au Musée des horreurs ; sam., mar. : Jack l'Eventreur ; lun. : l'Invasion des profanateurs.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 18 h 30 : Nostalghia ; lun., mer., 21 h : Andrei Roublev ; jeu., sam. 21 h : Stalker ; ven., dim. 18 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; lun. : 17 h 40 le Rouleau compresseur et le violon + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; jeu., sam. 22 h : Nostalghia ; jeu., lun. 21 h 30 : Solaris ; ven. 18 h, mar. 21 h : Stalker ; ven. 21 h, dim. 17 h : Andrei Roublev ; jeu. 18 h 30, lun. : l'Enfance d'Ivan ; mar. 20 h : le Rouleau compresseur et le violon.

F. TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), ven., 22 h-dim., 16 h 20 : L'homme qui aimait les femmes ; ven., dim., 20 h : la Peau douce + Denfert, 14e (43-21-41-01), lun., 16 h : l'Argent de poche ; dim. 11 h 40, ven., 16 h : La mariée était en noir ; ven. 14 h : la Chambre verte ; mar. 15 h 30 : les Deux Anglaises et le Continent ; mar., 18 h, sam., 20 h : Jules et Jim ; jeu., 20 h 20, dim., 10 h, mat. : Tirez sur le pianiste ; lun., 19 h 40 : l'Histoire d'Adèle H.

VISCONTI (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : Bellissima ; jeu. : les Damnés ; ven. : Sandra ; sam. : Ossessione ; dim. : le Guépard ; lun. : les Damnés ; mar. : La terre tremble.

Les séances spéciales

AGENT X 27 (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 30 + Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 18 h 30, jeu., lun. 14 h, ven., sam. 19 h, dim., mar. 21 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 20.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun. 21 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), ven. 23 h 10, mer., 18 h 20, sam., 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar. 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam. 20 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-44-46-85), mer. 17 h.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 15.

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 11 h.

FRANCES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), lun. 21 h 30, mar., 14 h.

GREYSTOKE (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mer., sam., dim., 17 h 45.

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h 15.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 20 h, sam. 18 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15 + Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10 et 18 h 10.

METROPOLIS (All., muet) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 17 h.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 19 h 30.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 (sauf ven.).

LA PEAU (*) (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h, mar. 22 h 15.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., mar. 21 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 20.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 15, ven., sam. 0 h 25.

LES 7 SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), mar. 20 h 15 (version intégrale).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) ; Templiers, 3e (42-72-94-56), mer. 15 h 30, ven. 22 h., sam., dim. 14 h.

WITNESS (A., v.o.). Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

RÉGION PARISIENNE

ALFORTVILLE, Maison de la culture arménienne (43-76-55-89), 20 h 45, le 23 : Sur les traces de David de Sassoun.

ANTONY, Théâtre F.-Gemier (46-66-02-74), 21 h : le 24, Una Ramos.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques-Prévert (48-68-00-22) 16 h : le 21, Serge Reggiani.

AUVERS-SUR-OISE (30-38-41-15), le 24 à 21 h : A. Weissenberg.

BEZONS, CAC (39-82-20-88), le 24 à 21 h : C. Liolos, E. Ehrlacher, M.N. Lanson, Quatuor Estudiantina.

BAGNOLET, Chapelle, le 22 : Musiques françaises et italiennes du XVIIe siècle.

LE BLANC-MESNIL, Centre Erik Satie (48-65-44-58), du 21 au 24, le 27 à 21 h et le 25 à 16 h : A. Parra. Le 26 à 20 h 30 : Musiques d'Amérique latine.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h. A partir du 23 : Trisha Brown Company.

BOIS-D'ARCY, Gymnase Perdreau (34-60-10-23), le 24 à 21 h : Abus dangereux, B. Blanchard, la Bande à Badault.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 22 à 20 h 30 : La Velle, J. Van Jones, A. Collins. Le 23, à 20 h 30 : J.-M. Padovani, A. Blythe. Le 24, à 17 h 30 : R. Raux, I. et R. McLean Quartet. Le 24, à 21 h : Cesarius Alvim Connexion, I. et R. McLean Sextet. Le 25, à partir de 12 h : Ribour Trio, P. Parez, Ultramarine, H. Texier, J. Lovano, A. Romano, Le 26 à 20 h 30 : A. Gisappe, K. Eubanks. Le 27, à 20 h 30 : Hommage à John Coltrane.

CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), le 21 à 15 h, le 23 à 21 h, le 24 à 18 h 30, le 25 à 16 h : Docteur Faust. Le 24 à 21 h, le 27 à 22 h 30 : Ubu roi. Le 27 à 14 h et 20 h 30 : la Cité invisible.

CHANTILLY, Château (44-58-29-90), le 24 à 17 h : S. Steciw (Bach, Beethoven, Liszt, Chopin, Debussy).

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Aventures du Baron de Faeneste (jusqu'au 22).

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

CHEVREUSE, Prieuré (69-07-63-76), le 25 à 16 h : récital Mozart, Beethoven, Moussorgsky, Prokofiev, Chopin.

CHELLES, CACC (64-21-20-36), le 22 à 14 h 30, 18 h 30, 21 h et le 23 à 21 h : Journées du nouveau théâtre francophone.

CHOISEL, Château de Breteuil, le 25 à 17 h : R. Milosi, N. Lee (Grieg, Debussy).

CHOISY, Théâtre (48-90-89-79), le 24 à 20 h 30 : P. Personne.

CLICHY, Théâtre de l'Arc, (42-70-98-18) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim 15 h 30 : Un ticket pour Tardieu (jusqu'au 24). Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), le 23 à 21 h : L. Chedid, H. Legrand.

CONFLANS, Salle des fêtes (39-19-54-54), le 25 à 17 h : Orchestre Paillard.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50) (D. soir, L), 20 h, dim. 15 h 30 : Ghetto. Du 21 au 24 à 20 h 30, le 25 à 15 h 30 : Talila. MJC-Bar-musique (48-99-75-40), le 23 : Equateur.

CROSSY-SUR-SEINE, Eglise Saint-Léonard (39-76-25-49), le 24 à 19 h : M. Matthes.

ETAMPES, Théâtre (64-94-32-11), le 23 à 19 h : Bharatha Nathyam, Eglise Saint-Basile, le 24 à 21 h : Brij Narayan.

FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 22 à 21 h : The Golden Gate Quartet.

FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 22 à 14 h et 15 h 15 : l'Oiseau de feu (Orchestre de l'Ile-de-France).

FOURQUEUX, Eglise (39-73-39-28 (le 23 à 21 h : Mozart, Saint-Saens, Mendelssohn, H. Rabaud, R. Hahn, H. Busser.

DRAVEIL, Parc de Villiers, le 25 : Orchestre Pro Arte de Paris.

GARGES-LES-GONESSE, Théâtre (39-86-96-31), le 25 à 16 h : les Carottes sont cuites.

GAZERAN, Eglise Saint-Germain (47-20-23-87), le 25 à 17 h : Académie royale de musique (Mozart).

GUERMANTES, Château, le 25 : Orchestre de chambre B. Thomas.

HOUILLES, Eglise Saint-Nicolas (39-68-61-80), le 24 à 21 h : Quintette de cuivres de Radio-France.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Chapelle Saint-Sulpice (le 23 à 21 h : Chorales du Conservatoire (Bach). MJC (45-54-67-28), le 23 à 20 h : les Porte menteaux, Snappin'boys.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), 20 h 30, dim. à 17 h : Semaine danse interbiennale.

JOUARS-PONTCHARTRAIN, Eglise (34-89-60-45), 20 h 30, le 23 : Union musicale la Saint-Cyrienne (Haydn, Mozart, Hummel).

LE BOURGET, CEC (48-38-44-85), le 24 à 21 h : M. Ducret, H. Labarière, D. Humair et F. de Larrard.

LE MESNIL SAINT-DENIS, Eglise (34-61-77-25), 21 h le 24 : Ens. instrumental de l'association musicale.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), les 23 et 24 à 20 h 30 : Entrons dans la danse.

LUZARCHES, Château Saint-Côme et Eglise, le 25 : Atelier de chant choral et de danses populaires.

MANDRES-LES-ROSES, (45-98-85-55). 21 h ; le 23 : F. Agnesny (Beethoven, Bach, Brahms, Liszt) ; le 24 : Autour du quintette de Schumann (Brahms, Schumann).

MANTES-LA-VILLE, salle Jacques-Brel (34-77-03-64), le 25 à 16 h : Orchestre de l'école de musique (Lully, Gounod, Purcell, Bizet, Grieg).

MASSY, centre omnisports (69-20-57-04). Le 23 à 21 h : P. Perret.

MEAUX, cathédrale, le 23 : Chœur national de Paris-Sorbonne.

MEDAN, maison Emile-Zola (39-75-82-14), le 24 à 20 h 45 : Bach, Joplin.

MONTIGNY, salle Jacques-Brel (30-43-43-90). Le 23 : Classées X.

MONTREUIL, Grand Huit (48-59-46-52), le 23 à 21 h : J. Ratikan.

MONTROUGE, discothèque, le 22 à 20 h 30 : L. Sahiel.

MORAINVILLIERS, église Saint-Léger (39-02-78-78), le 24 à 17 h : Orchestre de chambre de Versailles.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Quai Ouest.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), les 26, 27 à 14 h 30 : le Malade imaginaire ; les 22, 23 : le Cid.

RIS-ORANGIS, CC, (69-06-72-72), le 24 à 21 h : L. Chedid ; le 24, parc Saint-Eutrope (69-06-30-95), 13 h : Festival international des musiques vivantes.

RUEIL, Eglise réformée (47-75-38-30), le 24 : Chœur de chambre féminin de l'Ile-de-France (Mendelssohn, Britten, Debussy, Schumann, Brahms, Rossignol, Chailley), à 20 h 45. Théâtre André-Malraux (47-32-24-42), le 23 à 20 h 45 : Ecole de danse de l'Opéra de Paris.

RUNGIS, CC (45-60-54-33), le 24 à 21 h : Marguerite Paradis.

SARCELLES, Forum des Cholettes (34-19-54-30), le 21 à 15 h : Julie et le Dragon enrhumé. Les 23, 24 à 21 h : Ballet-Théâtre J. Russillo.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, L'Eclipse (49-73-38-13), le 23 à 21 h : Quartet R. Raux.

SAINT-OUEN, l'Alhambra (48-67-10-37), le 27 à 20 h 45 : 40e à l'ombre.

SAINT-MAUR, salle d'Arsonval (48-89-20-49) (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Coup d'griffe (jusqu'au 25 mai).

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE, Maison du temps Libre (34-62-11-84), le 24 à 20 h 30 : Ensemble vocal la Pavane (Vivaldi, Scarlatti, Poulenc, Schmitt).

SANNOIS, Centre Cyrano-de-Bergerac (39-81-81-56), le 24 à 21 h : Tout feu ! Tout femme !

SCEAUX, Gémeaux (46-60-05-64), le 23 à 22 h 30 ; M. Edelin Quartet.

SÈVRES, Péniche Gabès (45-34-76-65), 21 h, le 22 mai : Oazo.

SAINT-DENIS, TGP (42-43-00-59), le 25 à 17 h : la Grosse Bête de M. Racine ; le 26, à 20 h 30 : Kathleen Battle.

LES ULIS, CCM (69-07-65-53), le 23 à 21 h : l'Afreubo.

VERSAILLES, Théâtre (39-50-13-42), les 23, 27 à 14 h 30 : le Malade imaginaire.

VILLEJUIF, C. Romain-Rolland (47-26-15-02), les 23, 24 à 20 h 30 : G. Bedos.

VILLEPARISIS, CC Jacques-Prévert (64-27-94-99), le 23 à 9 h 15 et 10 h 30 : Pierre et le Loup (Orchestre de l'Ile-de-France).

VINCENNES, Château (43-65-63-63), du mer. au sam., 20 h 30, dim. 16 h : Au bout du couloir. Conservatoire, le 23 à 20 h 30 : P. Cuper.

YERRES, Studio 49 (69-48-34-34), le 23 à 20 h 30 : Manenо.

VILLEPREUX, CC (34-62-49-97), le 23 : Golden Gate Quartet.

VIROFLAY, Eglise Saint-Eustache, le 24 à 20 h 30 : la Flûte enchantée.

RADIO-TÉLÉVISION

A ÉCOUTER

Un Américain à Tanger

Créateur pas comme les autres, à l'écart des modes (vivant loin de leurs berceaux new-yorkais ou parisiens) et pourtant jamais conformiste, Paul Bowles est un homme à propos duquel le mot « fascinant » n'est pas, pour une fois, galvaudé. Son autobiographie, *Without Stopping*, va bientôt paraître en français, mais le groupe de rock Police n'a pas attendu cette parution pour composer *Un thé au Sahara*, d'après l'œuvre traduite en français (Gallimard, 1949) la plus connue de ce sacré personnage ; un roman piquant que Bernardo Bertolucci veut adapter au cinéma.

On en saura plus sur ce musicien américain en écoutant France-Culture tous les soirs cette semaine, de 20 heures à 20 h 30 jusqu'au vendredi 23 mai, dans l'émission « Musique mode d'emploi ». Né à New-York en 1910, compositeur d'opéras (dont deux inspirés par Garcia Lorca) ou de mélodies sur des paroles de Saint-John Perse ou Tennessee Williams, musicologue pour les musiques du Maroc, auteur de plusieurs livres inspirés par ce pays où il réside depuis les années 1940, lié à la « Beat Generation » américaine, grand voyageur, Paul Bowles, qui manie fort bien le français, a inspiré une série d'émissions à Robert Briatte, Annie Roger et Jannie Chollet.

Outre la sage peu connue de Paul Bowles, enregistrée chez lui, à Tanger, et qui est d'un bout à l'autre passionnante, on entendra, au cours de ces émissions, des extraits de ses propres œuvres ainsi que de celles de Copland, Satie, Virgil Thomson, Varese, Frank Zappa et des Rolling Stones. On peut aussi lire *le Citron* (éditions Godefroy), paru ces jours-ci en français, en collaboration avec le Marocain Mohamed M'Rabet.

J.-P. P.-H.

Mercredi 21 mai

Programme minimum

En raison de la grève *(voir nos informations)*, toutes les chaînes diffusent un programme minimal de deux heures quarante-cinq minutes. Les journaux de 13 heures et 20 heures sont donc maintenus sur TF1 et A2, ainsi que le journal régional de 19 h 15 sur FR3. Les trois chaînes diffusent ensuite le même programme jusqu'à 22 heures.

Canal Plus garde deux tranches : 12 h-12 h 45 et 20 h 30-22 h (en crypte). Même programme musical sur les chaînes de Radio-France (avec des flash info).

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 00 Journal.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
L'histoire, d'une effroyante simplicité, d'une fillette violée et étranglée. Bernard Fresson est admirable dans le rôle du maire, autoritaire et sanguin. Claude Santelli s'est imposé.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 00 Journal.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 15 Journal régional.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.

CANAL PLUS

20 h 30, Barbe bleue, film d'E. Dmytryk ; 22 h 25, Flash info.

LA « 5 »

20 h, Football, France-Guatemala, match de préparation pour la Coupe du monde à Mexico (à la mi-temps, à 20 h 45, boxe). A 24 heures, réouverture de l'antenne et reprise des programmes foot et boxe.

TV6

20 h, 6 Clips.

FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE

Programme musical.

Jeudi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Questions à domicile.
Magazine de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, ouvre les portes de sa maison de Saint-Cloud pour être interrogé par les journalistes du magazine.
21 h 50 Feuilleton : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. Don Shaw, réal. P. Jeffries et M. Vardy. Avec B. Cross, G. Thomas.
Le jeune médecin ne se décourage pas, il continue ses recherches sur la silicose, même si l'ensemble du milieu médical lui est hostile. Une saga dans le décor très britannique d'une petite ville de mineurs au pays de Galles.
23 h 00 Les grandes expositions.
Emission de J. Plessis.
Rasa : les neuf visages de l'art indien, commenté par Amina Okada, conservateur au musée Guimet. Cette exposition était encore récemment au Grand Palais.
23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Don Camillo en Russie.
Film italien de Luigi Comencini (1964), avec Fernandel, G. Cervi, S. Urzi, M. Tulli (N.)
Leur village ayant été jumelé avec une petite ville d'Ukraine, Don Camillo et Peppone vont faire, ensemble, un voyage en URSS. « Film alimentaire » selon Comencini lui-même. Des ingrédients de comédie à l'italienne relèvent un peu le sujet.
22 h 20 Le magazine
de la rédaction, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
French doctors (partout où il y a guerre ou famine, des associations de médecins, comme Médecins sans frontières, Médecins du monde ou Aide médicale internationale, sont sur les lieux. Le magazine les suit en Birmanie, en Somalie, au Salvador). L'école sans profs (un groupe de parents instruit ses enfants à la maison, pour éviter la coupure entre vie quotidienne et éducation). Test : « Etes-vous chair ou charme ? ». Tamouls (à Ceylan, la guérilla tamoule ; que deviennent les réfugiés tamouls à Paris ?).
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Téléfilm : Music-hall.
Hommage à Simone Signoret. De M. Bluwal, dial. de J.-C. Grumberg. Avec S. Signoret, D. Olbrychski.
Seconde partie du dernier téléfilm de Simone Signoret. A voir, pour elle et pour l'excellente distribution. Un regard désabusé sur la vie et sur le courage d'une femme.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Song.
Chorégraphie de Carolyn Carlson. Réal. C. Picq.
Tiré du ballet « Blue Lady », « Song » est né d'une rencontre entre une illustre danseuse et un cinéaste.
23 h 15 La clef des nombres et des tarots.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Trio en la majeur », de Haydn, par le Trio Florent Schmitt.

CANAL PLUS

20 h 35, Travail au noir, film de J. Skolimowski ; 22 h 15, Don Camillo, film de T. Hill ; 0 h 10, Poulet au vinaigre, film de C. Chabrol ; 1 h 45, Thé au harem d'Archimède, film de M. Charef.

LA « 5 »

20 h 30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h) ; 22 h 15, Mode, etc ; magazine sur la mode (et à 1 h 50) ; 23 h 5 Série : Chips.

TV6

19 h, NRJ6 (et à 22 h) ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, Profil 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Arabella mes amours : de B. Da Costa, avec M. Epin, N. Barentin, R. Dumas, R. Baillet.
21 h 30 Musiques : Notes en marge, ou l'actualité du livre ; images de la musique française : Jean-Philippe Rameau.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont). Hommage à Marcel Dupré : « Improvisation sur Te Deum » de Tournemire, « Choral varié sur Veni Creator » de Duruflé, « Thème et variations », « Suite médiévale » de Langlais, « Deux chorals du Tombeau de Titelouze » et « Symphonie no 2 » de Dupré, par Suzanne Chaisemartin, orgue.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Hommage à Peter Pears, l'interprète privilégié de Benjamin Britten.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 MAI

« La butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Cherche Midy ou Chasse Midy ? », 15 h, 5, rue du Cherche-Midi et « Exposition Sceaux-Bourg-la-Reine, cent cinquante ans de céramique... des collections privées aux collections publiques », 15 h, sortie RER station Parc-de-Sceaux (Paris et son histoire).

« Un quartier de roture : Montsouris et ses ateliers d'artistes », 14 h 45, métro Cité-universitaire (V. de Langlade).

« Beaux hôtels de la rue du Bac, les jardins des missions étrangères », 15 h, sortie métro Bac (I. Hauller).

« Exposition Pastels de Delacroix à Degas et O. Redon », 14 h 30, Louvre, porte Jaujard (Approche de l'art).

« Les salons de l'Opéra », 15 h, hall d'entrée (C.A. Messer).

« Les carrières du parc des Buttes-Chaumont », 15 h, sortie métro Buttes-Chaumont (M. Viré).

« Les salons de l'Hôtel de Ville, histoire de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. C. Lasnier).

« Les hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botteau).

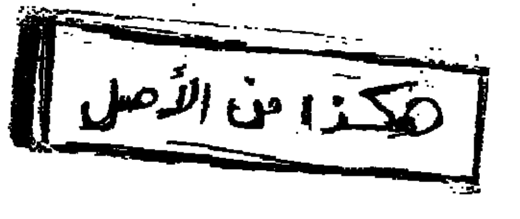
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« La franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (M. Pohyer).

« Versailles : le quartier de Montreuil, sa paroisse du XVIIIe, l'Orangerie de Mme Elisabeth, la maison des Italiens », 14 h 30, devant la paroisse Saint-Symphorien, rue de Montreuil (Office de tourisme de Versailles).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Devenir autonome dans la santé avec la radionique » (M. P. Gérome, anthropologue, psychologue).

هكذا من الاصل

COMMUNICATION

LA PRIVATISATION DE LA PREMIÈRE CHAINE ET LA GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC

Manifestation à Paris

La grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public, qui affecte aussi les chaînes privées, devait être accompagnée d'une manifestation, de la tour Eiffel à l'Hôtel Matignon, à partir de *14 heures. Ce mouvement de protes*tation contre le projet de privatiser TF 1 concerne toutes les sociétés de l'audiovisuel (TF 1, A 2, FR 3, Radio-France, RFO, RFI, TDF, la SFP, l'INA, le FMI et le GIA) et c'est la première fois depuis octobre 1974, date de la réforme de l'ORTF, que les employés de la télévision descendent dans la rue.

Radio-France ne diffuse que de la musique et un programme minimum a été appliqué sur les trois chaînes de télévisions publiques. A 20 h 30, les trois chaînes diffusent *la Petite Roque*, téléfilm de la série « l'Ami Maupassant », réalisée par Claude Santelli. Ce choix ne s'est pas fait sans difficulté, le président-directeur général d'A 2 (chaîne désignée pour fixer le programme minimum) avait proposé un téléfilm britannique, mais M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1, tenait à sa série sur Maupassant, *« exemple de la qualité du service public »*. La Haute Autorité a tranché en sa faveur. Les chaînes privées (Canal Plus, la « 5 » et TV 6) ont été elles aussi affectées par la grève, le personnel de Télédiffusion de France n'assurant plus la retransmission des programmes, mais seulement de faibles tranches (voir le détail page 25).

Une pétition de quelque 100 000 signatures contre la privatisation de TF 1, collectées par deux hebdomadaires, *l'Evénement du jeudi* et *Télérama*, a été déposée le 20 mai à midi devant l'hôtel Matignon. MM. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement*, et Francis Mayor, directeur de la rédaction de *Télérama*, ont été reçus par M. Jean-Jacques Mouline, membre du cabinet de M. Jacques Chirac.

Parmi les réactions, qui continuent de se multiplier à la suite de l'annonce par le gouvernement de son intention de privatiser TF 1, celles des ténors du Parti socialiste montrent que l'ancienne majorité a trouvé son cheval de bataille contre le nouveau pouvoir. Qualifiant le projet de *« hold-up »*, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a averti, au cours du point de presse hebdomadaire, que son parti mettrait *« tout en œuvre pour le faire échouer »*. Cette privatisation, a-t-il ajouté, équivaut au fait que *« la Comédie-Française soit aux mains de Coca-Cola ou le palais de Versailles aux mains d'IBM »*.

De son côté, M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, a renchéri en affirmant, à la veille de la grève générale, que le PS pourrait, *« le moment venu »*, porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel. Dans une interview à l'AFP, il a estimé que le projet est *« contraire au préambule de la Constitution et aux traditions juridiques françaises, qui veulent qu'un bien culturel national soit inaliénable »*.

Après avoir stigmatisé *« le parisianisme intello qui règne à TF 1* (*le Monde* daté 18 et 19 mai) et notamment l'émission de Michel Polac *« Droit de réponse »*, M. Toubon a modéré ses paroles, le 20 mai sur France-Inter, en déclarant que le personnel de TF 1, touché par la privatisation de la chaîne, devrait *« bénéficier d'une garantie pour pouvoir, s'il le souhaite, rester dans le secteur public »*. Relevant qu'il n'existe pas de convention collective dans l'audiovisuel, M. Toubon estime que *« la première chose à faire, c'est d'en négocier une qui doit s'appliquer à tout le monde »*, dans le public comme dans le privé.

Dans les milieux syndicaux, d'autres voix s'élèvent contre le projet. Le Syndicat national de l'enseignement de second degré (SNES) *« appelle les enseignants à participer à la manifestation de ce mercredi »*, alors que le collectif CGT des personnels techniques administratifs, cadres, artistiques du Théâtre national de l'Opéra de Paris se déclare *« solidaires des salariés de la radiotélévision en grève le 21 mai »*. La CFTC, en revanche, rappelle qu'elle *« ne s'associe pas à cette grève »*, qu'elle qualifie de *« politique »* et de *« tentative de manipulation d'un personnel désorienté »*. Force ouvrière, également, *« refuse cette exploitation politique »*, mais *« appelle les personnels à la vigilance »*.

L'ANIRT (association regroupant plus de 90 % des ingénieurs de la radio et de la télévision) affirme son *« attachement à un service public viable, au sein d'un système concurrentiel »*. La Société des réalisateurs de films (SRF) souligne, dans une lettre adressée à M. Léotard, que *« la privatisation se fera contre les créateurs et le public »*. Et une quinzaine d'organisations de consommateurs font part, dans un communiqué, de leurs *« vives inquiétudes devant les projets du gouvernement »*.

A TF 1, amertume et détermination

Plus que jamais, à TF 1, domine le sentiment que le projet de privatisation de la chaîne ressort d'une *« sanction politique »*. La dernière déclaration de M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, affirmant que TF 1 est *« la télé la plus socialiste, la plus pourrie, économiquement et socialement »*, a enlevé leurs dernières illusions à ceux qui hésitaient à y croire. Le calme règne pourtant dans la chaîne, mais un calme derrière lequel se cachent aussi l'amertume et une profonde détermination *« de ne pas se laisser vendre avec les meubles »*.

On réagit sur plusieurs fronts. Un comité d'entreprise extraordinaire a été réuni, mardi 20 mai, à l'initiative du président, M. Hervé Bourges. Ses membres ont adopté, à l'unanimité, une motion *« s'élevant contre le projet de privatisation de TF 1 et les dangers qui menacent gravement la production, la création et l'information audiovisuelle du pays. Un projet qui met aussi en danger les garanties sociales du personnel »*. Ce même mardi s'est également tenue une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la chaîne.

D'autre part, la Société des journalistes que des membres de la rédaction ont décidé de créer dès le 14 mai (elle est la première dans le secteur de l'audiovisuel) doit être fonctionnelle d'ici une dizaine de jours. L'un de ses objectifs est de *« veiller au respect et à la protection des droits moraux et professionnels des journalistes »*.

Enfin, la direction de TF 1 aurait l'intention de proposer une émission destinée à sensibiliser les téléspectateurs aux activités et aux réalisations de la chaîne. Il s'agirait d'une soirée où se mêleraient information, création et variétés.

ANITA RIND.

L'intersyndicale CFDT-CGT-SNJ : les téléspectateurs sont les propriétaires des chaînes

Déterminés et mobilisés. Ainsi se sont présentés, mardi 20 mai, lors d'une conférence de presse, les syndicats CFDT, CGT et SNJ à l'origine de l'appel, pour ce mercredi 21 mai, à une grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public. Un mouvement – le premier de cette ampleur depuis trois ans – mais auquel ne s'associent ni FO ni la CFTC. La CGC, pour sa part, n'y participe qu'avec ses cadres de l'audiovisuel, mais non les journalistes.

En province, des défilés et des conférences de presse doivent appuyer ces actions auxquelles ont apporté leur soutien le Comité national d'action laïque, le Syndicat national des enseignements de second degré, la Fédération nationale Léo-Lagrange, sans compter « La télé est à vous », un comité sans étiquette ouvert aux téléspectateurs qui s'est formé à TF 1 et qui, en moins de cinq jours, a recueilli près de six cents adhésions au sein de la chaîne.

« Nous nous sommes tous retrouvés sur le mot d'ordre de grève et sur une plate-forme commune qui, au-delà du projet de privatisation de TF 1 et des intérêts liés aux emplois, vise à défendre le service public. » C'est ce qu'ont déclaré MM. Fançois Werner, secrétaire général du SURT-CFDT (majoritaire dans l'audiovisuel public), Édouard Durand, responsable du SNRT-CGT et Edouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR 3, parlant au nom du SNJ. L'appel à un arrêt de travail massif, ont-ils indiqué, a été lancé quarante-huit heures avant l'annonce par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, des choix gouvernementaux en matière d'audiovisuel. *« Des choix qui n'ont fait que conforter notre volonté d'agir »*, a dit Edouard Guibert en soulignant que, *« si une autre chaîne avait été touchée, la réaction aurait été la même »*.

Les syndicats croient à la montée d'un *« puissant mouvement d'opinion »*, car, estiment-ils, le public *« n'est pas un simple consommateur d'images, c'est un citoyen conscient de la spoliation du service public qui se prépare »*. Cette télévision publique, ont déclaré les syndicats, est payée par la redevance. Les téléspectateurs sont en ce sens *« ses propriétaires »*, et *« le gouvernement essaie de disposer d'un bien qu'ils ont entièrement financé »*. Pour la CFDT, le vrai débat porte sur les enjeux et non sur les modalités, tandis que le SNJ affirme : *« Toucher à un des éléments du service public, c'est atteindre l'ensemble du système audiovisuel »*. Défendre son intégralité, c'est aussi défendre tout ce qu'il représente, *« la création, la recherche et l'information »*.

Mais, ce combat, les personnels et les professionnels de l'audiovisuel public, n'entendent pas le mener seuls, car *« ils ne sont pas que les propriétaires de ce secteur mais ses artisans »*. Ils font donc appel *« à la collectivité nationale et à toutes les iniatives qui permettront de sensibiliser l'opinion publique »*.

AUGMENTATION DE CAPITAL ET CRÉATION D'UNE FILIALE FRANÇAISE

La CLT se prépare à la bataille des télévisions privées

Une assemblée générale extraordinaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a décidé mardi 20 mai de procéder à une forte augmentation de capital. Dans un premier temps, celui-ci a été porté de 1,2 milliard à 1,8 milliard de francs luxembourgeois (environ 280 millions de francs) par simple incorporation des réserves. Parallèlement les 8 % que la CLT détenait au sein de son propre capital ont été annulés, accroissant ainsi le poids de chaque actionnaire. D'autres augmentations auront lieu en juillet et dans les mois qui suivront pour porter, d'ici à la fin de l'année, le capital du groupe jusqu'à 3,8 milliards de francs luxembourgeois (environ 600 millions de francs). L'assemblée générale a reconduit le bureau de la CLT et nommé MM. Pierre Dauzier, PDG d'Havas et Alain Chevalier, PDG de Moët-Hennesy, au comité directeur.

Le communiqué officiel précise que *« les moyens additionnels mis à la disposition de la CLT lui permettront d'étoffer ses moyens techniques et humains en vue de remplir pleinement son rôle dans l'audiovisuel européen de demain »*. En clair, le groupe se prépare à assurer l'exploitation d'une chaîne privée française si la future commission nationale Communication et libertés lui accorde le réseau de la « 5 ».

Pour éviter d'être assimilée à un groupe étranger – comme ce fut le cas, l'an dernier, lors des décisions sur la télévision privée – la CLT a décidé de créer une filiale de droit français qui se portera candidate devant la commission. Cette filiale regroupera la CLT, minoritaire, et ses principaux actionnaires français désireux de l'accompagner dans l'aventure : Havas, Moët-Hennessy (qui a pris la place d'Hachette dans la compagnie) et Paribas, très certainement ; Schlumberger sans doute. Le capital de cette société sera ouvert à d'autres partenaires : des entreprises de presse notamment et peut-être quelques alliés internationaux de la CLT comme la chaîne brésilienne TV Globo.

Ces grandes manœuvres financières vont-elles modifier les complexes rapports de force au sein de la CLT entre intérêt français, belges et Luxembourgeois ? L'augmentation de capital a été préparée et négociée avec le gouvernement luxembourgeois. Le nouveau P-DG d'Havas, M. Pierre Dauzier, vient d'affirmer la solidarité de développement audiovisuel entre l'agence française et la CLT (*le Monde* du 21 mai).

Quant au groupe financier belge, Bruxelles – Lambert, qui a joué un rôle déterminant et souvent contesté ces dernières années, il se porte garant de l'augmentation de capital, mais ne semble pas vouloir jouer dans l'affaire un rôle de premier plan. Bruxelles-Lambert et Moët-Hennessy se préparent plutôt à entrer dans la capital d'Havas à l'occasion de la privatisation. Ils *seront donc très présents au tour de* table de la future chaîne privée sans avoir à renforcer directement leurs positions au sein de la CLT.

En revanche, le gérant de l'édition allemande Bertelsmann va très certainement faire une entrée remarquée dans le capital d'Audiofina, holding qui contrôle 54,5 % de la CLT et regroupe les participations d'Havas et du groupe Bruxelles-Lambert. Le groupe Bertelsmann était déjà associé à la CLT au sein de la chaîne privée allemande RTL-Plus. Le raprochement financier des deux groupes va sceller une alliance qui va peser lourd dans l'avenir de l'audiovisuel européen.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA VIDÉO DANS LE MÉTRO

Fenêtres sur quais

Certes, la curiosité est une jolie qualité... Mais qui donc regarde les écrans vidéo placés par la RATP aux stations Argentine, Franklin-Roosevelt, Charles-de-Gaulle-Etoile ? Il est midi, une vieille dame tranquille, un instant s'arrête : *« Ce n'est pas désagréable, mais on n'a pas le temps. C'est de la dépense inutile, surtout pour des choses comme ça ! »* Une autre, plus agressive : *« Ça ne sert à rien, il y a trop de passage, on n'entend rien. »* Les jeunes sont plus intéressés. *« C'est très bien, une bonne idée. Mais pour les programmes, c'est limite, trop créatif, à l'avant-garde ! » « Les infos, c'est super ! L'actualité vite donnée, vite lue... »*

Il est difficile de regarder ce que l'on n'a pas l'habitude de voir. Le 29 janvier dernier, la RATP a installé ce système de vidéodiffusion en circuit fermé, au moyen de son réseau de fibres optiques (*le Monde* du 30 janvier). Le 1er mars, elle a confié à la société Transcommunications, dirigée par Michel Barjanski, le soin de réaliser un vidéomagazine urbain, « Tube » : publicités, clips, informations, alternent dans un programme d'une demi-heure, en boucle, du mardi 6 h 30 au mardi suivant à la même heure, sans interruption. Tous les quarts d'heure, de 6 h 30 à 21 h 45, un vidéotexte donne des informations nationales et internationales, et des renseignements immédiats en cas de panne sur le réseau. Rien ne dure plus de deux minutes cinquante, le temps d'attendre le prochain métro.

Chaque semaine, « Tube » choisit un thème nouveau, avec la volonté de correspondre à une actualité ou une opportunité. « La ville en bus », « *Alice, micro-informatique* », « Métro-corps », « Banlieue »... (1). A chaque fois, il fait appel à un vidéaste de talent. C'est ainsi que Yan Nguyen Minh a réalisé *le Bestiaire du regard*. Idée directrice : chacun crée sa réalité.

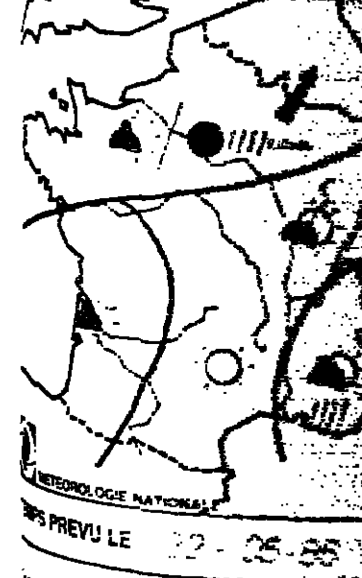
A la grande vague de séduction « chic et choc », Michel Barjanski apporte sa contribution et s'inscrit dans la volonté de la RATP de transformer un transport collectif en transport en commun. Quel meilleur instrument... qu'un moyen de communication pour refuser les habitudes de silence et d'isolement.

Lorsqu'on lui parle du décalage, évident, entre des habitudes de téléspectateurs et ce que « Tube » propose, il répond que la recherche du magazine se situe justement dans cet écart. Il n'est pas question d'utiliser les recettes d'une télévision commerciale, mais de trouver les formes audiovisuelles spécifiques à un lieu public et passager. Se faire le camelot de la vidéo. Là est la difficulté. Il n'y a pas d'autre expérience de ce genre, pas de référents... et plus rien à inventer dans le domaine technique. Ouvrir dans le métro, pour ceux qui le trouvent triste, des fenêtres de liberté.

Prochaine extension de « Tube », en octobre prochain, Auber, Havre-Caumartin et deux grands pôles : la gare de Lyon (terminal d'autobus compris) et Nation. Avant d'occuper dans les prochaines années l'ensemble du réseau. D'ici là, « Tube » doit faire ses preuves. Face à l'homme pressé, déjà agressé par les affiches, le petit écran vidéo doit affirmer sa singularité : enlever aux images, et aux esprits, leurs pantoufles.

AL. P.

(1) A l'occasion du Festival de Cannes, Tube a proposé un magazine vidéo quotidien de dix minutes : vues insolites sur les coulisses... avec un concours à la clé qui a obtenu des milliers de réponses.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mai à 0 heure et le jeudi 22 mai à minuit.

Les masses d'air chaud et orageux continuent leur déplacement vers l'est et elles sont suivies d'air plus stable ; le champ de pression relativement élevé atténuera l'activité d'un front froid situé sur le nord-ouest du pays.

Jeudi matin, les nuages abondants de la Vendée et de la Bretagne aux régions du Nord-Est, seront parfois accompagnés de faibles pluies locales, en particulier près de la côte ; au cours de la journée, une forte nébulosité se maintiendra sur ces régions avec toutefois des éclaircies.

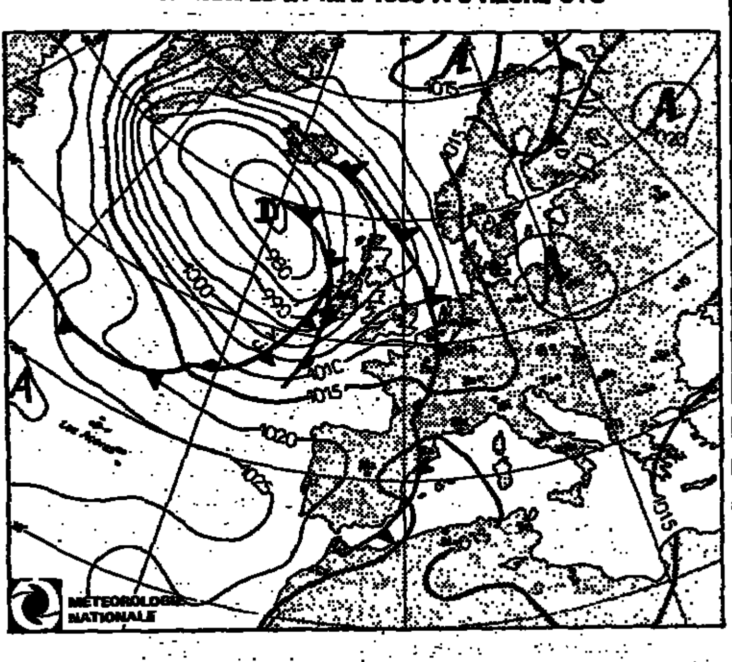
Sur les autres régions, c'est un temps peu nuageux qui prédominera ; toutefois le matin des nuages bas seront présents près de l'Atlantique et des averses orageuses encore observées sur les Alpes avant une amélioration se généralisant par l'ouest l'après-midi.

En fin de journée des nuages élevés à caractère pré-orageux apparaîtront sur l'Aquitaine et les Pyrénées.

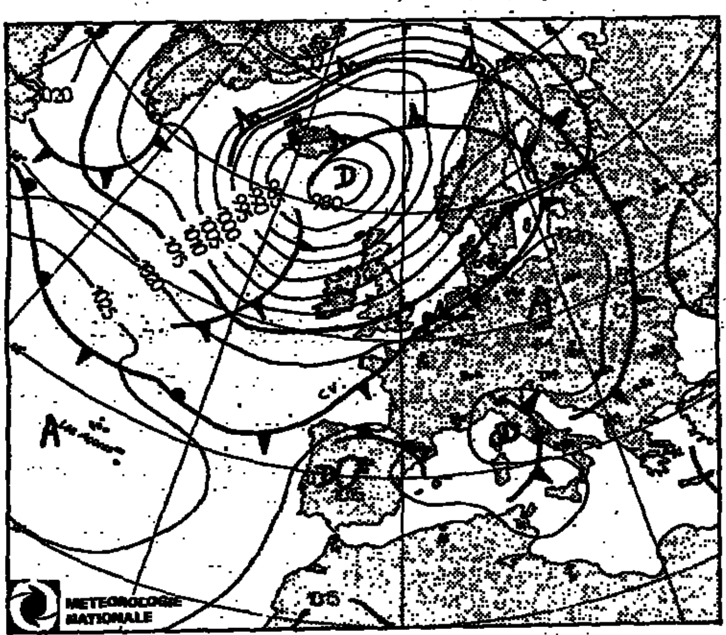
Le vent de secteur sud-ouest dominant sera faible, excepté sur les régions du Nord où il sera modéré ; il pourra même souffler assez fort près de la Manche.

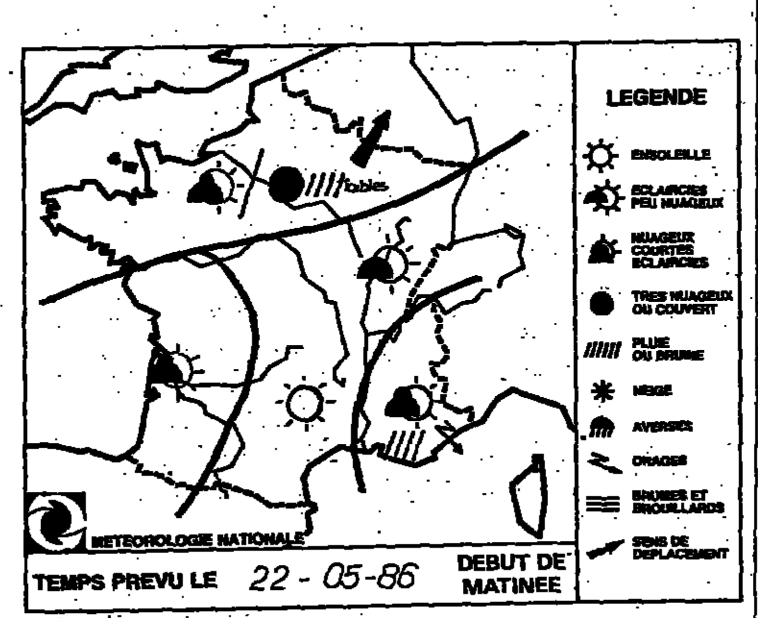
Les températures maximales atteindront 17 à 22 degrés sur le Nord-Ouest, 21 à 25 degrés sur l'Aquitaine, le Centre et l'Est, 22 à 27 degrés sur le Sud-Est.

SITUATION LE 21 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE UTC





(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

	maxima	minima	temps observé
FRANCE			
AJACCIO	27	15	S
BIARRITZ	16	11	A
BORDEAUX	17	12	P
BOURGES	27	12	O
BREST	15	11	O
CAEN	22	9	A
CHERBOURG	19	9	S
CLERMONT-FERR.	27	11	P
DIJON	25	15	P
GRENOBLE St-M-H	28	17	N
LILLE	25	10	S
LIMOGES	24	9	P
LYON	25	16	P
MARSEILLE-MAR.	27	18	O
NANCY	27	16	P
NANTES	19	10	N
NICE	23	17	O
PARIS-MONTS.	26	13	S
PAU	17	10	A
PERPIGNAN	25	17	O
RENNES	19	9	S
ST-ÉTIENNE	27	15	P
STRASBOURG	26	18	A
TOURS	24	10	S
TOULOUSE	24	11	P
POINTE-A-PITRE	31	23	S
ÉTRANGER			
ALGER	30	18	C
AMSTERDAM	25	12	A
ATHÈNES	29	18	N
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	25	17	P
BELGRADE	27	17	C
BERLIN	22	13	N
BRUXELLES	26	12	N
LE CAIRE	26	17	S
COPENHAGUE	19	10	C
DAKAR	27	21	N
DELHI	34	20	S
DJERBA	28	15	S
GENÈVE	26	17	A
HONGKONG	29	24	A
ISTANBUL	20	15	C
JÉRUSALEM	22	12	S
LISBONNE	20	11	S
LONDRES	18	9	C
LOS ANGELES	21	14	C
LUXEMBOURG	23	15	A
MADRID	27	8	S
MARRAKECH	28	15	S
MEXICO	24	11	P
MILAN	29	17	N
MONTRÉAL	15	9	P
MOSCOU	20	9	S
NAIROBI	23	16	C
NEW-YORK	22	17	A
OSLO	20	8	C
PALMA-DE-MAL.	31	18	C
PÉKIN	29	12	S
RIO-DE-JANEIRO	29	22	S
ROME	24	12	B
SINGAPOUR	32	28	N
STOCKHOLM	21	7	N
SYDNEY	18	13	N
TOKYO	19	15	A
TUNIS	32	17	S
VARSOVIE	20	8	N
VENISE	28	20	C
VIENNE	20	16	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

UNE EXPOSITION AU MUSÉUM

« L'art de la plume au Brésil »

Ici, les couleurs les plus éclatantes, là les nuances les plus subtiles sont un régal pour l'œil. Cette fantastique palette, qui chatoie dans la salle des oiseaux du Muséum n'est pas l'œuvre d'un peintre exceptionnel. Faite de plumes, elle a été créée par la nature et par les hommes de l'Amazonie brésilienne.

Pour les Indiens d'Amazonie, les oiseaux jouent un rôle essentiel. Les plumes permettent à chaque espèce d'oiseau de se différencier des autres. Elles donnent aux hommes, qui ne se distinguent ni par leur plumage ni par leur ramage, des codes, grâce auxquels s'affichent les identités, identité du groupe et identité personnelle.

L'exposition du Muséum national d'histoire naturelle de Paris – « l'Art de la plume au Brésil » – est le fruit d'une très heureuse collaboration de cet organisme avec le musée d'ethnographie de Genève (qui l'a présentée l'hiver dernier).

La rénovation de la salle des oiseaux

En outre, des musées suisses et brésiliens ont prêté des objets qui complètent ceux provenant du Muséum et du Musée de l'homme. Se côtoient ainsi quelque trois cents oiseaux empaillés et des parures choisies pour leur beauté.

« L'Art de la plume au Brésil » a donné au Muséum l'occasion de rénover la salle des oiseaux. En décrépitude, celle-ci était fermée au public depuis 1965, comme la grande galerie de zoologie dont elle est un appendice. Avec ses tribunes de bois sculpté et ses vitrines octogonales, la salle des oiseaux est un superbe exemple de la muséologie de la fin du dix-neuvième siècle. La réouverture de la salle des oiseaux permet de revoir l'horloge de Marie-Antoinette, fabriquée en 1785 pour le toit de la chapelle du Petit Trianon et qui – Dieu seul sait pourquoi – a été attribuée en 1796 au tout nouveau Muséum d'histoire naturelle.

Y. R.

★ Salle des oiseaux, grande galerie de zoologie, Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 17 h, *jusqu'à la fin de septembre*. Entrée : 16 F. Pour les visites-conférences et l'atelier pédagogique, prendre rendez-vous au service d'animation pédagogique et culturelle du Muséum, 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05 ; tél. : 43-36-54-26, de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi.

★ Le numéro de mai 1986 de la revue mensuelle *L'Univers du vivant* est consacrée, presque exclusivement, aux oiseaux et aux plumes presque exclusivement.

Solidarité

« POUR QUE L'ÉTÉ N'OUBLIE PERSONNE... »

En 1985, 46 % des Français ne sont pas partis en vacances. Il s'agit d'enfants issus de familles défavorisées, de chômeurs, de personnes âgées handicapées ou démunies. Le Secours populaire français s'est fixé pour objectif d'offrir un million de journées de vacances à ces « oubliés de l'été », et pour cela organise, du mardi 27 au samedi 31 mai, de 11 heures à 20 heures au Cirque d'hiver, une grande fête de la solidarité « Pour que l'été n'oublie personne ».

Des stands présenteront des produits artisanaux du monde entier. De très nombreux comédiens, chanteurs, chansonniers, artistes de cirque et de variétés participeront aux spectacles. Les Médecins du Secours populaire présenteront un film et une exposition pour expliquer aux visiteurs leurs missions dans les pays du tiers-monde. Un stand spécial : *« Et si vous preniez un enfant cet été »*, recevra les inscriptions des familles acceptant de se charger d'un enfant défavorisé durant les vacances.

★ *Secours populaire français*, 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 42-78-50-48, CCP 654 37 H.

DU LAIT POUR LA POLOGNE. – L'accident nucléaire de Tchernobyl a entraîné une grave pénurie de lait en Pologne. Un million deux cent mille enfants sont touchés. Il faudrait 6 000 tonnes de lait en poudre par mois, pour une période encore non déterminée. La commission des Communautés européennes a été saisie du problème et une décision doit être prise dans les jours qui viennent. Mais d'ores et déjà, les Caritas européennes, dont le Secours catholique, se mobilisent. Vous pouvez envoyer vos dons au Secours catholique (Caritas France, CCP 5820-09 K Paris en mentionnant « Tchernobyl ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 mai 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-741 du 14 mai 1986 relatif à la provision pour risques spatiaux constituée par les entreprises d'assurances et de réassurances.

DES ARRÊTÉS

● Du 16 mai 1986 fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,50 % 1973 à capital garanti.

● Du 9 mai 1986 relatif au budget du Fonds spécial de grands travaux pour 1986.

Automobile

CONTROLE OBLIGATOIRE POUR LES VEHICULES GRAVEMENT ACCIDENTÉS

La circulaire du 9 mai organisant la révision des véhicules gravement accidentés est parue au *Journal officiel* du 16 mai. Sous la signature de M. Pierre Denizet, délégué interministériel à la sécurité routière, elle fixe les modalités d'un contrôle visant à s'assurer de la réparation correcte des trois cent mille véhicules légers risquant chaque année de devenir dangereux du fait de la gravité des accidents où ils sont impliqués.

● **Quels véhicules ?** Sont concernés les véhicules de moins de 3,5 tonnes, à l'exclusion des véhicules militaires.

● **Quand ?** Lorsque la police ou la gendarmerie dressent un procès-verbal d'accident, elles peuvent retirer la carte grise du véhicule dont l'état semble inquiétant.

● **Comment l'en sortir ?** La restitution de la carte grise à son titulaire est subordonnée à la présentation de l'avis d'un expert certifiant soit, lors d'une première visite, que le véhicule n'est pas dangereux, soit qu'il a été réparé et qu'il est en état de rouler en toute sécurité.

● **Les irrécupérables.** Lorsque l'expert déclare la voiture irréparable, le propriétaire doit faire procéder à sa destruction.

Patrimoine

ARDRES RENOUE AVEC SON PASSÉ

La petite ville d'Ardres (Pas-de-Calais), située à mi-chemin entre Saint-Omer et Calais, est depuis longtemps une étape agréable pour les Anglais qui débarquent sur le continent. Elle prendra encore plus d'importance avec la réalisation du tunnel sous la Manche.

Mais Ardres a surtout un passé. Proche du site du camp du Drap d'or, cette ancienne ville fortifiée est souvent citée par les médiévistes.

L'Histoire d'Ardres d'Ernest Ranson n'avait été publiée qu'à une centaine d'exemplaires à la fin du siècle dernier. Elle est rééditée à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'auteur (deux volumes, 295 F, Bibliothèque pour tous, 66, rue Eugène-Stubbs – 62610 Ardres).

D'autre part, la réhabilitation en cours de la chapelle des Carmes à Ardres vient de donner naissance à une association, ACHA, qui a pour but l'animation culturelle en Ardrésis.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV							■		
V			■		■	■			
VI							■		
VII							■		■
VIII	■							■	
IX		■							
X				■					
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. C'est la femme aux boutons. – II. En meilleur état. – III. Spécialistes des ouvrages de défense. – IV. Anciens cadets. Note. – V. Symbole. Mauvais fond. – VI. Tour de France. Personnel. – VII. Souligné ou rayé. – VIII. Etat de manque. – IX. Qui se rapporte au cœur. – X. Seconde femme d'Athamas. Victime d'un accrochage. – XI. Mises en « relation ».

VERTICALEMENT

1. Homme d'affaires sur le déclin. Il a la tête dure. – 2. Marchand de champignons. Refus d'insulaires. – 3. Cor au bout des bois. L'ivrogne ne s'en préoccupe guère. – 4. Qui entraîne le besoin. – 5. Le propre de l'homme. A pris un mauvais courant d'air. – 6. Divinité. Un mot ou une suite de mots. – 7. Fondateur des lycées de jeunes filles. Symbole du désir. – 8. Vit dans les bois. Article. – 9. Porteur, à la S.N.C.F. Peuvent se trouver en tube.

Solution du problème n° 4229

Horizontalement

I. Froussard. – II. Leste. Mer. – III. Epi. Carne. – IV. Grelot. EL. – V. Mireur. GI. – VI. Es. Renan. – VII. Etes (*étés*). Ut. – VIII. Crau. Ames. – IX. Pêche. – X. U.S.A. ROT. – XI. Emission.

Verticalement

1. Flegme. Coné. – 2. Repriser. SM. – 3. Osier. Tapai. – 4. Ut. Le. Ene. – 5. Secours. Cas. – 6. Atre. Ah ! – 7. Amr. Numéro. – 8. Renégate. On. – 9. Drelin. Sot.

GUY BROUTY.

EN BREF

DÉBATS PUBLICS

DES RÊVES POUR L'AN 2000. – Le groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) organise, le vendredi 23 mai, à 20 heures, à la Sorbonne (amphi Richelieu) un débat public sur le thème « L'égalité dans et par le savoir, conquis et construit par tous ». Les intervenants se demanderont ensuite comment *« fabriquer des rêves qui transforment l'an 2000 »*. Le samedi 24 mai, au Centre des relations publiques de la station de métro Châtelet-les-Halles, le GFEN présentera des débats, des expositions et des films sur trois thèmes : « Je cherche, donc j'apprends, donc je créée, je me construis » ; « Apprendre, c'est donner un sens à la vie, c'est devenir grand » ; « Apprendre c'est conquérir le monde que je rêve ». De 12 heures à 13 heures, des enfants tiendront une conférence de presse. Le sujet : « On n'est pas des minus ! »

★ **GFEN, 6, avenue Spinoza 94200 Ivry-sur-Seine 46-72-53-17.**

JOURNÉES D'ÉTUDES

DESTRUCTION ET CRÉATION. – Le Centre de recherche imaginaire et création (CRIC) organise, les 23 et 24 mai à Chambéry, deux journées d'études avec des psychanalystes, médecins, psychothérapeutes et universitaires sur le thème « Destruction et création ». Parmi les sujets abordés : « Les processus de destruction et création en milieu carcéral, le drame du constructeur », « La solitude, la mort », « Psychanalyse et destruction »...

★ **Inscriptions CRIC Domaine universitaire de Jacob, avenue de la Cascade, 73000 Chambéry, tél. : 79-69-27-18.**

TROISIÈME AGE

LA RELÈVE. – Afin d'apporter une *« solution momentanée de relève »* aux familles qui ont la charge à domicile d'un parent âgé invalide, l'Assistance publique réserve durant les trois mois d'été un certain nombre de lits d'hôpital à l'accueil de ces personnes âgées. Les inscriptions sont reçues à l'Assistance publique, bureau des établissements de long séjour, 3, avenue Victoria, 75004. Tél. 42-77-11-22.

VACANCES

« O TEMPS SUSPENDS TON VOL ». – Pour les amateurs d'histoire de l'art, Temporalis propose un circuit de six jours dans le Midi de la France avec des historiens d'art. Durant ce séjour, ils visiteront le musée de Saint-Raymond (gallo-romain), la basilique de Saint-Sernin (XIe et XIIe siècle), les grottes préhistoriques de Niaux, les châteaux cathares de Montségur et Puivert, le musée Goya à Castres, le musée Toulouse-Lautrec à Albi, le musée Ingres à Montauban, le musée des Augustins (sculptures médiévales et peintures du XIXe siècle), l'église et le cloître des Jacobins (XIIIe-XIVe siècle), la cité médiévale de Carcassonne et assisteront à des cours sur l'époque médiévale, l'art gothique, l'art rupestre préhistorique et la peinture au XIXe siècle.

★ **Temporalis, 3, rue de Sénéchal, 31000 Toulouse. Tél. : 16 (61) 21-78-04.**

VIE ARTISTIQUE

SCIURE ET PAILLETTES. – Barnum, Pinder, Amar, Bouglione, Grock, Zavatta, Fratellini... des noms qui ont enchanté des générations d'enfants. Des noms qui évoquent le cirque. Or, cet art traverse une grave crise : manque de subventions, frais de fonctionnement (la nourriture des animaux, surtout des fauves, coûte fort cher), difficultés pour recruter des artistes, trouver un emplacement, désaffection du public... Si ce déclin continue, les enfants de l'an 2000 ne connaîtront pas les joies du cirque : clowns, magiciens, acrobates, dompteurs, cavalerie, sciure et paillettes.

Pour que le cirque vive le Club des amis d'Achille Zavatta vient de se créer. Parrainé par M. Jacques Chirac et plusieurs parlementaires, il a pour but de défendre et de promouvoir « le cirque ».

★ ***Club des amis d'Achille Zavatta, 20, rue Georges-Pitard, 75015 Paris, tél. : 45-31-96-40.***

VIE SCOLAIRE

L'ENFANT MALADE. – Depuis plus de trente ans – elle a été créée en 1953 – l'Ecole pour tous s'efforce d'aider des enfants souvent très malades (myopathes, cardiaques, cancéreux, atteints d'insuffisance rénale, etc.) à poursuivre leur scolarité, leur donnant ainsi l'impression d'être des élèves comme les autres. Des cours leur sont donnés par des professeurs qui viennent à domicile à jour et heure fixe, un plan de travail est établi en fonction des programmes officiels, selon leur niveau, en tenant compte de leur état de santé. L'enseignement est gratuit, seule une contribution de 200 F par an est demandée aux parents.

Les charges de l'association (traitements des professeurs non agréés, URSSAF, impôts sur les traitements, secrétariat, etc.) se sont élevées en 1984-85 à 813 000 F entraînant – compte tenu de la contribution des pouvoirs publics – un déficit de 73 000 F, qui, ajouté aux déficits précédents, porte le déficit global à 255 000 F. C'est pourquoi elle sollicite l'aide de tous ceux qui sont intéressés par cette entreprise (à chaque don est délivré un reçu donnant droit à une déduction fiscale de 5 % pour les particuliers, 3 % pour les entreprises).

★ **Votre école chez vous, 2, boulevard Davout, 75020. Tél. : 43-72-96-88. CCP Paris 10 703 54 J.**



RELIGION

UN NUMÉRO SPÉCIAL D'« ESPRIT »

Église et modernité

Le vent a tourné. Depuis dix ans, les vocations monastiques remontent. Des communautés nouvelles et des groupes de prière éclosent. Des lieux de pèlerinage traditionnels se réveillent et des mouvements qui ont marqué l'histoire religieuse récentre retrouvent une ivresse du passé.

Le sacré redevient pour nombre de créateurs source d'inspiration. De nouvelles formes de dévotion populaire fleurissent. Et ne faut-il pas ajouter l'explosion des sectes ?

On ne peut plus parler du retour du religieux comme d'un nouvel air du temps ou d'un simple caprice de mode. Dans sa dernière livraison, la revue *Esprit* en parle même comme d'un fait social majeur et autonome dans la France d'aujourd'hui (1). Voilà près de dix ans que la prestigieuse revue d'*Emmanuel Mounier*, qui a rallié sur son nom des générations d'intellectuels chrétiens, n'avait choisi un sujet aussi spécifique. Et encore s'agissait-il, en 1977, d'un numéro sur les militants chrétiens.

Fin d'une époque ou début d'une nouvelle : la réflexion ne porte plus sur les hommes, mais sur l'idée. *« Le christianisme a-t-il un avenir ? »*, s'interroge *Esprit*, curieux de savoir si cette religion à laquelle s'identifient encore huit Français sur dix va tirer parti ou non de l'actuelle spirale ascendante. Allons-nous *« vers un christianisme nouveau »?*, demande pour sa part Danièle Hervieu-Léger, sociologue (2).

Polarisée sur des critères classiques d'appartenance (pratique dominicale, respect des obligations rituelles, fréquentation des sacrements, courbe des vocations), la sociologie avait sans doute trop vite conclu au déclin de la religion. Celle-ci ne joue plus son rôle de ciment social. Mais la sécularisation – c'est-à-dire le détachement du système d'emprise exercé par les Églises sur la société – n'a pas tué l'idée de Dieu. Loin s'en faut : elle lui a donné une nouvelle consistance.

S'adapter à l'individualisme

Pendant longtemps, en France notamment et à la différence d'un pays comme les Etats-Unis, religion et modernité ont fait l'objet d'une guerre de tranchées. La modernité s'est en partie constituée et indentifiée par rapport à la religion. Et inversement, celle-ci s'est nourrie de puissants réflexes conservateurs dans le domaine social et moral.

Face à la double crise subie depuis vingt ans tant par les Eglises constituées que par les idées ou les institutions laïques, la question centrale est de savoir si le christianisme va se perpétuer dans son rôle de contre-culture moderne, hérité du *Syllabus* et du dix-neuvième siècle. Ou bien s'il est devenu capable d'entendre la façon dont les individus formulent aujourd'hui, en plus grand nombre et sous des formes échappant à l'institution, leurs demandes de croyants.

L'Eglise s'est toujours montrée plus à l'aise dans les démarches collectives et les questions sociales que dans l'anthropologie individuelle. Son discours est plus constant et cohérent sur les exigences du dogme, les injustices du monde et les devoirs du militant que sur les conditions du bonheur personnel.

Or pour un nombre important de chrétiens, l'histoire des quinze dernières années est d'abord celle du détachement progressif des normes et des prescriptions de l'Eglise. Ce n'est plus là qu'ils vont puiser les critères de leur vie privée, notamment en matière de morale conjugale et sexuelle.

La fidélité à la pratique elle-même va subir le contre-coup de cette évolution. *« Sur quoi fonder une pratique aussi ancienne que la messe du dimanche,* s'interroge Guy Coq dans *Esprit, quand le lien à l'Eglise n'est plus celui qui relie au rythme d'une société ? »* L'institution est devenue *« poreuse »*. On entre, on sort, on trie... *Le christianisme* n'est plus pour beaucoup qu'une référence culturelle et l'Eglise une *« boîte à outils »* parmi d'autres où l'on vient chercher les instruments de sa recherche et de son bonheur personnels.

On comprend la difficulté des Eglises à se résigner à un tel éclatement des croyances et des pratiques. Car cela signifierait le renoncement à une certaine conception de la foi chrétienne : doit-elle unifier l'ensemble de la personnalité et de la vie sociale ou est-elle un registre parmi d'autres de l'activité sociale et culturelle de l'homme ?

Les différentes contributions recueillies dans ce numéro d'*Esprit* montrent que le camp des frileux n'a pas d'avance gagné la partie. Convaincu que, avant d'être un mal nécessaire, l'individualisme est une chance à saisir, le Père Gérard Defois, recteur de l'Institut catholique de Lyon, convient que l'une des tâches principales aujourd'hui, pour le catholicisme français, est d'*« évangéliser le besoin de bonheur et d'être heureux lui-même »*.

Mais quel accueil est-il prêt à faire à cette *« privatisation »* qui paraît irréversible de la pratique religieuse, ainsi qu'au besoin de relations affectives qui est au cœur des demandes nouvelles de vie communautaire ?

Le décalage entre le langage des Eglises et la société moderne manifeste l'urgence des lieux d'étude et de dialogue, dont la diminution inquiète de plus en plus les responsables ecclésiastiques : *« Nous sommes dévitalisés dans le domaine intellectuel,* dit dans *Esprit* Mgr Vilnet, *président des évêques* de France, *loin du niveau de présence que nous devrions avoir. »*

Venant d'une revue comme *Esprit*, qui a compté dans l'histoire des idées en France, la proposition d'Etats généraux de l'Eglise en vue d'une réflexion renouvelée de ses rapports avec la modernité ne peut pas être tenue pour négligeable.

HENRI TINCQ.

(1) *Esprit*. Numéro spécial. Avril-mai 1986, « La religion sans retour, ni détour ». Animateurs : Jean-Louis Schlegel, Jean-Claude Eslin, Olivier Mongin, etc. 260 p., 72 F.

(2) Vers un nouveau christianisme », Danièle Hervieu-Léger, François Champion. Le Cerf, 395 p., 135 F.

DIX MILLE PERSONNES AU PÈLERINAGE TRADITIONALISTE DE CHARTRES

Dix mille personnes ont pris part, les 17, 18 et 19 mai, au pèlerinage traditionaliste de Chartres, organisé par le Centre Henri et André Charlier. La messe de clôture a été célébrée en latin, selon le rite de saint Pie V, sur le parvis de la cathédrale.

Au cours de son homélie, l'abbé François Pozetto, aumônier national du Centre, a protesté contre l'attitude de l'évêque de Chartres qui, contrairement à l'année précédente, n'avait pas autorisé l'entrée des pèlerins à l'intérieur de la cathédrale. Il a dénoncé les *« conditions inacceptables »* posées par Mgr Kuehn.

L'évêque de Chartres s'est expliqué à plusieurs reprises sur son refus. Il avait demandé l'application de l'indult de Rome du 3 octobre 1984, autorisant à certaines conditions la messe selon l'ancien rite de l'Eglise catholique (*le Monde* du 23 avril). Celles-ci ont été refusées. *« Nous préférons ne pas subir vos conditions,* avait répondu le 5 mai M. Romain Marie, président du Centre Charlier, *et rester en dehors de la cathédrale. Celle-ci ne vous appartient pas. Vous en êtes le provisoire, mais légitime détenteur des clés. Nous ne forcerons pas les portes. Laissez-nous dehors. Un jour viendra où plus grand que vous fera qu'elles seront réouvertes à ceux qui n'ont au cœur que l'amour de leur Eglise, de leur Patrie, de la Chrétienté. »*

LE DALAÏ-LAMA EN VISITE EN FRANCE

Le dalaï-lama, chef spirituel et temporel des Tibétains, qui vit en exil en Inde, est attendu ce mercredi 21 mai pour une visite privée de dix jours en France.

Il passera deux jours (27 et 28 mai) à Paris, où il sera accueilli par la communauté tibétaine (une *centaine de personnes*) *mais aucun* entretien politique n'est prévu à son programme. Le dalaï-lama sera toutefois reçu le 27 mai à l'Hôtel de Ville par M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire. M. Jacques Chirac, contrairement à ce qui s'était passé en 1982, lors de la première visite en France du dalaï-lama, ne compte pas le recevoir personnellement cette fois-ci.

Du 21 au 26 mai, le chef tibétain séjournera à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), à l'invitation de la municipalité, désireuse de le nommer citoyen d'honneur, et de la Fondation Alexandra-David-Neel, du *nom de la première femme occidentale* à avoir pénétré au Tibet. Comme il l'a fait en RFA, en Autriche et aux Pays-Bas, le dalaï-lama tiendra en France plusieurs conférences sur le bouddhisme et sur la paix.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Denis et Brigitte MALAPERT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Benoît,

le 7 mai 1986.

14, rue Violet,
75015 Paris.

– M. Gilbert MULLER
et Mme, née Sophie TRÉMOULINARD

sont heureux d'annoncer la naissance de

Arnaud, Constant,

à Amman, le 6 mai 1986.

Air France, Amman,
Royaume Hachemite de Jordanie.
Pessac (Gironde).

– Pascale RAGU
et Jérôme BARRILLON,
M. et Mme Pierre RAGU,

ont le très grand plaisir d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils,

François,

le 16 mai 1986.

48, rue Pernety,
75014 Paris.
4 et 6, rue Fermat,
75014 Paris.
4, rue Eugène-Boudin,
76000 Rouen.

Décès

– Mme Louis ANCELIN,
née Cordon

est décédée le 18 mai 1986.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Royan, le 20 mai.

42, avenue Maryse-Bastié,
17200 Royan.

– M. Elie Boumendil,
Joseph Boumendil,
M. et Mme Jean-Claude Egard
et leurs enfants,
Edith Humbert
et sa fille,
Michèle Boumendil
et Michèle Legros
et leur fille,
Pierre-Paul Boumendil,

ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère et belle-mère,

Camille BOUMENDIL,
née Choukroun,

survenu le 15 mai 1986, à l'âge de soixante et onze ans, à Vallauris.
Ils remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie.

– M. et Mme Samy Boussidan
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Naar
et leurs enfants,
M. et Mme Miranda-Boussidan
et leur enfant,
M. et Mme Garcia-Boussidan
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Boussidan,
son frère et sa belle-sœur,
M. Samy Boussidan
et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
Mme Andrée Lorey,
sa compagne,

font part du décès de leur très cher et regretté,

M. Jacob BOUSSIDAN.

Conformément à ses dernières volontés, l'inhumation aura lieu à Jérusalem, le jeudi 22 mai 1986, à 16 heures.

14, square Dunois,
75013 Paris.
75, rue Talamoni,
94500 Champigny-sur-Marne.

– Léonce Bouat et Christiane,
Les familles Bouat,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 mai 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Paul BOUAT,
paysan du Causse.

Merle, 46500 Rocamadour.
Villefargeau, 89000 Auxerre.

– Mme Hélène Rabiniaux,
M. et Mme Albert Fernandez,
M. et Mme Roger de Breda,
M. et Mme Michel Goulu,
M. et Mme Jehan de Breda,
M. et Mme Raymond de Breda,
M. et Mme Roland Vitry,
Les familles Sulpice, Connat, Krzyzanowski,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

**Mme Germaine
de BREDA WASSENAER
de BERG HEERENBERG.**

Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Pierre, place du Général-Leclerc, à Bondy (93140), jeudi 22 mai 1986, à 11 heures.

– Mme Jean Buré,
son épouse,
Edith et Yves Archambault,
Jacques et Anne Buré,
ses enfants,
Paul, Luc, Dominique, François-Xavier Archambault,
Emanuelle, Marc, Jean-Denis, Pierre-Louis, Clément Buré,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean BURÉ,
membre de l'Académie d'agriculture de France,
président d'honneur
de la Société internationale
de chimie céréalière,

survenu le 20 mai 1986, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons à la Semaine de la bonté peuvent les remplacer.

5, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.
63, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

22, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les membres du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale

ont le très grand regret de faire part du décès de leur président, le

professeur Jean BURÉ,
membre de l'Académie d'agriculture de France,
président d'honneur
de la Société internationale
de chimie céréalière,

survenu le 20 mai 1986, en sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons à la Semaine de la bonté peuvent les remplacer.

4, place Saint-Germain-des-Prés,
75006 Paris.

– Mme Georges Canonne,
née Jeannie Laude,
son épouse,
M. et Mme J.-L. Romon,
Le capitaine de vaisseau
et Mme Philippe Canonne,
Le lieutenant-colonel
et Mme Robert Petkovsek,
Le lieutenant-colonel
et Mme Dominique Canonne,
ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

***général de corps d'armée*
Georges CANONNE,**
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 mai 1986, dans la paix du Seigneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Pas de fleurs.

– Nancy. Lay-Saint-Christophe.

Mme Michel Daum,
son épouse,
Mme Henri de Pailleret,
sa sœur,
M. et Mme Hippolyte Penet,
Mme Jacques Desforges,
ses beau-frère et belles-sœurs.
Les familles de Cherisey, Daum, *Desforges, Froissart, Lescanne,* Seigneur,
ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DAUM,
président d'honneur
de la Cristallerie Daum,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

rappelé à Dieu, au soir de la Pentecôte, *le 19 mai 1986.*

Les obsèques seront célébrées en l'église de Lay-Saint-Christophe, le jeudi 22 mai, à 15 h 30.

2, *rue* Saint-Arnou,
54690 Lay-Saint-Christophe.

– Nancy.

Le président et les membres du conseil d'administration de la Cristallerie Daum,
Et tous ses anciens collaborateurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel DAUM,
président d'honneur
de la Cristallerie Daum,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

rappelé à Dieu le 19 mai 1986.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 22 mai, à 15 h 30, en l'église de Lay-Saint-Christophe.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Andorra-la-Vella, le dimanche de Pentecôte, de

Mme Vio DONNADIEU,
née Seguin,

à l'âge de soixante-six ans.

L'enterrement a eu lieu à Andorra-la-Vella dans la plus stricte intimité, le 19 mai 1986.

De la part de son mari, M. Jean-Léon Donnadieu.

4, rue Saint-Théodorit,
Uzès.
Parc Guillemo, Carrer-les-Canals,
Andorra-la-Vella,

– Le 13 mai 1986 s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-douze ans

**Dina Nicolaevna
*IBRAHIMOFF,***
née Yacovleff.

L'inhumation selon le rite orthodoxe russe aura lieu le 22 mai 1986, à 11 h 30, au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt, où elle reposera auprès de son époux,

**Ibrahim Moustafovich
IBRAHIMOFF,**
dit « Ibrahim Mustafa »,
ancien commissaire spécial
à la lutte contre la famine
pour la Crimée et l'Ukraine du Sud,
ex « narkompros »
du gouvernement de la RSSA
de Crimée,
ex-représentant commercial
à l'ambassade d'URSS en Turquie,
en émigration journaliste (AGPFE)
de *Znamia Rosséji,*

décédé le 7 août 1941.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le docteur Oleg Ibrahimoff, leur fils.
Les familles Ibrahimoff, Hurley, Demoulin.

Paris. San-Francisco. Sainte-Geneviève-des-Bois. Jumilhac-le-Grand.

– Pierre et Françoise Lelong,
ses enfants,
Jean et Anne Lelong,
Henri Lelong,
Le docteur Françoise Lelong,
Martine Lelong,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles LELONG,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 28 mai 1986, dans sa cent unième année,

et rappellent le souvenir de son épouse,

Marguerite LELONG,

décédée le 26 février 1986.

9, place de Rungis,
75013 Paris.

– Stéphane et Jean-Louis Iitch,
Gustavo et Anna-Maria Machado,
M. et Mme Clément Mizrahi,
M. et Mme Marcel Mizrahi,
Mme Francine Mizrahi
et leurs enfants,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur mère, sœur, belle-sœur,

Josette MACHADO,
née Mizrahi,

survenu à Caracas, le 18 mai 1986.

– M. et Mme René Ribeaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Michèle Lambert,
ses enfants et petits-enfants,
M. Paul Ribeaud,

font part du rappel à Dieu de

Guy RIBEAUD,

leur frère et oncle.

La *cérémonie religieuse* aura lieu le vendredi 23 mai 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, suivie de l'inhumation à Charavines (38850).

– Mme Georges Bidault,
« Les amis de Georges Bidault »,

font part du rappel à Dieu de

Guy RIBEAUD.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 mai 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

– L'Association des Amis du sud-*ouest africain (AASOA)*

fait part du rappel à Dieu, le 19 mai 1986, de

Guy RIBEAUD,
son délégué général.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

– Mme Rosengarten
et ses enfants, Michèle, Florence, Dominique et Philippe,

font part du décès de leur époux et père,

M. Robert ROSENGARTEN,

survenu le 19 mai 1986 à son domicile.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Joël Valet-Bellot
et sa fille, Sophie,
M. Patrick Valet-Bellot,
M. et Mme Patrick Parison
et leurs filles,
Claire-Stéphanie et Dorothée,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel VALET-BELLOT,

leur père, beau-père et grand-père,

survenu le 18 mai 1986 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– *Les élus socialistes* au conseil municipal de Sucy-en-Brie,
La section du Parti socialiste de Sucy-en-Brie,
La section du Parti socialiste de Saint-Mandé,
Ses camarades, amis et connaissances,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Maurice VESSILLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien membre d'instances nationales
de la Seine et de la MGEN
(FNMAE, FNMF),
membre de commissions nationales
d'études du Parti socialiste
(économie sociale, santé
et protection sociale),
conseiller municipal depuis mars 1983
à Sucy-en-Brie,

survenu subitement, le vendredi 9 mai 1986, lors d'un séjour à Venise, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Sucy-en-Brie, le jeudi 22 mai, à 10 h 30, où l'on se réunira.

Parti socialiste,
Section de Sucy-en-Brie, BP 35,
94370 Sucy-en-Brie.

« Infatigable, fidèle à ses principes, mais d'une grande ouverture d'esprit, sa compétence, son dévouement, son caractère *serein*, sa présence discrète mais efficace et son exemple imposaient à tous confiance et loyauté. »

Remerciements

– Mme Berthe Georges,
Mme Eliane Boulvert,
Et la famille,

très touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Henri GEORGES,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères *remerciements.*

Avis de messes

– Tous ceux qui ont connu, aimé

Jacqueline BOUDRINGHIN

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le deuxième anniversaire de son décès, le vendredi 23 mai 1986, à 12 h 45, en *l'église Saint-Germain-des-Prés,* à Paris-6e.
Priez pour elle.

– Une grand-messe chantée sera célébrée pour le repos de l'âme de

Madeleine de VERNEJOUL,

le dimanche 25 mai 1986, à 10 heures, dans la basilique Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille.

Le professeur de Vernejoul et sa famille invitent tous leurs amis à prendre part à cette cérémonie ou à s'unir à eux par la prière.

Communications diverses

– Une conférence sur le thème : « Mission et pouvoir des prêtres et des laïcs selon le concile Vatican II. L'Eglise est sacerdotale : tous prêtres ? Innovation ou tradition », par le Père *A.-M. Henry* et l'abbé *L. Déjond*, sera donnée le jeudi 22 mai, à 18 h 45, salle Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e. Participation 15 F. Renseignements : Centrale catholique des conférences, 42-60-56-32.

– Un débat Bibliothèque publique d'information (BPI)-*le Matin de Paris* aura lieu le jeudi 22 mai, à 18 h 30, dans la salle d'actualité du Centre Georges-Pompidou, sur le thème : « 1936 (congés payés, non-intervention dans la guerre d'Espagne.) » Parmi les participants, Louis Bodin, coauteur avec Jean Touchard de *Front populaire*, 1936 : *l'Histoire par la presse* ; Daniel Mayer, journaliste au *Populaire* en 1936 ; Georgette Elgey, écrivain ; Bertrand Poirot-Delpech, journaliste au *Monde* et écrivain. Le débat sera animé par Antoine Spire du *Matin de Paris.*

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, vendredi 30 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Claude Husson, née Savinel : « Alain Fournier. Etude sur les premiers développements de la création. »

– Université Paris-X Nanterre, vendredi 30 mai, à 14 heures, salle C 26, Mme Blancart, née Jacqueline Casson : « Le rire de Michel de Ghelderode. »

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

L'EUROPE POUR CHAMP D'ACTION
RELEVEZ LE CHALLENGE

Cette société américaine solidement implantée aux USA et bénéficiant d'une image forte due à la qualité de sa gamme de logiciels (SGBD, langage de 4ème génération...) couvrant l'ensemble des besoins de gestion des entreprises grandes ou petites, crée sa filiale en France et en recherche le **FUTUR PATRON.**

Ce poste intéresse un **COMMERCIAL** âgé d'environ 35 ans, possédant une solide formation de base et justifiant d'une profonde connaissance du marché des logiciels en général et de la gamme WANG en particulier. Il se verra confier la responsabilité globale du développement et de l'animation de cette filiale, mettra progressivement en place les structures et les hommes qui assureront sa croissance sur le marché français d'abord, puis en Europe francophone. Par ailleurs, son expérience concrète et réussie de la vente lui permettra d'approcher directement les grandes sociétés pour en devenir l'interlocuteur privilégié.

Seul responsable devant la maison-mère, il s'engage à atteindre les objectifs fixés en commun et à lui rapporter annuellement ses résultats. Sa rémunération sera à la hauteur de ses ambitions : 400.000 F la première année. Bien sûr, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si vous avez un tempérament d'entrepreneur, relevez ce challenge complet et évolutif en écrivant, sous référence 5311, à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra tout en vous assurant la plus grande confidentialité.

IMP. GROUPE ALIMENTAIRE recherche

COLLABORATEUR

Le titulaire du poste sera âgé de 30 ans maximum. Niveau d'étude BTS/DCES. Expérience des problèmes comptables et fiscaux des entreprises. Il aura pour rôle la tenue de la comptabilité et le contrôle budgétaire des Ets. Des missions d'audit pourront lui être confiées. Son entière mobilité lui permettra au sein du groupe d'accéder à un poste de responsable administratif en Province. Dynamisme et esprit d'équipe sont indispensables. Ecrire avec C.V. et prét. à l'attention de M. Serge BUFFETAUD 15, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS/TRICES CIAUX (CIALES) éventuellement temps partiel. Tél. ce jr au 45-38-68-75 ou 45-38-98-54.

INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Connaissances FORTRAN ASSEMBLEUR, PASCAL programmation en temps réel GIF-ETT 42-74-22-55 45, rue Turbigo, PARIS-3e.

La faculté d'Etudes culturelles européennes : The American College in Paris accepte actuellement les candidatures pour un poste de conférencier à mi-temps en philosophie – antique ou moderne. Les candidates doivent pouvoir enseigner en anglais des cours sur l'histoire de la philosophie, Platon et Aristote, l'herméneutique ou la philosophie française contemporaine. Les demandes peuvent être adressées avant le 30 mai 1986, au professeur Patermichael von Bawey The American College in Paris 31, av. Bosquet, 75007 Paris.

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche COLLABORATEURS confirmés. Ecr. avec C.V., prétentions SODIP 60, r. du R.-Vous, 12e.

Le Centre d'Information Financière organise un stage pour recruter des futurs CADRES CCIAUX H. ou F.
– Goût des contacts à très haut niveau.
– Formation assurée.
Tél. ce jour : 45-53-20-00 Poste 201.

secrétaires

QUARTIER ETOILE

La Secrétaire du Président d'un très important Groupe Français, à vocation internationale recherche pour l'assister dans ses missions

SECRETAIRE DE DIRECTION

De formation BAC + 2, elle a une excellente culture générale. Elle a acquis au cours d'une première expérience l'assurance dans les contacts à haut niveau, une parfaite maîtrise du secrétariat et souhaite maintenant assister un homme de premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant votre rémunération actuelle sous No 9572 à notre Conseil Solange MONTEIL.

Plein Emploi
10 rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

PARFRANCE ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

38 ans - Formation supérieure
Expérience réussie management société fabriquant des produits de grande consommation Haut de gamme. (C.A. 100 millions, multiplié par 9 en 7 ans)
cherche fonction similaire et évolutive.
Rémunération minimum 700 KF

Ecrire sous réf. 5000 M à CURRICULUM 4, rue Tronchet, 75008 Paris, qui transmettra.

J.H. 23 ans, dégagé O.M. Très sérieux cherche emploi comme assistant photographe Téléphone : 45-31-44-79.

Homme 43 ans, dynamique 10 ans expérience gestion d'entreprise, organisation diagnostic - 10 ans expérience export parlant allemand, anglais rech. poste à responsabilité Tél. 47-07-20-18, apr. 18 h.

J.F. 39 ans cadre commerciale en poste, anglais, espagnol, négoce international, bonne expérience, responsabilité. Etudie toute proposition. Ecrire sous le n° 7.288 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR EXPORT

second œuvre bâtiment longue expérience dans société internationale - étudie toute proposition de création, de développement ou de restructuration d'un département export. Ecr. ss réf. 222 à VALENS CONSEIL 59, rue de Richelieu 75002 PARIS.

Je suis actuellement en stage F.P.A. D'AGENT TECHNIQUE AUTOMATICIEN NIVEAU IV afin de valider sur le terrain mes connaissances en MICRO-PROCESSEURS ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE AUTOMATE PROGRAMMABLE. Je cherche une période d'application en entreprise DU 22 MAI AU 27 MAI 1986. Merci de me contacter au 48-59-31-46 Poste 414 ou 439. Aucune rémunération n'est à envisager.

Journaliste 33 ans, 7 ans d'expérience polyvalente, presse économique, spécialisé en macroéconomie internationale (quotidien), trilingue anglais et espagnol, étudie toute proposition. Tél. 42-45-48-60 ou écrire M. Grosjean 40, rue Bourat, 75019 Paris.

DESS Traduction ESIT 32 ans, tril. arabe, angl. (9 ans expér.) ch. situation : presse, domaine international, R.P., étud. ttes propositions. Ecrire sous le n° 7.268 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 25 ans, diplômé Sciences Po (SP) licencié en droit, 2 ans de banque ch. à Paris, 2e poste valorisant. Profil : chargé d'études, montage et gestion de dossiers. Tous secteurs. Pas de démarchage. Ecrire sous le n° 7.285 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JEUNE FEMME

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION MAQUETTISTE - FABRICATION

organisée et très efficace, aimant « la belle ouvrage », 10 ans d'expérience professionnelle, étudie toutes propositions presse ou édition. Ecrire sous le n° 663 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Bilingue français - hongrois ch. place commerce ou tourisme Téléphone : 37-83-75-39.

représentation demandes

Importateur général demandé pour notre gamme de produits techniques de sécurité, dispositif d'alarme sans concurrence en qualité et prix. Rens. : Valcommerce c.p. 201, CH-1347 Le Sentier.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Les emplois offerts par la Fonction Publique dans toute la France sont nombreux et variés (P et T, SNCF, Police, EDF-GDF, Armées, Préfectures, Mairies, etc.) demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 14) B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

LANCIA PRISMA 1500 (7 CV) modèle 84, 33.000 km 1re main, bleu marine. Vitres teintées, parfait état. Prix argus. Tél. H.B. Tél. 42-80-63-11.

de 8 à 11 C.V.

Vends Alfa Roméo Sprint GT 9 cv coupé Bertone, gris métallisé intérieur cuir Bordeaux. Prix 19.500 F. Tél. dom. 42-81-05-54.

emplois régionaux

Le centre commercial MERIDIEN E. LECLERC recherche DIRECTEURS pour magasin articles de sport (800 m² CA annuel 20 millions F) TARBES et PAU

Responsable de :
gestion intégrale avec objectifs.
Animation + Organisation d'équipe de 10 personnes

Nous demandons :
des réf. sérieuses avec une exp. dans le poste de 3 ans et une connaissance approfondie des articles de sport.

Nous offrons :
rémunération importante + intéres. (objec. réalisés). Position cadre.

Ecr. avec C.V. manuscrit, prétentions + photo récente à : CDA S.O. B.P. 465 Route de Pau 65420 IBOS-TARBES.

Entreprise B.T.P. rech. pour région RHONE-ALPES

CONDUCTEURS DE TRAVAUX G.O. CONFIRMÉS

Expérience minim. 8 ans. Env. C.V. et prétentions sous n° M. 8.214 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

NOTRE-DAME

Très bel imm. pierre de t. LUXUEUX STUDIO et 2 PCES SUD. Prix élevés justifiés. Vis. ce jour 10/12 h 13/15 h 12, R. du CLOITRE-NOTRE-DAME.

Quai des Célestins. Très bel appt. environ 100 m², refait à neuf, aménagé, gd luxe, vue sur Seine et sur Hôtel de Sens. Aucun vis-à-vis, orienté plein sud, ensoleillé. 3.500.000 F. Téléphone : 43-26-45-83.

5e arrdt

MOUFFETARD gd studio tt cft, occupé Loi 48. 220.000 F. 43-25-97-16.

Mo LUXEMBOURG

Imm. caractère, calme, soleil dble liv., 2 gdes chbres, entrée cuis., bains, 2e étage, 100 m² chauffage central individuel 212, RUE SAINT-JACQUES Mercredi, jeudi, 14 h à 17 h.

CENSIER-DAUBENTON 2 P., à rénover, poss. tt cft poutres. Tél. 46-34-13-18.

7e arrdt

ÉCOLE-MILITAIRE. 47-03-32-44 7 P., gd balc., asc., p. de taille

SUD, PLEIN CIEL.

QUAI VOLTAIRE

Gd 3 Pces, 110 m² à rénover. Entièrement sur cour 1.900.000 F. EXCLUSIVITÉ EMBASSY - 45-62-16-40.

9e arrdt

Mo TRINITÉ, studio, cuis., dche, w.-c. 128.000 F. Poss. 1.350F/mois. 47-22-76-89.

11e arrdt

RUE DU PRINTEMPS

EXCEPTIONNEL 3 P., terrasse Sud, cave, park. 47-42-08-00.

13e arrdt

Mo CAMPO FORMIO, 4 P., cft 4e étage, rue et jardin. Immeuble moderne. 760.000 F. Tél. 47-07-14-76.

16e arrdt

SUR BOIS, BLD MAILLOT Splend. appt. 300 m² envir. 7.500.000 F - 45-75-46-66.

R.C.I.

Vous informe de ses programmes en rénovation dans imm. pierre de t., gd ou bon stand. Prof. lib. autorisée
– PRÈS PORTE AUTEUIL 2, 3, 4 PIÈCES, LIBRES ou occupées, récupérables
– RUE BOISSIÈRE 4/5 P., occupées, récupérables et dernier étage à aménager
– PRÈS AV. VICTOR-HUGO 2, 3, 4, 5/6 P. LIBRES ou occupées, récupérables.
R.C.I. - 47-58-12-21.

Pr. V.-HUGO, atelier artiste + chbre 63 m², 4e ss asc. 1.150.000 F - 47-04-88-18.

PRÈS PAUL-DOUMER, studio, 45 m², 1er ét., calme. STAND. 770.000 F. Téléphone : 47-27-84-24.

PLACE D'AUTEUIL, PRÈS Classique 5 P., bon plan, stand., serv., park. 2.600.000 F. Téléphone : 47-04-44-55.

17e arrdt

ROME PROXIMITÉ

Pierre de taille, 3e, ss asc. 3 P., cuis., w.-c., bains, refait neuf. Téléphone : 45-63-25-60.

18e arrdt

2 PIÈCES. 85.000 F.
2 PCES CONFORT. 185.000 F.
3 PCES CONFORT. 313.000 F.
4 PCES STAND. 720.000 F.
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

20e arrdt

Part. à part. de préférence, vend STUDIO, Paris (20e), ent. équi., idéal plac. ou p.-à-ter. 148 000 F. vis. sur pl., sam. 24 mai, de 15 h 30 à 17 h : 59, r. Orfila, 75020 Paris (20e).

78-Yvelines

VERSAILLES RD IMM. 1972 BEL APPT 4 P., TERRASSE CALME, VUE SUR VERDURE. 875.000 F. (Facilité) MONAL. 30-50-28-15.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS, r.-de-ch.

SUR JARDIN 450 m²

4 P., 100 m², 2.700.000 F gd stand. SOLEIL. 46-03-70-92.

BOIS-COLOMBES 92 Beau pavillon, 300 m² terrain sur 2 rues, séjour, cuis., 4/5 chbres, tt cft, sous-sol aménagé. Garage. 46-34-13-18.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue superbe, résidentiel, 10e et dernier étage
2 P., 54 m² + balcon. 320.000
4 P., 85 m² + balcon. 550.000
6 P., 139 m² + balcon. 820.000
PROPRIÉTAIRE : 42-60-29-61.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-57, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Employés mutés IMPORTANTE BANQUE rech. STUDIOS 2, 3, 4 ET 5 PIÈCES tous quartiers Paris ou banlieue - Villas 45-04-48-21, à partir de 9 h 30.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE, pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.

Tél. : 45-62-78-99

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées offres

Paris

JOURNÉE - SEMAINE - MOIS Studio standing. Tél., T.V. Linge. Résidence Courcelles. Téléphone : (47-37-98-31).

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-85.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

Vous cherchez à louer un appt. Vous souhaitez rénover le vôtre. L'A.P.P.E.L. 75. Assoc. loi 1901 permet en centralisant l'information pour ses adhérents (bourse d'échanges, locataires, propriétaires, administrateurs, groupement d'artisans, centrale d'achat, conseils juridiques) de développer l'entraide au logement. Ecr. : 7, r. Ste-Anne, Paris-1er ou téléphonez-nous au 42-60-22-30.

échanges

Échangerai appt 3 P., 79 m² Nice-Nord, dans petit immeuble en co-propriété contre similaire Paris. Faire offre. Téléphone : 93-98-03-03.

bureaux

Locations

ÉTOILE

BUREAUX

MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL PARIS-8e TÉLEX/SECRÉTARIAT

AGECO 42-94-95-28

STATIONNEMENT AISÉ

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90/Fms ST-HONORÉ. Tél. 42-86-84-91 PARIS-12e. Tél. 43-40-68-50 CONSTITUTION SARL 2.000 F/HT.

17e PLACE WAGRAM

(prox.) BUREAUX de 15 à 250 m² Aménagements neufs - standing

ACTE 43-80-90-10.

SANS COMMISSION SANS TRAVAUX

PTE GENTILLY, 660 m² 580.000/AN MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

bureaux

SANS COMMISSION SANS TRAVAUX

ASNIÈRES/BÉCON 90 m². 140.000/AN MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

SANS COMMISSION SANS TRAVAUX GARE DE LYON

150 m², PARKING RÉSERVÉ 190.000/AN MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

Prox. FG-MONTMARTRE 112 m² bureaux profession. ou mixtes, activité intellectuelle ou libérale. Entièrements rénovés et aménagés. Loyer élevé justifié. Téléphone : 45-33-70-01.

maisons individuelles

BÉTAILLE, 35 km de Brives, à vendre maison, séjour 35 m², chbre, cuis. aménagée, w.-c., salle de bains, véranda (le tout aménagé), garage, cellier, combles aménageables, terrain 2.900 m² partie verger. Prix : 450.000 F. Ecrire sous le n° 6.891 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES Maison 4/5 pièces, sur jardin 500 m². Cave, garage. Possibilité agrandissement. Téléphone : 45-67-66-16.

maisons de campagne

A VENDRE BEZANCOURT 76, 90 km de Paris. Bonne maison ancienne, tout confort, entrée, gd séjour avec cheminée, petit bureau, 2 gdes chbres, salle de bains, gde cuisine, arrière-cuis. avec chaudière, w.-c., grenier, cave, chauffage central au fuel. Possibilité aménager chambres supplémentaires. Jardin 2.500 m² avec dépendances. Calme, belle vue. Visite sur rendez-vous. Téléphone : (16) 35-90-16-46.

---

90 km Ouest Paris, jolie maison style normand, parc clos, 2.800 m, calme. 650.000 F. Téléphone : 47-41-30-63 week-end (16) 37-38-11-19.

villas

TRÈS RARE

1 H PARIS MONTARGIS (45) 5 mn Ctre ville. Ecrin de verdure, 8.700 m², clos, calme, reposant. MAJESTUEUSE VILLA NEUVE pêche canotage, équitation intérieur d'une demeure confortable, alliant style, élégance, sal., gd séjour harmonieux, accès direct terrasse, pisc. privée, cuis. luxueusement amén., 3 chbres, bns, w.-c., gar., s. de jeux. Traite avec 150.000 compt, long crédit. TURPIN RELAIS MIEL Montargis. Téléphone : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : (16) 38-96-22-29.

SÈVRES VILLE-D'AVRAY SUPERBE maison dble réception avec terrasse bureau, 5 chambres JARDIN 1.300 m². GARAGE 4.000.000 F. GARBI 45-67-22-88.

propriétés

SÈVRES - VILLE-D'AVRAY SUPERBE MAISON double récept. avec terrasse BUREAU, 5 CHAMBRES JARDIN 1.300 m², GARAGE 4.000.000 F GARBI 45-67-22-88.

DORDOGNE en Sarladais Ppté 10 ha., bâtiments pierre traditionnels, bon état grotte, élevage, près circuit touristique. Exceptionnel 550.000 F. Cabinet Jargeau 47500 Monsempron-Libos Téléphone : (16) 53-71-01-28.

20' PORTE BERCY VILLECRESNES Superbe ppté, parc 2.113 m², triple séj., 4 chbres, cuis. tt cft. 240 m² habit., terrasse, salle de billard, sous-sol complet, grenier aménageable 1.985.000 F. MAS IMMOBILIER Téléphone : 43-45-88-53.

Vends Mas 400 m² en « L » restauration à finir, 1 ha. terrain, piscine, puits, four, cave voutée, 2 km Montélimar Nord (Drôme). 1.000.000 F. Téléphone : 75-62-00-75.

châteaux

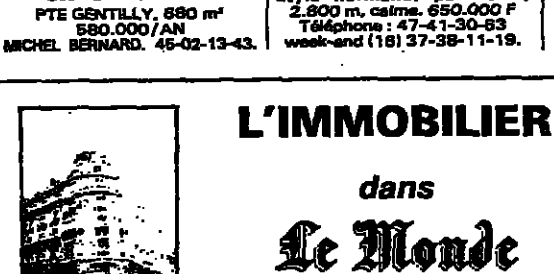
ANJOU, colline, petit CHATEAU 8 P., parc 6 ha. Tél. 41-39-21-51, matin.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 48 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.









l'agenda du Monde

ARCHITECTES PERSPECTEURS (free lance) offre services en architecture et graphisme Téléphone : 47-36-21-10 entre 14 h 30 et 19 h 30.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES A. LAFFITTE. (1) 46-34-73-25 19, rue du Cardinal-Lemoine-5e.

Bijoux

ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS

anciens, modernes, argenterie PERRONO. bd des Italiens Opéra 4, Chaussée-d'Antin Etoile 37, av. Victor-Hugo Ventes - occasions - échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83 PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Caravanes

Part. vd caravane Bürstner 79 type 320 City, 3/4 places, frigo mixte, auvent, rétro. en très bon état. Prix 11.000 justifié. Tél. 30-34-20-19, apr. 18 h.

Camping-car

A VENDRE Combi W.V. 1974 aménagé : lit, camping gaz, placard - 144.000 km. 7.000 F. à débattre. Téléphone : 42-72-04-61 ou 64-56-42-14.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier, et notre School of English tout aussi celebre sont dans les mêmes bâtiments. A partir de £20 par jour, pension complète plus leçons.

25% RÉDUCTION pour sejours de 90 jours ou plus en hôtel.

Séjour à l'hôtel ou en famille. Ouvert toute l'année – pas limite d'age.

Ecrire a:

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tél· 843-59 12 12 Télex 96954
Regram ou: Mme. BOUILLON
4, rue de la Persévérance, 95 EAUBONNE. Tél: 39-59-26-33 (le soir)
LA FRANCAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES – 116, Champs Elysees, 75008 Paris. Tél: (1) 45-63-17-27
Telex 641605 ISO BUR

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS

SACS, BAGAGES, CADEAUX VÊTEMENTS CUIR « VISCONTI » 5, R. M.-Lecomte-3e. 42-72-18-88.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK

Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITE valides, semi-valides invalides. Tél. 64-04-05-76.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESÈCHE. 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléph. : 42-65-12-28.

Vidéo

Part. vd ensemble complet T.B.E. magnétoscope portable Hitachi VT 6506 + tuner et chargeur A-V605 + camera Continental Edison 2044, viseur électronique. Prix total 7.000 F. Ecrire sous le n° 6.897 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Vacances d'été HAUT JURA, 900 m randonnées pédestres, tennis. Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe restaurée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison, limité 10 pers. pour calme et repos, randonnées à la journée des gorges du Doubs et sommets franco-suisse. Pos. tennis. Px 1.900 F sem./pers. Téléphone : (16) 81-38-12-51.

A louer en juillet, dans villa, à 30 m de la plage, 3 P., cuis., dche, w.-c., jardin. 5.000 F

PLOUMANAC'H (PERROS-GUIREC)

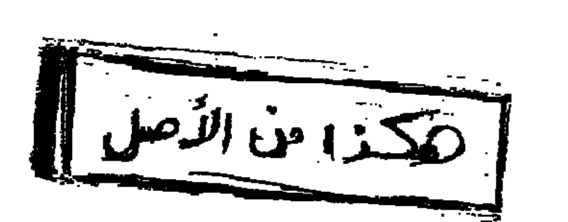
Tél. : (16) 96-23-12-59 ou 46-36-18-77.

A louer juin et septembre Port du Crouesty (Presqu'île de Rhuys (56) MAISON AVEC JARDIN 50 m de la plage. Téléphone : 39-89-81-05.

– BALEARES Minorque, jolie villa 4 pers., juin (Fête médiévale Saint-Jean) + juillet.
– DROME Sud, Rte des vins, belle maison 5 personnes, juillet-août
Téléphone : 47-72-47-01.

Part. loue chalet tt cft, 10 pers. Alpes Hte-Prov. Seyne, juin, 3.500 F, juillet 4.000 F. Sept. 3.000 F. Tél. 76-22-56-26. Soir.

Près Vichy, à louer mai, juin manoir XVIIIe, 6 chbres, parc, prairie, clos de murs 4.000 F par semaine Téléphone : (16) 88-22-59-62.



Le Monde

REGIONS

ALSACE

Les millions de la SADE

La Société alsacienne de développement économique (SADE) va procéder à la plus grosse augmentation de capital de son histoire. La SDR alsacienne cherche en effet à recueillir quelque 40 millions de francs pour porter son capital de 102 millions à 142 millions. Compte tenu des primes d'émission, c'est en fait plus de 73 millions de francs que la SADE espère engranger d'ici au 13 juin prochain.

Jacques Puymartin, PDG de la SADE, juge en effet que la SDR va être amenée à multiplier ses interventions en fonds propres dans les entreprises alsaciennes, et doit pour cela rechercher *« une plus large assise d'actionnariat »*. Comme les taux d'intérêt réels deviennent positifs, les entreprises, plutôt que de s'endetter, sont demandeuses de fonds propres, et la société de développement régional est pour elles un interlocuteur privilégié.

Actuellement, le capital de la SADE est réparti entre des grandes banques et institutions financières (34 %), des investisseurs institutionnels (30 %), des particuliers (27 %), enfin une centaine d'entreprises et organismes régionaux (9 %). Un publipostage de 77 000 lettres a été lancé, et de très nombreux contacts pris avec les actionnaires potentiels. Selon Jacques Puymartin, le tour de table de la SADE ne devrait guère se modifier. L'action SADE, cotée à la *Bourse de Nancy, a connu ces trois* dernières années un rendement financier moyen annuel (dividende et plus-value) de 33,8 %.

AUVERGNE

AMBERT. – Le parc naturel régional Livradois-Forez et le musée de la machine agricole et à vapeur d'Ambert viennent d'acquérir un autorail panoramique destiné à faire découvrir cette région méconnue en ressuscitant une ligne désaffectée depuis 1972 entre Courpière et Arlanc *via* Ambert.

Le trajet, d'une centaine de kilomètres, est proposé uniquement pour l'instant aux groupes qui en *font la demande. L'extension du par*cours vers La Chaise-Dieu et sa basilique est à l'étude.

★ Parc naturel Libradois-Forez, Saint-Gervais Meymont, 63880 Olliergues. Tél. : 73-95-54-31.

CORSE

AJACCIO. – Françoise Prévost a reçu le Prix du Mémorial, décerné chaque année par la ville d'Ajaccio, pour son livre intitulé les Nuages de septembre, saga romanesque du clan Castelli établi à Saint-Florent, en Haute-Corse.

Mariée à François Poli, journaliste et originaire de Corse, Françoise Prévost vit régulièrement dans l'île de Beauté depuis une vingtaine d'années. Ecrivain, journaliste et comédienne, Françoise Prévost a déjà publié aux Editions Stock Ma vie *en plus* et *l'Amour nu*.

ILE-DE-FRANCE

L'ascenseur à béton

Le préfet et tous les maires du secteur se sont retrouvés récemment à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne pour assister à une première française. Le plafond de la future salle des fêtes, qui a dû être coulé sur place au niveau du sol, a été hissé devant eux millimètre par millimètre sur une hauteur de 6 mètres, par huit vérins hydrauliques. Ce sont ainsi 1.600 tonnes de béton et d'acier qui se sont trouvées soulevées sous l'œil de caméras vidéo qui enregistraient toutes les phases de l'opération pour les transmettre à un *ordinateur qui la contrôlait. Les huit* poteaux sur lesquels reposera la dalle ont été coulés après l'opération.

Ce plafond architecturé abritera une salle de mille deux cents places et il supportera une école maternelle de quatre classes. Ces deux équipements seront complétés par une crèche de soixante berceaux, des salles d'activités socioculturelles et une médiathèque dont l'architecture n'est pas sans rappeler celle du Forum des Halles avec des structures enterrées et des puits de lumière.

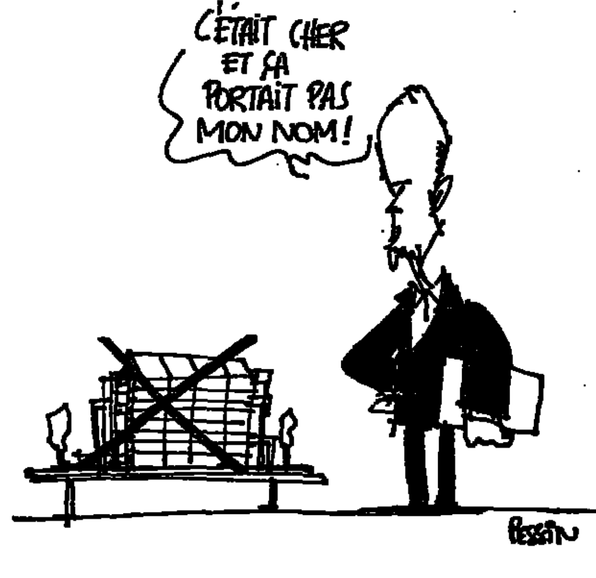
L'ensemble portera le nom d'Eugène-Delacroix. Il sera terminé en septembre prochain. La maison natale du peintre, toute proche, sera restaurée et aménagée en bibliothèque municipale.

PARIS. – Un salarié sur trois en Ile-de-France travaille pour le secteur public. Ils ne sont pas moins de 1 343 000 à servir l'Etat, les collectivités locales ou les entreprises nationales. Les agents de l'Etat forment le gros de la troupe (525 000 employés dans les ministères ou dans l'enseignement privé sous contrat). Viennent ensuite 446 000 personnes travaillant dans les entreprises nationales, établissements publics ou sociétés d'économie mixte. Les 370 000 salariés restants exercent des fonctions très diverses au niveau local ; il s'agit d'agents communaux, de personnels des départements, de la Ville de Paris, de la région, de l'Assistance publique et des hôpitaux...

LES ÉCONOMIES DE VALÉRY

Plus d'hôtel régional à Clermont-Ferrand ?

Depuis son accession à la présidence du conseil régional d'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré en plusieurs occasions : *« La région sera économe (1) comme c'est sa tradition. »* Il a prôné la rigueur dans la gestion de l'institution, annonçant même le 25 avril, sans le détailler, un train de réductions des dépenses de fonctionnement devant aboutir à une économie de 10 millions de francs en 1986. Le premier acte, sinon décisif, du moins symbolique, *a été de vendre cinq des qua*torze voitures de fonction.



Un dossier beaucoup plus sérieux a été mis en avant. Il s'agit *de la construction d'un Hôtel de la région décidée par son prédécesseur*, le socialiste Maurice Pourchon (*le Monde* daté 10-11 novembre 1985). Ce dernier y tenait beaucoup, faisant même appel au prestigieux architecte italien Renzo Piano, le coauteur du Centre Beaubourg. Il donnait à cette réalisation une signification politique (y voyant une valorisation de la décentralisation) et un sens culturel afin de démontrer que *l'Auvergne sait aussi être moderne.*

Dès le vote du projet, l'opposition d'alors, devenue aujourd'hui *majorité, avait manifesté son hosti*lité. Elle estimait le coût de l'opération – 52 millions de francs – excessif. M. Giscard d'Estaing a *repris ce thème à son compte. Il* entend arrêter les travaux en cours et procéder à une transformation *du projet. Au lieu d'un Hôtel de la* région, il souhaite l'installation d'une Ecole nationale d'ingénieurs des métiers de l'automobile et des matériaux du futur.

Cette réorientation éducative des crédits implique des négociations avec les ministères concernés et sans doute aussi l'accord tacite *de Michelin, la principale entreprise* locale susceptible d'être intéressée. Or, un des principes de cette société est de recruter des ingénieurs généralistes et de les former en son sein à ses propres techniques, bien particulières. Un de ses dirigeants l'a d'ailleurs discrètement rappelé ces derniers jours, en *privé, sans en dire davantage.*

Pendant ce temps, contrairement à ce que pourrait laisser croire un récent communiqué de M. Giscard d'Estaing, les engins destinés à creuser les fondations de l'Hôtel de la région s'activent, et l'architecte déclare appliquer le *contrat qu'il a signé. Comme les* entreprises concernées, il attend un éventuel contre-ordre, dont il faudrait pouvoir mesurer les conséquences financières (le montant des dédits) et sociales. Comment réagiraient en effet les entreprises régionales représentées à 90 % dans la construction de l'Hôtel de la région ?

LLIBERT TARRAGO.

(1) M. Giscard d'Estaing a bien dit région *économe* et non économique.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER. – *La Lettre M de Montpellier vient de* publier l'annuaire des cinq cents premières entreprises de la région Languedoc-Roussillon : chiffres d'affaires effectifs, une carte commentée des bassins d'emploi... 80 p., 69,50 F port compris. 13, place de la Comédie, 34000 Montpellier.

POITOU-CHARENTES

Circuits-taxis

Le comité départemental du tourisme de Charente-Maritime, les *offices du tourisme* de La Rochelle, Saintes et Rochefort, conjointement au groupe départemental des syndicats des artisans du taxi de ces villes, organisent des circuits-taxis en Charente-Maritime en dehors de la pleine saison pour des groupes de deux à quatre personnes.

Exemples de ces circuits : Royan et la côte Sauvage, 170 km, six heures, 600 F ; la Venise verte du Marais poitevin, 130 km, quatre heures, 400 F.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Embruns mortels

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et a lancé, à l'issue de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Pise, en Toscane, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des « carcasses » de pins morts, mais restés sur pied, comme après un incendie.

Les recherches effectuées en France et en Italie ont permis de connaître la cause du phénomène : les embruns marins « écrément » la couche superficielle de la mer, celle où se concentrent les détergents et les hydrocarbures. Durant leur transport par le vent, les embruns s'évaporent, ce qui concentre encore plus le produit toxique, qui bouche les pores des feuilles en s'y déposant. Ce phénomène, de l'avis des spécialistes, est la première cause de dépérissement de la végétation, mais pas forcément la seule.

Sur le littoral français, les îles de Porquerolles et de Port-Cros sont les secteurs les plus atteints.

Le ministère de l'environnement a mis en place un groupe de travail sous la responsabilité du professeur Boudouresque pour, dans un premier temps, dresser un bilan de la situation.

CONFLIT EN SEINE-MARITIME

Le Grand-Quevilly veut divorcer de Rouen

« L'affaire n'est dirigée contre personne. » A première vue, ce commentaire de Marc Massion, *adjoint au maire PS du Grand-*Quevilly en Seine-Maritime, prête à sourire lorsque l'on sait que ladite affaire oppose les premiers magistrats de Rouen, Jean Lecanuet (UDF), et du Grand-Quevilly, Tony Larue (PS), dont le premier adjoint n'est autre que Laurent Fabius.

Le conseil municipal de la commune industrielle de la région rouennaise s'est prononcé le 13 mai pour son retrait du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'agglomération, présidé par Jean Lecanuet. Une loi du 9 janvier 1986 autorise les communes dont la population *excède de 5 % celle du SIVOM* auquel elles adhèrent à quitter ce dernier si le champ de ses compétences est modifié. Ce qui s'est justement produit.

Objet du litige : la décision prise en 1984 par Jean Lecanuet de faire participer le syndicat au financement de la réfection de la gare de Rouen *« Hors des compétences du SIVOM ! »*, répliquaient immédiatement les représentants socialistes au syndicat, conduits par ceux du Grand-Quevilly. Le tribunal administratif de Rouen leur donnait raison en février 1985. La parade du maire de Rouen ne tardait pas à venir avec l'adoption d'un nouveau règlement des compétences du syndicat. Beaux joueurs, les socialistes *approuvaient. La loi du 9 janvier* venait alors opportunément bouleverser le nouvel équilibre.

*Connaissant les réserves crois*santes de la commune de Laurent Fabius, Jean Lecanuet a immédiatement dénoncé la « loi du Grand-Quevilly) car l'éventuel retrait du deuxième partenaire financier – Le Grand-Quevilly verse 40 millions de francs sur les 55 millions de francs du budget syndical – remettrait en cause l'équilibre de l'institution.

Après la délibération du 13 mai à laquelle le Parti communiste et la droite se sont opposés, la *menace prend corps. Il reste six* mois réglementaires pour tenter d'harmoniser les positions des uns et des autres. Au Grand-*Quevilly, on* exige simplement que la notion d'extension des compétences soit plus rigoureuse et ne se borne pas à parler d'*« intérêt intercommunal ou régional ». « Un texte tellement flou*, explique Marc Massion, *que l'objet original du comité, les transports en commun et le service d'incendie, est remis en cause. Déjà par petites touches nous financions des choses qui n'ont aucun rapport avec la vie de l'agglomération. Ainsi, dernièrement, les six plus grosses communes ont été sollicitées pour proposer une solution aux déboires financiers du Football-Club de Rouen... »*

L'aspect fiscal est essentiel. *« Nous voulons épargner à nos administrés une surimposition qui servirait à payer des équipements pour les autres »*, dit-on au Grand-Quevilly. Position défendue avec ténacité par son sénatur et maire, Tony Larue.

Plus généralement, et sans doute pour atténuer par avance une polémique avec le maire de Rouen qui ne pourra que rebondir, les élus du Grand-Quevilly veulent prendre la tête d'un mouvement de *« désengagement de structures trop figées, inspiré par la volonté des communes de retrouver plus d'autonomie ».*

Il restait enfin à se prononcer d'urgence. La nouvelle majorité vient en effet de proposer un texte législatif modifiant la « loi du Grand-Quevilly ». Jean Lecanuet répondra le 6 juin lors de la prochaine réunion du SIVOM.

ÉTIENNE BANZET.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par un arrêt du 7 mars 1985, la cour d'appel de Paris a condamné la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise** pour contrefaçon de marque à l'encontre de la société Lindt & Sprungli, propriétaire de la marque Lindor.

La cour a :

– interdit à la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise** l'utilisation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit de la dénomination Lindor, Lind'or ou Lin Or et ce sous astreinte définitive de 100 F par infraction constatée et de 100 F par jour de retard à compter de la signification de l'arrêt,

– condamné la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise** à verser à la société **Lindt & Sprungli** la somme de 10 000 F,

– ordonné la publication du dispositif de l'arrêt dans trois journaux ou revues au choix de la société **Lindt & Sprungli** et aux frais de la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise**, le coût de chacune d'elles ne pouvant excéder la somme de 8 000 F.

– condamné la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise** à verser à la société **Lindt & Sprungli** la somme de 12 000 F par application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile,

– mis les dépens de première instance et d'appel à la charge de la société **Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise.**

Par un arrêt du 7 mars 1985, la cour d'appel de Paris a notamment :

– *dit que la société* Consortium français de confiserie a la propriété exclusive de la marque Lindor pour désigner notamment : produits diététiques... farines et préparations faites de céréales.

– dit que la société Laboratoires de biologie alimentaire Saint-Ambroise a porté atteinte à ses droits sur cette marque en utilisant la dénomination Lindor, Lin d'Or et Lin Or pour désigner des graines de lin.

– dit que cette atteinte est constitutive de contrefaçon.

– *interdit à la société Laboratoire* de biologie alimentaire Saint-Ambroise l'utilisation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit des dénominations précitées et ce sous astreinte définitive de 100 francs par infraction constatée et 100 francs par jour de retard à compter de la signification de l'arrêt.

– condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire à verser au Consortium français de confiserie la somme de 6 000 francs à titre de dommages-intérêts.

– ordonné la publication de l'arrêt dans deux journaux ou revues au choix de la demanderesse et aux frais de la défenderesse, le coût de chacune ne pouvant excéder 8 000 francs.

– condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire à payer au Consortium français de confiserie la somme de 2 000 francs par application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.

– dit que les dépens de première instance et d'appel seront à la charge de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Jean Contrucci, Jacques Fortier, Francis Gouge.

économie

REPÈRES

Dollar : vive hausse à 7,15 F

Le dollar s'est très sensiblement raffermi mardi soir et mercredi 21 mai sur tous les marchés des changes après l'annonce d'une *croissance plus forte que prévue aux Etats-Unis pour le premier* trimestre 1986. Prenant par surprise les opérateurs, cette annonce a brutalement propulsé le billet vert de 2,21 DM à 2,2450 DM, de 7,07 F *à plus* de 7,15 F *et* de 166 yens à 169 yens.

Les *milieux financiers internationaux* estiment, *maintenant* que la Réserve fédérale américaine n'aura plus besoin de faire baisser les taux d'intérêt, ce qui renforce le dollar.

Banques : 10 F par mois pour la tenue des comptes

La tenue des comptes bancaires, qui va progressivement être *rendue payante*, coûtera au déposant environ 10 F par mois, a déclaré, le mardi 20 mai, M. Jean Dromer, président de l'Association française des banques, invité de l'émission «Le *téléphone sonne*» à France-Inter. *«Chaque établissement de crédit décidera de la date de mise en œuvre de cette réforme en fonction de ses possibilités et de ses contraintes»*, a précisé M. Dromer. Dans un second temps, une commission sera perçue *«pour décourager ceux qui font de petits chèques, mais il n'est pas question d'instituer une tarification des chèques»*. M. Dromer a indiqué que le traitement des 4,5 milliards de chèques émis chaque année coûtait *en moyenne* 3 F *par unité, soit 14 milliards de francs* au total, et représentait le double de l'ensemble des bénéfices des banques françaises sur un exercice.

Croissance : 3,7 % aux Etats-Unis

L'économie américaine a progressé plus *rapidement que prévu*, le produit national brut ayant augmenté de 3,7 % en rythme annuel au premier trimestre contre 0,7 % durant le dernier trimestre 1985, *annonce le département du commerce. Cette révision, en hausse* par rapport aux 3,2 % initialement annoncés, a pris à contrepied les observateurs et a donné un léger coup de fouet au dollar (*voir ci-dessus*). Mais l'administration Reagan reconnaît qu'une partie appréciable de la hausse de la production représente un gonflement des stocks. Dans l'automobile notamment, les invendus ont atteint soixante-dix jours de vente le 1er mai, soit leur plus haut niveau depuis mai 1978.

Salaires : première grève dans une entreprise nationalisée depuis le 16 mars

Avec la grève d'avertissement de deux heures lancée par FO pour le *22 mai (avec le soutien de la CGT et de la CFDT), l'Aérospatiale est* la première entreprise du secteur nationalisé à connaître une grève sur les salaires depuis l'arrivée de M. Chirac. FO (34,1 % aux dernières élections professionnelles), demande le maintien de l'accord salarial de base de l'entreprise, qui, depuis 1970, garantit automatiquement une augmentation des salaires semestrielle de 2 % (tous les 1er janvier et 1er juillet). La direction de l'Aérospatiale objecte que l'application de cette formule d'automaticité conduit à dépasser l'objectif des pouvoirs publics pour la hausse des prix en 1986 (2,3 % en glissement). Elle souhaite négocier une politique *salariale plus individualisée (évolution des carrières, adaptation des* qualifications). FO a affirmé sa volonté de négocier, rappelant qu'en juin 1985 un avenant salarial avait introduit – pour cette seule année – des souplesse dans la clause d'automaticité.

AFFAIRES

Aux Etats-Unis

L'inculpation du banquier d'affaires Dennis Levine inquiète le réseau des «initiés» de Wall Street

Correspondance

Washington. – Après Dennis Levine, à qui le tour ? La Commission des opérations de Bourse qui surveille Wall Street avait à l'œil depuis des mois ce banquier d'affaires de trente-trois ans, employé chez Drexel Burnham Lambert après avoir travaillé auparavant chez Lehman Brothers et chez Smith Barney. Il avait des amis en ces lieux, et des comptes qui gonflaient à vue d'œil *dans la filiale* d'une banque suisse aux Bahamas. Lorsqu'il décida de transférer 10 *millions* de dollars de cette banque dans une autre, filiale étrangère d'une firme anglaise celle-ci, les incorruptibles de Wall Street qui en eurent vent arrêtèrent leur suspect.

Moyennant 5 millions de dollars de caution, Dennis Levine est sorti de prison vingt-quatre heures plus tard, accusé d'avoir fait illicitement un profit de plus de 12 millions de dollars depuis 1980 en exploitant illégalement des informations professionnelles confidentielles sur une centaine de sociétés cotées. Pour obstruction à la justice, il risque cinq ans de prison et une amende de 250 000 dollars. Il pourrait être par ailleurs obligé de rembourser les 12 millions de dollars de profits illicites. En outre il risque de devoir payer une amende du triple des 6 millions de dollars de bénéfices indus qu'il a faits depuis 1984, date d'entrée en vigueur d'une nouvelle loi renforçant les amendes sur les opérations de cette nature.

Mais surtout tout indique que, en face de certains agissements du milieu financier de New-York, le jeune directeur de la division judiciaire de la Commission des opérations de Bourse, dont les ambitions sont d'une autre nature que celles de Dennis Levine, n'a pas l'intention de s'en tenir là. Cette inculpation intervient moins de trois mois après la *récupération par la même* Securities and Exchange Commission (SEC) de 7,8 millions de dollars de profits illicites faits par des investisseurs étrangers spéculant en prévision d'un offre publique d'achat sur le titre de Santa-Fé International. Même *le* secret bancaire suisse a plié et plie encore devant les enquêteurs de la commission.

Jusqu'au barman

Fait inquiétant : sur les 54 offres publiques d'achat en *prévision* desquelles M. Levine a acheté des titres depuis cinq ans et demi, 35 étaient *des sociétés dans les affaires* desquelles ni ses employeurs ni lui-même n'étaient professionnellement engagés. *La sûreté de ses opérations* laisse à penser que des informations sont fréquemment échangées entre banquiers d'affaires (*investmennt* banks), arbitragistes, banquiers commerciaux et avocats d'affaires de Wall Street. En coopérant avec la justice américaine, les institutions financières étrangères qui ont pendant longtemps *servi d'écran à* nombre d'opérateurs risquent de contribuer à dévoiler un vaste réseau d'échanges ou même d'achats d'informations non disponibles pour le « grand public ».

La loi américaine interdit aux « initiés » de faire des opérations financières sur des titres cotés en Bourse en se fondant sur des informations non accessibles au marché. Elle exige en principe que les investisseurs aient tous un égal accès aux informations affectant le cours des titres. Avec l'accroissement spectaculaire du nombre des fusions et acquisitions, et l'augmentation de leur complexité technique, les rapprochements d'entreprises « initient » cependant un nombre croissant de personnes, des administrateurs, présidents et vice-présidents aux secrétaires, avocats, comptables et imprimeurs en passant parfois par les barmen, les garçons d'*ascenseur et le réseau* de leurs amis.

Il y a aujourd'hui 2000 banquiers spécialisés dans les investissements à New-York, contre seulement 200 il y a une dizaine d'années. Morgan Stanley, par exemple, a un département de fusions et acquisitions employant 200 personnes, la First Boston 120, Salomon Brothers 45, Merrill Lynch 65, etc. Des procédures internes sont établies pour isoler les informations des équipes engagées dans la préparation de concentrations. Mais la fameuse « muraille de Chine » de l'information que ces firmes prétendent élever entre leurs départements de conseil en concentrations et leurs services de courtage de titres peut-elle être garantie étanche ? Le fait que l'un des employés de l'une des *grandes maisons de la place*, et *qui* a toujours ses entrées dans plusieurs autres, soit aujourd'hui inculpé, *apparaît comme un avertissement* d'avoir à balayer sérieusement devant leurs portes, faute de quoi la SEC *pourrait bien aller plus loin*. Il est possible que les grands noms de la finance n'échappent pas, dans l'*avenir*, aux *sanctions de leur* organisme de tutelle si devant leur crédibilité entamée elles se montraient *incapables de démontrer leur* capacité à assurer leur propre police interne.

La coopération des banques suisses

L'attitude nouvelle des banques étrangères, notamment suisses, qui acceptent de coopérer dans des conditions déterminées avec la justice américaine, est une donnée avec laquelle les opérateurs de New-York vont devoir désormais compter. Le dixième des transactions de la Bourse de New-York est aujourd'hui effectué sur ordre étrangers. Depuis 1982 *un mémorandum a été signé* entre la Suisse et les Etats-Unis, aux termes duquel les banques suisses *sont tenues de révéler* le *détail* des opérations de leurs clients à la demande de la SEC, à moins qu'une commission d'enquête des banquiers suisses n'*établisse que les* investisseurs en question n'étaient pas engagés dans les opérations illégales d'initiés.

Mais au-delà même de ces accords, la SEC a les moyens d'inquiéter les établissements étrangers qu'*elle soupçonne de couvrir* des infractions en les menaçant de les interdire d'opérations sur le marché américain, *ce qui les gênerait* fortement dans leurs activités professionnelles. Les banques suisses *dans leur ensemble ont d'ailleurs* averti par écrit leurs clients du danger de procéder à des opérations *d'initiés sous leur couvert. La maison* mère suisse de la banque Leu de Nassau, dans laquelle se trouvent les *comptes incriminés* de M. Levine, a annoncé sa détermination de coopérer avec la justice américaine.

« S'il y a un message, c'est que nous alons poursuivre les initiés en infraction là où nous les trouverons, et qui qu'ils soient. Nous serons tenaces et nous ne nous contenterons pas de plier notre tente si nous découvrons des infractions passant par des comptes de banques étrangères », a dit Gary Lynch, le directeur des affaires judiciaires de la commission. Mais le directeur de la SECn'est pas prophète dans son pays. Les sondages des journaux montrent que les petits investisseurs américains ne sont guère convaincus par ce remue-ménage.

Nombreux sont ceux qui considèrent avec résignation les « rumeurs » comme une inévitable tradition de la vie boursière et distinguent mal la différence entre celles-ci et les véritables informations d'initiés. Leur réflexe est par conséquent de réclamer, plutôt qu'un renforcement du secret, la divulgation systématique le plus rapide possible des informations en question... Afin que tout le monde puisse en profiter.

JACQUELINE GRAPIN.

CONJONCTURE

LES COMPTES DU PREMIER TRIMESTRE 1986

Une étrange langueur

L'activité économique en France ne s'est pas accélérée au début de l'année, bien au contraire. L'INSEE, qui vient de publier les *premiers comptes de 1986, indique* que, au premier trimestre, le PIB marchand n'a progressé que très faiblement : + 0,3 % par *rapport* au quatrième trimestre 1985. Cela correspond à un rythme annuel de croissance de 1,2 %, très loin du taux de 2,5 % visé pour cette année, et déjà fort modeste par rapport aux prévisions des Allemands (+ 3,5 %).

Cette langueur ne date pas d'hier. Elle *s'était déjà manifestée* à la *fin* de l'année dernière, au quatrième trimestre, qui avait enregistré un net ralentissement du rythme *de l'activité* (+ 0,6 % après + 1 % au troisième trimestre).

Que se passe-t-il donc, et pourquoi cette grisaille alors que la baisse des prix pétroliers permet d'économiser des milliards de francs – 9 milliards pour les entreprises, *5 milliards pour les ménages* au premier trimestre – qui devraient stimuler l'investissement et la consommation ? *Les chefs d'entreprises*, en bons gestionnaires, attendent que les prix baissent davantage pour acheter à *meilleur prix*, un *comportement* peut-être très avisé pour leur firme, mais qui ne stimule pas précisément la production *nationale*.

Les ménages, eux, ont beaucoup dépensé, leur pouvoir d'achat ayant fortement progressé au second semestre 1985 (+ 2,7 %). *De* plus, leur demande a été stimulée par l'apparition de nouvelles chaînes de télévision et par la prochaine Coupe du monde de football. Mais, dans l'ensemble, les commerçants, jugeant leurs stocks trop importants, ont réduit *leurs disponibilités* annulant pour la production l'effet stimulant qu'auraient dû avoir les achats des particuliers.

Du coup, les importations, si elles ont peu progressé au *premier* trimestre (+ 0,3 %), n'en sont pas moins restées, très élevées à leur niveau du second semestre 1985, alors que les exportations *reculaient* (– 0,8 %). Un mystère : le chiffre des investissements des entreprises en très forte progression (+ 3,1 % et même 4,4 % pour les seules machines par rapport au quatrième trimestre 1985). *Comme les dernières enquêtes effectuées* par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise ne signalaient pas de mouvement majeur dans ce domaine, on peut penser qu'il s'agit là d'un résultat accidentel, sans rapport hélas avec la réalité.

L'effet baisse des prix pétroliers va continuer de jouer : 22 milliards de francs d'économies au deuxième trimestre, dont 15 pour les entreprises et 6 pour les ménages. La production est *probablement* en train de s'accélérer fortement et, au second trimestre, le PIB devrait croître au rythme de *5 %* l'an. L'important est évidemment de savoir si cette reprise va durer. La réponse risque d'être négative.

La consommation des ménages *devrait en effet se ralentir* du fait d'un pouvoir d'achat qui va croître faiblement, du fait aussi du resserrement du *crédit à la consommation*, les largesses de 1985 ne pouvant pas durer éternellement. Enfin, la flambée des achats d'appareils de télévision *provoquée* par la Coupe du monde de football va prendre fin.

Reste l'investissement. Le plan Balladur convaincra-t-il les chefs d'entreprises *d'investir davantage* ? Rien n'est certain quand on sait l'importance qu'attachent depuis quelques années les *industriels* aux risques encourus. Les chefs d'entreprises fixent maintenant si haut la barre (un investissement doit souvent *être payé* en trois ans) que seules des dépenses dégageant des taux de rentabilité extrêmement élevés sont engagées. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les industriels se contentent le plus souvent de renouveler leurs matériels, de moderniser,*mais qu'ils* se montrent très réticents quand il s'agit d'accroître leur capacité de production. Le strict nécessaire en quelque sorte.

ALAIN VERNHOLES.

LES « CHANTIERS LIBÉRAUX » DE M. LONGUET SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES P ET T

Prudence, mais...

Aucune décision, mais des *« chantiers de réformes »* ouverts pour modifier les relations entre l'administration et les abonnés devenus *« clients »* : M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des P et T, se veut prudent mais *« sans renoncer à ses convictions libérales »*. Un changement, a-t-il expliqué le mardi 20 mai, qui vise à donner *« plus de droits »* et *« plus de libertés »*, mais qui doit tenir compte des risques de blocage syndicaux : *« Le mouvement doit se faire dans la sérénité et la confiance. »*

Le *secrétaire d'Etat souhaite* d'abord rétablir progressivement *« la vérité des tarifs »* du téléphone. Il *envisage* en *particulier d'accroître* la fréquence de taxation des communications locales (une taxe de base *toutes les vingt minutes actuellement*), qui sont sous-payées alors que les communications interurbaines *sont surpayées*.

Pour résoudre le problème du vandalisme des cabines publiques, *M.* Longuet a lancé un *« concours d'idées »* ouvert à tous, entreprises privées comme publiques. Une privatisation n'est pas exclue, alors qu'elle l'avait été sous le gouvernement précédent, qui avait rejetté une offre de l'entreprise de mobilier urbain Decaux.

Pour la poste, M. Longuet veut d'abord promouvoir des *« produits nouveaux »* dans le cadre européen (comme Eurocolis, qui permet de livrer un colis dans les capitales européennes dès le lendemain). Mais il envisage aussi une diversification vers des services spéciaux, en association éventuelle avec des partenaires privés. *« Les 17 000 bureaux de poste constituent une force »* qu'il s'agit de mieux utiliser pour le paiement à domicile par exemple.

La grande réforme du secrétaire d'Etat reste l'introduction de la concurrence sur les télécommunications, préparée dans le cadre de la loi sur la communication de M. Léotard. La philosophie est de mieux distinguer le rôle d'exploitant des réseaux confié à l'administration des télécommunications de celui de tutelle et d'arbitre qui était celui du ministre des P et T et qui doit être attribué à la future Commission nationale communication et libertés (CNCL).

Le schéma est désormais connu (*le Monde* daté 18-19 mai) *: la* CNCL devrait récupérer le pouvoir d'*« autoriser »* les installations de télécommunications autres que celles de l'Etat (article L. 33 du code des P et T). La CNCL pourrait donc *« autoriser »* des compagnies privées concurrentes de l'administration. Toutefois, avant le vote d'une loi sur la concurrence (prévue pour la fin 1987), une période transitoire de dix-huit mois est prévue pendant laquelle le ministre conserve une cotutelle des autorisations. Dans l'intervalle, la CNCL n'obtient les pleins pouvoirs que sur *les réseaux de vidéo-communication* (câbles de télévision) et sur les liaisons dites *« privées »*, c'est-à-dire *possédées par un ménage ou une* entreprise. Cette réforme prudente du cadre législatif renvoie donc à *dix-huit mois* l'*introduction* d'une réelle concurrence dans les télécommunications. L'opposition des syndicats est vive, et *M. Longuet n'ignore* pas les risques d'un refus du personnel.

Mais la prudence affichée n'exclut pas une *déréglementation* qui pourrait être rapide. M. Longuet demandé, en effet, à ses services de *réfléchir au changement des règlements* sur les liaisons dites *« spécialisées »*, c'est-à-dire louées aux P et T par une *entreprise pour son* usage exclusif (à distinguer des lignes privées, qui sont propriété des *entreprises*). *Si ces lignes sont* ouvertes à des tiers (droit de connection et d'aboutement), les *entreprises locataires pourraient* offrir toute une gamme de services en concurrence avec l'administration *ou ses filiales. Les candidats*, telles les associations Olivetti-Suez ou IBM-Paribas-Sema-Metra, sont nombreux. Or cette *réforme réglementaire* suffirait à bouleverser le paysage des télécommunications françaises. Pour l'offre de services, qu'importe la propriété des lignes...

M. Longuet semble pressé sur ce type d'ouverture réglementaire, alors qu'il renvoie à dix-huit mois et à la CNCL la décision législative. *Tout se passe comme s'il affichait* une prudence vis-à-vis des syndicats, mais souhaitait agir vite, en parallèle, pour rassurer *ses amis* politiques libéraux qui pourraient critiquer sa timidité. Le dilemme du secrétaire d'Etat est compréhensible. Mais sur la forme comme sur le fond, on ne peut que s'interroger sur cette incohérence globale de son *projet. Pourquoi* dire qu'il faut attendre une loi sur la concurrence avant toute réforme et dans les faits ne pas vouloir l'attendre ?

E. L. B.

APRÈS DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS EN 1985

L'Aérospatiale affronte une année difficile

« La société Aérospatiale va se trouver confrontée à de grandes difficultés en raison du bouleversement économique mondial et du bouleversement du marché des biens d'équipements aéronautiques et spatiaux », a déclaré mardi 20 mai à Paris le président directeur général de l'Aérospatiale, M. Henri Martre. Mais il a aussitôt ajouté : *« Notre société a l'habitude de ces difficultés »*, pour expliquer ensuite combien l'année 1985 avait été exceptionnelle pour son entreprise par l'importance des commandes enregistrées.

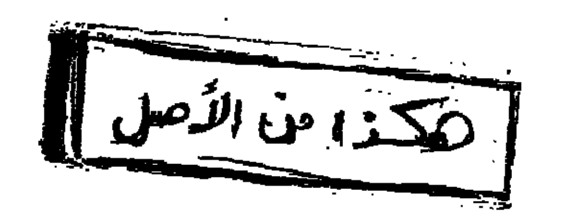
En effet, l'an dernier, la société Aérospatiale a reçu 34 785 millions de francs de commandes, soit une progression de plus de 73 % par rapport aux résultats de 1984. A elles seules, les exportations représentent un montant de 24 800 millions de francs, soit environ 70 % des prises de commandes totales. *« On peut se réjouir d'un tel événement*, a commenté M. Martre, *mais c'est une marque de fragilité pour notre entreprise. »* En deux ans, son montant des exportations a quintuplé pour l'ensemble des activités de l'Aérospatiale (avions, hélicoptères, *missiles tactiques, systèmes* balistiques et spatiaux), mais à elle seule la division des avions a décuplé d'activités en deux ans, avec notamment en 1985 la prise de commande de 125 avions Airbus.

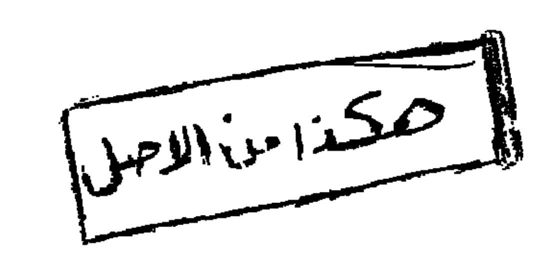
Ce redressement commercial s'est traduit l'an dernier par un redressement *financier qui a vu la* diminution des stocks, une meilleure gestion des approvisionnements, une résorption des dettes de la société et une baisse de ses charges financières. En 1985, le résultat net d'exploitation a fait apparaître un bénéfice de 454 millions de francs en augmentation de 35 % *par* rapport à celui de 1984.

Cependant, a affirmé le président de l'Aérospatiale, *trois facteurs créent une situation nouvelle qui modifie la physionomie du marché. La baisse brutale du dollar transforme radicalement les conditions de la concurrence. La chute des prix des matières premières,et en particulier celle du pétrole, affecte les capacités d'achat d'un nombre important de clients. La concurrence américaine, stimulée par la croissance des crédits militaires au cours des dernières années, se fait de plus en plus agressive. »* M. Martre a ajouté : *« Cette situation se développe dans un contexte économique médiocre où la reprise des investissements des compagnies aériennes est pénalisée par des situations financières fragiles, où le marché des hélicoptères civils reste faible et où les crédits militaires ont tendance à stagner partout, sauf aux Etats-Unis. »*

Déjà, avec un montant de prise de commande évalué à 8 700 millions de francs, les résultats des quatre premiers mois de 1986 sont en régression sensible par rapport à la période correspondante de 1985, année pour laquelle les résultats ont été *« exceptionnels »*, selon M. Martre.

● **Hermès, avec ou sans la RFA.** – L'avion spatial Hermès, que la France a proposé aux Européens de construire en coopération, *se fera « que les Allemands de l'Ouest se joignent ou non au projet »*. Interrogé, mardi 20 mai, *par* l'Association de la presse étrangère, M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études *spatiales* (CNES), a ajouté que l'Agence spatiale européenne (ESA) allait très probablement inscrire ce projet français dans ses programmes lors de sa réunion du 25 juin. Mais ce n'est qu'en avril 1987 qu'une *« décision finale de réalisation sera prise par les Etats membres de l'ESA »*. Quoiqu'il en soit, l'Allemagne fédérale doit *« dès cet automne préciser ses intentions de participation »*.





AFFAIRES

ENTREPRISES

Parapétrolier : Doris reprise par appartements

Le tribunal de commerce de Paris a accepté, le mardi 20 mai, le plan de redressement judiciaire de la société parapétrolière Doris, en dépôt de bilan depuis le 20 mars dernier, proposé par l'administrateur judiciaire, Mᵉ Lafont. Ce plan prévoit la reprise des actifs de Doris (300 millions de chiffre d'affaires en 1985, trois cents personnes), désormais séparée en plusieurs entités. L'activité ingénierie est reprise à 51 % par la société d'ingénierie sofresid, le reste étant partagé entre les sociétés de travaux publics GTM-Entrepose (qui détenait le contrôle de Doris avant son dépôt de bilan), Dumez et le personnel (5 % du capital maximum).

La nouvelle société Doris ingénierie reprendra quatre-vingts des cent dix salariés du secteur. Les activités de plongée (sous-marine et portuaire) et d'océanographie seront reprises par la Comex, société marseillaise spécialisée dans les travaux sous-marins. Le sort de la quatrième activité de Doris (les travaux *off-shore* et de réparation) est beaucoup plus incertain, seule la Comex ayant montré de l'intérêt pour la reprise d'une barge au Brésil.

Norsk Hydro négocie le rachat de cinq usines européennes d'Alcan

Le groupe norvégien Norsk Hydro (énergie, chimie, aluminium) négocie la reprise de cinq usines européennes de produits profilés appartenant au groupe canadien Alcan. Ces cinq usines (Raeren en Belgique, Luce et Pinon en France, Achim-Uphusen en RFA, Omago en Italie) emploient au total mille sept cents personnes et ont une capacité de production de 70 000 tonnes par an. Si les discussions aboutissent, Norsk Hydro, qui possède déjà neuf usines de profilage en Europe et aux Etats-Unis, devrait porter sa capacité de production à quelque 150 000 tonnes par an, soit plus qu'un doublement.

Le Norvégien cherche ainsi à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aluminium primaire, dont le marché est trop fluctuant. De son côté, Alcan ne cache pas son intention de se concentrer sur la modernisation de ses unités de laminage et sur le développement de ses activités dans des produits à forte valeur ajoutée, que ce soit dans l'aluminium ou dans la chimie.

Télécommunications : regroupement des forces pour l'exportation aux Etats-Unis

F-Tec et ELM Securities, sociétés de distribution d'équipements de télécommunications français et européens aux Etats-Unis, vont se rapprocher. L'ensemble représentera la première société « indépendante » (des groupes industriels) sur ces marchés avec un réseau de vente et de maintenance couvrant le territoire américain et un *chiffre d'affaires de 20 millions* de dollars en 1987. ELM Securities a été créée début 1984 par M. Edouard Le Marié. F-Tec, présidée par M. Abel Farnoux, a été créée pour favoriser les très faibles exportations françaises aux Etats-Unis avec le soutien des PTT, de la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE) et divers industriels.

Arco et Siemens s'associent dans le solaire

La société américaine Arco Solar, filiale d'Atlantic Richfield, et la société allemande Interatom GMBH, membre du groupe Siemens, viennent d'annoncer la signature d'un accord définissant les principes de base d'une coopération dans le domaine de la technologie des produits photovoltaïques (énergie solaire). Il s'agit de créer en Europe une unité de fabrication basée sur la technologie dite de « pellicule fine » (thin-film) d'Arco Solar, a coopérer à un progamme commun de recherche et de développement pour la mise au point de produits de haute performance et de les commercialiser à travers les réseaux de distribution des deux sociétés. Arco estime que la réduction de coûts rendra les produits photovoltaïques économiquement compétitifs avec les autres formes de production d'électricité, et offrira des possibilités plus nombreuses d'application de l'électricité solaire aussi bien sur le plan industriel que de la consommation courante.

∴

PRÉCISION. – Dans l'information parue dans *le Monde* du 21 mai 1986, à propos de la prise de contrôle de la SCAC par Bolloré, une erreur de transmission nous a fait écrire que les dirigeants de la SCAC ne s'estimaient pas les mieux placés pour poursuivre le redressement de la société. Il n'en est rien, bien sûr. *Il s'agissait en fait des dirigeants* de Suez, ancien actionnaire de la SCAC, qui considèrent que celle-ci a plus de chances de se développer au sein du groupe de son nouvel actionnaire, Bolloré.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS	DEUX MOIS	SIX MOIS
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –	Rep. + ou dép. –	Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	7,1335	7,1350	– 0 + 15	– 5 + 25	– 100 – 0
$ can.	5,2145	5,2195	– 75 – 55	– 133 – 100	– 496 – 405
Yen (100)	4,2210	4,2245	+ 78 + 92	+ 147 + 170	+ 407 + 476
DM	3,1850	3,1870	+ 61 + 75	+ 119 + 141	+ 325 + 390
Florin	2,8275	2,8300	+ 12 + 21	+ 35 + 50	+ 127 + 176
F.B. (100)	15,6060	15,6145	– 140 – 55	– 267 – 115	– 728 – 341
F.S.	3,8175	3,8210	+ 68 + 86	+ 139 + 165	+ 428 + 515
L (1 000)	4,6440	4,6470	– 233 – 194	– 430 – 376	– 1170 – 1050
£	10,8350	10,8425	– 335 – 284	– 607 – 533	– 1676 – 1463

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7	7 1/8	7	7 1/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	6 1/4	6 3/4	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	7 1/2	8 1/2	7 3/4	8 1/8	7 3/4	8 1/8	7 5/8	8
F.S.	1 5/8	2 2/8	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	11	13	12	13	12	12 3/4	11 5/8	12 1/8
£	10 5/8	10 7/8	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8

PUBLICITÉ

Eurocom donne à Bélier le moyen de devenir international

Eurocom, filiale à 45 % de l'agence Havas et premir groupe français d'agences de publicité, resserre ses liens avec le groupe Bélier, dont il ne détenait jusqu'ici que 45 % du capital. En absorbant deux *sociétés, Phosphore* Investissement et Martin, qui réunissent les 50 % du capital de Bélier détenus par ses cadres supérieurs à qui il donne 12 % de son capital, Eurocom devient porteur de 95 % du capital de sa *filiale*.

Cette restructuration financière interne, apparemment mineure, répond pour Eurocom comme pour Bélier, à une volonté accrue d'internationalisation, à une époque où les concentrations font rage dans la publicité. Eurocom, qui a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires consolidé de 14,7 milliards de francs (dont 982 millions dus aux activités hors médias, emballage et restauration rapide), contrôle deux réseaux internationaux : Univas, qui dégage une marge brute de 667 millions de francs, et HCM (740 millions de francs) detenu à 51 % par Eurocom, né du mariage de Havas Conseil avec l'agence américaine Marsteller.

Bélier, qui regroupe trente agences et a réalisé 397 millions de francs de marge brute en 1985 et 68,5 millions de francs de bénéfices avant impôt, soit une progression de 69 % sur 1984, se trouve ainsi désormais en situation de se marier avec une agence étrangère, sans que sa holding mère en perde le contrôle. M. Claude Douce, président de Bélier, vice-président d'Eurocom, considère cette internationalisation comme vitale pour Bélier, dont la croissance annuelle moyenne (34 %) depuis sa création en 1971 est deux fois plus rapide que la progression du secteur. Il n'y va pas par quatre chemins : *« D'ici à quatre ans, nous rachèterons une des dix premières américaines. Je préfère que ce soit avec Eurocom, mais si cela n'avait pas été possible, je l'aurais fait avec quelqu'un d'autre. »* M. Douce authentifie ainsi les rumeurs qui avaient couru d'un rapprochement éventuel du Bélier avec RSCE (Roux, Seguela, Cayzac et Goudard).

CONSOMMATION

Le référé de la Cour des comptes

M. PIERRE FAUCHON PLAIDE POUR UN INSTITUT DE LA CONSOMMATION INDÉPENDANT

Ancien directeur de l'INC (Institut national de la consommation), M. Pierre Fauchon s'exprime à son tour sur le référé de la Cour des comptes qui met en cause la gestion de cet établissement public (*le Monde* du 15 et du 17 mai). Pour les faits précis qui touchent à sa propre gestion (utilisation d'une subvention allouée par le Fonds d'intervention pour la qualité de la vie – FIANE – *pour effectuer des* contrôles de qualité acoustique d'appartements en accession à la propriété), M. Fauchon juge cette affaire *« absurde et marginale »*, puisque deux personnes s'y sont consacrées sur le terrain, traitant trois cents dossiers très compliqués avant que l'isolation phonique ne fasse l'objet de normes.

M. Fauchon se dit en revanche très frappé que les auteurs du référé (1) connaissent aussi mal les missions de l'INC, recherche et information par ses médias propres (50 émissions de télévision, télématique) étant des tâches cohérentes et complémentaires. La conception de ces missions date, rappelle l'ancien directeur, des débuts de l'INC, et ce n'est pas le rôle de la Cour des comptes de les remettre en cause. Selon M. Fauchon, il est nécessaire de conserver un INC indépendant, sans scinder ses activités, et de le doter d'un conseil d'administration chargé d'un rôle de suggestion et de *contrôle, l'Etat jouant un rôle d'arbitre*.

(1) M. Henri Dolbois et Mᵐᵉ Marie-France Garaud.

FISCALITÉ

Un « Interpol » du fisc à l'étude

Les gouvernements des pays membres de l'OCDE et du conseil de l'Europe négocieraient en secret la conclusion d'une convention permettant de lutter efficacement au plan international contre l'évasion fiscale.

Cette convention, dénommée *Interfipol*, agirait comme une sorte de police fiscale internationale dotée des moyens nécessaires pour démasquer et sanctionner les fraudeurs du fisc au-delà des frontières nationales des pays signataires.

Si le projet à l'étude depuis 1977 venait à être adopté en septembre prochain, l'ensemble des *« mouvements internationaux de personnes, de capitaux, de biens et de services »* susceptibles d'offrir des *« possibilités d'évasion fiscale »* d'apparence légale serait alors sous surveillance, a affirmé le quotidien helvétique *la Tribune de Genève*.

La convention obligerait, en outre, toutes les parties contractantes à un échange d'informations, qui pourrait être automatique dans certains cas, et leur permettrait de procéder au recouvrement des créances pour le compte d'autres Etats. C'est sur ce problème fondamental de la souveraineté nationale que le projet pourrait échopper.

ÉTRANGER

EN DÉPIT DE L'AGITATION SOCIALE

Le gouvernement belge tient son pari d'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. – M. Wilfried Martens aura donc réussi son pari : à 1 milliard de francs belges près (un franc belge vaut environ 0,15 F français), il est, en effet, parvenu à atteindre le chiffre annoncé de 200 milliards de francs belges de réduction annuelle des dépenses publiques de la Belgique.

Ces coupes claires dans les *budgets 1986 et 1987* touchent en premier lieu l'enseignement, la santé et les secteurs publics. Les mesures annoncées par le gouvernement paraissent toutefois moins sévères que prévu puisqu'elles ne frappent de front pratiquement aucune catégorie *de la population*.

Il aura toutefois fallu près de sept mois à l'équipe sociale-chrétienne – libérale au pouvoir après sa victoire aux élections du 13 octobre pour décider de ce plan qui devrait ramener le déficit – énorme – des finances publiques à 410 milliards de francs belges, soit environ 7 % du produit national brut (PNB). La Belgique est, on le sait, un des pays les plus endettés au monde puisque sa dette en 1986 a même dépassé le volume du PNB. Il faudra attendre jeudi 22 mai pour connaître les détails exacts du plan gouvernemental – M. Wilfried Martens le présentera lui-même à la Chambre. Les syndicats, eux, n'ont pas eu cette patience.

En fait, depuis le début mai, la Belgique traverse une période de turbulence sociale : trois grèves générales, une officielle des services publics – les 6, 16 et 21 mai, – une manifestation monstre prévue pour le 31, des arrêts de travail « spontanés », notamment dans les chemins de fer, pratiquement bloqués en Wallonie depuis plus d'une semaine, sans oublier la tension qui règne dans les Charbonnages du Limbourg.

Cette agitation est-elle de nature à ébranler le gouvernement ? Réponse unanime : non, tant que le syndicat chrétien – la CSC, – majoritaire en Flandre, continuera à faire confiance au premier ministre. En effet, si les grèves officielles des services publics ont reçu le soutien des deux syndicats (FGTB, proche du Parti socialiste majoritaire en Wallonie, et CSC), ce front commun présente de nombreuses lézardes. Ainsi, si la FGTB a donné pour le 21 mai un ordre de mobilisation clair et général en demandant même à ses adhérents des entreprises privées de soutenir la grève des fonctionnaires par toutes formes d'action possibles, y compris des arrêts de travail, le syndicat chrétien, en revanche, est beaucoup plus « nuancé ».

La CSC se borne à *« souscrire »* aux décisions de ses centrales d'en*treprises publiques. Comment* la « base » réagira-t-elle ? Choisira-t-elle de suivre sa direction, modérée s'il en est, ou, entraînée par un réflexe de solidarité, emboîtera-t-elle le pas aux travailleurs de l'autre syndicat ? Dans ce cas, ce serait le pays entier, *Flandre et Wallonie*, chrétiens et socialistes, privé ou public, qui serait alors mobilisé contre le gouvernement, et celui-ci n'aurait plus beaucoup de chances de survie. Cette hypothèse est bien peu probable. Cela montre toutefois l'ambiguïté de la position de M. Wilfried Martens, écartelé entre, d'une part, son partenaire libéral et la droite de son parti, et, d'autre part, l'aile gauche de celui-ci et les syndicats chrétiens. Toute l'habileté du premier ministre est d'avoir réussi jusque-là à tenir compte des uns et des autres.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Washington souhaite que quatre pays limitent leurs exportations de machines-outils

Nouveau signe de durcissement de la politique commerciale de l'exécutif américain : le président Reagan a annoncé, mardi 20 mai, qu'il entendait obtenir de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, de Taiwan et de la Suisse, des accords de limitation volontaire de leurs exportations de machines-outils aux Etats-Unis pour les cinq prochaines années. Ces importations devraient être ramenées à moins de 50 % du marché américain contre 70 % actuellement.

Cette décision fait suite à une demande de quotas déposée en mars 1983 par les professionnels américains, qui avaient fait valoir que leur industrie était indispensable à la sécurité nationale. Ils cherchaient ainsi à obtenir une protection gouvernementale dont n'a bénéficié aucune industrie américaine depuis l'industrie pétrolière en 1956. M. Reagan a réservé sa position pendant les *six mois que dureront les* négociations. Il a cependant annoncé un plan d'action en faveur de la machine-outil qui prévoit des crédits fédéraux de 5 millions de dollars par an pendant trois ans. M. Reagan a reconnu que le secteur était *« un composant modeste mais vital dans la défense des Etats-Unis »*.

Le recours à des accords de limitations volontaires des exportations a déjà été plusieurs fois utilisé par l'exécutif américain, notamment dans le cas des importations de voitures japonaises. Il s'intègre dans le cadre d'une politique commerciale plus dure (mesures de rétorsion contre les exportations alimentaires de la CEE, mesures de rétorsions contre la politique protectionniste du Brésil en matière informatique). Ce durcissement intervient alors que le Congrès entame l'examen d'un projet de loi qualifié de protectionniste par M. Reagan.

● **Scientific Atlanta remporte un contrat au Gabon grâce à l'Eximbank.** – Le groupe américain Scientific Atlanta a remporté la compétition qui l'opposait au français Thomson-CSF et au japonais NEC pour la fourniture au Gabon de matériels de télécommunication pour un montant de 21,2 millions de dollars.

Ce succès américain est un nouvel épisode de la guerre des crédits que se livrent les Etats-Unis, la France et le Japon. C'est en effet grâce à l'appui de l'Eximbank, banque fédérale de soutien à l'exportation, que Scientific Atlanta a pu offrir au Gabon des conditions de financement défiant toute concurrence : un crédit commercial classique (12,8 millions de dollars) assorti d'un prêt sur vingt ans (8,4 millions de dollars) au taux d'intérêt de 2 %, soit le quart à peine du taux privilégié des banques.

● **Les chemins de fer britanniques supprimeront près de 5 000 emplois.** – British Rail, société publique qui exploite les chemins de fer britanniques, annonce la suppression de 4 200 à 5 000 emplois sur un total de 120 000, en trois ans. Cette réduction concerne le secteur de l'entretien et de la réparation des matériels et se traduira par la fermeture de seize dépôts régionaux. British Rail a enregistré 408 millions de livres (4,4 milliards de francs) de pertes d'exmloitation au cours de l'exercice clos en mars 1985.

● **Des places d'avion gratuites pour les Américains.** – Pour compenser la peur qu'ont les Américains des terroristes et des radiations ionisantes, la compagnie aérienne British Airways fera partir, le 15 juin, treize Boeing-747, trois Tristar et un Concorde depuis quinze villes des Etats-Unis pour transporter en Grande-Bretagne les cinq mille six cents gagnants d'un concours publié dans la presse. Ce cadeau spectaculaire sera complété par des nuits gratuites d'hôtel et des dons d'actions boursières. British Airways a perdu 11 % de ses recettes, depuis le début du mois d'avril.

Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

» La fiabilité de la politique annoncée par M. Chirac, lors de son discours d'investiture, est maintenant en cause notamment par la façon dont est traitée l'autorisation *administrative* de licenciement. Si le gouvernement continue à montrer son incapacité à résister aux composantes les plus ultras de sa majorité, il va rendre *impossible le développement* de rapports contractuels. Il ne laissera au syndicalisme d'autre issue que la pure contestation ou l'action spectaculaire ou brutale de groupes minoritaires. Je pense par exemple aux formes qu'a pû prendre, à certains moments, la colère de certains groupes de pression.

» Ce n'est vraiment pas la volonté de la CFDT de se laisser acculer à de telles extrémités. Nous voulons prendre en compte les mutations, modifier les conditions d'emploi, substituer des acquis nouveaux aux anciens, être donc une force de proposition et de mouvement. Encore faut-il que nous trouvions le minimum de *répondant*. La virevolte du gouvernement, décidant *in extremis*, et en contradiction avec les discussions préalables, de supprimer dès la première loi l'autorisation administrative de licenciement, pose d'ores et déjà un problème *de crédibilité*.

– Certains responsables de l'opposition socialiste reprochent aux syndicats de s'être laissé « piéger » par l'habileté de M. Séguin, notamment *sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* (1). Qu'en pensez-vous ?

– L'ancien ministre de la gauche, qui vient d'énoncer à notre encontre une *telle* gentillesse, avait, en son temps, envisagé devant nous la possibilité de supprimer le régime de l'autorisation administrative ! Décidément, ces sociaux-démocrates ne se *referont pas... Ils* rêvent toujours de se servir des syndicats comme moyens de pression populaire.

» Il est *légitime qu'ils luttent pour* le pouvoir politique. Mais lorsque le gouvernement enfonce sous l'eau la tête des salariés menacés de licenciement et désormais dépourvus de toute bouée de sauvetage, le rôle des syndicats est d'abord de répondre à ces situations intolérables et non de jouer la politique du pire pour aider les opposants à redevenir majoritaires. Quand le comprendront-ils ?

« Nous multiplierons les contentieux »

– Est-il possible de négocier sur les procédures de licenciement ?

– Dans l'immédiat, l'important n'est pas de savoir si, quand et comment on va négocier, mais de faire la pression maximum sur le patronat, les députés et le gouvernement pour qu'en définitive – par la voie législative ou contractuelle – les *salariés aient des garanties*. Notre bureau national vient d'appeler résolument à ne pas laisser les patrons licencier à *tout* va au lendemain du vote de la loi. Nous dénoncerons systématiquement les licenciements par paquets de neuf, mais aussi ceux qui ne respectent pas *intégralement les dispositions* légales et conventionnelles qui subsistent. Nous multiplierons les *contentieux autant qu'il le faudra*. Nous avons aussi décidé de lancer une campagne de cartes postales, pour appuyer nos interventions auprès des députés et du patronat.

» L'histoire récente a déjà montré qu'il ne suffit pas d'avoir une majorité politique pour que les faits sociaux se moulent dans les volontés des gouvernants.

– Ce sera plus difficile de faire descendre les salariés *dans la rue* sur l'autorisation de licenciement que les Français sur l'école privée...

– Sûrement, car ceux qui se sentent menacés de licenciement, à un moment donné, sont toujours *minoritaires. Mais il n'y a pas* que la descente dans la rue. Le climat créé par la régression sociale en matière de *protection* contre les licenciements peut mobiliser les énergies et déboucher à terme sur de nouveaux acquis, notamment pour les salariés des petites entreprises. S'il y avait une justice, on peut penser que ce chef du CNPF qui a promis 367 000 emplois, si l'on supprimait l'autorisation administrative de licenciement, se trouverait licencié pour faute lourde d'ici quelques mois, à l'heure du bilan.

– *Est-il imaginable*, si la loi est promulguée, que la CFDT puisse ne pas participer à des négociations ?

– Par notre action tenace nous créerons les conditions pour que, de toute façon, des négociations s'imposent à un moment ou à un autre pour réparer les dégâts qui viennent d'être commis.

Le gouvernement n'a pas tenu compte des négociations contractuelles

– La plate-forme du gouvernement prévoit de geler les seuils sociaux. *Les syndicats vont-ils, là encore*, négocier pour « réparer les dégâts », après que le gouvernement sera intervenu ?

– Nous venons de voir ces « libéraux » faire passer la loi avant la *négociation. Rien n'assure qu'ils ne* récidiveront pas. Mais nous refusons la politique du pire. Notre bureau national vient donc de prendre une orientation claire sur les seuils sociaux : ce n'est pas à la loi de définir les adaptations souhaitables aujourd'hui pour la représentation des *salariés* dans les petites entreprises.

» Cela dit, oui, il y a un problème. *Proportionnellement, c'est* dans les entreprises de 50 à 100 salariés que le nombre théorique – rarement atteint – de salariés pouvant être élus ou mandatés est le plus important. M. Gattaz en a souvent parlé. Par contre, et la CFDT y a souvent insisté, dans les entreprises de moins de 10 salariés, il y a une absence totale de possibilité de défense des intéressés ; et 60 % des *établissements de 11 à 49 salariés* n'ont pas de délégué du personnel.

» Comme nous l'avons indiqué lors d'une rencontre avec le CNPF, il faut rechercher des solutions contractuelles. On peut simplifier les formes de *représentation* dans les entreprises de 50 à 100 salariés, à condition de créer en même *temps des moyens réels de défense* des salariés démunis de représentation. C'est l'hypothèse en débat dans la CFDT. Nous espérons pouvoir, lors de notre prochain bureau national, à la mi-juin, arrêter des propositions et saisir le patronat pour ouvrir des négociations.

» On verra alors si la boulimie *législative* et étatique continue à vouloir imposer des solutions comme le gel des seuils sociaux, qui ne sont qu'un emplâtre sur une jambe de bois, ou si, enfin, la liberté contractuelle pourra retrouver vie.

– Vous avez affirmé votre opposition à certaines mesures tout en *avançant à chaque fois des contre-propositions*. N'êtes-vous pas amené à vous engager sur des voies que vous estimiez, il y a peu, dangereuses, par exemple sur l'assouplissement du contrat de travail... ?

– La souplesse à faire progresser ne concerne pas d'abord le contrat *de travail mais* la *gestion* interne des entreprises, la place des salariés, l'organisation du travail, les qualifications. De *plus*, nous avons déjà pris en compte un certain nombre de nécessités des entreprises, par exemple en concluant un accord équilibré sur le travail intérimaire. Là encore, le gouvernement n'a pas tenu compte des négociations contractuelles. Il s'appuie sur sa *plate-forme* disant qu'il fallait aller plus loin en ignorant les adaptations récentes.

» Va-t-il imposer son *idéologie* aux entreprises ? Jusqu'à présent, M. Séguin nous a dit ne pas vouloir *mettre en cause* les accords contractuels intervenus. Mais chat échaudé craint l'eau froide.

– Attendez-vous à court terme des résultats positifs contre le chômage ?

– Sur le court terme, on ne peut jamais jurer de rien. Il est toujours possible pour des dirigeants politiques par des mesures éphémères de créer un mieux passager et d'utiliser cette accalmie temporaire pour se présenter dans les meilleures conditions possibles devant les électeurs. J'espère que ce n'est pas là la raison principale des allègements de *charges* sociales, de courte durée, décidés pour développer les contrats en alternance pour les jeunes. Ces contrats en alternance représentent quelque chose de positif *qu'il* ne faut pas soumettre aux aléas électoraux.

– Les syndicats, et la CFDT en particulier, ont-ils les moyens de s'opposer à des mesures qu'ils combattent comme par exemple les privatisations ?

– Avoir les moyens de combattre des mesures gouvernementales, *cela renvoie un peu, dans la symbo*lique classique, à des mouvements de grève. Ce n'est pas le seul moyen à *notre disposition*. Nous entendons conjuguer l'action des salariés les plus directement concernés et la pression de l'opinion publique. Par exemple, la privatisation de TF 1, opérée en dépit de l'intérêt des usagers et des personnels, provoque à la fois une grève dans l'au*diovisuel public et un mouvement* de protestation (campagnes de pétitions) que nous soutenons tout autant. Car il s'agit bien pour la télévision d'une restriction de liberté. Alors que nous avions, depuis quelques années, un vrai pluralisme à l'intérieur du service *public*, nos « *libéraux* » *veulent* une chaîne officielle d'Etat, donc soumise au pouvoir politique et des *chaînes privées* soumises à MM. Seydoux, Hersant, etc.

Réhabiliter le collectif

– Un recul de l'Etat peut-il favoriser l'émergence d'une « *société* contractuelle » que vous appeliez de vos vœux ?

– *L'expression « recul de l'Etat »* ne m'apparaît pas bonne. Quand le gouvernement intervient à la place des organisations syndicales et patronales, il est abusif. Mais quand il refuse d'intervenir pour réguler les forces du marché et éviter les conséquences désastreuses de la loi de la jungle économique, il n'accomplit pas sa tâche. Un pouvoir politique qui veut favo*riser le développement* de rapports contractuels n'a pas à se retirer sur l'Aventin. Il doit montrer les problèmes à résoudre, proposer des procédures adaptées, favoriser les débats publics et faire les choix législatifs nécessaires. Mais cette législation doit donner le plus grand *champ* possible aux *négociations* contractuelles.

– L'expérience socialiste a réhabilité l'entreprise. *L'expérience* libérale peut-elle, paradoxalement, réhabiliter le syndicalisme ?

– Je crois plutôt que l'expérience libérale peut réhabiliter le collectif. Ce n'est pas la même chose. *Le syndicalisme, lui*, a encore besoin de s'enrichir des aspirations individuelles afin d'y répondre *lorsqu'elles sont légitimes. Les* Français commencent à découvrir la part rigide et dangereuse qu'il y a *dans la doctrine d'un libéralisme* poussant à tout crin à l'individualisme. Il fait ainsi courir des risques à *la cohésion sociale. Dans une* période dure, tenaillée par le chômage, cet arrière-fond doctrinaire renvoie chacun à *son propre* isolement. Cela peut effectivement permettre à la CFDT d'être mieux entendue dans sa volonté de construire de nouvelles solidarités.

– Quelles incidences la cohabitation politique et les *dissensions* au sein du patronat peuvent-elles avoir *sur le comportement* de la CFDT ?

– Cette double incertitude politique et patronale a un inconvénient évident. Il est difficile de bâtir une politique de l'emploi avec des interlocuteurs concentrés sur le *court terme. Nous sommes* pour des politiques longues, structurelles, qui ne relèvent pas de coups spectaculaires mais d'un *effort* patient et durable de modification et de modernisation des rapports sociaux. De ce fait, même si le syndicalisme a des problèmes, les militants de la *CFDT* sont plus convaincus que jamais de la fonction irremplaçable de l'action syn*dicale*.

– La CFDT n'a pas appelé à voter pour la gauche. Elle apparaît de plus en *plus* pragmatique. *L'adaptation du syndicalisme passe-t-elle par une « mise en veilleuse » des ambitions de transformation de la société ?*

– La CFDT n'aurait pas de sens *sans visée de transformation*. Si nous apparaissons pragmatiques, cela relève du passage volon*taire et difficile que nous avons* opéré ces dernières années. Nous sommes passés d'une approche *trop sociétale, trop globale et sans* doute trop tournée vers des perspectives lointaines à une démarche *resyndicalisée, décidée à ne pas* fuir le terrain des réalités, aussi difficiles soient-elles. Mais comme le disent bien des militants de la CFDT, il est important maintenant qu'apparaissent mieux, dans une formulation mise à jour, nos objectifs, nos ambitions, notre démarche *de changement social*.

» Le mois prochain, après plusieurs discussions préparatoires, notre *bureau national* va *définir* des axes de travail pour toute la CFDT afin que ce soit bien la *collectivité* des militants qui non seulement mette à jour notre syndicalisme mais définisse les grandes lignes de l'avenir du syndicalisme. Peu à peu, chacun en percevra les effets. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

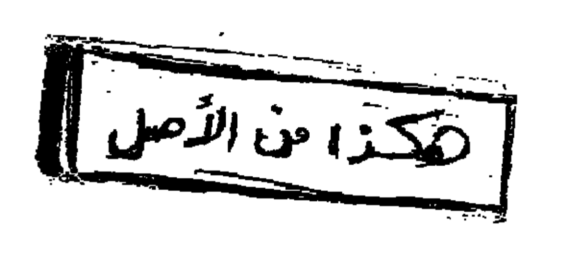
(1) Dans une interview à *Libération*, le 15 mai, M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, a déclaré, à propos de la liberté de licenciement : « *Les syndicats se sont fait piéger par leur fringale institutionnelle, par des négociations conversationnelles. Comment ont-ils pu imaginer que la plate-forme UDF-RPR ne serait pas appliquée ? J'ai peur qu'ils ne se soient mis dans la position de se faire broyer.* »

LA CGT POURSUIVIE PAR CITROËN

Une dizaine de dirigeants de la CGT, parmi *lesquels* MM. André Sainjeon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, et Louis Viannet, *numéro* deux de la CGT, ont comparu, le mardi 20 mai, devant le tribunal civil de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Assignés par la société Citroën, ils étaient poursuivis pour avoir *pénétré dans* l'usine d'Aulnay-sous-Bois, le 26 avril 1984 à l'occasion des journées « portes ouvertes » organisées par la CGT.

L'avocat de Citroën, Mᵉ Martin, estimant que « *sans qu'il y ait de grève on avait invité l'ensemble des salariés à se rendre sur le parking pour écouter la bonne parole* », a réclamé 631 769 F de dommages et intérêts, somme correpondant au préjudice *relatif* à la perte de production. Les défenseurs de la CGT, Mᵉˢ Grinfrin, Lederman et Michel pour qui ce mouvement, qui n'avait provoqué ni désordre ni perturbation « *entrait dans ce qui constitue le droit de grève normal* », ont demandé que la société Citroën soit déboutée.

Trois autres *membres* de la CGT, dont M. Akka Ghazzi, ancien secrétaire général du comité de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, comparaissaient en outre pour un mouvement de grève avec occupation des locaux, déclenché par la CGT le 11 mai 1984. En réparation des préjudices subis au cours des huit jours de grève la société Citroën réclame 70 millions de francs à la CGT. Le tribunal rendra sa décision le 8 juillet.



COMPTES DE L'EXERCICE 1985

ELECTRO BANQUE

Résultat net courant en progression de 14,5 %

Réunis en assemblée générale le mercredi 14 mai 1986 sous la présidence de M. Philippe Dargenton, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1985 qui se soldent par un résultat net de 40 516 840 F. représentant 13,2 % des fonds propres contre 36 309 188 F. (dont 938 800 F. de plus-value nette à long terme) pour l'exercice précédent. Hors plus-value à long terme, la progression du bénéfice ressort à 14,5 %.

Il a été décidé de répartir aux actionnaires une somme de 27 654 768 F. (+ 5,3 %) de manière à assurer le maintien d'un dividende net de 18 F. par action (27 F. avec l'avoir fiscal) à la totalité des 1 536 376 actions portant jouissance du 1er janvier 1985. Ce dividende sera détaché le 21 mai 1986 et mis en paiement le 16 juin 1986.

En application des articles 361 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il est proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la banque. Le délai d'option est de trois semaines à compter de la présente assemblée et prendra donc fin le 4 juin 1986. Le prix d'émission des actions a été fixé à 460 F.

L'assemblée générale a d'autre part ratifié la nomination comme administrateur de MM. Daniel Deguen et Manuel Diaz.



loca investissement

L'Assemblée générale, réunie le 15 mai 1986 sous la présidence de M. Patrick Simon, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Au cours de cette période, la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant global de 59,7 millions de francs portant sur :

- divers travaux d'aménagement et de restructuration du Parc-Club de Bordeaux Cadera, opération patrimoniale pour un montant de 9 700 000 F ;
- l'acquisition d'un immeuble à rénover et à transformer en hôtel de 239 chambres, situé *rue* des Plantes à Paris 14e et destiné à être loué en crédit-bail à un franchisé ACCOR sous l'enseigne IBIS pour un montant de 50 000 000 de F.

L'exercice 1985 a enregistré un bénéfice de 29 218 750,81 F contre 29 056 920,47 F en 1984.

Le dividende afférent à l'exercice 1985 s'élève à 24,03 F par action, contre 22,46 F en 1984, soit une progression de 7 %. Il sera mis en paiement le 2 juin prochain.





La Banque financière parisienne - BAFIP et la Banque Indosuez ont *cédé chacune, jeudi* 15 mai, 150 000 actions de leur filiale commune, la Compagnie parisienne de réescompte.

Ces titres ont été placés par *les* actionnaires auprès de certains investisseurs institutionnels en France et à l'étranger. Ils conservent ensemble, à l'issue de cette opération, la majorité absolue des droits de vote aux assemblées des actionnaires de la CPR.

La Société BUITONI FRANCE vient de prendre le contrôle, à hauteur de 70 %, de DAVIGEL SA, leader dans le surgelé sur le marché de la Restauration et des Collectivités.

DAVIGEL SA emploie 1 300 personnes et a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 1,35 milliard de francs. Monsieur Jean-Pierre David, Président Directeur Général de DAVIGEL SA conserve 15 % du capital de l'entreprise, le solde étant détenu par la COMPAGNIE FINANCIÈRE SUCRES ET DENRÉES.

REVENUS TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPOTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 AVRIL 1986

Allocution du président

Mesdames, messieurs,
chers actionnaires,

Nous voici réunis pour la première *assemblée générale de la SICAV REVENUS* TRIMESTRIELS. Avant toute chose, je tiens à remercier les actionnaires qui nous ont fait confiance. Depuis son ouverture au *public* au mois de novembre 1984, l'accueil réservé à votre SICAV lui a permis au cours de ce premier exercice d'atteindre un actif de 7,5 milliards de francs et de franchir il y a peu le cap des 10 milliards, lui conférant ainsi une place importante sur le marché financier.

Ce résultat nous satisfait pleinement dans la mesure où REVENUS TRIMESTRIELS a été la première SICAV de ce type proposée sur le marché français et où le succès de notre initiative montre bien que nous avons répondu à un véritable besoin d'une large catégorie d'épargnants. Ce résultat nous incite également à poursuivre notre action dans le respect des objectifs précis que nous nous étions fixés, à savoir :

– la distribution de revenus réguliers ;

– le maintien, dans la mesure du possible, du capital investi,

étant précisé que ces objectifs s'inscrivent dans une politique de gestion où le souci de prudence doit sans cesse prévaloir. Ainsi leur réalisation doit-elle permettre à l'actionnaire d'acquérir un complément de revenus élevé, immédiatement consommable, tout en bénéficiant des avantages d'un portefeuille géré par des spécialistes.

Dans un contexte économique favorable, dominé par la baisse du prix des matières premières et le recul sensible de l'inflation, et grâce auquel les taux d'intérêt ont franchi une nouvelle étape dans le sens de la détente, la performance *réalisée en 1985* par REVENUS TRIMESTRIELS (15,4 %) nous conforte dans les options de gestion qui étaient les nôtres.

Je voudrais insister, en cette période de baisse sensible des taux d'intérêt, sur l'aspect fondamental que revêt pour votre conseil d'administration le maintien sur longue *durée du dividende global au niveau* que vous avez connu en 1985. Je tiens à vous assurer de notre détermination à orienter notre gestion dans ce sens. Il ne faut toutefois *pas* perdre de vue, que, en deçà d'un niveau de taux d'intérêt, que je situe pour ma part aux environs de 7 % et qui n'est donc pas encore atteint, la réalisation de cet objectif deviendrait plus problématique.

Pour l'heure, je suis en mesure de vous informer que nous avons l'intention de maintenir en 1986 le niveau actuel des revenus distribués. La seule performance réalisée depuis le début de l'année le permet. En moins de quatre mois en effet, et grâce à un environnement particulièrement porteur (2,60 % de baisse de taux), votre avoir s'est valorisé de 14 %. Je tiens cependant à souligner que cette évolution, qui est tout à fait exceptionnelle compte tenu du faible risque encouru, réduit bien entendu le potentiel de valorisation que l'on peut attendre pour le futur.

A plus longue échéance, il convient de prendre en compte les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement il y a une quinzaine de jours, concernant l'imposition des revenus des actions de SICAV et parts de Fonds communs de placement. Ces mesures visent en fait à mettre fin à une évasion fiscale qui prenait il est vrai une certaine *ampleur et à laquelle les pouvoirs* publics se sont efforcés de trouver une parade. Même si cette réforme ne touche guère la clientèle de REVENUS TRIMESTRIELS, elle pourrait néanmoins *nous* conduire à modifier légèrement notre politique en matière de distribution.

Ces mesures fiscales sont à l'origine des *perturbations qu'a connues le marché obligataire* lors de leur annonce, perturbations dont la presse s'est largement fait l'écho. A ce jour, le marché paraît avoir retrouvé une certaine *sérénité*, même si chacun est conscient que des ventes importantes risquent encore de peser pendant un certain temps sur les cours. Il me semble néanmoins que *je* peux conclure en vous transmettant un message qui se veut confiant pour l'avenir. Le marché obligataire français s'est doté au cours de ces dernières années d'instruments tels que les obligations à taux variable ou les obligations échangeables et, dans un passé très récent, d'un marché à terme d'instruments financiers. Dans un contexte national et international favorable sur le plan économique, ceci devrait permettre à ce marché de poursuivre une croissance conforme aux *attentes* dont il fait l'objet.

Le président :
YVES GAMELIN.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1981 – Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR) à taux variable

Les intérêts courus du 25 mai 1985 au 24 mai 1986 sur les obligations SAPAR 1981 *seront payables, à partir du 25 mai 1986, à raison de 506,21 F* par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon no *5* ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 56,25 F (montant global : 562,46 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 84,33 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 5,62 F faisant ressortir un net de 416,26 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
OUVERT No 1185/6J/MEC.

L'entreprise nationale des Travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour la fourniture du matériel suivant :

– Pièces de rechange pour camion GBH 280.

Les soumissionnnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400 dinars DA à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des Travaux aux puits,
16, route de Meftah, Oued Smar, El Harrach, Alger, Algérie.
Direction approvisionnements,

à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction approvisionnements à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « Appel à la concurrence national et international, numéro 1185/6J/MEC.
(Confidentiel. - A ne pas ouvrir). »

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la première parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de clôture de cet appel à la concurrence.

anep/alger



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
No 9230 AY MEC.

L'Entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour :

MOTOS-POMPES DIESEL SUR SKID.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400 dinars algériens à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits,
16, *route de Meftah, Oued Smar, El Harrach, Alger, Algérie.*
Direction des approvisionnements,

à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la Direction des approvisionnements à l'adresse *sus-indiquée.*

L'enveloppe extérieure, strictement anonyme, sans en-tête portera la mention « Appel à la concurrence international numéro 9230 AY/MEC
(confidentiel. - A ne pas ouvrir) ».

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la première parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de clôture de cet appel à la concurrence.

anep/alger

All of these Securities have been sold. This announcement appears as a matter of record only.



Republic of Italy

ECU 400,000,000

Zero Coupon Notes Due 1996

Istituto Bancario San Paolo di Torino — *Merrill Lynch Capital Markets*

Crédit Commercial de France
Kredietbank International Group
Deutsche Bank Capital Markets Limited
Swiss Bank Corporation International Limited

Algemene Bank Nederland N.V.
Banca Manusardi & C.
Banco di Roma
Bankers Trust International Limited
Banque Indosuez
Bayerische Landesbank Girozentrale
Chase Investment Bank
CIBC Limited
Commerzbank Aktiengesellschaft
Crédit Lyonnais
Daiwa Europe Limited
Generale Bank
Girozentrale und Bank der Österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft
Morgan Guaranty Ltd
Nomura International Limited
Rabobank Nederland
J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited
Sumitomo Finance International
Union Bank of Switzerland (Securities) Limited

Banca Commerciale Italiana
Banco di Napoli
Bank of Tokyo International Limited
Banque Générale du Luxembourg S.A.
Banque Nationale de Paris
Caisse des Dépôts et Consignations
Chemical Bank International Group
Citicorp Investment Bank Limited
Creditanstalt-Bankverein
Credit Suisse First Boston Limited
Dresdner Bank Aktiengesellschaft
Genossenschaftliche Zentralbank AG Vienna
Hambros Bank Limited
Morgan Stanley International
Orion Royal Bank Limited
Salomon Brothers International Limited
Shearson Lehman Brothers International
Svenska Handelsbank Group
S. G. Warburg & Co. Ltd.

Yamaichi International (Europe) Limited

May 12, 1986

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 mai

Baisse

Après trois jours de chômage, la rue Vivienne a rouvert ses portes mardi. Ce fut pour y accueillir la baisse. Déjà à la veille du week-end, cette dernière avait rôdé dans le voisinage, mais la résistance s'était organisée. Elle a été beaucoup moins active ce jour, encore que la session préliminaire, marquée d'une énième panne informatique, avait donné l'occasion aux opérateurs d'équilibrer le jeu.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 1,57 % en dessous de son niveau précédent. Sanofi, Roussel-Uclaf, Alcatel, Pernod-Ricard, Moulinex, Lafarge et, dans une moindre mesure, Peugeot et CSF ont fait partie des valeurs les plus éprouvées.

De l'avis des professionnels, le contrecoup de la rechute de Wall Street s'est fait pleinement sentir. En fait, la Bourse commence surtout à se ressentir de l'effort produit depuis sept mois et demi qui l'a conduit de sommet en sommet et à doubler sa mise.

Dans 48 heures, la liquidation générale à fin mai aura lieu. Pour la huitième fois, elle est encore gagnante (3,4 %) L'apparition de dégagement ne saurait donc surprendre.

Les cinq valeurs qui ouvriront le ban de la cotation en continu le 23 juin ont été désignées. Ce sont : Eurocom, L. Vuitton, Leroy-Somer, Synthélabo et UCB. Elles seront 50 fin 86 et 250 fin 1987.

Calme également sur le marché obligataire. Les « fiscalités » sont restées bien orientées mais les emprunts d'Etat se sont alourdis. Le MATIF s'est lui aussi replié.

La cotation de la Suburbaine de canalisations a été suspendue. Une opération financière est en cours.

NEW-YORK

Reprise

Wall Street a bénéficié le 20 mai d'une nette reprise, dans un marché restant cependant modérément actif. La tendance s'est raffermie seulement en fin de séance à la suite d'une nouvelle et forte chute des cours du pétrole à terme à New-York. En clôture, l'indice *Dow Jones* des trente valeurs industrielles gagnait ainsi 25,80 points, à 1 783,98. Quelque 113 millions de titres étaient échangés, contre 85,84 millions le 19 mai. On notait 974 hausses, 575 baisses, et 417 valeurs inchangées.

Autour du « Big Board », le marché avait initialement mal accueilli les derniers résultats de la conjoncture économique américaine. La progression du produit national brut, d'abord estimée à + 3,2 % pour le premier trimestre 1986, a été révisée à + 3,7 %. Cette correction renforçait le sentiment suivant lequel la Réserve fédérale n'abaisserait pas ses taux dans l'immédiat. Les observateurs remarquaient néanmoins que cette augmentation du PNB américain était liée à une forte croissance des stocks des entreprises, (automobiles invendues en particulier).

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Sperry (3,2 millions de transactions), Unocal (1,4 million), K. Mart Corp. (1,23 million), Home Depot et American Telephone (plus de 1 million). Les plus forts mouvements de hausse étaient enregistrés par IBM, Philip Morris, et les valeurs technologiques comme *Digital* Equipment, Gray Research et Texas Instrument.

VALEURS	Cours du 19 mai	Cours du 20 mai
Alcoa	38 3/8	38 1/8
A.T.T.	23 7/8	24 3/8
Boeing	54 1/4	55 3/8
Chase Manhattan Bank	39 7/8	41 7/8
Du Pont de Nemours	78 1/4	79 1/4
Eastman Kodak	56 3/8	57 1/2
Exxon	58	58 1/8
Ford	76	76 1/2
General Electric	76 1/2	77
General Motors	75 5/8	76 1/8
Goodyear	30	30 3/4
I.B.M.	144 1/8	146 1/4
I.T.T.	44 7/8	45 3/4
Mobil Oil	30 1/4	30 5/8
Pfizer	58 1/4	60 1/4
Schlumberger	30 1/4	30 5/8
Texaco	32 3/4	32 5/8
U.A.L. Inc.	58 1/4	59 1/8
Union Carbide	23	23 1/8
U.S. Steel	20 1/2	20 3/4
Westinghouse	50 1/2	50 1/2
Xerox Corp.	57 1/4	58 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MATRA-HORLOGERIE : PROCHAINE RÉDUCTION DU CAPITAL. – En raison d'un important report à nouveau déficitaire (100 millions de francs fin 1985), la société va prochainement réduire son capital. Elle précise que cette opération sera « vraisemblablement » réalisée sur la base d'une action nouvelle au nominal de 80 F contre cinq actions anciennes de valeur fiscale identique. Dans son communiqué, elle souligne que la procédure de maintien des cours actuellement en vigueur à 100 F constitue « une *mesure favorable destinée au public, préalablement au retrait de Matra-Horlogerie de la cote officielle* ».

LA CGIP VA AUGMENTER SON CAPITAL. – La Compagnie générale d'industrie et de participation (CGIP) a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire de la société, dont le montant s'élèvera à environ 536 millions de francs. En 1985, le résultat net de la CGIP a progressé à 467,2 millions de francs, contre 218,9 millions en 1984.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	16 mai
Valeurs françaises	154,6
Valeurs étrangères	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 mai	20 mai
Indice général	406,6	405,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 mai .... 7 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 mai	21 mai
1 dollar (en yens)	167,3	169,3

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 80	1 907
5 %	66 50	1 493
3 % amort. 45-54	76	2 408
Emp. 7 % 1973	7630	..
Emp. 8,80 % 77	121,45	8 752
9,80 % 78/93	106 40	8 404
8,80 % 78/86	101 02	3 868
10,80 % 79/94	109 50	7 664
13,25 % 80/90	111 80	12 778
13,80 % 80/87	108 35	8 204
13,80 % 81/89	115	4 764
16,75 % 81/87	111 26	11 610
16,20 % 82/90	126 70	5 681
16 % juin 82	128 60	15 167
E.D.F. 7,8 % 61	154 75	4 926
E.D.F. 14,5 % 80-92	117 10	12 764
Ch. France 3 %	164 80	..
CNB Bques janv. 82	103	4 136
CNB Paribas	106	4 136
CNB Suez	106	4 136
CNI janv. 82	103 10	4 136
CRH 10,90% déc.86	121 60	3 818

BOURSE DE PARIS Comptant — 20 MAI

Cours relevés à 18 h 23

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	499 50	498
A.G.F. (St Cent.)	10000	9810
André Roudière	280	270 40
Applic. Hydraul.	620	615
Arbel	140	145 50
Artois	285	280
Avenir Publicité	1800	1780
Bain C. Monaco	575	563
Banque Hypoth. Eur.	509	508
B.G.I.	482 20	480 50
Blanzy-Ouest	522	516
B.N.P. Intercontin.	550	550
Bénédictine	4500	4400
Bon-Marché	476	476
Caff	1300	1285 c
Cambodge	355	357
C.A.M.E.	240	240
Campenon Bern.	359	373 40 d
Carbone-Lorraine	782	781
C.E.G.Frig.	660	660
M. H.	111	105 60
Métal Déployé	460	460
Mors	210 50	215
Naval Worms	154 80	148 60 o
Navig. (Nat. de)	145	139 20
OPB Paribas	500	470 c
Optorg	200	200
Origny-Desvroise	289	294
Palais Nouveauté	1040	1082
Paribas-CIP	1080	1080
Paris France	325	312
Paris-Orléans	394	400
Part. Fin. Gest. Im.	1990	1950
Pathé-Cinéma	297 50	309 50 d
Pechiney (cert. inv.)	266	268
Piles Wonder	1216	1201
Piper-Heidsieck	755	....
P.L.M.	181	198 d
Porcher	331	329
Providence S.A.	1801	1873
Publicis	1740	1720
Raff. Souf. R.	256	260
Rhône-Poul. (c. inv.)	470	465
Ricqlès-Zan	152	145 90 o

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pancrapic-R.D.	4290	....
A.G.P. S.A.	1668	1692
Alain Manoukian	600	676
Asystel	356	362
BAFIP	907	943 d
Métallurg. Minière	180 10	187 40 d
M.M.B.	770	739
Navale-Delmas	778	747
Om. Gest. Fin.	390	394
Petit Bateau	275 60	264 c
Petrofigaz	941	979
Racal	980	980
St-Gobain Emballage	1416	1475

Règlement mensuel

Cours relevés à 18 h 23

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1482	4,5 % 1973	1482	1500	1515	+ 2 22
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1145	B.N.P.	1149	1150	1147	– 0 17
1370	C.C.F.	1345	1330	1330	– 1 11
2840	Electricité T.P.	2910	2900	2910	....
1640	Renault T.P.	1701	1694	1690	– 0 64
2418	Rhône-Poul. T.P.	2300	2310	2310	+ 0 43
1445	St-Gobain T.P.	1399	1399	1388	– 0 78
350	Elf-Aquitaine	338	335 10	332	– 1 77
320	– (certific.)	317	320	319	+ 0 63
2090	Epeda-B-Faure	2065	2100	2100	+ 1 69
2850	Essilor	2830	2765	2765	– 2 29
435	Esso S.A.F.	545	541	530	– 2 75
3200	Euréfrance	3375	3310	3310	– 1 92
1400	Eurocom	1745	1750	1748	+ 0 17
2150	Euromarché	2530	2430	2430	– 3 95
270	Olida-Caby	278 50	273 50	273 50	– 1 08
630	Opfi-Paribas	580	550	550	– 5 17
3700	Oréal (L')	3550	3500	3495	– 1 54
485	Papet. Gascogne	548	540	540	– 1 45
2040	Paris-Réescomp	2065	2001	2000	– 2 87
1590	Pechelbronn	1318	1335	1325	+ 0 53
1380	Penhoet	1661	1750	1820	+ 8 26
1140	Pernod-Ricard	1200	1155	1150	– 4 16
1070	U.I.S.	1109	1110	1110	+ 0 09
725	U.C.B.	760	760	761	+ 0 13
560	Valéo	587	560	560	– 4 59
183	Vallourec	163	147	147	– 9 81
4100	V. Clicquot-P.	4250	4180	4180	– 1 64
805	Via Banque	997	960	960	– 3 71
785	Elf-Gabon	870	905	905	+ 4 02
101	Amax Inc.	103	101	101 10	– 1 84
36	Hitachi	36 90	36 85	36 85	– 0 13
1010	Hoechst Akt.	865	861	868	– 1 92
101	Imp. Chemical	98 10	96 20	96 50	– 1 63
105	Inco. Limited	92 10	92 70	92 70	+ 0 65
1090	IBM	1045	1042	1040	– 0 47
320	ITT	331	320 60	323	– 2 41
166	Ito-Yokado	166 40	167 90	167 90	+ 0 90
66	Matsushita	62 40	61 90	62	– 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
415	Eastman Kodak	402	400 20	400 20	– 0 44
36	East Rand	33 40	32 10	31 70	– 5 08
295	Electrolux	305	303	303	– 0 65
290	Ericsson	278	271	271	– 2 51
405	Exxon Corp.	423	424	424	+ 0 23
695	Ford Motors	551	549	550	– 0 18
80	Freegold	75 35	72 50	72 40	– 3 91
92	Gencor	92 60	89 20	89 20	– 3 67
560	Gén. Electr.	543	551	551	+ 1 47
610	Gén. Belgique	508	501	504	– 0 98
575	Gen. Motors	546	552	550	+ 0 73
50	Goldfields	49 90	49	48 80	– 2 20
44	Gd Metropolitain	43	43 30	43 50	+ 1 16
76	Harmony	67	63 70	63	– 5 97
215	Schlumberger	213	215 10	219 80	+ 3 19
83	Shell transp.	85 40	87 30	87 30	+ 2 22
2240	Siemens A.G.	1922	1911	1892	– 1 56
149	Sony	151 50	150	148 50	– 1 98
169	T.D.K.	187	189 20	189 20	+ 1 31
17 50	Toshiba Corp.	17 55	17 35	17 35	– 1 13
1230	Unilever	1210	1230	1230	+ 1 65
370	Unit. Techn.	341	335	335	– 1 75
495	Vaal Reefs	464	428	428	– 5 72
390	Volvo	400	406 80	407	+ 1 75
245	West Deep	221	215	216	– 2 26
425	Xerox Corp.	413 50	406 60	406 50	– 1 69
1 60	Zambia Corp.	1 37	1 35	1 35	– 1 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 054	7 070	6 750	7 350
ECU	6 856	6 857	....	....
Allemagne (100 DM)	318 870	318 640	308	327
Belgique (100 F)	15 624	15 613	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 980	282 980	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 180	86 070	85	90
Norvège (100 k)	93 610	93 680	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 756	10 797	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 088	5 087	5	5 800
Italie (1 000 lires)	4 649	4 646	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	382 870	381 970	370	391
Suède (100 krs)	99 100	99 200	96	102
Autriche (100 sch)	45 400	45 340	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 025	5 020	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 758	4 761	4 500	5 400
Canada ($ can. 1)	5 131	5 143	4 900	5 400
Japon (100 yens)	4 288	4 236	4 050	4 230

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	77600	77300
Or fin (en lingot)	77250	77300
Pièce française (20 fr)	530	524
Pièce française (10 fr)	460	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	516
Pièce latine (20 fr)	480	475
Souverain	580	570
Pièce de 20 dollars	3040	3005
Pièce de 10 dollars	1520	1500
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	2900	2945
Pièce de 10 florins	451	460
Or Londres	342 75	.....
Or Zurich	342 50	.....
Or Hongkong	342 20	.....
Argent Londres	5 06	.....

Le Monde

L'INTERPELLATION DE DEUX COLLABORATEURS D'EUROPE 1

Les journalistes, citoyens ordinaires ?

Démonstration concluante ? Deux journalistes d'Europe 1, en reportage pendant la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai sur les contrôles d'identité à Paris, ont en tout cas payé de leur personne : leur enquête s'est terminée menottes aux poignets, dans un commissariat du dix-septième arrondissement après quelques brutalités policières.

Mardi soir, les deux reporters du service des informations générales, Philippe Berti et Frédéric Helbert, accompagnés d'un avocat, Mº Jean-Augustin Terrin, partent dans une voiture banalisée pour une tournée dans la capitale. Objectif : tester les contrôles d'identité, très nombreux à Paris depuis quelques semaines, alors que la loi du 10 juin 1983 ne les autorise pour les simples passants que dans des lieux déterminés, où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée. Les journalistes sont armés de leur magnétophone Nagra de reportage, d'un téléphone portable, et l'avocat de... son code de procédure pénale.

Vers 1 h 30, l'équipe est arrêtée sur le boulevard Haussmann par trois motards. Le conducteur présente son permis de conduire, mais les deux passagers refusent d'obtempérer au rituel « Vos papiers » des policiers. Ils réclament pour s'exécuter la présence d'un officier de police judiciaire. « Le code de procédure, on s'en fout », s'entendent-ils rétorquer. Selon Frédéric Helbert, c'est alors un « véritable commando » qui arrive toutes sirènes hurlantes : trois motards encadrant trois voitures de police. Passagers et conducteurs, qui n'ont pas encore fait état de leur qualité, subissent une fouille corporelle, menottes vissées sur le poignet alors que leur véhicule est perquisitionné. Frédéric Helbert, qui proteste, se retrouve à terre sous le choc d'une « manchette au cou ».

Au commissariat où ils sont transférés, l'intimidation continue : Mº Terrin est giflé et Philippe Berti frappé à la tête. Les policiers ne semblent accorder que peu de crédit aux cartes professionnelles dûment présentées par les journalistes et l'avocat. Ils mettront une demi-heure pour se rendre compte que ce sont des « vraies ». Les trois « récalcitrants » repartent sans procès-verbal mais aussi sans le Nagra, l'autre magnétophone et le téléphone portable, qui ont été saisis. Les deux journalistes devaient se présenter dans la journée de mercredi au commissariat.

Interrogé par la station mercredi matin, le ministre de l'intérieur Charles Pasqua a minimisé l'incident. Il ne faut pas confondre, a-t-il dit reportage et « provocation » à l'égard de la police. Selon lui, c'est un scanner, qui permet d'écouter les conversations radio des policiers, qui a été saisi, ce que dément Europe 1. Bref, comme le ministre l'a déjà affirmé à plusieurs reprises, le journaliste est un citoyen comme les autres. Philippe Berti en sait quelque chose, qui a déjà été victime d'une perquisition de son bureau la semaine dernière dans le cours de l'affaire Boutboul. Les citoyens ordinaires seraient-ils traités lors des contrôles d'identité comme ces journalistes ?

CORINNE LESNES.

L'Arabie saoudite renonce à l'achat de missiles américains Stinger

De notre correspondant

Washington. – L'Arabie saoudite a renoncé, mardi 20 mai, à obtenir des Etats-Unis les missiles anti-aériens Stinger qui constituaient la partie la plus contestée de l'important contrat d'armements auquel le Congrès s'était opposé au début de ce mois.

Cette décision a été annoncée par l'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Bandar. Celui-ci venait d'être reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, à qui il a remis une lettre personnelle du roi Fahd. Les apparences ont ainsi été préservées, mais il n'en est pas moins clair que Ryad n'avait pas d'autre choix pour tenter de sauver le reste du contrat qui porte sur des missiles air-air Sidewinder et des missiles air-mer Harpoon.

La perspective d'une vente de missiles Stinger à un pays arabe, même aussi modéré et pro-américain que l'Arabie saoudite, avait été un élément déterminant de l'attitude du Congrès. Cette arme portable, extrêmement maniable et capable de détruire un avion en vol, a souvent été décrite comme l'« arme rêvée » du terrorisme. Les votes de la Chambre (356 voix contre 62) et du Sénat (72 voix contre 22) avaient été en conséquence exceptionnellement massifs, et cela malgré les efforts du gouvernement. Celui-ci avait vainement fait valoir la nécessité pour les Etats-Unis de soutenir les régimes arabes qui leur sont favorables, de maintenir la présence américaine dans le Golfe, de ne pas sembler réserver leur appui militaire à Israël et de renforcer la défense saoudienne face à d'éventuelles visées iraniennes.

De plus en plus difficiles à faire admettre au Congrès au fur et à mesure que les Etats-Unis accumulent les déboires dans le monde arabe, ces arguments auraient cependant pu être plus largement entendus – notamment de la majorité républicaine du Sénat – si Ryad ne s'était pas solidarisé avec le colonel Khadafi après les bombardements américains contre la Libye.

Dans le climat passionnel régnant en Amérique au lendemain de ce raid, cette attitude avait d'autant plus compté que l'ensemble des représentants et un tiers des sénateurs sont soumis à réélection en novembre prochain. Rares sont les futurs candidats prêts à courir le risque de mobiliser des électeurs contre eux, surtout sur un sujet qui leur tient autant à cœur.

M. Reagan devait opposer, mercredi, son veto aux résolutions par lesquelles le Congrès a bloqué les demandes d'achat saoudiennes. Pour que ce veto prévale, il faut qu'un tiers d'une des deux Chambres au moins ne vote pas en faveur de son rejet. Dans les circonstances présentes, cela signifie concrètement trente-quatre sénateurs. C'est peu. L'affaire est désormais mieux partie pour la Maison Blanche, mais néanmoins pas encore jouée.

B. G.

Sur le vif

Fric

Comment ils sont à votre banque ? Gentils, bougons, serviables ou carrément désagréables ? Moi, la mienne me traite comme un chien. Pas moi personnellement, elle ne me connaît pas, non, le tout-venant des clients. Ne me demandez pas laquelle c'est. J'ose pas vous le dire par peur des représailles. C'est un énorme truc, un vrai hall de gare. L'autre jour, j'y vais pour déposer un chèque, prendre de l'argent et vérifier l'état de mon compte. Il y avait la queue à tous les guichets. J'en prends une. Je m'aperçois qu'elle n'avance pas. Forcément, il n'y avait personne derrière le comptoir. Enfin, si, il y avait la promesse de quelqu'un. Il y avait, abandonnés sur une chaise, un chandail et un sac à main.

Au bout de vingt minutes d'attente exaspérée, impatiente, ponctuée d'espoirs toujours déçus au passage d'employés distraits dont aucun visiblement n'avait l'intention de s'occuper des clients, je me suis mise à rouscailler, puis à protester, jusqu'au moment où une dame en reprenant sa place m'a remise à la mienne. Vertement.

Bon, qu'est-ce que vous voulez ? Mon chèque, elle me l'a pris. L'état de mon compte, elle ne me l'a pas donné, l'ordinateur était en panne. Quant à l'argent, elle n'en avait pas. Fallait que je refasse la queue à un autre guichet. C'était comme ça et c'était pas autrement. Au suivant. Et dire qu'il va falloir leur filer encore 10 balles par mois pour qu'ils daignent s'occuper de nos comptes !

A propos, qu'est-ce qu'ils ont fait de leurs badges, les fonctionnaires, hein ? Vous vous rappelez la fierté satisfaite de Fafa nous annonçant qu'ils allaient sortir de l'anonymat. Ça n'a pas duré longtemps. Il y a belle lurette qu'ils ont envoyé promener leurs étiquettes. Pas un usager n'a songé à râler. Ils ont trop peur de se faire engueuler.

C'est pas partout pareil, je sais. Ce matin, je croise un copain du service économique. Vous ne devinerez jamais ce qui lui est arrivé. Il passe par Arbois, dans le Jura. Il s'arrête pour prendre du fric dans une agence du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine. Et trois semaines après, qu'est-ce qu'il reçoit ? Une enveloppe contenant le ticket de métro qui était tombé de son portefeuille quand il l'a ouvert pour sortir son chèque. Ça leur a coûté un timbre, soit la moitié de la valeur du ticket. L'autre moitié, c'est lui qui l'a payée en leur écrivant pour les remercier. Mais quoi, la courtoisie, ça n'a pas de prix !

CLAUDE SARRAUTE.

EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Reprise du dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin après les élections générales du vendredi 16 mai en République dominicaine a repris mardi 20 mai vers minuit après de nouvelles péripéties qui se sont prolongées tout au long de la journée. Le président, M. Salvador Jorge Blanco, avait demandé à la junte électorale de reprendre le décompte officiel des suffrages dans les 484 bureaux de vote restants (sur un total de 6 025). Mais, peu de temps après, les représentants de M. Jacobo Majluta, le candidat du Parti révolutionnaire dominicain, (PRD au pouvoir) exigeaient que tous les bulletins déjà dépouillés le soient de nouveau. Le président de la République, l'armée et l'Eglise ont dû faire pression pour que les opérations de décompte reprennent normalement.

La requête du PRD n'a donc bloqué que pour quelques heures le travail de la junte électorale, mais d'autres manœuvres sont encore possibles. D'autant que la composition de la junte n'a plus de base légale. Celle-ci est en effet normalement composée de trois membres nommés par le Sénat, et de trois suppléants appelés à siéger en cas de récusation de l'un ou l'autre de ses membres. Deux de ces derniers, dont le président, M. Caonabo Fernandez Naranjo, ont été récusés par M. Majluta, et ont accepté de se retirer. Les deux suppléants ont donc pris leurs fonctions, mais ils ont aussitôt été récusés à leur tour, cette fois par M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social-chrétien, qui, selon les derniers résultats officiels connus, et portant sur environ 90 % des bureaux de vote, était donné vainqueur avec une avance de 1,87 %.

A Saint-Domingue, cette situation provoque les rumeurs les plus diverses par l'intermédiaire de « Radio-Bemba », le bouche à oreille local, qui, en raison du silence imposé à toutes les stations de radio pendant la durée des élections, reste la seule source d'« informations immédiates ». Les rues de la capitale dominicaine sont elles toujours patrouillées par l'armée alors que d'intenses négociations se déroulent en coulisse entre les états-majors des deux principaux partis pour l'éventuelle nomination d'une nouvelle junte électorale.

D. H.-G.

NOMMÉ AMBASSADEUR DE L'URSS A WASHINGTON

M. Doubinine ne sera resté que deux mois à la tête de la mission soviétique à l'ONU

La nomination, annoncée mardi 20 mai par l'agence Tass, de M. Iouri Doubinine comme ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, en remplacement de M. Dobrynine, a causé une surprise à Moscou et dans les milieux diplomatiques internationaux. M. Doubinine venait en effet tout juste de prendre son nouveau poste d'ambassadeur à l'ONU, auquel il sera resté moins de deux mois.

Les remaniements se suivent à Moscou, mais cette fois ils ne se ressemblent pas. La nomination de M. Doubinine à Washington apparaît en effet non seulement comme une sorte d'annulation de la décision prise à son endroit le 14 mars dernier, lorsqu'il avait quitté son poste d'ambassadeur à Madrid pour prendre la succession de M. Troinaovski comme chef de la mission soviétique à l'ONU, mais aussi comme une anomalie dans son « profil de carrière ». M. Doubinine ne se rattache nullement en effet à l'école des « américanistes », pourtant fort nombreux dans l'appareil du ministère soviétique des affaires étrangères, mais à celle des « européanistes ». Ses langues principales sont le français et l'espagnol, nullement l'anglais.

C'est en effet en Europe que M. Doubinine a fait toute sa carrière. Agé de cinquante-sept ans, diplômé d'histoire, il a été en poste à Paris à vingt-cinq ans, d'abord à l'ambassade d'URSS, puis au secrétariat de l'UNESCO. Entre 1963 et 1968, il revient à Paris comme premier secrétaire puis conseiller, avant de continuer à s'occuper des affaires françaises à Moscou en tant que chef du premier département européen du ministère. C'est à ce titre qu'il fait partie de la délégation soviétique à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et prend une part active à ce que l'on appelle le « processus d'Helsinki » pendant toutes les années 70.

A ce poste, ainsi qu'à celui d'ambassadeur à Madrid, qu'il a occupé de 1978 à cette année, il s'est fait remarquer par sa courtoisie et son sens de l'humour, mais aussi par une très grande fermeté, voire une certaine agressivité dans la défense des positions soviétiques. On l'avait vu notamment à Madrid dans l'affaire du Boeing sud-coréen, et encore tout récemment à l'ONU lors des discussions sur le raid américain contre la Libye et sur la catastrophe de Tchernobyl. « Un Molotov en perruque », a dit de lui un diplomate à New-York, mais aussi en tout cas un homme de l'« écurie Gromyko », une écurie qui reste toujours très fortement représentée dans les hautes sphères de la diplomatie soviétique.

Les récentes promotions de MM. Anatoli Kovalev et Iouli Vorontsov aux rangs de premiers vice-ministres ne semblent pas en effet avoir modifié les grands équilibres autour du ministre Chevardnadze ni la répartition des compétences. Le premier est, comme M. Doubinine, un « européaniste », le second est l'ancien ambassadeur à Paris, mais il avait gardé de ses longs séjours à Washington et à New-York un fort profil d'« américaniste ». Un autre ancien de Washington, M. Bessmertnykh, vient d'être nommé vice-ministre des affaires étrangères, en parallèle, semble-t-il, avec M. Komplektov, déjà responsable du secteur américain au ministère. Tout cela est allé de pair avec un fort mouvement d'ambassadeurs, puisque les postes de Londres, Bonn, Paris, Washington, Pékin, Madrid, Varsovie, Beyrouth et La Havane, pour ne citer que les principaux, ont changé de titulaires depuis le début de cette année.

Parmi les départs, le plus intéressant est celui de M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères pendant des années sous M. Gromyko, un homme que M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, avait accusé directement lors du sommet de Genève, en novembre dernier, de « saboter » les directives de M. Gorbatchev. Mais, selon des sources diplomatiques, il est vrai non confirmées, M. Kornienko n'a pas perdu au change, puisqu'il seconderait M. Dobrynine au département international du parti. Là encore, on est surpris de constater l'afflux des « américanistes » vers un secteur qui, jusqu'à présent, s'occupait surtout du mouvement communiste international et des problèmes du tiers-monde. Le vétéran du Komintern Boris Ponomarev, qui avait dirigé ce département pendant trente ans, est décidément bien oublié.

Parmi les autres remaniements, signalons que le département chargé de l'information internationale pour le compte du secrétariat du parti n'a pas survécu au départ pour Londres de son chef, M. Zamiatine. Créé par Brejnev en 1978, ce département a été purement et simplement rattaché au service de la propagande du parti, dont il devient un « sous-service ».

MICHEL TATU.

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1986 a été tiré à 509 931 exemplaires

Le conflit du Sahara occidental

UN BATEAU PORTUGAIS ATTAQUÉ PAR LE POLISARIO

Lisbonne (Reuter, UPI). – Un pêcheur portugais a été tué et trois autres ont été blessés, vendredi 16 mai, lors de l'attaque de leur bateau au large des côtes du Sahara occidental, a annoncé, mardi 20 mai, un armateur de Lisbonne. Il a indiqué que le « Nejma 5 », propriété d'un consortium maroco-portugais, a été touché par une roquette et des tirs de mitrailleuse. Il battait pavillon marocain. A Lisbonne, on pense que l'attaque était le fait de combattants du Front Polisario, qui se manifestent parfois dans cette zone par des actions de ce genre. – (Reuter, UPI.)

● La CGT appelle à des « grèves et manifestations » le 17 juin dans la fonction publique. – L'Union des fédérations CGT de fonctionnaires a appelé, le 20 mai, ses organisations à créer « les meilleures conditions d'une journée nationale de grèves et de manifestations le 17 juin, décidée avec les personnels, afin de les rassembler massivement dans l'action ». L'Union interfédérale FO des fonctionnaires avait déjà décidé, pour cette même date, une « journée nationale » mais sans arrêts de travail annoncés, tandis que les fonctionnaires CFDT préparent une « journée du service public ». Le mécontentement de la CGT porte tant sur les salaires que sur les effectifs.

Bourse du matin

STABLE

La tendance était à l'irrégularité, mercredi matin, à la Bourse de Paris. Mais le marché était généralement stable, avec un nombre de hausses égal à celui des baisses. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,01 % seulement en dessous de son niveau précédent.

Avance de Valeo (+ 1,8 %), Lafarge (+ 1,6 %), Perrier (+ 1,5 %), CSF (+ 1,2 %), Club Méditerranée (+ 0,8 %). Repli de L'Air liquide (– 1,1 %), Total, Peugeot et Sanofi (– 1 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 21 MAI

Indicateur de séance (%) : – 0 05

VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465 10	465	465
Agence Havas	1850	1860	1840
Air Liquide (L')	613	610	610
Alsthom	553	550	549
Bancaire (Cie)	1320	1320	1326
Bongrain	1980	1975	1975
Bouygues	1241	1248	1240
B.S.N.	3860	3850	3838
Carrefour	2930	2930	2930
Chargeurs S.A.	1305	1305	1305
Club Méditerranée	521	524	525
Darty	1432	1500	1500
Elf-Aquitaine	332	338	332
Essilor	2765	2765	2765
Lafarge-Coppée	1510	1500	1530
L. Vuitton S.A.	1250	1250	1248
Michelin	3010	2990	3000
Midi (Cie)	6480	6480	6480
Moët-Hennessy	2440	2440	2440
[illegible]	1200	1200	1200
Oréal (L')	3495	3490	3510
Pernod-Ricard	1150	1145	1144
Peugeot S.A.	1045	1040	1020
Sanofi	807	806	804
Source Perrier	730	740	741
Télémécanique	3650	3680	3660
Thomson-C.S.F.	1331	1335	1345
Total-C.F.P.	406	402	402
T.R.T.	3180	3160	3180
Valeo	560	569	570

JEAN-CLAUDE GALLOTTA DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

Après six heures de délibération, Jean-Claude Gallotta a été désigné, le 21 mai à 2 heures du matin, comme directeur de la Maison de la culture, par le conseil d'administration – composé de six représentants de l'Etat, six représentants de la ville et de la région, plus quinze membres des associations. La nomination doit être entérinée par le ministre de la culture et le maire de Grenoble. Jean-Claude Gallotta doit prendre ses fonctions le 1er juillet prochain, date à laquelle Georges Lavaudant devient codirecteur du TNP.

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 21 MAI
de 19 heures à 19 h 30

Allô « le Monde »

Télévisions à vendre

avec J.-F. LACAN et YVES-MARIE LABÉ
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

VENDREDI 23 MAI
PHILIPPE GLOAGUEN
fondateur du Guide du Routard
sera face au « Monde »
avec PATRICK FRANCES et CHRISTIAN VILLAIN



